



**Chaire Desjardins
en développement
des petites collectivités**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

REPEUPLER

**Vers une politique de repeuplement
des petites collectivités rurales au Québec :
Une démarche de recherche participative**

Enrique COLOMBINO



**Chaire Desjardins
en développement des petites
collectivités**

ISBN : 2-923064-32-1

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Tous droits réservés

REMERCIEMENTS

Aux citoyens des sept localités ayant adopté la démarche REPEUPLER en 2005 et 2006, en particulier les femmes et les hommes qui, en tant que résidents, ont participé et se sont impliqués aux différentes activités, conseils, assemblées, comités et groupes de consultation durant ces deux années de travail collectif.

Merci spécial aux élus municipaux des sept localités, à leurs maires et mairesses. Merci aussi aux secrétaires/trésorières des municipalités, véritables directrices générales, dont l'accueil et la collaboration envers les chercheurs leur ont facilité grandement la tâche. Un grand merci souligné aux agentes de liaison Repeupler des sept localités, pour leur excellent travail de communication et de coordination au sein de leurs communautés.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
RESUMÉ	5
INTRODUCTION	6
Le protocole d'entente.....	6
Caractéristiques du projet REPEUPLER.....	7
Objectifs du projet REPEUPLER.....	8
PARTIE 1 : LES ACTIVITÉS ACCOMPLIES 2004-2006	11
1.1 Mise en place et réalisation du projet REPEUPLER dans les localités candidates.....	11
1.2 L'étape 1. Diagnostic de la situation par localité. Printemps 2005.....	12
PARTIE 2 : LES RÉSULTATS OBTENUS ET LA QUESTION DES CONDITIONS	16
2.1 Une synthèse des résultats de la démarche REPEUPLER 2005-2006, par localité.....	16
2.2 Un aperçu de la démarche REPEUPLER en 2007 : L'étape 2 des actions.....	17
2.3 Les conditions nécessaires à la mise en place de l'approche REPEUPLER.....	21
2.3.1 Les conditions économiques d'une approche REPEUPLER.....	22
2.3.2. Les conditions sociales d'une approche REPEUPLER.....	23
2.3.3 Les conditions institutionnelles et politiques de l'approche REPEUPLER.....	24
2.3.4 Les conditions quant au facteur humain de l'approche REPEUPLER.....	26
CONCLUSION : LES LEÇONS À TIRER	29
APPENDICE A	31
RAPPORT SUR LA MUNICIPALITÉ DE MOFFET	31
APPENDICE C	80
RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AUTHIER Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).....	80
Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).....	81
APPENDICE D	97
RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT	97
APPENDICE E	141
RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE BEAUCANTON Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).....	141
Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).....	142
APPENDICE F	160
RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLEBOIS Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).....	160
APPENDICE G	182
RAPPORTS SOMMAIRES PRÉSENTÉS LORS DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES	182

RESUMÉ

Conçu par un professeur de l'UQAT en 2003 et incorporé aux travaux de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités en 2004, le projet **REPEUPLER – Vers une politique de repeuplement des petites localités rurales au Québec** a été l'objet d'un protocole d'entente contractuelle entre ces deux organismes universitaires et la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Madame Nathalie Normandeau, au nom du ministère de Développement économique et régional du gouvernement du Québec.

Suite à la signature du protocole d'entente au printemps 2004, et au partenariat financier qu'il assurait, les travaux préliminaires de sélection et d'intéressement des localités candidates ont débuté à l'été et se sont poursuivis au début de l'automne 2004. Un accident grave du chercheur principal et sa convalescence durant cet automne ont retardé les travaux jusqu'à décembre 2004.

La démarche de recherche-action du projet REPEUPLER dans deux petites localités rurales du Témiscamingue, deux de l'Abitibi et trois autres du territoire de la Municipalité de la Baie James s'est mise en branle à l'hiver 2004-2005 et a continué jusqu'à l'automne 2006.

Le conseil municipal de chacune des localités retenues adopte une résolution formelle dans laquelle : a) on accepte la démarche du projet REPEUPLER dans cette communauté et on collabore à sa réalisation; b) on informe la population; on vote un montant de 2 000 dollars comme contribution aux travaux et on nomme un conseiller pour le suivi du projet; c) on accepte de convoquer l'assemblée publique des résidents pour les informer sur les résultats et se donner un ensemble d'activités et de projets dans le sens des objectifs du projet. Rendue à ce stade, une résolution du conseil municipal formalise la volonté collective d'agir.

Cette première étape d'engagement, de mobilisation, de mise en situation, d'étude des besoins et des attentes de la communauté, avec des propositions d'activités venant des résidents, constitue *l'étape de diagnostic du Projet REPEUPLER*. Elle est l'objet du présent rapport.

La deuxième *étape d'actions et des projets spécifiques* commencent maintenant dans cinq (5) des sept (7) localités retenues, avec ou sans le vote d'une résolution formelle des élus.

INTRODUCTION

Le protocole d'entente.

Le projet **REPEULER : Vers une politique de repeuplement des petites localités rurales du Québec** a été l'objet d'un protocole d'entente entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le gouvernement du Québec - ministère de Développement économique et régional en vue de sa réalisation et selon un partage du financement 30%/70% respectivement du budget présenté. Le document a été signé en mars 2004 et l'Université l'a adopté par résolution de son conseil d'administration en avril 2004.

L'entente formalisée prévoit deux phases de réalisation. La phase I centre la démarche REPEULER dans quatre (4) localités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue et dans deux (2) autres du territoire de la Municipalité de la Baie James, pour un total de six (6) localités où le projet est réalisé à titre d'expérience pilote, car la démarche est testée pour la première fois.

Quant à la phase II, elle transfère la démarche du projet dans six (6) autres localités à être identifiées ailleurs au Québec, dans des MRC du grand bassin du fleuve Saint-Laurent. On a réservé environ 13% du budget pour le volet préparatoire de cette Phase II, afin de réaliser la sélection des localités rurales candidates et l'analyse et la pondération de ces choix.

L'obligation principale de la Chaire Desjardins de l'UQAT se lit comme suit :

Dans l'esprit de la Politique nationale de la ruralité : identifier, compiler et analyser les perceptions, opinions et prises de position des principaux acteurs de six municipalités à vocation principalement agroforestière de l'Abitibi, du Témiscamingue et de la Baie James. Ce travail portera sur le constat de leur déclin démographique, les retombées inquiétantes de ce déclin et leur volonté de travailler comme collectivité unie pour contrer ce déclin. Seront également évaluées, les conditions permettant que ces collectivités se donnent des politiques locales de repeuplement réalistes, faisant consensus et d'une portée de moyens et longs termes.

Dans la phase II, l'identification de six autres municipalités ailleurs au Québec se fera en vue de savoir dans quelles conditions le projet (de l'Abitibi-Témiscamingue) pourrait être

reproduit dans ces municipalités rurales dans le but de déterminer comment elles pourraient adapter cette approche. Voilà pour l'essentiel de la commande dans ses deux phases I et II.

Caractéristiques du projet REPEUPLER

- a. La problématique abordée est celle de la dévitalisation économique et sociale et du déclin démographique des petites paroisses généralement agroforestières, donc rurales, du Québec, en particulier dans les régions éloignées des pôles urbains importants.
- b. Les causes de cette dévitalisation sont multiples : saturation ou épuisement de l'économie extractive traditionnelle, changements technologiques, changements des marchés, changements générationnels avec évolution des valeurs de la population, vieillissement relatif de la population locale, marginalisation politique, affaiblissement ou inadéquation des institutions locales. Le projet vise les aspects humains du déclin.
- c. Le projet REPEUPLER cible surtout le déclin démographique et politique des petites collectivités rurales en lien avec l'inadéquation des institutions locales et régionales en place, en particulier leurs municipalités.
- d. Les deux principaux acteurs sociopolitiques de la démarche REPEUPLER sont : la communauté des résidents mobilisés, et ses élus municipaux avec leur conseil municipal. Le maire ou la mairesse du village sont les premiers interlocuteurs abordés au début de la démarche, afin de les intéresser à l'adoption du projet.
- e. Le projet utilise la démarche de recherche-action participative, par laquelle l'équipe de recherche de la Chaire Desjardins et la collectivité locale et ses élus deviennent parties prenantes et partenaires tout au long de la démarche adoptée jusqu'à son aboutissement.
- f. Le projet démarre dans une localité candidate, quand le conseil municipal vote une résolution formelle dans le sens de l'adopter, d'y participer et de contribuer avec un montant financier pour aider à sa réalisation dans la localité. Il y a engagement.
- g. Le principal but du projet est le repeuplement de la localité à moyen et à long terme. Cette caractéristique éveille curiosité, perplexité et scepticisme. Cependant, puisque la population locale vit les conséquences du déclin démographique et le projet priorise cette question, on finit par s'accorder la chance de l'expérimenter.
- h. L'approche participative et mobilisatrice des gens est mise de l'avant via des ateliers d'information et d'animation, des rencontres de type 'focus group', des rencontres individuelles et en particulier, par une enquête de maisonnée systématique à l'aide d'un long questionnaire fermé, dont l'adéquation et la qualité ont été testées depuis des années par la Chaire Desjardins. On ajoute aussi des fiches démographiques et résidentielles spécifiques à chaque localité; et la

photographie, permettant l'analyse d'images de la localité et des différents moments importants de la démarche.

- i. Le projet REPEUPLER revalorise les individus et les familles résidents, et souligne leur importance pour la pérennité des villages. De ce fait, l'approche multiplie les moyens de communication et les possibilités de parole auprès des résidents. Il s'agit de relancer l'intérêt pour la vie collective, communautaire et municipale; d'identifier les principaux problèmes et les pistes de solution, de revigorer la participation.
- j. Il y a des valeurs à considérer. La communauté et les élus municipaux mobilisés font avec les chercheurs un exercice de démocratie locale pour le renouveau, et pour le développement durable; avec communication et information ouvertes et transparentes; avec l'implication des gens dans la prise de décisions pour consolider leur localité.

Objectifs du projet REPEUPLER

Un premier objectif est celui de redonner l'importance à la question démographique et du déclin de la population locale, tant au sein du conseil municipal que de la communauté.

En même temps, la démarche de recherche-action vise à valoriser la présence des résidents dans la localité, les individus et les familles, permanents ou temporaires (villégiateurs) ainsi que les visiteurs et les touristes. Les habitants, sont importants. Chaque résident compte.

L'objectif de stabilisation de la population résidente pour les trois ou cinq prochaines années doit se trouver parmi les objectifs prioritaires de la localité. En partant, ce n'est pas évident.

Le conseil municipal et les citoyens résidents mobilisés doivent travailler ensemble pour arrêter la perte de services de proximité publics et privés à cause du déclin de la population : l'école du village, la poste, le point de service du CLSC, l'église, le dépanneur et la pompe à essence, la caisse populaire, les pompiers, la police, le motel, le taxi, le restaurant du coin.

L'enjeu, c'est la qualité de vie des résidents et des visiteurs. L'enjeu, c'est la valeur de marché des actifs fonciers des habitants : immeubles commerciaux et autres, terres, terrains, chalets et maisons. L'enjeu, c'est aussi la fierté locale et la solidité du tissu social de la communauté. C'est, donc, à la communauté tout entière à se prononcer là-dessus. Et d'informer les élus.

Le conseil municipal est aussi concerné : demain on peut lui demander de fusionner sa municipalité avec celle de la localité voisine. Et même autonomes, les affaires municipales se compliquent, car les demandes locales de services publics de base et d'améliorations se multiplient; tandis que les budgets et les revenus fiscaux sont stagnants ou en diminution. Les petites municipales rurales sont souvent non préparées et en mal de ressources adéquates pour cet ensemble de défis. Les élus municipaux arrivent souvent au conseil avec peu d'expérience préalable et sans formation adéquate en administration municipale; ces personnes sont la plupart du temps déjà engagées dans leurs emplois et leur entreprise, elles manquent de temps pour la fonction municipale et dans notre ruralité, en général, leur scolarisation est limitée.

Bien sûr, travailler tous ensemble pour la relance économique et la fameuse création et maintien des emplois de la localité pourrait résoudre, si la relance est réussie, une bonne partie de ces soucis et même le déclin démographique. Malheureusement, les petites localités rurales visées par l'approche REPEUPLER sont stagnantes et structurellement affaiblies sur le plan économique depuis plusieurs décennies; ici on ne parle plus de prospérité économique, mais de survie décente. C'est le cas de petites collectivités rurales comme celles de l'Abitibi-Témiscamingue ou de la Baie James.

Dans le but de REPEUPLER, la localité doit, donc, réviser ses priorités. Revigorer la fierté locale; valoriser les personnes résidentes et les familles; consulter et écouter les habitants mobilisés; soutenir les activités sociocommunitaires et culturelles; valoriser la fonction résidentielle et le cadre de vie local; embellissement du village, maintien et amélioration du patrimoine bâti; maintien et amélioration des infrastructures : aqueduc, égouts collecteurs, dépotoirs, chemins, trottoirs, ponts, quais, marinas, bâtiments publics, parcs et promenades. Quelles sont les attentes des résidents? Quels sont les problèmes prioritaires à résoudre selon la communauté? Quels sont les atouts naturels, bâtis, humains ou autres dont on dispose?

Dans ce contexte il faut un diagnostic; un état de la situation dans la localité doit être mis à jour. Les résultats de la consultation et de l'étude doivent parvenir aux résidents et aux élus

municipaux. Un temps de discussion et un temps de réflexion suivront. Des priorités vont émerger : ce sera le temps des recommandations, des propositions et des pistes de travail.

Le conseil municipal et sa communauté mobilisée seront prêts pour des activités et des projets issus de l'approche REPEUPLER. C'est le temps de l'action, la deuxième étape du projet.

PARTIE 1 : LES ACTIVITÉS ACCOMPLIES 2004-2006

1.1 Mise en place et réalisation du projet REPEUPLER dans les localités candidates.

Suite à la signature du protocole d'entente MDER/UQAT Chaire Desjardins, cette unité de recherche se donne, au printemps 2004, un plan de travail pour la réalisation du projet dans les deux phases prévues : I et II . Voici la chronologie du déroulement des travaux.

Volet préparatoire des phases I et II :

Été 2004. *En Abitibi-Témiscamingue*, on consulte des personnes ressources pour élaborer un premier tableau des localités candidates.

Élaboration des critères pour le choix des localités : population en bas de 600 habitants en 2001 avec déclin démographique ; tradition agroforestière depuis la colonisation; organisation municipale : territoire et conseil municipal fonctionnel; indicateurs de vitalité ou de dévitalisation : changements dans la population, niveau du travail bénévole, niveaux de mobilisation et de participation des résidents aux activités collectives, intérêt pour les affaires municipales, présence ou absence de projets économiques ou sociocommunautaires importants; intérêt pour le développement endogène; localisation.

Automne 2004. *En Abitibi-Témiscamingue*, et suite aux rencontres de terrain, on dresse une première liste de localités candidates, en raison de deux ou trois par MRC. Un accident de la route du chercheur principal ralentit ce volet du plan jusqu'à décembre 2004. En janvier 2005 cette liste est la suivante :

- MRC de Témiscamingue : Nédélec, Moffet et Rémigny;
- dans deux MRC d'Abitibi : Rapide Danseur, Guyenne, Rochebaucourt et Authier. Municipalité de
- La Baie James : Valcanton (Beaucanton et Val Paradis) et Villebois.

Suite aux rencontres d'intéressement et d'information de l'hiver 2005, trois localités se désistent : Nédélec (comité des familles et de peuplement en place) Rapide Danseur (se considèrent bien servis par leurs comités, y compris un de développement résidentiel) et Guyenne, paroisse n'ayant pas de corporation municipale parce que territoire non organisé.

Les deux localités de la MBJ acceptent l'idée du projet surtout parce qu'elles connaissent déjà le chercheur principal et l'appartenance de la Chaire Desjardins à l'UQAT.

À *Montréal*, durant cet automne 2004, on profite de la convalescence du chercheur principal pour amorcer les travaux du volet préparatoire de la Phase II, destinés à appliquer l'approche REPEUPLER dans d'autres MRC du Québec, avec Mme Anne Martin. Plusieurs rencontres d'information, de conceptualisation et de transfert de connaissances vont permettre à cette chercheuse associée au projet de commencer les travaux de terrain dans différentes MRC avec une première grille de critères de sélection des localités candidates.

Fin de l'hiver 2005 : Mise en place du projet et engagements des localités.

En Abitibi-Témiscamingue l'adoption du projet REPEUPLER par le conseil municipal par résolution formelle, avec contribution financière pour sa réalisation, concerne les localités suivantes : Moffet et Rémigny de la MRC de Témiscamingue; Authier et Rochebaucourt, dans deux MRC de l'Abitibi. Dans la *Municipalité de la Baie James*, la localité de Valcanton vote une résolution formelle envers le projet, mais à condition que les travaux se déroulent à Beaucanton et à Val Paradis de façon séparée. De ce fait, leur contribution financière est doublée. La Chaire Desjardins accepte. Avec Villebois et sa résolution favorable, on se trouve avec trois localités en MBJ. Donc, sept (7) localités ou paroisses rurales dans la Phase I.

À *Montréal*, la chercheuse associée au projet a précisé les critères et la grille de sélection, suite aux contacts de terrain et aux échanges avec le chercheur de la Chaire Desjardins. Mme Martin prépare une ébauche de rapport préliminaire de ces travaux préparatoires d'une prochaine Phase II, à venir, ailleurs au Québec.

1.2 L'étape 1. Diagnostic de la situation par localité. Printemps 2005.

En Abitibi-Témiscamingue et la MBJ. Afin d'élaborer un état de la situation par localité, la démarche REPEUPLER utilise plusieurs outils de consultation et d'information.

- Mise sur pied d'un *comité local REPEUPLER*, de trois ou quatre personnes, dont un membre du conseil municipal, l'un des chercheurs de la Chaire Desjardins et des résidents. Le mandat central de ce comité est d'informer la population de la démarche, de planifier les travaux et les rencontres et d'ajuster les tâches du projet selon les circonstances.
- *L'agente de liaison* du projet dans la localité est une ressource très appréciée depuis des années par la Chaire Desjardins pour ses travaux de terrain. Il s'agit d'une femme, d'une résidente fort connue et respectée dans la paroisse, souvent une enseignante d'école ou une mère de famille impliquée dans sa collectivité. Elle est embauchée par l'université comme contractuelle, à partir d'une recommandation du comité local REPEUPLER et son mandat principal est de collaborer avec l'équipe de chercheurs dans la logistique de la cueillette de données, en particulier lors de l'enquête de maisonnée, et autres tâches de communication.
- *L'atelier d'animation et d'information* s'est avéré fort utile et apprécié. Il a attiré entre quinze et vingt-cinq résidents, selon la localité. Cet atelier combine l'information factuelle, le jeu de rôles, la formation conceptuelle, la mise en situation, l'expression des attentes et la discussion participative. D'une durée d'environ deux heures trente bien remplies, l'animateur de l'atelier utilise des articles de revues, des coupures des journaux, des nouvelles des différents médias, afin d'illustrer la démarche REPEUPLER, ses possibilités et ses caractéristiques, et réaliser des exercices de réflexion de groupe. Le tout finit par une séance de photos du groupe; chaque personne participante reçoit une copie de ces photos, ainsi qu'un agrandissement encadré pour la municipalité. Un compte rendu détaillé de l'atelier est élaboré par les chercheurs et est conservé comme données qualitatives pour l'analyse a posteriori.
- *Rencontre de groupe par secteur* spécifique. Sous la forme de 'focus group', cet atelier de discussion sur invitation réunit les chercheurs et les personnes ressources ayant un intérêt ou une expertise dans le secteur. L'objet de la rencontre : foresterie, agriculture, tourisme, loisirs, sociocommunautaire, affaires municipales et autres. En

2005 l'équipe de la Chaire Desjardins a réalisé entre un et trois 'focus groups' selon la localité; on cible la situation présente du secteur, les atouts et les obstacles; on scrute l'avenir du secteur et on dégage des pistes de travail. Des photos de groupe sont prises pour les participants et pour le journal local. Le compte rendu de chaque rencontre s'incorpore à la base de données de l'étude.

- *L'enquête de maisonnée*, ou « le sondage » selon les résidents, est une vaste cueillette de données sur les perceptions, les attentes et les opinions des résidents sur plusieurs aspects de leurs vies dans la localité : la famille, le social, le religieux, le communautaire, le loisir, le culturel, les activités économiques, la politique, le monde municipal, la population, les enfants, la vie quotidienne et la vision du présent et de l'avenir dans la localité. La Chaire Desjardins utilise un vaste questionnaire de sociologie rurale, de portée internationale (Europe, Amérique latine, Canada, Québec), qu'elle a réécrit et a adapté au fil des ans et des projets de recherche. Dans le questionnaire REPEUPLER de l'été 2005 on pose 86 questions au total, dont la plupart sont des choix multiples. Les répondants sont ceux d'un échantillon aléatoire de 30 maisons; on fait la cueillette de réponses en personne, là où la maison du répondant se trouve : bord d'un lac, fond du rang ou dans le village. Un redonnant la parole à des résidents qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer sur des circonstances ou des problèmes de leur vie dans la localité, l'enquête REPEUPLER fait aussi, au moins partiellement, un exercice de démocratie locale. D'une durée de 90 minutes à 2 heures minimum par maison, la rencontre de 'sondage' ne laisse indifférent aucun répondant ou répondante, jeune, adulte ou personne âgée. Dans plusieurs cas il y a un éveil de curiosité sinon d'intérêt envers les affaires de la localité et envers le projet REPEUPLER. Les gens se sentent consultés, concernés.
- *La fiche démographique et résidentielle* par localité est un nouvel outil de la Chaire Desjardins contenant de statistiques individuelles, familiales et résidentielles. Réalisée par téléphone à l'été 2005 par une ou deux résidentes de la localité, avec la collaboration de la secrétaire directrice de la municipalité ou de l'agente de liaison REPEUPLER, cette fiche permet de faire le point sur la population locale, sa

composition par tranche d'âge et par sexe, sa composition familiale et la localisation des résidences habitées, sont-elles des maisons ou des chalets.

Ces données compilées permettent d'élaborer, entre autres choses, le profil démographique et la pyramide de la population locale avec des données à jour. En ce sens, elles sont un bon complément des recensements de Statistique Canada de 2001 et 2006. Et dans le cas des trois paroisses de la Municipalité de la Baie James, c'est la seule source disponible et fiable, car pour l'organisme fédéral ces localités n'existent pas comme telles; donc, pas de recensement.

- *Le rapport de diagnostic REPEUPLER*, par localité, est une compilation systématique des données qualitatives et quantitatives des données provenant des sources mentionnées ci-dessus, plus des données de sources secondaires locales, provinciales, fédérales ou autres. La forme concise de présentation de ce rapport en 20, 25 pages, s'adresse aux membres du conseil municipal, à leurs comités de développement, communautaires ou autres, et aux résidents avertis désireux de connaître les résultats les plus significatifs de la cueillette de données réalisée en 2005. Ce rapport élaboré et rédigé à l'automne 2005 (première version septembre, deuxième version novembre ou décembre 2005) est présenté aux membres du comité local REPEUPLER et du conseil municipal à titre préliminaire, pour discussion et validation. Ces rencontres entre les chercheurs et les élus locaux afin de prendre connaissance et valider les résultats avant de les rendre publiques se sont déroulées entre décembre 2005 et mars 2006, sauf exception. Ensuite on corrige les erreurs signalés, on ajoute les omissions identifiées et on réécrit le rapport en entier en vue d'une version finale (mais non définitive) à être rendue publique lors d'une assemblée de résidents de la localité, convoquée par le conseil municipal.

Vous trouverez dans l'Annexe 1 les sept rapports REPEUPLER 2005 par localité, d'une vingtaine de pages chacun. La version préliminaire d'Authier est la seule qui n'a pas eu de révision, d'ajouts ou des ajustements, son conseil municipal s'étant désisté en décembre 2005 de continuer la démarche Repeupler.

PARTIE 2 : LES RÉSULTATS OBTENUS ET LA QUESTION DES CONDITIONS

2.1 Une synthèse des résultats de la démarche REPEUPLER 2005-2006, par localité.

Tableau 1

Abrégé chronologique de la démarche REPEUPLER, étapes 1 et 2.

<u>Évènement</u>	Moffet	Rémigny	Authier	Rochebaucourt	Val Paradis	Beaucanton	Villebois
ÉTAPE 1. DIAGNOSTIQUE PAR LOCALITÉ							
Résolution municipale d'adoption	Avril 05	Avril 05	Mars 05	Janv 05	Janv 05	Janv 05	Février 05
Ateliers, rencontres de groupe et individuelle	Avril-mai 05	Avril-mai 05	Avril-mai 05	Avril 05	Avril-mai 05	Février-avril 05	Avril 05
Enquête maisonnée	Juin '05	Juin '05	Juin '05	Mai-juin 05	Aout 05	Juin '05	Sept 05
Rapport préliminaire	Nov 05	Déc.'05	Déc.'05	Déc.'05	Déc.'05	Déc.'05	Janv 05
Rapport Validé	Fev 06	Mars 06	Nil	Janv 06	Janv 06	Mars 06	Avril 06
Assemblée résidents	Mai 06	Avril 06	Nil	Mars 06	Mai 06	Mai 06	Juin 06
Recommandations	Juin 06	Juin 06	Nil	Oct 06	Oct 06	Oct 06	Nov 06
ÉTAPE 2. LES ACTIONS SPÉCIFIQUES PAR LOCALITÉ							
Suite de la démarche	non	oui	non	oui	oui	oui	oui
Projets spécifiques	2007	Oct-nov 06 +2007	non	Oc-nov 06 + 2007	Nov 06 + 2007	Nov 06 + 2007	Nov 06 + 2007

NOTES et brefs commentaires sur l'étape 2 :

- (1) Moffet garde l'approche mais suspend la démarche jusqu'au printemps 2007.
- (2) Rémigny assume pleinement l'étape 2, avec un regroupement de projets intégrés à un plan stratégique.
- (3) Rochebaucourt garde l'approche; elle sera partagée avec deux autres villages (du secteur Descoteaux) dans une démarche pour valoriser leurs terres et terrains;
- (4) et (5) Val Paradis et Beaucanton sont deux villages dans une seule localité : Valcanton. Ils vont ensemble dans la suite de la démarche.
- (6) Villebois c'est *oui mais*; on verra pour la suite en 2007.
- (7) À Authier, le maire élu en novembre 2005 a signalé la difficulté du conseil municipal à comprendre la démarche et les résultats. Nos tentatives de relance et nos appels en 2006 pour se parler n'ont pas eu de réponse.

2.2 Un aperçu de la démarche REPEUPLER en 2007 : L'étape 2 des actions.

Voici brièvement les actions, les projets et les décisions prises (étape 2) depuis l'été 2006 dans chacune des localités ayant adopté la démarche REPEUPLER.

Moffet, MRC Témiscamingue : cette localité se dit satisfaite de l'approche Repeupler et veut prendre en considération les différents problèmes et propositions signalées par leurs résidents dans le rapport de diagnostique de 2005, et réitérés lors de l'assemblée publique en mai 2006. Dans ce sens, le conseil municipal a résolu de mieux entretenir les chemins durant l'été et de régler la question de la gestion des ordures lors des séjours des vacanciers. Moffet prend le virage de revaloriser aussi sa population de villégiateurs, l'une des recommandations importantes du projet REPEUPLER. Le conseil municipal a nommé l'un de ses conseillers comme représentant des villégiateurs (source : réunion avec la Chaire Desjardins, 26 octobre 2006). Mais le conseil a aussi pris la résolution de suspendre la démarche Repeupler en 2007, car sa priorité actuelle est de mobiliser ses résidents pour la réouverture et la relance de la scierie de Belleterre. C'est un dossier stratégique de trois localités forestières de ce secteur du Témiscamingue.

Rémigny, MRC Témiscamingue : c'est la localité « modèle » quant à l'adoption du projet REPEUPLER et son approche. À l'hiver 2005 on partait de loin quand le conseil municipal a pris la résolution d'expérimenter l'approche Repeupler dans la localité: apathie des résidents, démobilitation, absentéisme des membres des différents comités locaux. La communauté des résidents a commencé à montrer de l'intérêt envers les activités de notre démarche et lors de la cueillette de données auprès des résidents au printemps et à l'été 2005. Le rapport Repeupler faisant état de la situation a donné lieu à une belle assemblée publique de résidents en avril 2006, avec des ateliers, plénière et cahier des recommandations. Le conseil municipal a été, donc, bien informé.

Suite à cette première discussion des résultats de la démarche Repeupler, le conseil municipal et son comité de développement revigoré ont élaboré un nouveau plan de développement pour la localité de Rémigny, lequel a été soumis à une autre

assemblée publique de résidents, laquelle a eu lieu en août 2006. Un conseil de développement de Rémigny a été mis sur pied, composé de huit femmes et quatre hommes dont la moitié sont des jeunes; l'ancien comité de développement a été renouvelé par l'arrivée de nouveaux membres; un agent de développement senior a été embauché, avec le mandat de concrétiser le plan en projets concrets et faisables. Au même moment, un couple de jeunes scolarisés, fraîchement arrivés à Rémigny a demandé une place dans cette nouvelle mouvance et ont été intégrés rapidement aux activités.

Bref, l'étape 2 du projet REPEUPLER à Rémigny a pris son envol depuis l'automne 2006. Voici un aperçu des projets sur la table : récréotourisme dans le bassin de la rivière Des Quinze avec navigation par kayak et camping nature; valoriser des bâtiments semi abandonnés, leur donner une nouvelle vie et une nouvelle vocation : l'église locale, l'ancien garage; transformer sur place les fruits sauvages de la récolte locale; bâtir une salle d'exposition pour les artistes locaux et les artisans, avec en annexe autres fonctions communautaires; concevoir un écriteau type, propre à Rémigny, pour identifier les bâtiments et les lieux de services; mettre sur pied un verger patrimonial sur les terrains d'un parc de la localité; projet de glissade pour les jeunes, nouvelle structure; accorder une aide financière à un jeune membre du conseil de développement pour lui permettre de suivre une formation universitaire et s'outiller pour le développement local; participation éventuelle en février 2007 à la Foire des villages organisée par Solidarité rurale du Québec; continuer les consultations auprès des résidents âgés à propos du projet d'une Maison de retraite convenable pour les personnes de la localité d'âge avancée.

Ce bouillonnement d'activités et de projets est transmis régulièrement au journal local sous la forme d'articles préparés pour publication et information de la population. On soigne, donc, la communication et la transparence.

Rochebaucourt, MRC d'Abitibi. Cette localité est partie très motivée et enthousiaste lors de son adhésion au projet (janvier 2005), l'un des premiers conseils municipaux à voter une résolution d'adoption. Le jeune maire, en plus d'un fort enracinement

familial et personnel dans la paroisse (il est producteur agricole) possède un baccalauréat en Travail social de l'UQAT. Son leadership a beaucoup contribué à la mise en place de la démarche REPEUPLER. Celle-ci s'est déroulée rondement, jusqu'au dépôt du rapport sur l'état de la situation (décembre 2005), sa validation par le conseil municipal (janvier 2006) et l'assemblée publique de résidents (mars 2006). Ensuite la crise de l'industrie forestière régionale a provoqué la fermeture des usines, dont celle de sciage pour la Cie. Domtar, à Champneuf, une paroisse voisine. Comme Moffet, Rochebaucourt a été aussi profondément affectée, ébranlée comme municipalité. Les priorités issues de la démarche REPEUPLER ont été reconsidérées par le conseil municipal, tout en gardant l'approche comme telle, jugée valable par la communauté des résidents. Leur principal projet actuel, en plus de la défense de leurs bois et de leurs jobs, vise l'objectif de stabiliser la population actuelle et de l'augmenter graduellement par des mesures adéquates. En concertation avec les municipalités de La Morandière et de Champneuf (ce qu'ils appellent le secteur forestier Descoteaux) ils élaborent présentement un ambitieux projet de récupération de terres et de terrains privés abandonnés depuis fort longtemps, afin de les racheter, les préparer et les remettre en vente à des futurs résidents de la région et d'ailleurs (annonces par internet). L'idée de la municipalité de se donner un mandat de promoteur immobilier via un organisme parapublic pour attirer des acheteurs ayant un projet d'occupation des propriétés est originale mais fort complexe, sans parler des procédures ministérielles et des moyens de financement d'un tel projet. Rochebaucourt en est conscient mais son conseil municipal n'en démord pas.

Et nous les encourageons à continuer le montage de ce projet porteur.

Val Paradis et Beaucanton, dans la MBJ. Ces deux paroisses forment la localité de Valcanton. L'adoption et la réalisation du projet REPEUPLER se sont déroulées presque au même temps en 2005, y compris la cueillette de données et l'enquête de maisonnée, sauf que les résultats ont été compilés pour chaque paroisse, afin d'obtenir un état de la situation pour Val Paradis et un autre, spécifique, pour Beaucanton. Les rapports avec les résultats ont été validés à l'hiver 2006, et chaque assemblée des

résidents a eu lieu dans chaque village en mai 2006. Il y a eu discussion collective des résultats, ateliers, plénières et compilation des propositions d'action pour leur conseil municipal (celui de Valcanton). En résumé, les deux communautés vont ensemble dans la poursuite des activités et des projets destinés à : l'amélioration de la vie communautaire et sociale; cibler les jeunes de la localité dans ces initiatives; continuer à améliorer les services locaux et l'embellissement des villages; développer des projets pour le tourisme, et élaborer des moyens pour intéresser les touristes et les attirer dans leurs localités. Est à souligner ce dernier volet de leurs résolutions, sur une approche touristique distinctive.

La Chaire Desjardins connaît assez ce milieu nordique et leurs leaders et leurs intervenants. Sur ce plan humain, ça promet de surprises positives pour 2007.

Villebois, agglomération de la MBJ. Cette paroisse agroforestière et minière « fait bande à part » tout en étant très attentive aux initiatives des autres deux mentionnées ci haut et très liée à elles. Ces communautés partagent un même historique d'occupation des terres, de colonisation et de traditions agroforestières, tout comme plusieurs autres de l'Abitibi profonde. Ceci dit, Villebois possède sa propre culture locale pour gérer ses affaires. Le projet a été adopté en février 2005. Ensuite la paroisse a été toujours un peu plus en retard (d'un à trois mois) que les autres deux quant à la démarche à réaliser. Le rapport Repeupler avec l'état de la situation a été validé en avril 2006, l'assemblée des résidents a été convoquée en juin 2006, mais le compte rendu d'assemblée et le cahier des propositions et recommandations n'étaient pas encore déposés officiellement à la dernière semaine de novembre 2006.

Puisque la Chaire Desjardins était présente lors de ces activités et qu'elle continue à échanger avec le comité municipal local et les résidents, on peut retenir que cette paroisse adoptera l'approche REPEUPLER dans son étape 2, mais en l'intégrant à sa propre démarche planifiée dans le cadre du premier Pacte rurale : emphase sur les services locaux privés, surtout commerciaux (ils sont dans une bonne lancée grâce aux retombées de la relance minière, proche de Villebois); emphase sur l'animation sociocommunautaire et culturelle et mobilisation pour obtenir une relève des

membres actuels assez âgés; activités spécifiques pour les jeunes pour les garder occupés et prévenir des problèmes (le fléau du trafic des drogues, constaté et souligné dans le rapport REPEUPLER, préoccupent grandement les résidents et les autorités des trois paroisses); valorisation des atouts touristiques locaux avec des projets mobilisateurs : les lacs Imbeau, Turgeon; le mont Fenouillet, les chevaux, les sentiers d'été et d'hiver pour les randonnées motorisées, la Porte de la Baie James (laquelle a été consolidée comme structure originale et restaurée cet automne 2006 en conformité aux attentes du ministère des Transports). Mais le problème prioritaire de l'aqueduc municipal (signalé dans le rapport de diagnostique), dont la qualité de l'eau divise cette communauté, n'est pas à la veille d'être réglé, selon nos sources.

Bref, somme toute, l'étape 2 est aussi en marche à Villebois. Mais à leur manière. Ainsi par exemple, on va soigner l'accueil des nouveaux résidents acheteurs de propriétés foncières (les maisons, et les terres des alentours sont très bon marché par rapport au niveau des prix des MRC de la vallée du Saint Laurent). Mais on agira avec parcimonie.

Cela fait le tour de l'étape 2 dans les cinq localités l'ayant entamée.

2.3 Les conditions nécessaires à la mise en place de l'approche REPEUPLER.

Selon le protocole d'entente UQAR/MDER, cette première expérimentation de la démarche REPEUPLER en Abitibi-Témiscamingue devra identifier et présenter *les conditions socio-économiques, institutionnelles et politiques nécessaires à la mise en place de politiques de repeuplement dans les (petites) municipalités agroforestières* du Québec (source : lettre de la ministre Mme Nathalie Normandeau à la Chaire Desjardins, du 25 février 2004). Commençons, donc, par séparer les conditions économiques des conditions sociales. Ensuite, à la fin de cette section, on ajoutera d'autres conditions de faisabilité importantes, reliées au facteur humain.

2.3.1 Les conditions économiques d'une approche REPEUPLER.

POUR STABILISER LEUR POPULATION IL FAUT RENFORCER LE SECTEUR DES SERVICES DES PETITES LOCALITÉS RURALES.

Les localités visées par le projet ont subi au fil des ans une érosion constante de la base économique centrée sur l'exploitation des ressources naturelles sur laquelle se elles sont appuyées depuis leur fondation. Baisse de rentabilité, perte d'emplois, perte des entrepreneurs engagés dans la production du secteur primaire.

Les résidents l'ont vécu, l'ont enduré, et ce sont résignés comme étant un fatalité qui les dépasse. Plusieurs ont décroché et ont finalement quitté la région. Un fort dépeuplement était donc, inévitable. Le projet REPEUPLER part de ce constat et conceptualise une approche pour faire face à cette situation, pour la mitiger ou la renverser, si possible.

Les conditions économiques dont on parle sont très faiblement liées au secteur primaire, et même peu liées au secteur secondaire transformateur de matières premières. Tout en reconnaissant l'importance économique du secteur secondaire pour la vie des paroisses rurales, on a appris à la dure que même l'industrie est vulnérable et volatile. Les fameuses 2^e et 3^e transformations sont souhaitables, mais elles ne sont pas si évidentes.

Les conditions économiques favorisant une approche de type REPEUPLER se situent plutôt dans le secteur économique des services, le secteur tertiaire dit traditionnel (commerce, services publics, dont les services municipaux, construction, transport, services individuels) et aussi dans le secteur dit tertiaire 'moteur' (communications, information, énergie, éducation spécialisée et supérieur, recherche et développement , informatique, télécommunications, tourisme, création artistique, industries culturelles).

On s'intéresse aux ressources qui rendent possible de garder les services commerciaux de proximité (le dépanneur, le restaurant, le motel, le taxi, la pompe à essence, le comptoir de banque, etc.) l'animation socioculturelle, éducative, sportive, artistique, propres d'une communauté vivante et bien informée. Les fonds publiques ne sont pas abondants dans ce domaine et les fonds privés (dons, fondations) sont mal connus ou d'accès difficile.

2.3.2. Les conditions sociales d'une approche REPEUPLER.

DANS LES PETITES LOCALITÉS RURALES IL FAUT SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ IMPLIQUÉE DANS DES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS.

Dans la ruralité issue de la colonisation les liens sociaux ont structuré au fil du temps des communautés humaines cimentées par le partage de valeurs communes autour de la famille unie, le travail utile, la religion catholique, la sobriété dans les mœurs, le respect des autorités, l'engagement citoyen, la solidarité et l'entraide.

Avec la mobilité sociale, les nouveaux media et le vieillissement relatif de la population, ces communautés rurales ont vécu une lente érosion des valeurs qui la cimentaient. Tout n'est pas disparu, mais il y a eu des changements profonds. Les résidents impliqués et les personnes bénévoles sont moins nombreux et les tâches à accomplir augmentent.

L'approche REPEUPLER valorise les individus résidents en tant que tels; valorise les familles résidentes. Ces habitants permanents ou temporaires sont importants pour la communauté locale. Celle-ci a besoin de gens informés, motivés, mobilisés, et impliqués dans les différentes activités sociocommunautaires de la localité.

Les chercheurs de la Chaire Desjardins ont constaté depuis longtemps l'importance pour la localité de compter avec une communauté vivante et mobilisée. Dans chacune des localités du projet REPEUPLER nous avons observé les nombreux comités et la multiplicité d'activités, d'initiatives et de projets que vont de l'avant grâce à cette énergie humaine bénévole. Ce « capital sociocommunautaire » est un atout, une ressource précieuse de l'endroit. Une localité viable ne peut pas s'en passer d'elle. Un projet de repeuplement ne peut pas se réaliser sans cette ressource collective.

Les programmes gouvernementaux de soutien à la ruralité dont il est question ici, doivent cibler cet actif humain sociocommunautaire pour assurer son efficacité, son épanouissement et sa pérennité. L'enjeu c'est la qualité de vie de cette communauté.

2.3.3 Les conditions institutionnelles et politiques de l'approche REPEULER.

LA PETITE MUNICIPALITÉ RURALE DU 21^e SIÈCLE, AINSI QUE LA MRC DONT ELLE EST UNE COMPOSANTE, DOIVENT ÊTRE DOTÉES DES LOIS ADÉQUATES ET DES MOYENS ET RESSOURCES PLUS À L'HAUTEUR DES DÉFIS ACTUELS, EN PARTICULIER CELUI DU DÉPEUPLEMENT DU TERRITOIRE ET CELLE DE LA DÉVITALISATION DE LA MUNICIPALITÉ.

Un autre constat de départ de l'approche REPEULER c'est l'affaiblissement et la presque disparition des institutions traditionnelles dans les collectivités rurales dévitalisées. L'église, l'école, le dispensaire, la poste, la banque, leurs personnels et leurs services sont soit disparus, soit partagés avec d'autres localités par des ententes plus ou moins réalistes, et souvent difficiles à vivre dans le quotidien des habitants.

Les autorités et la communauté locale ont fait les compromis nécessaires, et aujourd'hui, avec une certaine dose de résignation et beaucoup de patience, les résidents se sont adaptés à la situation, tout en restant vigilants pour l'obtention d'un minimum de services religieux, gouvernementaux, scolaires, de santé et socio sanitaires dans la localité. La modernisation des routes et des technologies de la communication ont permis des alternatives à la desserte locale. Mais les services publics en ligne, c'est souvent une communication précaire sinon difficile; et la prestation du service laisse à désirer. Nous avons déjà signalé l'importance des services de proximité (voir # a)

Dans ce contexte certaines institutions fondamentales de la localité sont à améliorer. Dans le présent rapport on se limite à trois institutions publiques : la municipalité (la fonction municipale au niveau locale); la MRC (la fonction municipale au niveau régional) ; les lois concernées, celles qu'encadrent ces deux institutions ainsi que celles d'autres ministères que sont sensés de travailler en harmonie avec les municipalités.

Concernant la municipalité rurale locale, suite à la fusion du ministère des Affaires municipales avec la fonction gouvernementale de développement régional, le moment est propice pour un renouveau des mandats et de la culture administrative du vieux ministère des Affaires municipales. Cela pourrait inclure une modernisation du processus électoral dans le domaine municipal, avec une campagne d'image sur l'importance du conseil municipal aujourd'hui, afin de susciter plus d'intérêt et de participation des citoyens, en

particulier des femmes et des minorités. Il serait bénéfique aussi de développer une « formation continue » des élus municipaux, avec des outils pédagogiques et le suivi en termes de perfectionnement des nouveaux membres des conseils municipaux, afin de les rendre mieux informés et mieux outillés en tant qu'administrateurs et en tant que dirigeants locaux. Le nouveau ministère doit se donner une nouvelle pédagogie à propos de ses mandats et objectifs et l'appliquer dans son domaine d'intervention.

Concernant la Municipalité régionale de comté, après presque trente années d'existence, le temps est venu au Québec de faire le point sur cette institution si originale et utile. Elle est pressentie pour assumer, au moins en partie, une palette plus diversifiée de fonctions et de mandats, compte tenu des tendances décentralisatrices de l'État moderne. Elle a accumulée une belle expérience dans la gestion de territoires surtout ruraux, en particulier ceux des petites municipalités. Elle possède la crédibilité professionnelle et politique pour une gestion prudente et adéquate des ressources de la région. Elle est dirigée et administrée par des élus municipaux, et compte sur un personnel compétent et chevronné. La fonction d'aménagement et de contrôle du territoire étant acquise pour la MRC, il serait opportun et porteur que la fonction de développement régional soit clairement inscrite, et dotée des outils financiers, institutionnels et politiques adéquats.

Sur l'aspect politique, justement. À propos du poste de préfet de MRC, il serait opportun aussi d'évaluer ses anciennes fonctions et d'en ajouter des nouvelles plus conformes au contexte économique et politique actuel. Comme complément, il faudrait considérer sérieusement la possibilité que cette personne soit élue par suffrage universel des citoyens résidents du territoire de la MRC. Cela serait un renouveau très positif.

Enfin, la question des lois plus adéquates à la nouvelle fonction municipale rurale plus adaptée à l'approche REPEUPLER. Pour rester concis, on peut souligner par exemple, l'inadéquation flagrante de certaines lois, dans les petites localités rurales dont il est question dans ce rapport, en particulier la loi de zonage agricole. Ce point est revenu maintes fois lors de nos entretiens avec les résidents et leurs élus.

Dans sa portée actuelle, cette loi est tellement « mur à mur » (expression des résidents locaux) qu'elle rend stérile tous les efforts et tous les projets destinés à attirer des nouveaux

résidents dans les localités. Les principes et les mécanismes d'exception et d'appels pour le dézonage sont considérés rigides et arbitraires, avec des décisions qui ne bénéficient ni à l'agriculture ni au développement de la localité. Il est temps que cette loi soit révisée pour la transformer en un véritable outil de valorisation du patrimoine agricole, de développement local et de repeuplement de la ruralité du siècle actuel.

Et il y a d'autres lois importantes dans la ruralité, que mérite une refonte adéquate : la loi sur l'aménagement du territoire et la loi sur la fiscalité municipale, deux lois dont la complexité croissante au fil des décennies les place hors portée des élus municipaux.

2.3.4 Les conditions quant au facteur humain de l'approche REPEUPLER.

DANS LES PETITES LOCALITÉS RURALES IL FAUT SOUTENIR LES LEADERS LOCAUX ET LES RÉSIDENTS IMPLIQUÉS, ET AMÉLIORER LEURS INTERVENTIONS DANS LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS LOCAUX.

L'approche REPEUPLER vise une prise de conscience collective de la nécessité de travailler ensemble élus, leaders et résidents mobilisés, pour le bien être de la population locale, pour la stabiliser au fil des ans, et pour rendre attirante une localité où les gens, les familles se sentent respectés et valorisés, dans un cadre de vie agréable et sûr.

Il faut donc valoriser aussi les élus municipaux et les leaders locaux, hommes et femmes impliqués, avec ses qualités et ses défauts. Et il faut les entourer, collaborer avec eux pour rendre leurs actions plus éclairées, plus utiles. Puisque la fonction municipale est devenue complexe, difficile, et souvent ingrate, il y a lieu de la soutenir et de la rendre plus efficace. Sinon la démotivation et le scepticisme s'installent : plusieurs conseillers nous dit : « *On fera pas des amis ici* ». Il est vrai que sont nombreux les résidents que valorisent peu leur conseil municipal et le tournent le dos. Pourtant la municipalité c'est l'une des rares sinon la seule institution locale qui reste en place et à leur portée.

On est donc dans le domaine de la communication et de la pédagogie collective.

Dans le cas de la démarche REPEUPLER nous reconnaissons que cet aspect de notre démarche pédagogique de terrain envers les membres du conseil municipal n'a pas été aussi fréquente et aussi approfondie que souhaité. Autrement dit, nous avons eu très peu de réunions formelles chercheurs/élus municipaux, mise à part nos rencontres du début de la

démarche à l'automne 2004 ou l'hiver 2005. Et vers la fin de l'étape 1, lors de la présentation des résultats du rapport de diagnostique à l'hiver et au printemps 2006.

Ce n'est pas suffisant pour consolider nos liens en tant que partenaires de la recherche-action. De ce fait, nous connaissons mal le potentiel d'administration et de leadership de chaque conseil municipal. Et eux, elles, ne nous connaissent guère. Le projet REPEUPLER demande toute une pédagogie collective et de groupe. Cette carence ou défaut est à corriger à l'avenir. On pourrait élaborer une enquête spécifique auprès des anciens et actuels membres des conseils municipaux, au début et à la fin de l'étape 1 de la démarche. Et intégrer ses résultats au rapport de diagnostique par localité.

Cette insuffisance est applicable aussi à la communauté de résidents mobilisés. On aurait dû répéter les ateliers d'animation et d'information, compte tenu le succès initial. Même si on a élargi notre bassin de résidents consultés avec d'autres interventions (entretiens individuels, focus group, enquête de maisonnée, assemblée publique) le fait demeure qu'on a fait pratiquement qu'un seul atelier général d'animation et d'information par localité, rarement deux. C'est peu. C'est aussi à corriger, à élargir; probablement lors de l'étape 2, déjà amorcée et en cours dans cinq de nos localités.

Et il y a la question des perfectionnements, plutôt délicate mais importante. Des formations ad hoc pour la conception et la gestion de projets. Des séances formelles de remue ménages pour trouver des solutions alternatives à des problèmes plus au moins récalcitrants. Exemple : l'aqueduc d'eau potable de Villebois; la reconstruction du pont Grassy Narrow à Moffet; la conception d'une nouvelle image attirante pour une localité en mal...d'image; ou la formation d'un comité local d'experts en dézonage agricole, pour atténuer les rigidités de la loi et ses procédures. Il faut perfectionner les leaders locaux; les rendre plus efficaces va bénéficier la collectivité et va augmenter la fierté de la communauté à chaque solution d'un problème, à chaque projet réussi.

Avec ces considérations sur les conditions et les compétences du facteur humain dans la démarche du projet REPEUPLER, et les améliorations envisageables, on boucle notre réflexion actuelle sur les conditions que permettront aux petites localités rurales de se

donner des politiques de repeuplement réalistes, et soutenables dans la moyenne et la longue durée.

Nous voudrions partager cette ébauche avec les partenaires de la Chaire Desjardins de l'UQAT, et l'approfondir au fil d'autres projet REPEUPLER à venir.

CONCLUSION : LES LEÇONS À TIRER.

Le projet REPEUPLER, de la Chaire Desjardins, s'inscrit pleinement dans les défis politiques auxquels fait face le Québec d'aujourd'hui comme société, en particulier dans le volet de l'occupation humaine de son territoire rural. Il y a déclin démographique notoire, et ce déclin semble insurmontable.

Le projet REPEUPLER s'inscrit, donc, à contre courant. Nous le savions, dès le départ.

Suite à ce premier test de faisabilité du projet, réalisé entre l'automne 2004 et l'automne 2006 dans sept (7) localités de l'Abitibi, du Témiscamingue, et de la Baie James, on peut tirer un certain nombre de leçons que sont liées à plusieurs dimensions qui sont à considérer sérieusement.

1. **LE TEMPS.** Il est impossible de mobiliser dans une seule année un conseil municipal et une communauté locale, dans le type de municipalité rurale dans lesquelles nous travaillons. C'était dans nos prévisions de départ (et dans l'entente signée) et c'était une erreur de prévision venant du manque d'expérience avec l'approche.

Au lieu d'un an cela nous en a pris deux. Et on est encore dans l'étape 1 du projet, presque à mi chemin. Pour des résultats tangibles, le minimum nécessaire c'est trois ans par localité.

2. **LA CULTURE LOCALE.** Même si la ruralité québécoise des petites villages on l'imagine homogène et semblable partout, il y a des villages et des villages. Et chacun a son histoire, son itinéraire d'occupation du territoire, ses cycles, ses leaders et ses clans. Cela donne un ensemble de comportements, d'attitudes et de valeurs que composent une véritable culture locale. Soit on apprend à saisir son caractère distinctif et cela n'est pas évident, car cette culture locale est plutôt réservée, lente à se manifester. Soit, faute de quoi, on frappe un mur au beau milieu de la rivière.

Puisque l'essence de l'approche REPEUPLER est de travailler avec les gens et leurs valeurs, et on les invite à nager à contre courant, la démarche est parfois, sinon souvent, en eaux troubles. De là le besoin d'une équipe compétente.

3. **L'ARGENT.** Il est aussi illusoire d'envisager la réalisation du projet REPEUPLER, avec une équipe compétente sur le terrain, à raison d'environ dix mille dollars par localité durant deux ans. C'est le cas de notre projet, objet de ce rapport. Là encore, on a pêché de modestie dans nos calculs prévisionnels, on est restés à court d'argent dès le début de l'automne 2006. Mais les tâches ont été réalisées selon l'entente.

Dans la phase II du projet, pour des localités en dehors de notre région, le calcul budgétaire déposé au ministère (rapport de la Chaire Desjardins avec Anne Martin, de mai 2005) pour six localités est estimé au double du projet de la Chaire Desjardins pour six localités (nous avons travaillé sept) dans notre région. Vingt mille dollars par localité, avec l'étape 1 et l'amorce de l'étape 2 d'un projet REPEUPLER, c'est plus réaliste.

Ce sont les leçons à considérer, pour les élus, les administrateurs et les exécutants.

APPENDICE A

RAPPORT SUR LA MUNICIPALITÉ DE MOFFET

Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités-
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

*Vers des politiques locales de repeuplement de l’Abitibi-Témiscamingue
rurale*

M O F F E T 2005 : la démographie, l’économie et
la communauté locale.

*Rapport de situation élaboré par l’équipe terrain du projet REPEUPLER
de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.*

Enrique Colombino, professeur ® UQAT

Joanne Bergeron, maîtrise en éducation (scolarité) UQAT

Denis Geoffroy, maîtrise en gestion; chargé de cours UQAT

N o v e m b r e 2 0 0 5
(Révision Avril 2006)

NOTE PRÉLIMINAIRE sur la mise en place du Projet REPEUPLER

À la fin du mois de **mars 2004** a été signée une entente entre le ministère du développement régional du gouvernement du Québec (Madame Nathalie Normandeau), et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT. Grâce à cet accord, le Projet REPEUPLER a été mis de l'avant à **l'été 2004**, comme expérience-pilote à être réalisée dans six localités rurales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À **l'automne 2004** l'équipe terrain de la Chaire Desjardins entame une tournée régionale d'information auprès des conseils municipaux des localités retenues comme candidates pour cette initiative de l'UQAT.

En **décembre 2004** le projet REPEUPLER a été présenté à l'ensemble de maires du Témiscamingue lors d'un atelier de formation de deux jours, organisé par la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et l'Université de Sherbrooke.

En **avril 2005** le conseil municipal de **Moffet** a voté une résolution d'appui et d'adoption du projet Repeupler, ainsi que l'engagement financier pour la réalisation des travaux dans son territoire.

Toujours en **avril** on a mis sur pied un comité local Repeupler (composé de M. le maire et quatre personnes) lequel procède à l'embauche d'une agente de liaison locale et ce comité organise avec elle un atelier d'information et d'animation sur les différents aspects du nouveau projet. Cet atelier Repeupler du mois **d'avril 2005** a attiré une quinzaine de résidents qui ont pu exprimer clairement leurs motivations, leurs attentes et leurs préoccupations, ainsi que leurs souhaits pour l'avenir.

La cueillette de données pour la rédaction du Diagnostique débute vers la fin **mai 2005**, avec l'enquête de maisonnée auprès des ménages résidents, opération programmée de façon efficace par l'agente de liaison. À cette enquête suivront des réunions de groupe par secteur économique ou secteur social sélectionné, sous la forme de 'focus group'.

La cueillette de données étant complétée vers la fin **août**, l'équipe terrain de la Chaire Desjardins procède aux compilations et à l'analyse de données et d'informations de l'ensemble des localités partenaires durant les mois de **septembre et octobre 2005**.

La rédaction du rapport de Diagnostique pour la localité de **Moffet** et pour les autres localités débute en **octobre** et on communique la possibilité de se réunir afin de le présenter aux membres de chaque conseil municipal et du comité local Repeupler. **Cette version**

préliminaire du rapport est un sommaire ou résumé du rapport final à être publié suite à cette rencontre avec les représentants impliqués de la localité.

L'ÉTAT DE LA SITUATION À MOFFET : UN PORTRAIT 2005.

Voici les principaux résultats des travaux de consultation, de recherches de terrain et de compilation de données réalisées à **Moffet** dans le cadre du Projet REPEUPLER, au printemps et à l'été 2005, afin d'établir **un état de la situation démographique, sociale et communautaire** de la localité.

Section 1 : L'APPROCHE REPEUPLER : LES OPINIONS DES RÉSIDENTS

Le premier et le principal objectif du Projet REPEUPLER est celui de travailler avec la communauté locale et son conseil municipal, afin de **stabiliser le niveau actuel de la population résidente de la localité**, de la maintenir à ce niveau pour les prochaines années, et selon les mesures adoptées et les activités qu'on a décidé de réaliser, **de l'augmenter graduellement à moyen et long terme**. Cet objectif essentiellement démographique et politique constitue la caractéristique distinctive du projet.

Pour cette raison, dans cette Section 1 on présente de façon sommaire **les réponses et les opinions des résidents** qu'on a rencontré lors de la cueillette de données, dans des ateliers d'animation, lors de l'enquête de maisonnée ou des entretiens individuels, **quant à l'approche « Repeupler »** et/ou les activités à entreprendre pour réussir son objectif.

1.1 SUR LA SITUATION DE LA POPULATION DE LA LOCALITÉ

Les résidents de la localité ont répondu à l'une des questions de l'enquête Repeupler en signalant **les trois principaux problèmes** que, selon eux, on devrait résoudre de façon prioritaire. Nous avons regroupés les problèmes signalés par les gens en six groupes : Économie, Population, Jeunes, Personnes âgées, Services municipaux, Services de santé.

Question : **Les trois principaux problèmes à être résolus de manière prioritaire et la place donnée à la question de la population locale. En %.**

Problème prioritaire		MOFFET		RÉMIGNY
1 ^{er} problème	Économie, emplois	28.3	Économie, emplois	33.3
2 ^{ème} problème	Services municipaux	24.5	Population	20.0
3 ^{ème} problème	Services de santé	17.0	Services municipaux	15.0

SOURCE : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Le groupe **‘Population’** à **Moffet** a eu 15.1 % du total des problèmes signalés par les répondants. Il est donc, en 4^{ème} place des problèmes prioritaires, à égalité avec les groupe **‘Jeunes’** (15.1 %).

Ces pourcentages (%) sont calculés selon le nombre total de problèmes (=100) signalés par les répondants de l'enquête dans chaque localité. On a regroupé les problèmes signalés selon les énoncés utilisés par les répondants. Le groupe **‘population’** comprend les énoncés suivants : *manque population, plus de communication, plus d'ouverture, de collaboration, moins de critiques, écouter les gens, promotion du village, rencontre paroissiale; consolider la population, promotion de services pour attirer des résidents, pour attirer des professionnels, , embellir et fleurir le village, des idées nouvelles, faciliter les échanges, les rencontres, animer la vie communautaire, la paroisse, plus de sentiment d'appartenance, plus d'implication des gens, de dynamisme, d'occasions de se rassembler, d'accueil, d'ouverture à l'extérieur.*

Le problème prioritaire **‘économie, emplois’** regroupe les énoncés suivants : *manque d'emplois, de nouveaux projets, de relève, en particulier de relève agricole, manque de services, en particulier la station de services automobile et la pompe à essence; nos ressources devraient faire travailler nos gens, la mise en marché des produits forestiers, développer plus l'agriculture, manque d'investissement dans les fermes à cause des revenus agricoles, les quotas de lait, plus de tourisme, plus d'achat local chez nos commerçants .*

Le problème prioritaire **‘services municipaux’** regroupe les énoncés suivants : *les élus, plus de leadership, améliorer les égouts, le service d'eau, l'entretien des routes et des chemins, les ordures, surveiller la limite de vitesse de circulation, le service de pompier, réparer le pont Grassy Narrow, contrôler la pollution; asphalté les rangs, trop de poussière, plus d'accès aux informations municipales, la loi de zonage agricole.*

Le problème prioritaire **‘services de santé’** regroupe les réponses suivantes : *services de santé, de pharmacie; le médecin.*

Les énoncés regroupés sous la rubrique **‘personnes âgées’** sont en dernière place à Rémigny ou absents de la liste de principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire dans le cas de **Moffet**. Pas de nouvelle, bonne nouvelle.

Quant au groupe **‘jeunes’**, dans le cas de **Moffet** il contient les énoncés de problèmes suivants : *activités de loisir, contrer l'exode, services scolaires; jeunes familles, plus de confiance, donner plus de place aux jeunes.*

----oOo----

Autres questions de l'enquête Repeupler demande aux résidents leurs opinions sur certains aspects de la vie locale que l'on pourrait considérer comme « des obstacles au développement de la localité » ou comme étant « un problème ». Voici leurs réponses à propos de **la population locale**.

Question : **Certaines caractéristiques de la population locale sont-elles un problème ou un obstacle au développement de la localité?** Réponses en %

Obstacle ou problème		MOFFET	RÉMIGNY
Manque de dynamisme	OUI	73.3	43.3
	NON	13.3	43.3
	JNSP	13.4	13.4
Conflits, mésententes	OUI	40.0	26.7
	NON	40.0	56.7
	JNSP	20.0	16.6
Manque d'entre- -neurship local	OUI	70.0	43.3
	NON	13.3	43.3
	JNSP	16.7	13.4
Manque de dialogue	OUI	53.3	33.3
	NON	36.7	63.3
	JNSP	10.0	3.4
Manque de solidarité	OUI	53.3	33.3
	NON	46.7	66.7
	JNSP	--	--

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Les résidents se sont aussi prononcés quant au sentiment d'appartenance régnant au sein de la communauté locale et selon leurs perceptions comme individus (page 10,# 2.10).

1.2 VERS UNE POLITIQUE RÉSIDENTIELLE DANS LA MUNICIPALITÉ

Pour **stabiliser la population** de chaque localité participante il va falloir, si telle est la volonté de la communauté, des mesures et des activités sur deux fronts. Dans le premier front, il s'agit de **garder la population actuelle en état de satisfaction**, en lui assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des activités de loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants en tant que résidents d'une communauté où il fait bon vivre. Dans le deuxième front, il faudra travailler pour **remplacer les résidents que s'en vont**, surtout définitivement; et pour **attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents**. C'est le défi proposé par l'approche REPEUPLER.

Question : **Des mesures à prendre pour attirer des nouveaux résidents.**
Les réponses des résidents de la localité en 2005. En %.

Mesures à prendre		MOFFET	RÉMIGNY
Un effort particulier pour attirer des nouveaux résidents?	OUI	86.7	83.3
Un programme municipal pour attirer des nouveaux résidents?	OUI	93.3	83.3

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Selon le tableau ci-dessus, la communauté locale souhaite fortement des mesures pour attirer des nouveaux résidents. Les réponses Non ou Je Ne Sais Pas ont très faibles %.

L'enquête Repeupler auprès des résidents de chacune des localités posait aussi des questions à propos de leur plus ou moins grande ouverture envers les immigrants.

Question : **Des mesures à prendre et des attitudes énoncées vis-à-vis les immigrants ruraux de l'étranger et leurs familles.**
Les réponses des résidents de la localité en 2005. En %.

Mesures; attitudes favorables		MOFFET	RÉMIGNY
Programme municipal pour immigrants ruraux?	OUI	60.0	63.3
	NON	20.0	13.4
	JNSP	20.0	23.3
Immigrants étrangers, seront-ils bien accueillis?	OUI	60.0	66.7
	NON	20.0	13.3
	JNSP	20.0	20.0
Prêt à les aider s'intégrer à la vie locale?	OUI	80.0	73.3
	NON	13.3	6.7
	JNSP	6.7	20.0

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

À propos des immigrants ruraux étrangers et leurs familles, la communauté locale se montre ouverte et prête à les aider à s'intégrer une fois sur place. Quant à mettre de l'avant

des programmes municipaux pour les attirer, elle est plutôt favorable, mais il y a des doutes, on s'interroge. Y compris à propos d'un bon accueil de ces immigrants.

1.3 PROMOTION DE LA LOCALITÉ : CHOISIR LES ATOUTS ET UNE IMAGE

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de passer à l'action pour stabiliser la population et l'élargir si possible, l'une des pistes de travail à envisager est celle de **la promotion de la localité**, afin qu'elle soit plus connue et plus appréciée en région et ailleurs. Y a-t-il des attraits, des atouts remarquables à mettre en valeur pour se donner une image positive, attirante, du village et de la paroisse?

Question : **Avons-nous des attraits, des atouts remarquables dignes d'être mis en valeur pour promouvoir notre localité?**

Attraits, atouts remarquables	MOFFET	RÉMIGNY
Les plus fréquemment nommés, en %	Lacs, forêt, paysages, chasse, pêche. 28.3%	Lacs, forêt, érablière, chasse, pêche, paysages. 27.4%
Les 2 ^e atouts les plus nommés, en %	La messe du chasseur 17.9%	L'Église locale 19.0%
Les 3 ^e atouts les plus nommés, en %	Pont Grassy Narrow, les maquettes du pont 10.4%	Fête Frayante 13.0%

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Les % présentés sont par rapport au total de nominations ou des choix faits par les répondants par localité. Ce total n'inclut pas les 'sans réponse'. Plusieurs autres attraits nommés ne recueillent qu'un faible pourcentage. En 4^{ème} place et suivantes, donc, il y a dispersion dans les choix ou les préférences pour les attraits de la localité. Ces autres choix des répondants seront tous présentés dans le rapport final.

Ces mêmes attraits ou autres **atouts de Moffet** ont été signalés lors de rencontres de groupe ou individuelles (sources : focus group par secteur, atelier d'information et d'animation, commentaires individuels) : *un très grand et beau territoire; terres de bonne qualité; une belle nature : lac, chasse, pêche; sentiers longue distance VTT et motoneige fort appréciés; beau village, son église sur une colline, sa vie paisible; les pourvoiries, fort potentiel à développer.*

À propos d' **une image** à mettre en valeur pour la promotion de la localité, la cueillette d'opinions n'a pas donné une orientation claire. Une chose semble se dessiner : pour Moffet l'image « village forestier » et surtout « village agricole » sont relativement peu choisies par les résidents. Les perceptions s'en vont vers « village touristique » et même « résidentiel » selon le sondage. Mais il faudra revenir sur cette question.

1.4 LES PERCEPTIONS DES RÉSIDENTS DU PROJET REPEUPLER

Lors de l'enquête par maison, on a demandé aux résidents leur opinion sur le projet REPEUPLER tel qu'ils l'avaient compris; et aussi quel était leur intérêt à participer activement à un projet que vise à améliorer l'avenir démographique du village.

Voyons la compilation des réponses :

Question : **Tel que vous le comprenez maintenant, à l'été 2005, diriez vous que le projet REPEUPLER ...** (Réponses en %)

<u>Opinions exprimées</u>	<u>MOFFET</u>	
<u>RÉMIGNY</u>		
Me semble intéressant 43.3 + Très important 30.0	73.3	76.7
Me laisse songeur 20.0 + JNSP 6.7	26.7	23.3

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles qu'expriment des doutes. L'affirmation « Ça ne tient pas debout » écrite dans le questionnaire n'a récolté aucune réponse. JNSP = je ne sais pas.

Une bonne majorité de la communauté locale semble bien saisir l'intention général et le principal objectif du projet Repeupler. Mais il faudra continuer à écouter les résidents et bien informer tout le monde, en particulier les gens indécis, qui ont des doutes ou des questions à poser. Ce groupe représente environ un quart des résidents.

Question : **Comment décrivez-vous votre niveau d'intérêt à participer activement d'un projet du type Repeupler?** En %

Êtes-vous intéressé-e?	MOFFET	RÉMIGNY
Assez intéressé, ou Très intéressé	66.7	80.0
Peu intéressé, ou Pas intéressé	26.6	16.7
Je Ne Sais Pas	6.7	3.3

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses intéressées à participer et celles que dénotent un faible ou nul intérêt à participer du projet.

La mise en application du projet Repeupler en termes de mesures et d'activités concrètes semble s'annoncer dans une ambiance d'intérêt et de participation de la part d'une bonne majorité des membres de la communauté locale. Dans ce sens, la moyenne des réponses favorables des deux localités de la MRC est de 73.35 %.

Section 2 : LA DÉMOGRAPHIE LOCALE ET LES FAMILLES, UN PORTRAIT

2.1. Il est opportun et utile de connaître l'évolution démographique de **Moffet**, en comparaison avec des localités semblables de la MRC du Témiscamingue.

Tableau : **Évolution de la population de Moffet** et d'autres localités de la MRC.

Année	1935	1940	1951	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001
Municipalité												
Moffet			559	741		526	430	321	254	246	228	235
Rémigny	268	706			499	435	488	440	410	381	364	362
Angliers			466	488		404		368	345	307	309	330
Belleterre			1011	638		614		475	446	418	399	385
Fugèreville			738	812		660		455	420	398	379	345
Guérin			610	596		425		268	283	274	299	302
Latulipe-Gaboury			655	844		606		470	448	366	354	355
Nédelec			990	1019		719		616	548	524	479	449

Sources : Recensements Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec.

Données provenant de documents ou de livres locaux pour les années 1935, 1940 (Rémigny) et 1976 (Moffet).

2.2 On constate qu'en cinquante ans plusieurs de ces paroisses agricoles et forestières ont vécu en déclin démographique évident. Entre-temps, le Témiscamingue tout entier est passé de 17 338 habitants en 1951 à 18 095 en 1961, à 17 381 en 1991, 17 838 en 2001 et 17 478 en 2004 (donnée provisoire). Seulement la municipalité de Duhamel- Ouest et les villes de Témiscaming et Ville Marie ont connu un peuplement positif, ainsi que certains villages autochtones tels que Timiskaming et Eagle Village (Kebaowek).

2.3 Voici les plus récents dénombrements de **population** de ces localités de la MRC :

Localité	Année	2001 (a)	2002	2003	2004	2005 (b, c)
Moffet	239	234	216	218	188 (b)	
Rémigny.....	374	373	371	367	333 (b)	
Angliers.....	337	332	331	317	333 (c)	
Belleterre.....		388	381	369	365	372 (c)
Fugèreville.....	352	338	326	345	328 (c)	
Guérin.....		306	321	310	301	312 (c)
Latulipe-Gaboury.....	364	358	340	319	343 (c)	
Nédelec.....	437		438	428	409	430 (c)

Source : L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : « Données de population par municipalité, 1981-2004 », avril 2005. Les données 2001(a) sont révisées en 2005.

Les données 2005(b) sont des dénombrements locaux, de l'été 2005. Les données 2005 (c) : Estimations Institut de la statistique du Québec, décret 1173, déc. 2004.

D'après le tableau ci-dessus la petite taille de la population permanente de **Moffet** est notoire. Quant aux autres localités, il y en a qu'ont perdu entre 30 et 50 résidents dans les cinq dernières années, elles aussi. D'autres semblent stabiliser leur population.

2.4 Un autre **objectif** important du Projet Repeupler est celui de **la valorisation de tous et chacun des habitants résidents** dans la localité. Dans les petites collectivités rurales chaque habitant compte. Les élus municipaux et les membres des commissions scolaires sont de plus en plus conscients de cette nouvelle réalité. Donc, on a dénombré les résidents de **Moffet**.

Voici le **portrait de la population permanente et celle non permanente; des ménages et des familles résidentes**, l'âge des différents groupes et autres aspects sociodémographiques.

À l'été **2005** on dénombre à **Moffet 188 habitants permanents** dans **84 familles ou ménages résidents permanents**, parmi lesquels l'on trouve, 43 personnes seules ou célibataires, 2 monoparentaux, 30 couples sans enfants et 22 avec enfants. Parmi ces derniers un seul couple avait quatre enfants et les 21 autres couples, trois enfants ou moins.

Mais il y a aussi une **population non permanente de 167 habitants** (été 2005) composée de **73 ménages** à 97 % en résidence de villégiature, qu'habitent Moffet de façon temporaire mais très souvent depuis plusieurs années. Parmi eux l'on trouve 30 personnes célibataires ou résidents seuls, et 53 couples dont 14 avec des enfants entre 10 et 25 ans d'âge.

2.5. Parmi les **résidents permanents de Moffet, 47 % sont des hommes et des femmes de 50 ans d'âge et plus**, 32% ont entre 49 et 25 ans et le 21% restant ont 24 ans et moins.

Dans la **population permanente de 188 habitants**, l'on trouve 66 femmes adultes dont l'âge moyenne est de 53 ans; 82 hommes adultes de 55 ans d'âge moyenne et 40 enfants dont 36 dans la tranche de 1-18 ans et 4 dans la tranche 19-25 ans.

2.6. La population de Moffet manque d'enfants et de jeunes, surtout ces derniers car on dénombre à l'été 2005 seulement 22 jeunes de 15 à 29 ans, un maigre 12% de la population totale. La 'pyramide' démographique d'hommes et de femmes par tranche d'âge présente très peu de base enfantine des deux sexes (0-9 ans), une tranche insuffisante de jeunes des deux sexes (10-24 ans) soit 21% pour les deux groupes; et ensuite le gros de la population d'âge adulte (25 à 59 ans; 52 %). Le sommet de la figure montre un nombre considérable de femmes et d'hommes d'âge plus ou moins avancé (60-85 ans et plus; 27%). Cette répartition non équilibrée (21-52-27) et la petite taille de la population de Moffet, rend difficile la relance du développement de la localité dans l'étape présente et celle de l'avenir.

2.7. Moffet est une localité avec des habitants de longue date, bien enracinés. Selon le dénombrement de l'été 2005, sur 84 ménages **résidents permanents** 27 ménages (32%) déclarent une **ancienneté** de 50 ans et plus, et parmi eux, 14 ont 70 ans et plus de résidence (la mission catholique de Moffet a été ouverte en 1931). Fait plus remarquable encore, environ une quarantaine de ces personnes résidentes, la plupart très âgées, habitent la paroisse depuis leur naissance. Autres 15 ménages permanents (18%) ont entre 30 et 49 années d'ancienneté dans la paroisse. Voilà une population résidente très attachée et profondément enracinée à sa localité.

Presque un autre tiers du total (27 ménages, 32%) ont entre 7 et 29 années d'ancienneté. Parmi les arrivés dans les années 2000 et suivantes l'on trouve 15 ménages (18%) nouveaux venus.

Même dans la **population non permanente** de Moffet en 2005, les résidents en villégiature de longue date sont très nombreux. Sur un total de 73 ménages, 49 ont sept ans et plus de résidence (67%) avec des 'longévités' dans la paroisse de 10, 15, 20, 25 ans; parmi eux il y a six ménages non permanents avec 30 ans et plus d'ancienneté. C'est un fait à considérer.

Parmi les villégiateurs récents, on dénombre 24 ménages avec une ancienneté de 0 à 6 ans.

2.8. Moffet est un endroit où la vie familiale et sociale sont satisfaisantes (très ou assez satisfait de la vie ici, dans la localité, à 90%) selon les répondants de l'échantillon de notre sondage auprès des résidents. Et presque trois quarts des répondants (73%) disent « avoir beaucoup d'amis ici ».

2.9. Une majorité des habitants semblent bien enracinés et plutôt stables dans la localité, car le 67% des répondants n'envisagent pas de déménager dans les cinq (5) prochaines années (certainement non et plutôt non), contre 20% prêts à quitter (certainement oui ou plutôt oui) et 13% sont partagés face à la question. Pour le premier

groupe un 73 % regretterait d'être contraints ou d'être obligés à déménager. Tandis qu'un 24% le ferait sans regrets.

2.10. On dirait **plutôt mitigé le sentiment d'appartenance comme individu avec 56.7%** des répondants que se disent appartenir à la localité, la paroisse ou le voisinage immédiat en tant que collectivités humaines. Tandis qu'un 40% nous disent appartenir à la MRC, à la région, au Québec ou une autre collectivité. Cependant 74% des répondants considèrent qu'en général le sentiment d'appartenance à **Moffet** « n'est pas grave » comme problème, tandis qu'un 13% affirme qu'oui « c'est un problème grave », et l'autre 13% répond « JNSP ».

2.11. À l'égard des **possibilités d'avoir une vie pleine à Moffet, les opinions ou les perceptions** des répondants du sondage **sont plutôt positives**. Deux tiers des répondants (66.6%) choisissent des phrases du type « ici, tout ce qu'il y a de mieux », « je me sens chez moi », « je peux me tirer d'affaire ». Tandis qu'un tiers des répondants (33.4%) adoptent des phrases critiques ou négatives : « ici, rien à faire », « la vie ici est bizarre », « j'en ai assez » ou celles favorables à la vie en ville.

2.12. Les personnes répondantes sont **plutôt positives quant à la vie dans la paroisse pour l'avenir des enfants**. Un 70% préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent à Moffet, tandis qu'un 20% répondent « qu'ils déménagent » en région ou ailleurs. Les JNSP sont 10 %.

Là où il y a une préoccupation presque unanime c'est à propos de **l'exode des jeunes** de la localité : **97%** des répondants du sondage affirment qu'il s'agit d'un « problème grave » (10%) ou « très grave » (87%). L'avenir démographique de Moffet préoccupe les familles résidentes.

Section 3 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE LOCALE

3.1 Dans la démarche du Projet REPEUPLER la vie économique de Moffet n'a pas été l'objet d'une étude approfondie en 2005. Pour le diagnostique, le gros de la cueillette de données a été centré sur la situation démographique et sociocommunautaire, présentée de façon sommaire dans les sections 1 et 2 ci-dessus.

Il est évident que l'évolution économique de Moffet constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. La localité n'abrite pas beaucoup d'entreprises avec d'opportunités d'emplois pour ses hommes et ses femmes aptes au travail.

Quand on interroge les résidents de Moffet sur leur état de satisfaction à propos des possibilités d'emplois dans la localité ou les environs, 36% des répondants sont satisfaits, 33% insatisfaits et 30% Je ne Sais Pas. Cela fait 1/3 des résidents satisfaits. Quant à la gravité du problème du chômage, leurs réponses sont plus nettes : pour 70% des répondants il s'agit d'un problème *grave ou très grave*. Seulement 20% de l'échantillon de réponses

pense que *ce n'est pas grave*. Pour la communauté locale, donc, il s'agit d'un problème prioritaire à régler.

Malgré ces opinions, la faible base de données disponible ne nous permet pas de bien décrire cette évolution économique et la situation actuelle. Cependant on peut avancer certains constats qualitatifs et sommaires de la situation des secteurs économiques traditionnels.

3.2 AGRICULTURE. Pour l'agriculture locale, l'un des secteurs importants de la base économique de Moffet, le constat est celui de la diminution du nombre de fermes. Seulement deux agriculteurs restent actifs sur le territoire avec leurs fermes laitières; elles semblent bien aller. Trois autres sont producteurs de bovins. Et quatre autres sont seulement propriétaires de terres agricoles louées à des producteurs de céréales d'autres localités (Fabre et Guigues).

Les problèmes à gérer se multiplient : l'acidité des sols oblige à dépenser pour les bonifier; le coût du drainage des terres est élevé mais il faut le faire; manque de main d'œuvre qualifiée, comme complément du travail des agriculteurs; les coûts des équipements à renouveler sont trop élevés; le Crédit agricole n'aide pas le secteur Est; les tarifs des professionnels régionaux sont trop chers; pour les approvisionnements c'est difficile à cause des distances et des coûts; les contraintes des normes environnementales à venir pour les fosses; les prix du bœuf et de la vache de réforme sont de moins en moins rentables; les ministères des deux paliers de gouvernement et leur actions et programmes sont peu efficaces; on sent l'UPA très loin sinon absente. Et il y a manque de relève agricole pour l'avenir.

Les atouts ne manquent pas. Le prix des terres du secteur Est : un dixième du prix par acre du secteur Centre. La culture de céréales et du foin sont rentables. Pour la production du lait, les prix sont bons et stables; il faut augmenter la productivité par vache et c'est faisable. Et on peut acheter des quotas de lait partout au Québec. Mais l'expansion sur place est limitée car il n'y a plus de terres disponibles à exploiter dans le secteur Est. Il faudra donc, faire mieux avec ce qu'on a. (Focus group Repeupler, été 2005)

Ces constats sont enrichis des perceptions des résidents. À la question « l'agriculture peut-elle assurer l'avenir des enfants de Moffet? » seulement 13% des répondants croient que Oui, 70% ne croient plus à ce secteur (plutôt non, certainement non) et 17% ne le savent pas.

Cependant quand il s'agit « des secteurs à développer pour assurer l'avenir économique de Moffet », les résidents répondants (enquête Repeupler, été 2005) sont un peu plus nuancés. Un 56% considèrent l'agriculture locale encore prioritaire (très ou assez); 27 % la considèrent non prioritaire et 17 ne le savent pas.

3.3 FORESTERIE. Pour la foresterie, la situation n'est pas claire. Il y a des possibilités de reboisement dans les lots privés car il y a des subventions gouvernementales pour le faire. L'engouement pour les plants hybrides de croissance plus rapide ouvre une autre possibilité de foresterie agricole de type nouveau. L'université régionale est très impliquée dans ce domaine. Mais il faut éviter de reboiser les terres de bonne qualité agricole du secteur, car elles sont plus rentables comme productrices de pâturages ou de céréales.

Et il y a les lots intramunicipaux (109 lots), leur potentiel de mise en valeur (30 lots prêts à être récoltés), de réalisation de contrats et de création d'emplois. Il y a des subventions à cette fin. La municipalité est impliquée via la Coopérative d'aménagement forestier de Moffet depuis 1995, via des ententes avec Tembec et avec d'autres entrepreneurs forestiers du secteur (Enquête Repeupler, entretiens individuels été 2005). Mais pour les fins de ce rapport il y a un manque de données et d'échanges approfondis sur ces activités.

Quand on pose la question aux résidents : « Le travail en forêt peut-il assurer l'avenir des enfants de Moffet? », un 53% des répondants sont pessimistes (plutôt non ou certainement non); seulement 27% croient que Oui et 20% ne se prononcent pas.

Quand il s'agit d'assurer l'avenir économique de la localité en donnant la priorité à l'une ou l'autre des activités connues, les résidents participants à l'enquête Repeupler (été 2005) ont des réponses partagées.

Pour la forêt privée, 43% la considèrent prioritaire (très ou assez), tandis que 43% la considèrent non prioritaire (et 14% JNSP). Pour la forêt publique 70% considèrent prioritaire son développement et mise en valeur (très et assez prioritaire), tandis que 17% la jugent non prioritaire (et 13% JNSP).

3.4 VILLÉGIATURE ET TOURISME. Le secteur de la villégiature est très important dans la localité de Moffet. La section sur la démographie locale vient de le démontrer. On peut estimer qu'en période estivale et celle de chasse et pêche, en dehors des événements particuliers comme celui de la Messe du chasseur, le nombre de villégiateurs font doubler la population locale pendant des semaines et des mois. Lors de notre dénombrement Repeupler de l'été 2005, la population de 167 résidents non permanents constituait presque 90%(88.8%) de celle des résidents permanents, dont le total était de 188 personnes.

Un choix satisfaisant. Ces résidents villégiateurs ont choisi Moffet pour différentes raisons. Pour la nature, vie à la campagne, chasse, pêche 83%; pour la famille, la parenté 92%; pour les amitiés de la localité ou d'ailleurs 75% (Enquête Repeupler; groupe « villégiateurs »; été 2005). Les répondants de notre échantillon se montrent satisfaits de leur choix à 66% (dont 33% très et 33% assez satisfaits); le tiers restant s'est montré indifférent.

Pendant leur séjour ils participent en grand nombre aux activités paroissiales ou religieuses locales. Et ils sont attachés à cette localité, si l'on considère la forte ancienneté de résidence

de la grande majorité des villégiateurs (voir # 2.7 page 9). Leur ancienneté totale moyenne est de 13 ans pour l'ensemble des ménages en villégiature..

Mais il y a des malaises et des problèmes à régler. Parmi les malaises, l'on mentionne le peu d'écoute à leur égard au sein du conseil municipal; un certain manque de considération, de solidarité envers eux. Parmi les principaux problèmes que les villégiateurs vivent : des services municipaux laissant à désirer (horaires du dépotoir en fin de semaine; entretien des chemins d'accès; niveau du lac souvent différent et ses conséquences; manque la tour pour la téléphonie cellulaire; manque de volonté collective pour reconstruire le pont Grassy Narrow; manque d'activités pour les jeunes et des emplois pour eux). Autres services sont d'accès difficile ou inexistant : services de santé avec un médecin sur place, services financiers avec des horaires plus adéquats.

Un secteur prioritaire. Autant les résidents sont partagés quant à la priorité à donner au commerce local (47% pour, 40% contre, 13% JNSP); et aussi quant à l'idée d'un marché publique villageois (40% pour, 50% contre, et 10% JNSP) pour contribuer à l'avenir économique de Moffet, autant il y a unanimité quant au secteur tourisme. Les résidents répondants considèrent ce secteur comme étant prioritaire à 100% (77% très et 23% assez prioritaire; Enquête Repeupler, été 2005). Personne est contre, personne s'abstienne. Dans le sondage, c'est le seul secteur économique de Moffet perçu de cette manière catégorique.

Section 4 . SITUATION COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPALE

4.1 VIE COMMUNAUTAIRE. Malgré la petite taille de sa population, la localité de Moffet présente une dynamique d'activités communautaires fort intéressantes. Faute d'une évaluation sur les activités par manque d'information dans ce sens, le portrait de la vie sociale et communautaire locale à travers ses différents organismes et comités apparaît comme étant très varié et animé.

Ainsi l'on trouve : Les Fermières; Les Femmes chrétiennes Groupe Ami; Les Chevaliers de Colomb; le Club de l'âge d'or; la Chorale; le journal mensuel Le Chaînon; Éducation populaire; le Comité de bibliothèque; le Conseil d'établissement; le Club VTT; le Club de motoneige; le Comité des loisirs. Ainsi que le Conseil de la fabrique, les Marguillères et les marguilliers, le Comité de liturgie, ces derniers pour les activités de la paroisse catholique et l'animation de la belle église du village.

Les services commerciaux à Moffet sont : une Caisse populaire (fondée en 1946), un magasin général, un dépanneur avec pompe à essence, un bar-restaurant, deux établissements de villégiature.

4.2 SERVICES PUBLIQUES ET ADMINISTRATION MUNICIPALE.

Du côté des services d'éducation l'on trouve à Moffet l'école Ste-Anne avec deux classes de niveau primaire, dont les niveaux changent selon le nombre d'élèves. Il y a aussi des activités parascolaires, ainsi que d'éducation d'adultes. Le fonctionnement scolaire local ne semble pas constituer un problème prioritaire dans l'opinion des résidents.

Autres services publics sur place sont : le bureau de poste, la bibliothèque, une salle communautaire. En santé publique, un cabinet avec une infirmière et une travailleuse sociale.

Quant à la municipalité, fondée en 1936, elle aura 70 années d'existence en 2006. Elle assure des services d'entretien et de déneigement des chemins, de protection contre les incendies, de gestion du dépotoir, de la rampe de mise à l'eau, de recyclage de déchets. Outre les services administratifs habituels (gestion budgétaire, octroi de contrats, de permis, etc.) elle est impliquée dans la mise en valeur des lots intramunicipaux de son territoire via la Coopérative d'aménagement forestier de Moffet. Depuis avril 2005 elle est devenue localité partenaire de la Chaire Desjardins de l'UQAT pour la mise en place du Projet REPEUPLER.

Il est intéressant à noter que selon les perceptions des résidents, on attend de la municipalité un rôle prépondérant en matière de développement économique local. Ainsi, à la question « quel est l'acteur ou la méthode la plus efficace pour stimuler l'activité économique de la localité » les résidents s'orientent plus vers le gouvernement provincial (30%) et surtout vers la municipalité à 40% des réponses; laissant peu de place à l'initiative des entrepreneurs privés (10%) ou des coopératives (17%).

Dans ce sens, à la question « il faut mobiliser le milieu pour des projets et des actions en vue de stimuler le développement de Moffet » les résidents répondants sont d'accord à 90%.

Et voici leurs opinions quant aux perspectives d'avenir de la localité :

- . Le développement sera très dynamique : 0 % des réponses;
- . Le développement local sera lent mais soutenu : 53 %
- . Rien ne va changer + déclin lent + déclin rapide : 30 %
- . Je Ne Sais Pas : 17 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins, été 2005.

Section 5 : L'ÉTAT DE LA SITUATION À MOFFET EN BREF –Les constats

5.1 À propos du Projet REPEUPLER et son approche. Les opinions des résidents.

Les trois problèmes prioritaires à régler à Moffet sont : i) l'Économie et la création d'emplois, ii) améliorer les Services municipaux; iii) améliorer les services de santé. La question de la Population (sa composition, ses valeurs, le déclin, etc.) vient en 4^{ème} place au même niveau que la question des Jeunes (v. page 3).

Parmi les caractéristiques de la population locale, une bonne majorité souligne le manque de dynamisme et le manque d'entrepreneurs. Quant à l'existence de conflits et mésententes au sein d'elle, les répondants sont partagés pour l'admettre, moitié Oui, moitié Non (v. page 4).

La majorité de résidents répondants sont favorables à des actions pour attirer des nouveaux résidents dans la localité, y compris la mise sur pied d'un programme municipal à ce propos. Mais cette majorité diminue quand il s'agit d'attirer des immigrants étrangers à Moffet (p.5).

Pour faire connaître la localité, les résidents soulignent les attraits suivants : la nature (lacs, forêt, chasse et pêche); la Messe du chasseur, le pont Grassy Narrow et sa maquette (page 6). Mais l'enquête ne permet pas de dégager une 'image' claire, forte, aux fins de promotion.

Quant au Projet REPEUPLER comme tel, $\frac{3}{4}$ des répondants le trouvent intéressant, ou très important. Et $\frac{2}{3}$ parmi eux se disent prêts à participer activement si on y va de l'avant (p.7).

5.2 À propos de la démographie locale et sa composition. Les données recueillies en 2005.

La diminution de la population permanente de Moffet continue. Au recensement de 1991 on dénombre 246 habitants, 239 en 2001, et cet été on dénombre 188 résidents de tout âge (p.8).

La population des villégiateurs, non permanente, est importante. À la fin de l'été 2005 on a dénombré 167 personnes dans ce groupe, avec une moyenne de 13 années de résidence pour ces ménages (page 9).

À Moffet la composition par tranche d'âge montre un manque évident d'enfants et de jeunes, autant dans la population permanente que celle de villégiature. Parmi les résidents permanents, un 78% des habitants ont 30 ans et plus; 27% des adultes ont 60 ans et plus. Il y a déséquilibre en vue d'une éventuelle relève (v. page 9).

La moyenne d'âge de la population adulte permanente est de 55 ans pour les hommes et de 54 ans pour les femmes. C'est pareil pour la population en villégiature adulte de 30 ans et plus

Les résidents permanents actuels sont stables et de longue date. L'ancienneté moyenne des ménages dans la localité est de 36 ans. Et 32% de ces ménages ont 50 ans et plus de résidence.

Deux tiers de nos répondants du sondage n'envisagent pas déménager dans les 5 prochaines années; mais 20 % y songent ou sont prêts à le faire dans cette période (pages 9-10).

Quant à la vie sociale, familiale et les liens d'amitié dans la communauté, les opinions de satisfaction des répondants du sondage sont majoritaires; entre 66 % et 90% selon la question.

Le 70% des répondants préfèrent que leurs enfants grandissent et restent dans la paroisse, au lieu de les déménager ailleurs. La préoccupation envers l'exode des jeunes est très grande, car 97% des répondants affirment que c'est « un problème grave ou très grave » (p.10).

5.3 À propos de l'économie locale. Un aperçu des entretiens en groupe et individuels.

L'importance de l'agriculture locale continue à décroître : deux producteurs de lait et trois producteurs bovins. Tous les lots agricoles sont occupés, une bonne partie en location. La filière du lait, des céréales et de fourrages sont plus ou moins rentables. Mais c'est difficile, les problèmes s'accumulent. Pour 57% des répondants l'agriculture est encore un secteur important pour le développement de la localité. Mais, peut-elle assurer l'avenir des enfants de Moffet? Seul un 13% des répondants pensent que oui, et 70% pensent que non (page 11).

La information sur le secteur forestier local n'a pas permis de dégager un portrait clair, même sommaire. Il y a eu manque de données sur les lots privés, et aussi sur les lots publics, dont la mise en valeur revient à la Coopérative d'aménagement forestier de Moffet (30 lots en maturité sur 109).

La réalité économique du secteur forestier local reste, donc, opaque (page 11). Les résidents sont partagés quant à la foresterie comme secteur économique prioritaire. Pour les lots privés, la moitié pensent que oui, l'autre moitié, que non. Tandis que pour la forêt publique, son caractère prioritaire attire 70% des réponses positives. Mais, la foresterie peut-elle assurer l'avenir des enfants de Moffet? Seul un 27% croit que oui (page 11). Il y a pessimisme.

Le tourisme et la villégiature sont très importants pour la vie économique de Moffet (p.12). La population non permanente est presque de la même taille (90%) que celle permanente. Ces villégiateurs ont une moyenne d'ancienneté de 13 ans dans la paroisse, et quelques-uns ont 30 et 35 ans de résidence. Il s'agit d'un groupe humain très important. Les deux tiers parmi eux sont satisfaits d'avoir choisi Moffet.

Mais il y a des problèmes à régler, la plupart concernant les services à fournir par la municipalité, et en moindre mesure par les entreprises locales. Les villégiateurs souhaitent une meilleure communication avec la communauté locale et leurs élus. Le 100% des résidents (permanents) répondants de notre sondage considèrent le secteur du tourisme et de la villégiature comme étant prioritaire pour le développement local (page 12).

5.4 À propos de la vie communautaire et municipale. Des aspects locaux à approfondir.

Moffet semble bien desservie quant à sa vie communautaire et associative. Une quinzaine de comités, clubs et organismes s'affairent à satisfaire les attentes et les besoins des résidents. Mais on connaît peu de l'implication des gens, des ressources disponibles, de l'essoufflement des membres actifs, de la possibilité de relève (p.12). Il faudra bien identifier ces questions et travailler en collaboration pour résoudre les éventuels problèmes de fonctionnement et de maintien de ces activités.

La localité réussit à garder les services commerciaux et les services publics les plus indispensables pour la population, dont l'école, l'église, le bureau de poste, la bibliothèque, la municipalité (page 14). L'institution municipale devient de plus en plus importante.

La municipalité est très sollicitée par la population quant aux services à assurer. Autant les résidents permanents que les résidents villégiateurs ont des attentes et des demandes exprimées. La question des services municipaux figurent en 2^{ème} place comme problème prioritaire de Moffet, après la question de la relance de l'économie et la création d'emplois (page 3).

D'après notre sondage de l'été 2005 on souhaite que la municipalité assume un rôle plus actif pour stimuler le développement économique de Moffet selon 40% des réponses, comparé au 30% par rapport au rôle du gouvernement. D'ailleurs nos répondants croient peu à la capacité des entrepreneurs privés individuels ou coopératifs pour relancer l'économie locale (page 14).

--- o 0 o ---

Voici donc pour les constats. Les différents aspects de la vie locale à Moffet, abordés dans ce rapport de façon objective mais sommaire, pourront être décrits et analysés plus en détail lors du Rapport de diagnostic final (Moffet 2005) qui suivra à ce rapport sommaire.

Suite à des rencontres avec les membres du comité local Repeupler et ceux du conseil municipal, afin de s'informer sur le présent rapport, et l'ajuster si nécessaire, il faudra envisager une assemblée publique des citoyens résidents pour leur faire part des principaux résultats. Cette réunion permettra d'échanger avec la population présente sur les différents sujets abordés dans ce rapport, sur les recommandations à élaborer et, éventuellement, sur les suites à donner au projet et à la démarche REPEUPLER.

--- oOo ---

Nos remerciements aux membres du conseil municipal de Moffet et du comité local Repeupler pour leur accueil, leur ouverture et la patience envers l'équipe de chercheurs. Merci aussi aux résidents de la paroisse, qui ont collaboré et rendu possible cette étude et le rapport. Un gros merci à Madame Linda Roy, notre agente de liaison, par son professionnalisme, et son dévouement envers sa municipalité et sa communauté. Madame Roy a été une aide précieuse dans la réalisation de cette étape du projet.

APPENDICE B
RAPPORT SUR LA MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY

**Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites
collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

Vers des politiques locales de repeuplement de l’Abitibi-Témiscamingue rurale

RÉMIGNY 2005 : la démographie, l’économie et
la communauté locale.

*Rapport de situation élaboré par l’équipe terrain du projet REPEUPLER
de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.*

Enrique Colombino, professeur ® UQAT

Joanne Bergeron, maîtrise en éducation (scolarité), UQAT

Denis Geoffroy, maîtrise en gestion; chargé de cours, UQAT

Novembre 2005
(Révision : Mars 2006)

NOTE PRÉLIMINAIRE sur la mise en place du Projet REPEUPLER

À la fin du mois de mars 2004 a été signée une entente entre le ministère du développement régional du gouvernement du Québec (Madame Nathalie Normandeau), et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT. Grâce à cet accord, le Projet REPEUPLER a été mis de l'avant à l'été 2004, comme expérience-pilote à être réalisée dans six localités rurales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'automne 2004 l'équipe terrain de la Chaire Desjardins entame une tournée d'information auprès des conseils municipaux des localités retenues comme candidates pour cette initiative de l'UQAT.

En décembre 2004 le projet REPEUPLER a été présenté à l'ensemble de maires du Témiscamingue lors d'un atelier de formation de deux jours, organisé par la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et l'Université de Sherbrooke.

Suite au désistement d'une des municipalités choisies de la MRC, celle de Rémigny a été informée et retenue comme candidate à la démarche. En avril 2005 le conseil municipal de Rémigny a voté une résolution d'appui et d'adoption du projet Repeupler, ainsi que l'engagement financier pour la réalisation des travaux dans son territoire.

Toujours en avril on a mis sur pied un comité local Repeupler (composé de M. le maire et cinq personnes) lequel procède à l'embauche d'une agente de liaison locale et ce comité organise avec elle un atelier d'information et d'animation sur les différents aspects du nouveau projet. Cet atelier Repeupler du mois de mai 2005 a attiré une quinzaine de résidents qui ont pu exprimer clairement leurs motivations, leurs attentes et leurs préoccupations, ainsi que leurs souhaits pour l'avenir.

La cueillette de données pour la rédaction du Diagnostique débute en juin 2005, avec l'enquête de maisonnée auprès des ménages résidents, opération programmée de façon efficace par l'agente de liaison. À cette enquête suivront des réunions de groupe par secteur économique ou par secteur social sélectionné, sous la forme de 'focus group'.

La cueillette de données étant complétée vers la fin août, l'équipe terrain de la Chaire Desjardins procède aux compilations et à l'analyse de données et d'informations de l'ensemble des localités partenaires durant les mois de septembre et octobre 2005.

La rédaction du rapport de Diagnostique pour la localité de Rémigny et pour les autres localités débute aussi en octobre et se poursuit en novembre 2005. Au même temps on communique la possibilité de se réunir afin de le présenter aux membres de chaque conseil municipal et du comité local Repeupler. Cette version préliminaire du rapport est un condensé du rapport final à être publié suite à cette rencontre avec les membres du conseil municipal et du comité local Repeupler, et avec les résidents de la localité réunis en assemblée publique.

L'ÉTAT DE LA SITUATION À RÉMIGNY : UN PORTRAIT 2005.

Voici les principaux résultats des travaux de consultation, de recherches de terrain et de compilation de données réalisées à Rémigny dans le cadre du Projet REPEUPLER, au printemps et à l'été 2005, afin d'établir un état de la situation démographique et sociale de la localité.

Section 1 : L'APPROCHE REPEUPLER : LES OPINIONS DES RÉSIDENTS

Le premier et principal objectif du Projet REPEUPLER est celui de travailler avec la communauté locale et son conseil municipal, afin de stabiliser le niveau actuel de la population résidente de la localité, de la maintenir à ce niveau pour les prochaines années, et selon les mesures adoptées et les activités qu'on a décidé de réaliser, de l'augmenter graduellement à moyen et long terme. Cet objectif essentiellement démographique et politique constitue la caractéristique distinctive du projet.

Pour cette raison, dans cette Section 1 on présente de façon sommaire les réponses et les opinions des résidents qu'on a rencontré lors de la cueillette de données, dans des ateliers d'animation, lors de l'enquête de maisonnée ou des entretiens individuels, quant à l'approche « Repeupler » et/ou les activités à entreprendre pour réussir son objectif.

1.1 SUR LA SITUATION DE LA POPULATION DE LA LOCALITÉ

Les résidents de la localité ont répondu à l'une des questions de l'enquête Repeupler en signalant les trois principaux problèmes que, selon eux, on devrait résoudre de façon prioritaire. Nous avons regroupés les problèmes signalés par les répondants en six (6) groupes ou domaines : Économie, Population, Jeunes, Personnes âgées, Services municipaux, Services de santé.

Question : Les trois principaux problèmes à être résolus de manière prioritaire et la place donnée à la question de la population locale. En %.

Problème prioritaire	MOFFET		RÉMIGNY	
1 ^{er} problème	Économie, emplois	28.3	Économie, emplois	33.3
2 ^{ème} problème	Services municipaux	24.5	Population	20.0
3 ^{ème} problème	Services de Santé	17.0	Services municipaux	15.0

SOURCE : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Ces % sont calculés selon le nombre total de problèmes (=100) signalés par les répondants de l'enquête dans chaque localité. On a regroupé les problèmes signalés selon les énoncés utilisés par les résidents de chacune des localités.

Le groupe 'Population' comprend les énoncés suivants : *manque population, il faut la consolider, manque de communication, d'accès à l'information, écouter les gens, promotion de services pour attirer des résidents, pour attirer des professionnels, promotion du village, l'embellir, plus d'ouverture, d'idées nouvelles, moins de critiques, faciliter les échanges, les rencontres, animer la vie communautaire, la paroisse, plus de collaboration, d'entraide, de sentiment d'appartenance, plus d'implication des gens, de dynamisme, d'occasions de se rassembler, d'accueil.*

Le regroupement d'énoncés 'Économie, emplois' réunit les remarques suivantes : *manque d'emplois, de nouveaux projets, de relève agricole, de services commerciaux de base (station de service, pompe à essence, etc.); les ressources naturelles doivent faire travailler les gens locaux, manque de mise en marché des produits forestiers, disparité entre les investissements et les revenus agricoles, les quotas de lait, développer plus l'agriculture, le tourisme, acheter dans le commerce local.*

Le groupe 'Services municipaux' se compose des énoncés suivants : *plus d'entretien des routes, asphalter les rangs, contrôler la poussière, bien gérer les ordures, l'eau, les égouts, contrôler la pollution, la limite de vitesse, reconstruire le pont, service de pompiers, les élus municipaux, plus de leadership, d'accès aux informations, dézoner des terres et obtenir plus de terrains.*

Dans le cas de Moffet, le groupe 'Population', avec 15.1% des réponses, est en 4^{ème} place à égalité avec le groupe 'Jeunes' (15.1%). Voici les énoncés regroupés dans 'Jeunes' du tableau de la page précédente : *activités de loisir pour les jeunes, plus de services scolaires, contrer l'exode; leur faire confiance, viser les jeunes familles, plus de place aux jeunes.*

Il y a aussi le groupe 'Personnes âgées' avec les énoncés suivants : *services pour personnes âgées, un foyer ou résidence.* Quant au groupe 'Services de santé' : *manque de services, de pharmacie, de médecin.*

Les énoncés regroupés sous la rubrique 'Personnes âgées' sont en dernière place (à Rémigny) ou absents (à Moffet) de la liste de principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire dans ces localités.

Mais, à Rémigny si l'on réunit les énoncés regroupés 'Services de santé' et 'Personnes âgées' l'ensemble partage la 2^{ème} place des problèmes prioritaires avec 20%. La question des services municipaux tomberait ainsi en 4^{ème} place dans cette localité.

----o0o----

Une autre question de l'enquête Repeupler demande aux résidents leurs opinions sur certains aspects de la vie locale que l'on pourrait considérer comme « des obstacles au développement de la localité ». Voici leurs réponses à propos de la population locale.

Question : Certaines caractéristiques de la population locale sont-elles un obstacle au développement de la localité? Réponses des résidents en %

Problème	MOFFET	RÉMIGNY
----------	--------	---------

Manque de dynamisme	OUI	73.3%	43.3%
	NON	13.3%	43.3%
	JNSP	13.4%	13.4%
Conflits, mésententes	OUI	40.0%	26.7%
	NON	40.0%	56.7%
	JNSP	20.0%	16.6%
Manque d'entre- -neurship local	OUI	70.0%	43.3%
	NON	13.3%	43.3%
	JNSP	16.7%	13.4%

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Il y a d'autres caractéristiques concernant les qualités de la population locale, telles que la solidarité, le sentiment d'appartenance ou l'ouverture au dialogue. Les réponses des résidents à ces questions seront présentées plus bas et dans le rapport final par localité.

1.2 VERS UNE POLITIQUE RÉSIDENIELLE DANS LA MUNICIPALITÉ

Pour stabiliser la population de chaque localité participante il va falloir, si telle est la volonté de la communauté, des mesures et des activités sur deux fronts. Dans le premier front, il s'agit de garder la population actuelle en état de satisfaction, en lui assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des activités de loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants dans une communauté où il fait bon vivre. Dans le deuxième front, il faudra travailler pour remplacer les résidents que s'en vont, surtout définitivement; et pour attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi de REPEUPLER.

Question : Des mesures à prendre pour attirer des nouveaux résidents.

Les réponses des résidents des localités en 2005. En %.

Mesures à prendre	MOFFET	RÉMIGNY
Un effort particulier pour attirer des nouveaux résidents?	OUI : 86.7	83.3
Un programme municipal pour attirer des nouveaux résidents?	OUI : 93.3	83.3

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Selon le tableau ci-dessus, la communauté locale souhaite fortement des mesures pour attirer des nouveaux résidents. Les réponses Non ou Je Ne Sais Pas ont très faibles %.

Question : Des mesures à prendre et des attitudes énoncées vis-à-vis
les immigrants ruraux de l'étranger et leurs familles. Réponses en %.

<u>Mesures; attitudes favorables</u>		<u>MOFFET</u>	<u>RÉMIGNY</u>
Programme municipal pour immigrants ruraux?	OUI	60.0	63.3
	NON	20.0	13.4
	JNSP	20.0	23.3
Immigrants étrangers, seront-ils bien accueillis?	OUI	60.0	66.7
	NON	20.0	13.3
	JNSP	20.0	20.0
Prêt à les aider à s'intégrer à la vie locale?	OUI	80.0	73.3
	NON	13.3	6.7
	JNSP	6.7	20.0

— Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

À propos des immigrants ruraux étrangers et leurs familles, la communauté locale se montre ouverte et prête à les aider à s'intégrer une fois arrivés sur place. Quand ils'agit de mettre de l'avant des programmes municipaux pour les attirer, elle est plutôt favorable, mais il y a des doutes quant un bon accueil, satisfaisant pour tous. On s'interroge là-dessus.

1.3 PROMOTION DE LA LOCALITÉ : CHOISIR LES ATOUTS ET UNE IMAGE

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de passer à l'action pour stabiliser la population et l'élargir si possible, l'une des pistes de travail à envisager est celle de la promotion de la localité, afin qu'elle soit plus connue et plus appréciée en région et ailleurs. Y a-t-il des attraits, des atouts remarquables à mettre en valeur pour se donner une image positive, attirante, du village et de la paroisse?

Question : Avons-nous des attraits, des atouts remarquables dignes
d'être mis en valeur pour promouvoir notre localité?

Attraits, atouts	MOFFET	RÉMIGNY
Les plus fréquemment nommés en %.	Lacs, forêt, paysages chasse, pêche. 28.3%	Lac, forêt, érablière, chasse, pêche, paysages, 27.4%
Les 2 ^e atouts les plus nommés en %	La messe du chasseur 17.9%	L'Église locale 19.0%
Les 3 ^e atouts les plus	Pont Grassy-Narrow,	Fête frayante

nommés en %	les maquettes du pont. 10.4%	13.0%
-------------	---------------------------------	-------

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. Les % présentés sont par rapport au total de nominations ou de 'choix' faits par les répondants de la localité. Ce total n'inclut pas les 'sans réponse'. Plusieurs autres attrait nommés ne recueillent qu'un faible pourcentage. Il y a donc, dispersion dans les choix ou les préférences.

1.4 LES RÉSIDENTS ET LEURS PERCEPTIONS DU PROJET REPEUPLER

Lors de l'enquête par maison, on demandé aux résidents leur opinion sur le projet REPEUPLER tel qu'ils l'avaient compris; et aussi quel était leur intérêt à participer activement à un projet que vise à améliorer l'avenir démographique du village.

Question : Tel que vous le comprenez maintenant, à l'été 2005, **diriez vous que le projet REPEUPLER est...** Réponses en %

	Opinion	MOFFET	RÉMIGNY
Intéressant +Très important (43.3+ 30.0)	73.3	(30.0 + 46.7)	76.7
Me laisse songeur + JNSP (20.0+ 6.7)	26.7	(20.0 + 3.3)	23.3

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles qu'expriment des doutes. L'affirmation « Ça ne tient pas debout » écrite dans le questionnaire n'a récolté aucune réponse. JNSP = je ne sais pas.

Les trois quarts de la communauté locale semblent bien saisir l'intention générale et le principal objectif du projet Repeupler. Mais il faudra continuer à bien écouter et bien informer les gens indécis ou qui ont des doutes ou des questions à poser. Surtout de les inviter à s'impliquer dans les activités collectives issues du projet.

Question : **Comment décrivez-vous votre niveau d'intérêt à participer activement d'un projet du type Repeupler?** Réponses en %

Êtes-vous intéressé-e?	MOFFET	RÉMIGNY
Assez intéressé, ou Très intéressé	66.7	80.0
Peu intéressé, ou Pas intéressé	26.6	16.7
Je Ne Sais Pas	6.7	3.3

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables à une participation et les réponses que montrent peu ou aucun intérêt à y participer.

La mise en application du projet Repeupler en termes de mesures et d'activités concrètes semble s'annoncer dans une ambiance d'intérêt et de participation de la part des membres

de la communauté locale. La moyenne des réponses des deux localités dans ce sens est de 73.35%.

Section 2 : LA DÉMOGRAPHIE LOCALE ET LES FAMILLES, UN PORTRAIT

2.1. Il est opportun et utile de connaître l'évolution démographique de Rémigny, en comparaison avec des localités semblables de la MRC du Témiscamingue.

Tableau : **Évolution de la population de Rémigny** et d'autres localités de la MRC

Année	1935	1940	1951	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001
Municip. Moffet			559	741		526	430	321	254	246	228	235
Rémigny	268	706			499	435	488	440	410	381	364	362
Angliers			466	488		404		368	345	307	309	330
Belleterre			1011	638		614		475	446	418	399	385
Fugèreville			738	812		660		455	420	398	379	345
Guérin			610	596		425		268	283	274	299	302
Latulipe-Gaboury			655	844		606		470	448	366	354	355
Nédelec			990	1019		719		616	548	524	479	449

Sources : Recensements Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec.

Données de documents ou de livres locaux pour les années 1935 et 1940 pour Rémigny et 1976 pour Moffet.

2.2 On constate qu'en cinquante ans plusieurs de ces paroisses agricoles et forestières ont vécu en déclin démographique évident. Entre-temps, le Témiscamingue tout entier est passé de 17 338 habitants en 1951 à 18 095 en 1961, à 17 381 en 1991, 17 838 en 2001 et 17 478 en 2004 (donnée provisoire). Seulement la municipalité de Duhamel- Ouest et les villes de Témiscaming et Ville Marie ont connu un peuplement positif, ainsi que certains villages autochtones tels que Timiskaming et Eagle Village (Kebaowek).

2.3 Voici les plus récents dénombrements de population de ces localités de la MRC :

Localité	Année :	2001 (a)	2002	2003	2004	2005 (b)
Moffet		239	234	216	218	188 (b)
Rémigny		374		373	371	343 (b)
Angliers.....		337		332	331	333 (c)
Belleterre.....		388		381	369	372 (c)
Fugèreville.....		352	338	326	345	328 (c)
Guérin.....		306		321	310	301 312 (c)
Latulipe-Gaboury.....		364	358	340	319	343 (c)
Nédelec.....		437		438	428	409 430 (c)

Source : L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : « Données de population par municipalité, 1981-2004 », avril 2005. Les données 2001(a) sont révisées en 2005. Les données **2005(b)** sont des dénombrements locaux à l'été 2005. Les données 2005 (c) : estimations Institut de la statistique du Québec, décret 1173, déc. 2004.

Selon le tableau ci-dessus la diminution de la population de **Rémigny** continue dans les années récentes. Plusieurs localités du tableau ont perdu entre 30 et 50 résidents entre 2001 et 2005. Tandis que d'autres semblent se stabiliser.

2.4 Un autre **objectif** important du Projet Repeupler est celui de **la valorisation de tous et chacun des habitants résidents** dans la localité. Dans les petites collectivités rurales chaque habitant compte. Les élus municipaux et les membres des commissions scolaires sont de plus en plus conscients de cette nouvelle réalité. On a, donc, dénombré les résidents de **Rémigny**.

Voici le portrait de la population permanente, des ménages et des familles résidentes, l'âge des différents groupes et autres aspects sociodémographiques.

À l'été **2005** on dénombre à **Rémigny 343 habitants permanents** dans **131 ménages ou foyers résidentiels**. Cette population représente environ 200 situations familiales, parmi lesquelles l'on trouve, 76 personnes seules ou célibataires, 6 monoparentaux, 88 couples dont 45 familles avec enfants. Parmi ces dernières 5 couples avaient quatre enfants, 5 autres trois enfants et les 35 restant deux enfants ou moins, tous entre 1 et 24 ans d'âge.

2.5. La moyenne d'âge de toute la population est de **41 ans**. Environ **40%** des résidents ont **50 ans** d'âge moyenne. Dans sa **population de 343 habitants (été 2005)** l'on trouve 123 femmes adultes dont l'âge moyenne est de 53 ans; 121 hommes adultes de 52 ans d'âge moyenne et 94 enfants et jeunes dont 50 dans la tranche de 0-14 ans (14%) et 54 dans la tranche 15-24 ans (16% de la population totale).

2.6. La population de **Rémigny manque d'enfants et de jeunes, et manque aussi des femmes et d'hommes d'âge adulte en bas de 45 ans**, dans la partie de sa population active. Sa 'pyramide' démographique par tranche d'âge présente peu de base enfantine de 0 à 9 ans des deux sexes; une tranche considérable de jeunes filles et garçons de 10 à 24 ans (au total 94 enfants et jeunes de 0 à 24 ans, 30% de la population), et relativement peu d'hommes et des femmes de la première tranche de l'âge adulte (un 47% de la population sont dans la tranche adulte de 25-59 ans, mais seulement 23% ont entre 25 et 45 ans). Le sommet de la figure montre un nombre considérable de femmes et d'hommes d'âge plus ou moins avancé (23% dans les 60-85 ans et plus). Cette répartition par tranche d'âge de 30%, 23%, 24% et 23% de la population de Rémigny, rend difficile la consolidation de l'économie locale avec services adéquats, ainsi que le développement de la localité à moyen et long terme.

2.7. **Rémigny est habité par des résidents de longue date** : 72% des ménages ont 30 ans et plus dans la paroisse, dont 49% (52 ménages) ont 50 ans et plus d'ancienneté. Au

moins 12 ménages ont 70 ans de résidence. L'ont trouvé aussi 25 ménages qui ont entre 7 et 29 années de résidence. Les nouveaux arrivants, entre l'an 2000 et 2005, sont 12 ménages.

Selon les réponses à notre sondage (échantillon de 30 familles), 100 % se déclarent résidents permanents, et 37% sont nés dans la paroisse. Plus de 60% des répondants y habitent depuis 20 ans ou plus (avec l'année d'arrivée entre 1935 et 1984), tandis que 25% environ sont de résidence récente (arrivée dans les années 1990 et suivantes). Ça fait un bon échantillon.

2.8. Rémigny est un endroit où les relations familiales et sociales (entre les gens de la localité) **sont satisfaisantes** à plus de 90% selon les répondants de l'échantillon de notre enquête ou sondage auprès des résidents.

2.9. Les habitants semblent bien enracinés et stables dans la localité, car le 77% des répondants n'envisagent pas de déménager dans les cinq (5) prochaines années (certainement non et plutôt non), contre 20% (certainement oui ou plutôt oui). Et pour le premier groupe un 80% regretterait d'être contraint ou d'être obligé à déménager.

2.10. On constate aussi **un fort sentiment individuel d'appartenance** à la localité, la paroisse ou le voisinage immédiat en tant que collectivités humaines (73%). Tandis qu'un 27% nous disent appartenir à la MRC, la région, le Québec ou une autre collectivité. D'ailleurs 77% des répondants considèrent que le sentiment d'appartenance à **Rémigny** « n'est pas grave » comme problème, contre un 23% qu'affirme c'est un problème « grave » ou « très grave ».

2.11. Les opinions ou les perceptions sont majoritairement positives -de la part des répondants du sondage- **à l'égard de la vie locale**. Un 73% des répondants choisissent des phrases du type « ici, tout ce qu'il de mieux », « je me sens chez moi », « je peux me tirer d'affaire ». Au lieu d'un 27% de phrases d'indifférence ou négatives : « ici, rien à faire », « la vie ici est bizarre », « j'en ai assez » ou celles favorables à une vie ailleurs, en ville.

2.12. Cependant **les familles répondantes sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants**. Un 47% préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent à Rémigny, tandis qu'un 40% répondent « qu'ils déménagent » en région ou ailleurs. Un bon 13% ne se prononce pas clairement. Là où il y a unanimité c'est à propos de **l'exode des jeunes** de la localité : 100% des répondants au sondage affirment qu'il s'agit d'un « problème grave » (13.3%) ou « très grave » (86.7%). Le fait que les jeunes quittent la localité s'avère très préoccupant.

#2.13. En 2005 on dénombre à Rémigny 27 **enfants** de 0 à 9 ans (8% du total); 22 **jeunes enfants** de 10 à 14 ans (7%), et 50 **jeunes hommes et femmes** de 15 à 24 ans (15%).

2.14. Quant à **l'importance des personnes âgées** (110 habitants de 55 ans et plus, dont 57 hommes et 53 femmes) **elles représentent 33% du total** de la population dénombrée à l'été 2005. Leur situation à Rémigny semble diviser les opinions, selon les répondants à notre sondage, surtout si l'on considère le manque de médecin et de services de santé sur

place. Un 53% pense que cette situation est « grave » et « très grave », tandis qu'un 47% la considère « pas grave ». Par contre, la « situation des personnes âgées » comme telle récolte un maigre 6.7% du total des réponses quand il s'agit d'énoncer les trois principaux problèmes à être résolus de façon prioritaire dans la localité. Cela ne semble pas trop préoccuper les résidents, à moins de faire un lien avec « la situation des services de santé » (voir Section # 1.1 page 4).

Section 3 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE LOCALE

3.1 Dans la démarche du Projet REPEUPLER la vie économique de Rémigny n'a pas été l'objet d'une étude approfondie en 2005. Pour le présent diagnostique, le gros de la cueillette de données a été centré sur la situation démographique, sociale et communautaire, dont la présentation sommaire se trouve dans la section 1 et la section 2 ci-dessus.

Il est évident que l'évolution économique de Rémigny constitue la toile de fond de la situation démographique et résidentielle. La faible base de données disponible ne nous permet pas de bien décrire cette évolution économique. Cependant on peut avancer certains constats plus ou moins qualitatifs de la situation de certains secteurs économiques importants.

3.2 FORESTERIE. Selon les données recueillies lors d'un atelier du secteur (focus group), il y a environ 70 000 hectares de forêt sur le territoire de Rémigny, en terres de la couronne sous CAAF. La Cie. Tembec détentrice de ce contrat a déjà coupé à blanc la majeure partie de ce territoire. La Cie. Foresterie des Quinze exploite les lots intramunicipaux, dont les blocs de lots d'un territoire de 3 500 hectares selon une convention signée entre Rémigny et Angliers. Le bois produit est vendu à Tembec; cela crée six emplois saisonniers et récurrents. Quant à la Coopérative forestière de Rémigny, elle a un contrat de métayage avec Tembec sur 5000 hectares dont la récolte doit permettre la régénération naturelle; cela crée entre 3 à 10 emplois saisonniers, et plutôt précaires. Les rémunérations perçues par les travailleurs et les revenus des PME contractuelles impliquées ne sont pas satisfaisantes selon les sources.

Quant à la première transformation sur place, l'usine de sciage est fermée depuis quelques années, suite à des plans d'affaires et des opérations non rentables. Les trois principaux problèmes rencontrés sont : l'approvisionnement en bois; la disponibilité et la qualification de la main d'œuvre; les sources de financement insuffisantes.

La foresterie à Rémigny possède des atouts, dont la proximité locale et régionale pour l'abattage, le transport et la transformation du bois récolté. La forêt privée, les blocs de lots et les lots intramunicipaux présentent encore un bon potentiel de mise en valeur et de création d'emplois plus à l'abri des plans de la grande industrie. Le territoire coupé à blanc offre une opportunité d'une sylviculture de type nouveau, avec reboisement sélectif et des objectifs de certification et d'ajout de valeur sur place. L'infrastructure de transformation

du bois de la localité détient un permis d'exploitation en règle. Il y a un vaste réseau de chemins forestiers (230 km) avec un bon potentiel pour les travaux sylvicoles de l'avenir, pour la chasse et les randonnées touristiques sur différents véhicules. Finalement il y a aussi l'expérience acquise par les différents intervenants locaux de cette industrie. La foresterie a changée et les gens ont appris de ces changements. C'est un capital humain à prendre en considération.

Mais il y a encore plusieurs problèmes et obstacles à surmonter. La concertation entre le gouvernement et ses politiques forestières, la grande industrie, les municipalités, les entrepreneurs forestiers, les travailleurs et autres PME et intervenants sectoriels est très difficile, dispendieuse et souvent fait plus de perdants que des gagnants. Parmi les perdants il y a la forêt locale, laquelle est disparue pour 50 ou 70 ans lorsqu'elle est coupée à blanc. Beaucoup de bois est coupé sur le territoire par des gens de l'extérieur et envoyé à l'état brut à Témiscaming sans retombées économiques pour la localité. Il y a aussi l'exploitation des entrepreneurs locaux et des travailleurs forestiers, dont les gains et la rentabilité de leurs interventions ne sont pas évidents. L'industrie de sciage locale n'a pas pu se concrétiser à date. La municipalité et la MRC sont confrontées à l'âpreté du secteur et au manque d'une approche de mise en valeur intelligente de la forêt locale permettant le développement d'une économie stable, la création d'emplois et la satisfaction de la collectivité.

On n'entre pas ici dans les détails de ces difficultés, que selon nos sources, sont réelles et touchent presque tous les aspects de la filière de la forêt. On y reviendra lors du rapport final.

Nos répondants et autres interlocuteurs ont signalés plusieurs pistes de travail intéressantes. Sur le grand territoire soumis aux CAAF, favoriser la planification et l'aménagement des terres pour un reboisement et une ligniculture intelligentes, de longue durée, au service de l'économie locale et de ses habitants. Profiter de la tendance des grandes compagnies à faire certifier leurs produits du bois, pour rapprocher les intervenants locaux des avantages et des bénéfices de cette certification. Pour les blocs de lots intramunicipaux, sensibiliser les principaux acteurs, dont la grande industrie, le MRN, les élus municipaux, la MRC, les syndicats et les PME intervenantes aux avantages des ententes que favorisent la 1^e, la 2^e et la 3^e transformation de la matière première bois, sur place ou le plus près des peuplements à couper. Cela comprend la relance de l'usine de sciage locale. Il faudra valoriser le métier de travailleur sylvicole, en lui assurant une meilleure paie, une bonne formation et une plus grande participation à la planification des travaux, surtout dans le cas du métayage et aussi du reboisement. Et améliorer les règles financières et de paiement de leurs travaux sylvicoles.

Les innombrables constats et recommandations du Rapport Coulombe bouleverse l'industrie forestière et obligent le gouvernement et les localités à s'y conformer. Mais cet ajustement est aussi, et fort probablement, une opportunité pour Rémigny d'assurer la bonne viabilité future du secteur et de relancer l'économie locale sur une base plus prudente et plus solide.

Selon nos répondants du sondage Repeupler, les secteurs primaires traditionnels sont encore importants ou ‘prioritaires’ pour l’avenir de la localité. Voici leurs opinions.

Question : Quelle priorité doit-on accorder au développement des secteurs suivants pour assurer l’avenir économique de Rémigny? Réponses en %

Secteur économique à développer	Très prioritaire	Assez prioritaire	Non prioritaire	JNSP
Forêt privée	17 %	37 %	43 %	3 %
Forêt publique	43 %	34 %	20 %	3 %
Transformation des ressources	57 %	30 %	7 %	7 %
Industrie	20 %	33 %	37 %	10 %

Source : Enquête Repeupler. UQAT/Chaire Desjardins. Été 2005. JNSP = Je ne sais pas

Si l’on additionne les réponses « Très prioritaire » et « Assez prioritaire », le secteur de la forêt privée reçoit un 54% de réponses favorables à un développement prioritaire et 46% ‘contre’, en considérant les JNSP dans ce sens. Quant à la forêt publique, des terres de la couronne, blocs de lots et intramunicipale, elle reçoit un 77% favorable pour prioriser son développement, contre un 23 % non favorable.

Les répondants du sondage à Rémigny sont plus tranchants quant à la transformation des ressources, 87% sont ‘pour’, et ça presse. Quant à l’industrie comme telle, elle récolte un 53 % comme secteur prioritaire à développer.

3.3 AGRICULTURE. Faute de données sur la situation des terres agricoles à Rémigny, et sur les volumes de production, nous ferons un survol rapide du secteur. On dénombre trois producteurs laitiers, quatre producteurs bovins, une ferme productrice de moutons gérée par deux familles, un producteur maraîcher, et un producteur de céréale non résident. Selon nos sources cet ensemble génère une vingtaine d’emplois agricoles.

La réalité économique de l’agriculture à Rémigny mérite d’être étudiée plus en détail car notre sondage de l’été 2005 auprès des résidents donne des résultats contradictoires en termes d’opinions et de perceptions.

Question : L’agriculture est-elle encore une activité prioritaire à développer pour assurer l’avenir économique de Rémigny? Réponses :Un 80% des répondants de notre échantillon de résidents pensent que oui, soit « très prioritaire » (33%), ou « assez prioritaire » (47%). Tandis que 17% pensent qu’elle n’est plus prioritaire (et 3% JNSP).

Question : Peut-on croire encore à une relance de l'agriculture locale? Réponses : Pour 63% des répondants oui, tandis que 37% ne le croient pas à une relance agricole (dont 10% JNSP). Mais il faudra voir aussi quel type d'agriculture ont en tête nos répondants. Ainsi, à la question quelle importance doit-on accorder à l'agriculture biologique pour l'avenir de la localité? Réponses : On répond : exclusivement 'bio' 7%; une combinaison de 'bio' et agriculture conventionnelle 77%; 13% ne savent pas quoi dire; et seulement 3% sont pour relancer l'agriculture conventionnelle ou traditionnelle.

Ce 84% en faveur d'une agriculture alternative, tendance biologique, laissant la place à celle conventionnelle le temps de se transformer, n'est pas cependant, le premier choix comme secteur quand il s'agit d'assurer l'avenir des enfants de la localité. Seulement 13% pensent que ce secteur est prometteur pour leurs enfants. Tandis que 70% pensent que non (plutôt non et certainement non). Et 17% ne le savent pas.

L'image de Rémigny village agricole a donc, pâlie. Voici les perceptions des résidents.

Question : Diriez-vous que votre village est un village....? (Choix multiples)

Touristique : 32% Forestier : 26% Agricole : 22% Résidentiel : 10% JNSP : 10%

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

3.4 TOURISME et VILLÉGIATURE. Les répondants du sondage Repeupler donnent la 1^{ère} place au tourisme comme l'image actuelle du village (voir le tableau ci-dessus) et ils ont des bonnes raisons pour le faire. Les atouts sont nombreux. Le territoire de Rémigny présente un paysage naturel superbe avec ses forêts, ses dix-sept lacs poissonneux, dont les lacs Rémigny (lac Barrière) et le Lac des Quinze, qu'entourent le village.

Pour la villégiature l'on trouve 118 chalets dont les propriétaires viennent de la même MRC (33), de la province du Québec (66), de l'Ontario (7) et des Etats-Unis ou autres pays (12). On dénombre aussi 248 camps de chasse répertoriés, appartenant à des chasseurs de la MRC (58), d'ailleurs au Québec (189) et un de l'Ontario. La localité est bien équipée en installations pour les activités récréatives et touristiques : deux quais publics avec rampes de mise à l'eau, un terrain de camping, un terrain de baseball, deux pourvoiries, un bel itinéraire pour des randonnées canoë/kayak, un moulin à aubes, un gîte avec services de massothérapie et autres, les commerces et les services de base dans le village dont une belle église, des clubs de VTT et de motoneige, et une Fête annuelle en honneur des poissons et des pêcheurs.

Autour de ces constats positifs, il y a des problèmes à régler. Ce secteur semble manquer d'organisation, de personnel compétent, de ressources financières et d'une approche centrée sur les besoins et les attentes du touriste client. Malgré les bels atouts (16 lacs sur le territoire) on gaspille en partie ce potentiel. On n'arrive pas à fidéliser les touristes de

passage. Une résidente ayant une formation dans ce domaine reste inoccupée. Le circuit de canoë/kayak n'est pas exploité, tout comme le moulin à aubes, ou le camping municipal.

Les résidents participants aux ateliers Repeupler ont fourni d'innombrables pistes de travail et propositions pour s'attaquer aux problèmes et carences du secteur tourisme à Rémigny. Pour pallier un certain manque de leadership local en la matière, on propose le partenariat, autant sectoriel que territorial. Ainsi on devrait envisager un vaste circuit touristique avec forfait de séjours, repas et visites guidées en partenariat avec Angliers, Guérin et Nédélec. Pour assumer le potentiel touristique de la localité il faut mettre de l'avant un véritable projet de promotion et de mise en valeur des atouts locaux, avec l'embauche de deux ressources compétentes, agents de développement touristique, une pour l'animation (information, promotion, accueil) et l'autre pour l'organisation et la gestion des sites, des visites et circuits, et autres activités de terrain. L'animation et l'encadrement des activités touristiques devrait inclure et servir aussi aux gens de la localité, résidents permanents et villégiateurs (retraités, jeunes, familles et leurs enfants). Mettre de l'avant une étude de faisabilité d'un atelier de travail artistique et artisanal, doublé d'un centre d'exposition permanent, pour la mise en valeur des collections privées, d'œuvres d'artisans et d'artistes locaux ou régionaux, d'objets de valeur patrimoniale. Encourager les résidents (parents, grands-parents, enseignants, jeunes et enfants) et organiser les rencontres pour une relance communautaire des activités culturelles saisonnières et annuelles (souper théâtre, séances de récits, contes et légendes, prestations de danse, de chant y compris le chant en chorale). Encourager les activités sportives locales, en invitant les touristes et les villégiateurs à se joindre aux résidents en tant que participants, organisateurs et joueurs. Promouvoir les atouts de la localité dans tout le Québec, les provinces canadiennes et à l'étranger.

Quant au secteur de la villégiature, le sondage Repeupler et les entretiens lors d'un focus group (juin 2005) ont permis de confirmer son importance, sur le plan démographique, économique et communautaire. Plusieurs atouts sur le territoire sont mentionnés : les dix-sept lacs accessibles par la route et entourés de chemins forestiers; dans six lacs (Beaudry, Des Quinze, Pian, Rémigny/Barrière, Martin, Roger) on a des mises en disponibilité pour emplacement de villégiature, même si la plupart des 118 chalets du secteur sont situées en bordure du lac Rémigny; les prix des terrains sont très alléchants : entre 8 et 10 000 dollars; la nature environnante est très attractive : plusieurs villégiateurs sont des résidents saisonniers fidèles à Rémigny, dont ceux provenant des Etats-Unis; les services de base sont disponibles dans le village; la Fête Frayante annuelle attire les villégiateurs et les touristes, permettant le financement des activités et de services pour eux et la population locale.

Mais il y a des carences et des problèmes à corriger, selon nos sources. La population de villégiateurs saisonniers est mal connue : combien sont-ils durant l'été? Et durant l'automne? On sait qu'ils résident soit au bord de lacs, soit au village; il y a ceux et celles qui sont impliqués dans la vie communautaire locale, et les autres; on connaît leur lieu de provenance (voir ci haut) mais on connaît peu ou rien de leur ancienneté dans la localité, de la durée de leurs séjours, de leurs besoins spécifiques ou de leurs attentes. Il y a un manque d'information structurée : un répertoire sur les services de base à leur disposition, avec les

adresses et les horaires; sur les lots disponibles pour villégiature, leur emplacement, les services municipaux auxquels ils ont droit, la fourchette des prix d'achat selon le site, etc. Deux autres obstacles sont à surmonter : la loi de zonage agricole et les comités d'application (MAPAQ, UPA) empêchent certains développements dans les terrains zonés 'verts', malgré leur nulle utilité pour l'agriculture. Et le MRN contrôle l'affectation des terrains au bord des lacs de manière lente et dispendieuse. Bref, la municipalité semble peu outillée pour développer le secteur de la villégiature (ainsi que celui du tourisme) malgré les atouts indéniables.

Les pistes de travail et les propositions pour consolider et développer le secteur que nous avons recueilli sont les suivantes. Pour consolider le secteur il faudra disposer d'information fiable sur les villégiateurs, les questionner, les connaître et leur faire une place plus grande en tant que résidents sur toute question concernant le secteur. Il faudra travailler en collaboration pour résoudre les différents problèmes du secteur. Leur participation permettra d'élaborer des outils adéquats de promotion de la localité et de ses possibilités comme lieu de villégiature, avec des informations pertinentes. Le tout devra aboutir à une sorte de plan d'affaires pour la promotion de Rémigny dans la région et ailleurs, avec ses objectifs, la clientèle cible, les attraits à présenter, les activités à implanter (information, animation, accueil, etc.) et les ressources humaines, financières et institutionnelles à mobiliser pour sa réalisation. Un comité local spécifique devra être nommé pour ce mandat. Une opportunité pour faire appel à des jeunes et moins jeunes, y compris des retraités, désireux de travailler pour l'avenir.

La cueillette d'information plus détaillée du secteur, son inclusion dans un plan de promotion et les ressources mobilisées seront aussi utiles pour le secteur de villégiature que pour celui du tourisme en général. La municipalité verra, dans son implication, une opportunité de voir différemment ses différents secteurs résidentiels et les gens que l'habitent.

Les répondants du sondage auprès des résidents, ont exprimé leurs attentes sur ces secteurs.

Question : Quelle priorité doit-on accorder au développement des secteurs suivants pour assurer l'avenir économique de Rémigny? (suite et fin)

Secteur économique à développer	Très prioritaire	Assez prioritaire	Non prioritaire	JNSP
Commerce local	17 %	23 %	60 %	0 %
Tourisme	84 %	13 %	3 %	0 %
Marché public villageois	13 %	37 %	43 %	7 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. N.B. Le secteur « Tourisme » a été

nommé tel quel, sans mentionner la villégiature. Les réponses pourraient inclure les deux.

De l'avis presque unanime (97%) des répondants résidents, travailler à l'amélioration du secteur touristique de Rémigny est une piste prioritaire de développement local.

Section 4. SITUATION COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPALE

4.1 VIE COMMUNAUTAIRE. Malgré la taille réduite de sa population, la localité de Rémigny présente en 2005 une situation communautaire fort intéressante.

Faute d'une évaluation sur chacun des groupes et de ses activités par manque de données, l'ensemble de la vie sociocommunautaire locale nous paraît très diversifié et bien animé.

Voici les différents organismes et ses principales activités que nous avons répertorié : Atelier culturel (artistiques et artisanales); Atelier métiers de fils en fils (artisanat); Les arcs Obikoba (club d'archers); Groupe Ami/Mouvement des femmes chrétiennes (animation et soutien lors des décès); Le Babillard Rémignois (bulletin périodique mensuel); Chevaliers de Colomb (animation et dons); La chorale (groupe de chant, messe, Noël); Club La rencontre (animation de la vie communautaire : encans, bingo, Noël); Club le Moulin d'or de Rémigny (jeux et animation personnes âgées); Club de motoneige (randonnées, entretiens des sentiers); adeptes du VTT (randonnées et entretien des sentiers); Comité de la Bibliothèque (services de prêts de volumes, accès internet); Comité de développement (administration et entretien du Centre récréatif, organisation et financement de la Fête Frayante); Conseil de la fabrique (services d'entretien de l'Église, et du cimetière; activités de financement); Éducation populaire (cours et ateliers de formation : anglais, horticulture, santé, expression de soi, tissage, restauration de meubles); Maison des jeunes (activités pour les 12-18 ans, voyages, lave-auto).

Cette énumération nous donne une idée des services offerts aux habitants (et aux visiteurs) par des groupes bénévoles dévoués au maintien des services communautaires et de la qualité de vie à Rémigny. À cela s'ajoutent les services commerciaux de base (la Caisse populaire, un magasin général avec pompe à essence, une brasserie, un restaurant, un gîte touristique, deux compagnies forestières, deux pourvoiries avec chalets, un domaine avec hébergement et grand restaurant, un transporteur en vrac, un atelier d'émail sur cuivre).

Cet ensemble d'activités et de services, assurent-ils la satisfaction des besoins des résidents?

Question : Êtes-vous satisfait de votre vie ici? Réponses des résidents en % :

Satisfaits (Assez + Très satisfaits) :	87 %.
Indifférents ou Insatisfaits (Un peu + Très insatisfaits) :	13 %

Question : Quelles sont les raisons de votre satisfaction de vivre à Rémigny? En %

-J'aime habiter à la campagne; ce milieu naturel, moins violent qu'en ville : 87 %

-Beaucoup d'amis ici; possibilité de s'impliquer; le coût de la vie plus bas;	77 à 80 %
-J'ai un emploi ici ou dans les environs; ma parenté habite ici;	40 à 50 %
-Mes relations familiales, entre les gens d'ici; la qualité du logement;	90 à 100%
-Respect des gens envers l'environnement; mes revenus actuels;	73 à 87 %
-Vie communautaire animée; les loisirs ici; les moyens de communication;	83 à 87 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. Seules les réponses OUI.

Cet ensemble de réponses à nos questions du sondage montre un niveau général de satisfaction assez élevé de la population résidente, mise à part la question des emplois disponibles.

4.2 SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATION MUNICIPALE.

La localité peut compter sur des services éducatifs du premier niveau : le 2^e cycle primaire avec 3^{ème} et 4^{ème} année à l'école Ste-Bernardette/Le Triolet; des ateliers pour adultes, services de garderie, et les services pour personnes handicapées de la Maison Provost et le camp d'été de la Maison Rouyn-Noranda. L'école secondaire est à Notre-Dame du Nord.

Autres services de proximité importants pour la vie publique locale sont : le Bureau de poste, la Bibliothèque, le travailleur social, l'infirmière avec télémédecine (dont le service est inactif à l'été 2005 par manque du médecin) et pour la vie paroissiale : l'animation pastorale, les services religieux de l'église, un salon funéraire, le cimetière, le feuillet paroissial mensuel.

Quant aux services municipaux offerts, ils sont assurés par la corporation via son conseil municipal, ses comités et son personnel : les services d'incendie (une caserne, deux camions et l'équipement et le personnel requis); les services du transport adapté; l'entretien et le déneigement des routes et chemins, des deux quais, du parc public à l'entrée du village, du bâtiment de l'école, des installations du centre récréatif. Pour les ordures ménagères, la municipalité offre un dépotoir sur trois jours par semaine, et deux bacs ou contenants pour les objets et les matières recyclables, tous à la disposition des résidents, car il n'y a pas de service de cueillette à la maison. Il n'y a pas de réseau d'égouts ni d'aqueduc publics dans le village. Un comité de développement gère le Centre récréatif et organise annuellement la Fête Frayante, parmi d'autres dossiers.

L'administration municipale entretient la liste électorale et ses registres d'habitants et de contribuables, dont un nouvel outil de recensement de la population résidentielle et familiale, encore en rodage, suite à l'adoption du projet Repeupler en avril 2005, en partenariat avec la Chaire Desjardins de l'UQAT.

Voici un aperçu de la satisfaction des résidents face aux services municipaux et publics :

Question : Quelles sont les raisons de votre satisfaction de vivre à Rémigny? Suite et fin.

JNSP	OUI	NON	
- les activités scolaires et autres services éducatifs : %	60 %	17 %	23
- des activités paroissiales et religieuses :	83	0	17
- la variété et la qualité des services à la population :	87	13	0
- de la qualité et l'accessibilité des services de santé :	83	17	17
- du fonctionnement de l'administration locale :	67	20	13
- du fonctionnement du conseil municipal :	57	20	23
- des activités des partis politiques dans la localité :	0	20	80

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. Tous les chiffres en pourcentage.

Il est à noter que selon les opinions des résidents, on attend de la municipalité un plus grand rôle en matière de développement économique local. Mais c'est un mandat à partager :

Question : Quel est l'acteur ou la méthode la plus efficace pour stimuler l'activité économique de la localité?	Réponses des résidents
- la municipalité devrait attirer des investisseurs, des PME, et créer des emplois : %	40
- le gouvernement devrait assurer les activités économiques et l'emploi suffisant : %	27
- les gens doivent s'associer en coopératives et résoudre leurs problèmes ensemble : %	13
- les individus doivent se prendre en charge et créer leurs propres entreprises : %	20

Question : Il faut mobiliser le milieu pour des projets et des actions en vue de stimuler le développement de Rémigny. Êtes vous d'accord? Réponses

Assez d'accord + Tout à fait d'accord : 87 %

Assez en désaccord + Indifférent + JNSP : 13 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Enfin, les perceptions des résidents quant au futur de Rémigny sont relativement positives :

Question : Quelles sont, selon vous, les perspectives d'avenir de votre localité?

- On connaîtra un développement lent mais soutenu, ou très dynamique : 63 %

- Rien ne va changer à Rémigny : 13 %

- On connaîtra un déclin lent, ou un déclin rapide, ou Je Ne Sais Pas : 24 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. On a additionné les réponses 'optimistes' (1^{ère} ligne : 63%) et celles 'pessimistes' ou évasives (3^{ème} ligne : 24%).

Il s'agit donc, d'un ensemble d'opinions plutôt optimistes (presque deux tiers des réponses) quant à l'avenir de Rémigny.

Section 5. L'ÉTAT DE LA SITUATION À RÉMIGNY EN BREF – Les constats

5.1 À propos du Projet REPEUPLER et son approche. Les opinions des résidents.

Pris séparément il y aurait trois problèmes prioritaires à régler à Rémigny : i) L'économie et la création d'emplois; ii) la population; iii) les services municipaux. Le problème 'Population' en 2^{ème} place (20%) englobe plusieurs éléments qualitatifs et quantitatifs selon nos répondants (voir page 3). La situation des personnes âgées partagerait la 2^{ème} (avec 20% des réponses) si l'on additionne à la question des services de santé dans la localité (v. page 4).

Parmi les caractéristiques de la population locale, les résidents répondants au sondage sont partagés moitié-moitié quant au manque de dynamisme, ou d'entrepreneuriat. Ils ne croient pas à 57% (versus 27% que le croient) que les conflits ou mésententes au sein de cette population constituent un obstacle au développement local (v. page 4).

La majorité des répondants sont favorables à faire des efforts pour attirer des nouveaux résidents (83%), et même se donner un programme municipal à une telle fin (83%). Mais cette majorité diminue d'environ 20 points quand il s'agit d'attirer des immigrants étrangers (p. 5).

Pour promouvoir Rémigny les répondants mentionnent les attraits suivants :i) les lacs et la forêt comme paysage, la chasse et la pêche; ii)l'église locale; iii) la Fête Frayante. Mais les % sont plutôt dispersés et le sondage ne permet pas de cibler une image claire et unique (p.6).

Quant au Projet Repeupler $\frac{3}{4}$ des répondants le trouvent intéressant ou très important. Et 80% se disent assez ou très intéressés à y participer si l'on va de l'avant (page 7).

5.2 À propos de la démographie locale et ses caractéristiques. Données de 2005.

La diminution de la population permanente de Rémigny continue. En 1991 on a recensé 381 habitants, 374 en 2001 (donnée révisée), et 343 selon le dénombrement de l'été 2005 (page 8).

On ne connaît pas le nombre de résidents saisonniers ou villégiateurs, malgré l'ancienneté de leur présence et leur importance. Il faudra combler ce manque de données (page 8).

La composition de la population permanente (131 ménages) par tranche d'âge montre que 30% sont des enfants et jeunes de 0 à 24 ans, 47% des résidents adultes ont entre 25 et 59 ans et 23% sont des personnes de 60 ans et plus. La tranche d'hommes et de femmes de 25-45 ans est peu présente, avec seulement 23% du total de la population. Manquent enfants, jeunes et jeunes adultes. Le 70% de la population a une moyenne d'âge de 50 ans (pages 8 et 9).

À Rémigny le 72 % des ménages ont 30 ans et plus de résidence, dont 49% (52 ménages) avec 50 ans et plus d'ancienneté, et parmi eux, 12 ménages ont 70 ans de résidence. Avec 7 à 29 ans d'ancienneté l'on trouve 25 ménages. Et les nouveaux arrivants entre l'an 2000 et l'an 2005 sont représentés par 12 ménages.

Un 77% des répondants n'envisagent pas déménager dans les cinq prochaines années; mais un 20% songent à le faire (plutôt oui, ou certainement oui) (page 9).

Plus de 90% sont satisfaits des relations familiales et sociales, entre les gens de la localité. Et un 73% des répondants ont des opinions positives à propos de la vie à Rémigny (page 9).

La question de l'exode des jeunes est très préoccupante : 100% des répondants l'estiment « grave » ou « très grave ». Mais les familles sont partagées quant à l'avenir des enfants à Rémigny : 47% souhaitent qu'ils grandissent dans la localité; tandis que 40% pensent qu'ils devraient déménager ailleurs. Un 13% n'arrive pas à se prononcer (page 9).

5.3 À propos de l'économie locale. Un survol des principaux secteurs.

La foresterie locale est soumise à rude épreuve malgré le bon potentiel des terres. Selon nos sources, la majorité de lots sous CAAF sont coupés à blanc par Tembec avec peu de retombées économiques locales. Foresterie des Quinze exploite les blocs de lots des lots intramunicipaux, dans une entente Rémigny-Angliers dont la production est vendue à Tembec; cela crée six emplois saisonniers. La Coopérative forestière a un contrat de

métayage avec Tembec sur 5 000 hectares; sont créés entre 3 à 10 emplois saisonniers (p. 10)

Le portrait forestier n'est pas clair. En plus des difficultés de marché du secteur, la mise en valeur de la forêt locale (de celle que reste) semble créer plus de tensions que d'emplois et de contrats rémunérateurs. Le manque de concertation des intervenants du secteur semble bénéficier plus autres localités et compagnies que celles de Rémigny. Et l'usine de sciage continue inactive malgré le potentiel de création d'emplois et d'expertise locale (page 10).

Nos interlocuteurs et répondants ont avancé des suggestions et de pistes de travail pour les terres sous CAAF (reboisement) et pour les lots intramunicipaux. La plupart pointent vers une plus grande concertation pour des retombées économiques locales, plus de valeur ajoutée sur place, plus de transformation, et s'ouvrir aux nouvelles tendances suite au Rapport Coulombe, dont l'agriculture sylvicole (ligniculture) et des coupes plus intelligentes. La main d'œuvre de l'avenir devra être mieux formée et mieux payée. La forêt publique est un secteur prioritaire pour le développement de Rémigny pour 77% des répondants du sondage, ainsi que la transformation du bois récolté, que monte à 87% des réponses du sondage (page 11 et 12).

L'agriculture locale continue d'exister grâce à une dizaine de fermes encore en production. Mais le modèle traditionnel semble saturé dans ces possibilités. Un 63% des répondants du sondage pensent à une relance du secteur comme étant possible et de bon augure. Seulement 13% pensent que cette agriculture peut assurer l'avenir des enfants de Rémigny, contre 70% qu'opinent qu'elle n'offre pas d'avenir. La seule alternative serait celle de l'agriculture dite biologique, que comme complément de l'actuelle conventionnelle récolte 84% des opinions. L'image de Rémigny en tant que village agricole (22%) fait la place à son profil forestier (26%) et surtout touristique (32% des réponses). Le présent annonce, donc, l'avenir (page 13).

Le tourisme et la villégiature sont deux secteurs que peuvent dynamiser le développement local selon nos interlocuteurs et répondants du sondage. Les atouts sont nombreux : en plus de son patrimoine naturel, la localité s'est doté d'un patrimoine bâti et d'un minimum de services afin de satisfaire ce type de visiteur. L'église locale et la Fête Frayante figurent parmi les attraits les plus nommés (page 13).

Mais il y a un manque d'organisation, de concertation, d'approche de marché. On dirait que manque une attitude proactive et globale, avec des données à jour sur la clientèle saisonnière, ses besoins et ses attentes. Plusieurs pistes de travail ont été suggérées par les résidents : la plus soulignée est celle d'élaborer un véritable plan de promotion, de mise en valeur des attraits et d'organisation des services pour augmenter et fidéliser les touristes et les résidents saisonniers. Ce plan de court et moyen terme devra se traduire en projets spécifiques avec ressources financières et humaines compétentes et dévouées à la relance du secteur. On suggère aussi de s'ouvrir au partenariat entre différents organismes et localités (pp. 13 et 14).

5.4 À propos de la vie communautaire et municipale. Satisfactions et insatisfactions.

Rémigny semble bien desservie quant à sa vie communautaire et associative : seize groupes ou organismes bénévoles se donnent à des activités diversifiées pour assurer des services, du loisir et une qualité de vie agréable aux résidents et paroissiens. Il y aurait lieu d'approfondir ce portrait afin de connaître le secteur plus en détail et le valoriser à sa juste mesure (p. 15).

Les services commerciaux de base sont assurés par une douzaine de PME fort importantes pour le tissu social et économique de la localité. En 2005, 87% des répondants au sondage sont assez ou très satisfaits de la vie à Rémigny; et les raisons ou les motifs de satisfaction (milieu, amitiés, coût de la vie, relations humaines, communication, qualité de logement, animation et loisirs) recueille en moyenne 85% des réponses positives. La question du manque d'emploi locale n'est pas incluse dans ce chiffre, étant liée à l'économie (page 15).

La localité réussit à garder les services publics les plus indispensables, dont l'école (en attente d'une autre réorganisation), l'église (le nombre de bénévoles et de fidèles continue à diminuer), le bureau de poste, la bibliothèque, deux professionnels en services de santé (dont un inactif en 2005), et la corporation municipale, son conseil et son administration (page 16).

La population locale est satisfaite avec la variété et la qualité générale des services (87%), les services paroissiaux (83%), de santé (83%). Mais elle semble moins satisfaite des services scolaires et éducatifs (60%), du fonctionnement de l'administration locale (67%), du conseil municipal (57%). Elle n'attend pas grande chose des partis politiques (page 16).

Les services municipaux figurent en 3^{ème} place des problèmes prioritaires à résoudre dans la localité (15%), précédés par l'économie et les emplois (33%) et la population (20%) (p.3).

Nos répondants font état d'insatisfactions quant à certains services municipaux. D'autres se déclarent découragés à participer dans les comités par manque d'écoute des dirigeants à leur égard. Il y aurait des ajustements à faire en matière d'écoute des résidents, de transparence, de démocratie participative (page 17).

La municipalité est de plus en plus sollicitée sur plusieurs fronts. On estime qu'elle devrait attirer des investisseurs et des PME pour stimuler l'économie locale (40%), beaucoup plus que le gouvernement (27%), les coopératives (13%) ou les entrepreneurs privés (20%).

Nos répondants sont d'accord à 87% qu'il faut mobiliser le milieu pour des projets de développement de Rémigny. Car ils pensent qu'il y aura un développement de la localité à

l'avenir, lent ou dynamique (63%), mais il y aura. (p.17). Les pessimistes seront confondus.

5.5 Suggestions et Recommandations en bref.

Les résidents se sont exprimés durant l'année 2005 lors des ateliers d'information et d'animation, lors des réunions par secteur économique (focus group) et surtout au cours de l'enquête ou sondage de maisonnée. Voici leurs remarques, en deux regroupements.

À propos de *l'économie locale et la création d'emplois* : c'est le principal problème prioritaire qu'on doit tenter de résoudre. *Il faut se donner des projets nouveaux créateurs d'emplois; surtout pour les jeunes; il faut garder les services commerciaux de base, le magasin et sa pompe à essence, les restaurants, la caisse populaire, s'encourager pour l'achat local; les ressources forestières devraient créer plus d'emplois et de contrats locaux, on devrait transformer davantage le bois coupé et le faire sur place, la coopérative forestière pourrait diversifier plus ses interventions et ses produits; quant à l'agriculture celle des grandes fermes est très difficile à rentabiliser, on devrait revenir plus à une ferme plus petite mais plus moderne et diversifiée, trouver les moyens d'assurer une relève, et des services d'agronomes plus proches et plus fréquents. Le tourisme et la villégiature sont des secteurs économiques à développer davantage, pleins de potentiels; l'image dominante de Rémigny chez les résidents en 2005 est celle d'une localité touristique, travaillons donc cette image : donnons-nous un projet de promotion, valorisons nos attraits naturels et nos activités populaires; ici c'est un paradis pour les retraités, valorisons les villégiateurs, avec des services en réponse à leurs besoins, valorisons nos artistes et nos artisans par des activités saisonnières capables d'attirer des résidents et surtout des touristes; former un comité tourisme et villégiature, avec des moyens financiers et humains et surtout un plan d'affaires solide, bien informé et bien concerté; apprendre à développer ce secteur en partenariat avec les localités voisines et les organismes compétents de notre région.*

À propos de *la population locale des résidents*, la décroissance démographique et ses problèmes connexes est signalé comme étant le 2^e problème prioritaire de Rémigny en 2005.

Faisons donc un effort pour attirer des nouveaux résidents, et pour quoi pas un programme municipal pour les attirer chez nous? Pour garder nos personnes âgées ici il nous faut des services de santé sur place, au moins un médecin disponible pour la télémédecine; mais il nous faut aussi des jeunes familles, une relève; d'autant plus qu'en 2006 on nous annonce la fermeture de nos écoles locales; il faut informer plus et impliquer plus nos jeunes dans notre communauté; il va falloir surmonter nos divisions, nos 'clans', pour travailler plus en commun, avec plus de participation; il nous faut plus d'ouverture, d'accueil, surtout envers les nouveaux résidents; peut être une formule de 'parrainage' par les résidents anciens, pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Repeupler? C'est intéressant, c'est important.

Voici donc pour les constats. Les différents aspects de la vie locale à Rémigny, abordés de façon objective dans ce rapport sommaire pourront être décrits, analysés et présentés plus en détail lors du Rapport de diagnostique final (2005) que suivra ce document de synthèse.

Suite à des séances d'information pour les membres du comité Repeupler et les membres du conseil municipal, il sera convenu, avec leur accord, la tenue d'une assemblée publique d'information, afin de présenter aux citoyens résidents de la localité les points saillants du rapport de diagnostique, et pour leur donner la parole pour les questionnements et quant à la suite à donner à la démarche entamée dans le cadre du projet Repeupler.

APPENDICE C

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AUTHIER

**Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites
collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

Vers des politiques locales de repeuplement de l’Abitibi-Témiscamingue rurale

A U T H I E R 2005 : la démographie,
l’économie et la communauté locale.

*Rapport de situation élaboré par l’équipe terrain du projet REPEUPLER
de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.*

Enrique Colombino, professeur ® UQAT

Joanne Bergeron, maîtrise en éducation (scolarité) UQAT

Denis Geoffroy, maîtrise en gestion, chargé de cours UQAT

N o v e m b r e 2 0 0 5

NOTE PRÉLIMINAIRE sur la mise en place du Projet REPEUPLER

À la fin du mois de mars 2004 a été signée une entente entre le ministère du développement régional du gouvernement du Québec (Madame Nathalie Normandeau), et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT. Grâce à cet accord, le Projet REPEUPLER a été mis de l'avant à l'été 2004, comme expérience-pilote à être réalisée dans six localités rurales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'automne 2004 l'équipe terrain de la Chaire Desjardins entame une tournée d'information auprès des conseils municipaux des localités retenues comme candidates pour cette initiative de l'UQAT.

En décembre 2004 le projet REPEUPLER a été présenté à l'ensemble de maires du Témiscamingue lors d'un atelier de formation de deux jours, organisé par la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et l'Université de Sherbrooke. Certains maires d'autres MRC étaient aussi présents.

Suite au bon accueil de ses dirigeants, la municipalité de Authier a été aussi informée en février et retenue comme intéressée à la démarche. En mars 2005 le conseil municipal a voté une résolution d'appui et d'adoption du projet Repeupler, ainsi que l'engagement financier pour la réalisation des travaux dans son territoire.

En avril 2005 on a mis sur pied un comité local Repeupler (composé de cinq personnes dont Mme Rita Julien, mairesse) lequel procède à l'embauche d'une agente de liaison locale et ce comité organise avec elle un atelier d'information et d'animation sur les différents aspects du nouveau projet. Cet atelier Repeupler d'avril 2005 a attiré une douzaine de résidents qui ont pu exprimer clairement leurs motivations, leurs attentes et leurs préoccupations, ainsi que leurs souhaits pour l'avenir.

La cueillette de données pour l'élaboration du Diagnostique débute vers la fin mai 2005 et se poursuit en juin, avec l'enquête de maisonnée auprès des ménages résidents, opération programmée de façon efficace par l'agente de liaison. Après cette enquête ou sondage ont suivi des entretiens individuels et des réunions de groupe par secteur social ou par secteur économique sélectionné, sous la forme de 'focus group'.

La cueillette de données étant complétée vers la fin août, l'équipe terrain de la Chaire Desjardins procède aux compilations et à l'analyse de données et d'informations de l'ensemble des localités partenaires durant les mois de septembre et octobre 2005.

La rédaction du rapport de Diagnostique pour la localité d'Authier et pour les autres localités débute aussi en octobre. On se consulte sur la future date de réunion afin de le présenter aux membres de chaque conseil municipal et du comité local Repeupler. Cette

version préliminaire du rapport est un condensé du rapport final à être publié suite à cette rencontre d'information avec les élus dans chaque localité partenaire.

L'ÉTAT DE LA SITUATION À AUTHIER : UN PORTRAIT 2005.

Voici les principaux résultats des travaux de consultation, de recherches de terrain et de compilation de données réalisées à Authier dans le cadre du Projet REPEUPLER, au printemps et à l'été 2005, afin d'établir un état de la situation démographique et sociale de la localité.

Section 1 : L'APPROCHE REPEUPLER : LES OPINIONS DES RÉSIDENTS

Le premier et principal objectif du Projet REPEUPLER est celui de travailler avec la communauté locale et son conseil municipal, afin de stabiliser le niveau actuel de la population résidente de la localité, de la maintenir à ce niveau pour les prochaines années, et selon les mesures adoptées et les activités qu'on a décidé de réaliser, de l'augmenter graduellement à moyen et long terme. Cet objectif essentiellement démographique et politique constitue la caractéristique distinctive du projet.

Pour cette raison, dans cette Section 1 on présente de façon sommaire les réponses et les opinions des résidents qu'on a rencontré lors de la cueillette de données, dans des ateliers d'animation, lors de l'enquête de maisonnée ou des entretiens individuels, quant à l'approche « Repeupler » et/ou les activités à entreprendre pour réussir son objectif.

1.1 SUR LA SITUATION DE LA POPULATION DE LA LOCALITÉ

Les résidents de la localité ont répondu à l'une des questions de l'enquête Repeupler en signalant les trois principaux problèmes que, selon eux, on devrait résoudre de façon prioritaire. Nous avons regroupés les problèmes signalés par les gens en six groupes : Économie, Population, Jeunes, Personnes âgées, Services municipaux, Services de santé.

Question : Les trois principaux problèmes à être résolus de manière prioritaire et la place donnée à la question de la population locale. En %.

Problème prioritaire	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
1 ^{er}	Services Municipaux 28.6	Économie, emplois 60.0
2 ^{ème}	Population 28.6	Population 16.2
3 ^{ème}	Jeunes 19.6	Jeunes 16.2

SOURCE : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Ces % sont calculés selon le nombre total de problèmes (=100) signalés par les répondants de l'enquête dans chaque localité. On a regroupé les problèmes signalés selon les énoncés utilisés par les résidents. Le groupe 'population' comprend les énoncés suivants : *manque population, communication, écouter les gens, promotion de services pour attirer des résidents, pour attirer des professionnels, promotion du village, l'embellir, plus d'ouverture, d'idées nouvelles, moins de critiques, faciliter les échanges, les rencontres, animer la vie communautaire, la paroisse, l'église, changer les mentalités, plus de collaboration, d'entraide, de sentiment d'appartenance, plus d'implication des gens, de dynamisme, d'occasions de se rassembler, d'accueil.*

Les énoncés regroupés sous la rubrique 'personnes âgées' sont en dernière place ou absents de la liste de problèmes à résoudre de manière prioritaire dans ces localités.

Une autre question de l'enquête Repeupler demande aux résidents leurs opinions sur certains aspects de la vie locale que l'on pourrait considérer comme « des obstacles au développement de la localité ». Voici leurs réponses à propos de la population locale.

Question : Certaines caractéristiques de la population locale sont-elles un obstacle au développement de la localité? Réponses des résidents. En %

Problème		AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
Manque dynamisme	OUI	80.0	83.3
	NON	13.3	16.7
	JNSP	6.7	---
Conflits, mécontentes	OUI	53.4	63.3
	NON	43.3	36.7
	JNSP	3.3	---
Manque d'entre- -neurship local	OUI	76.7	80.0
	NON	16.6	10.0
	JNSP	6.7	10.0

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Il y a d'autres caractéristiques concernant les qualités de la population locale, telles que la solidarité, le sentiment d'appartenance ou l'ouverture au dialogue. Les réponses des résidents à ces questions seront présentées dans le rapport complet par localité.

1.2 VERS UNE POLITIQUE RÉSIDENTIELLE DANS LA MUNICIPALITÉ

Pour stabiliser la population de chaque localité participante il va falloir, si telle est la volonté de la communauté, des mesures et des activités sur deux fronts. Dans le premier front, il s'agit de garder la population actuelle en état de satisfaction, en lui assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des activités de loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants dans une

communauté où il fait bon vivre. Dans le deuxième front, il faudra travailler pour remplacer les résidents que s'en vont, surtout définitivement; et pour attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi de REPEUPLER.

Question : Des mesures à prendre pour attirer des nouveaux résidents.

Les réponses des résidents des localités en 2005. En %.

Mesures à prendre	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
Effort particulier pour attirer des nouveaux résidents?	OUI : 93.3	93.3
Un programme municipal pour nouveaux résidents?	OUI : 96.7	100.0

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Selon le tableau ci-dessus, la communauté locale souhaite fortement des mesures pour attirer des nouveaux résidents. Les réponses Non, Je Ne Sais Pas ont eu très faibles %.

Question : Des mesures à prendre et des attitudes énoncées vis-à-vis les **immigrants ruraux de l'étranger et leurs familles**. Réponses en %

Mesures; attitudes		AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
Programme municipal p/immigrants ruraux?	OUI	70.0	76.7
	NON	10.0	- -
	JNSP	20.0	23.3
Immigrants étrangers, sont-ils bien accueillis?	OUI	73.3	56.7
	NON	13.4	6.6
	JNSP	13.3	36.7
On les aide à s'intégrer à la vie locale?	OUI	76.7	86.7
	NON	10.0	- -
	JNSP	13.3	13.3

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

À propos des immigrants ruraux étrangers et leurs familles, la communauté locale se montre ouverte et prête à les aider à s'intégrer une fois sur place. Quant à mettre de

l'avant des programmes municipaux pour les attirer, elle est plutôt favorable, mais il y a des doutes à Rochebaucourt quant un bon accueil. On s'interroge là-dessus.

1.3 PROMOTION DE LA LOCALITÉ : CHOISIR LES ATOUTS ET UNE IMAGE

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de passer à l'action pour stabiliser la population et l'élargir si possible, l'une des pistes de travail à envisager est celle de **la promotion de la localité**, afin qu'elle soit plus connue et plus appréciée en région et ailleurs. Y a-t-il des attraits, des atouts remarquables à mettre en valeur pour se donner une image positive, attirante, du village et de la paroisse?

Question : Avons-nous des attraits, des atouts remarquables dignes d'être mis en valeur pour promouvoir notre localité?

Attraits, atouts	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT	MOFFET	RÉMIGNY
Les plus souvent nommés en % :	Rang 2, Vie et École.	Rapides, chutes d'eaux, lacs.	Lac, forêt, Paysages,	Lac, forêt, Paysages Chasse et Pêche. Chasse, Pêche et Érablière.
	49.0 %	39.6%	28.3%	27.4%
Les 2 ^è les plus nommés en % :	Source d'eau	Ponts couverts	La messe du chasseur	L'Église locale
	34.5 %	33.3%	17.9%	19.0%
Les 3 ^è les plus nommés en %	CFNO et la pisciculture	Artistes, artisans, musiciens et lea- -ders locaux	Pont Grassy Narrow et maquettes.	Fête fra- -yante.
	10.9 %	9.5 %	10.4%	13.0%

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. Les % présentés sont par rapport au total de nominations ou de 'choix' faits par les répondants par localité. Ce total n'inclut pas les 'sans réponse'. Plusieurs autres attraits nommés ne recueillent qu'un faible pourcentage. Il y a donc, dispersion dans les choix ou les préférences.

1.4 LES RÉSIDENTS ET LEURS PERCEPTIONS DU PROJET REPEUPLER

Lors de l'enquête par maison, on demandé aux résidents leur opinion sur le projet REPEUPLER tel qu'ils l'avaient compris; et aussi quel était leur intérêt à participer activement à un projet que vise à améliorer l'avenir démographique du village.

Question : Tel que vous le comprenez maintenant, à l'été 2005, diriez vous que le projet REPEUPLER est... Réponses en %

Opinion	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT	MOFFET	RÉMIGNY
Intéressant +Très important	86.7	80.0	73.3	76.7
Me laisse songeur + JNSP	13.3	20.0	26.7	23.3

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles exprimant des doutes. L'affirmation « Ça ne tient pas debout » écrite

dans le questionnaire n'a récolté aucune réponse. JNSP = je ne sais pas.

La communauté locale semble bien saisir l'intention général et le principal objectif du projet Repeupler. Mais il faudra continuer à écouter et bien informer les gens indécis ou qui ont des doutes ou des questions à poser. Surtout de les inviter à s'impliquer dans les activités issues du projet.

Question : Comment décrivez-vous votre niveau d'intérêt à participer activement d'un projet du type Repeupler? En %

Intéressé-e?	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT	MOFFET	RÉMIGNY
Assez, ou Très intéressé	70.0	76.7	66.7	80.0
Peu, ou Pas intéressé	26.7	20.0	26.6	16.7
Je Ne Sais Pas	3.3	3.3	6.7	3.3

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles que vont se tenir à l'écart.

La mise en application du projet Repeupler en termes de mesures et d'activités concrètes semble s'annoncer dans une ambiance d'intérêt et de participation de la part des membres de la communauté locale. La moyenne des réponses favorables des quatre localités du tableau ci haut est de 73.35%.

Section 2 : LA DÉMOGRAPHIE LOCALE ET LES FAMILLES, UN PORTRAIT

2.1. Il est opportun et utile de connaître l'évolution démographique d'Authier, en comparaison avec des localités semblables de la MRC d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi.

Tableau : Évolution de la population d'Authier et d'autres localités de la MRC

Année	1921	1931	1951	1961	1971	1981	1986	1991	1996	2001
Municip. Authier	377	574	723	658	550	389	381	361	326	318
Authier-Nord						356	390	377	376	344
Chazel			574	571	487	371	407	373	390	336
Val-St-Gilles				675	489	340	221	208	207	189
172										
Rochebaucourt						333	303	243	227	215
Champneuf			1388	815	376	252	231	187	169	160

La Morandière	471	357	327	296	
297					
St-Gérard-de-Berry	578	575	518	502	498

Sources : Recensements Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec.

Documents ou livres locaux pour les années 1921 et 1931.

2.2 On constate qu'en cinquante ans plusieurs de ces paroisses agricoles et forestières ont vécu en déclin démographique évident. Voici la population totale de chaque MRC :

	1951	1961	1971	1981	1991	2001	2004
- Abitibi-Ouest :	24 787	26 595	25 323	24 921	24 109	21 305	
- Abitibi :	13 669	16 542	17 086	24 897	25 334	25 090	24 355

Source : Recensements Statistique Canada 1951- 1971. Institut de la statistique du Québec 1981-2004 données révisées; compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, rapport d'avril 2005.

En Abitibi-Ouest la population de l'ensemble du territoire diminue de -14.5% entre 1981 et 2004; celle de la ville de La Sarre diminue de -16.1%. La population de la MRC d'Abitibi reste plutôt la même en volume (-2.1%) grâce à la stabilité d'Amos (-3%).

2.3 Voici les plus récents dénombrements de population de ces localités :

Localité	Année :	2001 (a)	2002	2003	2004	2005 (b)
Authier.....		324	333	340	305	274 (b)
Authier-Nord.....		344	324	322	308	n.d.
Chazel.....		336	346	334	320	n.d.
Val-St-Gilles.....		172	169	161	154	n.d.
Rochebaucourt.....		219	209	206	196	186 (b)
Champneuf.....		160	158	152	151	n.d.
La Morandière.....		297	291	277	271	n.d.
St-Gérard-de-Berry.....		498	498	512	498	n.d.

Source : L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : Données de population par municipalité, 1981-2004; avril 2005. Les données 2001(a) sont révisées en avril 2005. Les données 2005(b) : Dénombrement fait par la municipalité locale, août-septembre. 2005. Données non disponibles = n.d.

Selon la tableau ci-dessus les deux paroisses recensées (en gras) ont diminué en population, de 30 à 50 habitants entre 2001 et 2005.

Un autre objectif important du Projet Repeupler est celui de la valorisation de tous et chacun des habitants résidents dans la localité. Dans les petites collectivités rurales chaque habitant compte. Les élus municipaux et ceux des commissions scolaires sont de plus en plus conscients de cette nouvelle réalité.

On a dénombré donc, les résidents d'Authier pour s'attarder sur le portrait des ménages résidentes, l'âge des membres et autres aspects des familles de la communauté.

2.4. À l'été 2005 on dénombre à Authier 107 foyers ou ménages résidents parmi lesquels l'on trouve, 18 personnes seules ou célibataires, 6 monoparentaux, 16 couples sans enfants et 35 familles avec enfants. Parmi ces dernières familles, onze avaient trois et quatre enfants, et vingt-quatre familles, un et deux enfants.

2.5. Authier est une localité habitée par des résidents de 47 ans d'âge moyenne. Dans sa population de 274 habitants (été 2005) l'on trouve 94 femmes adultes dont l'âge moyenne est de 49 ans; 95 hommes adultes de 50 ans d'âge moyenne et 84 enfants et jeunes dont l'âge moyenne est de 9 ans.

2.6. La population actuelle d'Authier en bas de 300 habitants est de trop petite taille. Sa 'pyramide' démographique d'hommes et de femmes par tranche d'âge présente une base enfantine des deux sexes (0-9 ans, 13.1%) ainsi que de jeunes enfants (10-14 ans, 10.9%), 66 enfants ou 24% du total. Ensuite une petite tranche de 18 jeunes des deux sexes (15-24 ans, 6.6%). Cet ensemble de 84 enfants et jeunes, 31% du total de la population constitue la base actuelle pour l'avenir. Dans la tranche adulte l'on trouve relativement assez d'hommes et des femmes (25-54 ans, 41%). Et le sommet de la figure montre un bon nombre de femmes et d'hommes d'âge plus ou moins avancé (55-85 ans, 28%). Cette répartition 31 : 41 : 28 de la population d'Authier rend difficile la consolidation et le développement de services de base dans la localité, ainsi qu'un climat positif et stimulant au sein de la communauté.

2.7. Authier est une localité avec des habitants de longue date. Selon les données de cet été 2005 l'ensemble des 107 ménages ont en moyenne 29 années de résidence dans la localité. Cet enracinement se constate par un 51% des ménages qui ont entre 30 et 83 années de résidence; 31% ont entre 7 et 29 années de résidence. Les nouveaux arrivants des années 2000-2005 (19 ménages entre 1 mois et 6 années de résidence) représentent 18% du total. Parmi ces derniers, 11 ménages ont seulement entre 1 mois et 15 mois d'ancienneté, et autres 11 familles – ou en partie les mêmes- ont apporté 21 enfants en bas âge à la localité.

2.8. Authier est un endroit où les gens disent apprécier la vie locale et la considèrent satisfaisante à 90% des répondants de l'échantillon de notre enquête/sondage auprès des résidents. À propos des relations entre les gens de la localité, le degré de satisfaction est moindre, à 77%. Certains aspects de la vie en communauté, donc, posent question (# 2.10).

2.9. Les habitants semblent bien enracinés et stables dans la localité, car le 83% des répondants n'envisagent pas de déménager dans les cinq (5) prochaines années (certainement Non et plutôt Non), contre 13% (plutôt Oui). Personne de l'échantillon a répondu l'option 'certainement Oui' . Un 60% des répondants regretterait d'être obligé à déménager, tandis que le 40% déménagerait sans trop de regrets.

2.10. On constate à Authier un sentiment individuel mitigé (43%) d'appartenance à la localité, la paroisse ou le voisinage immédiat en tant que collectivités humaines. Tandis que 37% nous disent appartenir à la MRC ou la région de l'Abitibi-Témiscamingue; et le 17%

au Québec ou ailleurs. Cependant d'autres aspects qualitatifs de la vie communautaire semblent diviser nos répondants du sondage :

	Problème « grave ou très grave »	Problème « pas grave »
.manque de solidarité	54 %	43 %
de dialogue	50 %	40 %
.sentiment d'appartenance	40 %	53 %

Les Je Ne Sais Pas complètent les pourcentages. Il y a donc, des points de vue divergents.

Voici d'autres opinions divergentes. « Ce n'est pas difficile de se faire des amis à Authier » (d'accord : 80%). Mais « C'est difficile ici de faire des choses ensemble » (d'accord avec cette phrase : 40%; pas d'accord avec ça : 47%). « Ici on aime bien critiquer les autres » (d'accord avec cette phrase : 50%; en désaccord : 40%).

2.11. Malgré les divergences, les opinions ou les perceptions sont positives -de la part des répondants du sondage- à l'égard de la vie locale. Un 67% des répondants choisissent des phrases du type «ici je me sens chez moi », « je peux me tirer d'affaire ». Au lieu d'un 33% de phrases d'indifférence ou négatives du type: « ici, rien à faire », « la vie ici est bizarre », « j'en ai assez » ou celles favorables à la vie en ville, ou ailleurs.

2.12. Cependant les familles répondantes sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants. Un 47% préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent à Authier, tandis qu'un 50% répondent « qu'ils déménagent » en région ou ailleurs. Là où il y a unanimité c'est à propos de l'exode des jeunes de la localité :100% des répondants au sondage affirment qu'il s'agit d'un « problème grave ou très grave ».

2.13. Quant à l'importance des personnes âgées (76 résidents de 55 ans et plus) elles représentent 28% du total de la population dénombrée à l'été 2005. Leur situation à Authier semble diviser les opinions, car un 40% de nos répondants pensent que cette situation est « grave » (30%) ou « très grave » (10%), tandis qu'un 57% la considèrent comme étant « pas grave ». La situation des personnes âgées n'est pas retenue ou mentionnée quand il s'agit d'énoncer les trois principaux problèmes à être résolus de façon prioritaire dans la localité. Elle ne figure même pas dans la liste totale de problèmes mentionnés (voir page 3, # 1.1).

Section 3 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE LOCALE

3.1 Dans la démarche du Projet REPEULER la vie économique d'Authier n'a pas été l'objet d'une étude approfondie en 2005. Pour le présent diagnostique, le gros de la cueillette de données a été centré sur la situation démographique et résidentielle, dont une première présentation sommaire se trouve dans les sections 1 et 2 ci-dessus.

Il y aurait un certain conformisme par rapport à la situation économique locale, si l'on croit aux réponses de notre sondage auprès des résidents de l'été 2005. La question de l'emploi, du manque de services commerciaux adéquats, tels que le dépanneur, la pompe à essence, la caisse populaire, le manque de relève agricole ou d'une bonne exploitation forestière, sont mentionnés par nos répondants. Regroupés sous la rubrique « économie » dans le tableau général des principaux problèmes de la localité, elle arrive en quatrième place de la liste de préoccupations des résidents, avec 14.3% du total, derrière les « Services municipaux » 28.6%, la question de la « Population » 28.6% et la question regroupée des « Jeunes » que récolte 19.6% (voir page 3, # 1.1).

Le bon sens nous dit que l'évolution économique d'Authier constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. Mais la faible base de données disponible pour une telle étude ne nous permet pas de bien décrire cette évolution économique. Cependant on peut avancer certains constats plus qualitatifs que quantitatifs de la situation de certains secteurs économiques importants.

3.2 Un portrait rapide des PME actives à Authier en 2005 nous donne le tableau suivant :

- . Secteur primaire : 5 entreprises agricoles (7 emplois à temps plein, 4 à temps partiel);
5 entreprises forestières, dont 4 petites (10 emplois à temps plein et 2 à temps partiel). Et la CFNO avec environ 300 emplois annuels à temps plein et temps partiel, dont 50 sont des résidents d'Authier.
- 2 PME ,une mécanique minière et une pisciculture.
- . Secteur secondaire : 1 PME, Construction De La Source (2 temps plein, 5 temps partiel) .
- . Secteur tertiaire privé : 4 entreprises domaine du transport; 1 entreprise d'hébergement; 2 PME de commerce et ventes; 2 entreprises de travail autonome. Ce groupe procure neuf emplois à temps plein.

En termes d'emplois, une étude de 2003 du ministère fédéral Développement des ressources humaines Canada (DRHC), dénombrait 235 adultes, 120 personnes actives sur le marché du travail, dont 30 se trouvaient en chômage à ce moment là; et 115 inactifs. Cela donnait un taux d'activité de 52%, un taux d'emploi de 41% et un taux de chômage de 25%. On n'a pas de données pour 2005. La Coopérative forestière du Nord-Ouest est le principal employeur.

3.3 FORESTERIE. Selon le document « Portrait socio-économique et humain » d'Authier présenté à la MRC d'Abitibi-Ouest (mars 2002), la localité compte 189 lots intramunicipaux, dont 19 épars (543 HEC); 160 en blocs de lots (6 009 Ha) et 10 lots (338 HEC) en réserve agroforestière.

On n'a pas de données sur le couvert forestier, la variété d'essences, son état de maturité, d'accès et de coupe. Même carence pour les acteurs intervenants, qui fait quoi à propos de la forêt locale, publique et privée. On sait que la CFNO est un gros intervenant en foresterie locale et régionale, et un gros employeur, très important pour la vie économique d'Authier. Selon les réponses à notre sondage de l'été 2005, les résidents ont des opinions sur la forêt :

Q : La forêt privée, est-il un secteur prioritaire pour le développement économique local?

R : Très prioritaire 33%. Assez prioritaire 50%. Non prioritaire 13%. JeNeSaisPas 4%.

C'est 83% des réponses que donnent une forte priorité aux lots forestiers privés.

Q : La forêt publique, est-il un secteur prioritaire pour le développement économique local?

R : Très prioritaire 33%. Assez prioritaire 50%. Non prioritaire 13%. JeNeSaisPas 4%.

Même

forte priorité de 83% pour les lots forestiers sur les terres publiques.

Quand il s'agit des ressources naturelles de la localité, les résidents répondants du sondage sont presque unanimes : 97% considèrent Très prioritaire ou Assez prioritaire leur mise en valeur et leur exploitation économique. Mais cette priorité n'est pas pour tout le monde.

Q : Croyez-vous que la foresterie locale pourra assurer l'avenir de vos enfants?

R : Certainement Oui+ Plutôt Oui, 47%. Certainement Non+ Plutôt Non, 47%. JNSP, 6%.

3.4. AGRICULTURE. Dans le « Premier projet de schéma d'aménagement révisé » de la MRC d'Abitibi-Ouest (février 2000) on peut lire que sur le territoire de la municipalité d'Authier il n'y a pas des lots « d'affectation agricole » exclusive, mais qu'environ 45% du territoire totale est « d'affectation agro-foresterie » y compris autour du village. Un autre 25% environ est « d'affectation forestière », des lots dans une diagonale vers le Sud-Est. Et le 35% restant est considéré « zone non protégée » ou 'blanche', au Sud du village et un peu à l'Est.

Toujours selon la MRCA-O, la superficie totale agricole serait de 1 015 Ha. Et si l'on exclue la superficie avec couvert forestier ou des plans d'eau, il y aurait autres 1 018 Ha de terres à vocation non spécifiée.

Parmi les cinq fermes agricoles deux sont laitières (troupeau de 150 têtes), deux sont dédiées à la production bovine (145 têtes) et une à la production ovine (235 têtes). On n'a pas des données sur la situation réelle en 2005 de ces fermes et de leur production.

Les gens de la localité ont des opinions sur le secteur agricole. Lors de notre sondage de l'été 2005, on a compilé les réponses des résidents sur différentes questions :

. Q : L'agriculture, est-elle un secteur prioritaire pour les développement économique local?

R : Très prioritaire 30%, Assez prioritaire 60%. Un étonnant 90% des répondants pensent que ce secteur mérite bien plus d'attention et de ressources pour assurer l'avenir d'Authier.

. Q : Quelle importance devrait avoir l'agriculture biologique pour l'avenir d'Authier?

R : Nous devrions évoluer vers une agriculture exclusivement biologique, 13 %;

Vers une agriculture mixte, mi-conventionnelle, mi-biologique, 57%

Maintenir notre agriculture conventionnelle seulement, 13 %; JeNeSaisPas : 17 %

. Q : Croyez-vous en une relance de l'agriculture locale, à Authier?

R : Oui, 37%; Non, 37%; JeNeSaisPas, 26%.

. Q : Croyez-vous que l'agriculture locale pourra assurer l'avenir de vos enfants?

R : Certainement Oui + Plutôt Oui = 27%. Certainement Non+ Plutôt Non= 63%. JNSP 10%

Ces réponses de notre sondage se prêtent à différentes interprétations.

Dans un document interne « Portrait socio-économique et humain » d'Authier (mars 2002) on avance quelques propositions dans le cadre du programme Pacte Rural : a) revoir le zonage agricole; b) les lois et règlements sur l'environnement sont trop rigides; c) trop de permis pour avoir accès à des programmes de développement; d) utiliser les terres vacantes pour cultiver des plantes médicinales; e) former un comité de travail sur la source d'eau, afin d'étudier sa mise en valeur, son aménagement et son exploitation éventuelle.

3.5 TOURISME ET VILLÉGIATURE. La plupart des petites municipalités rurales du Québec se tournent vers le tourisme comme un secteur à développer, pour compenser la baisse tendancielle de l'économie locale centrée sur les ressources naturelles traditionnelles : les terres agricoles, les terres forestières et les gisements miniers. À Authier on est rendu là.

Dans la section #1.3 (v. page 5 et 6) les résidents répondants à notre sondage nous ont fait connaître leurs choix en matière d'atouts ou d'attraits pour faire la promotion de la localité. À propos des attraits 'naturels' les avis sont partagés 2/3 vs 1/3 : 63% des répondants pensent qu'à Authier il y a de bons atouts naturels; 37% pensent que non. La source d'eau naturelle est mentionnée en deuxième place (34.5% des choix) après l'École du rang 2 (49%) dans le tableau des principaux attraits de la localité.

Travailler à faire la promotion de la localité a pour but d'attirer des nouveaux résidents, permanents ou villégiateurs, ou pour attirer des touristes, de la région ou d'ailleurs. Voyons les perceptions des résidents quant à l'ensemble des attraits ou des atouts d'Authier :

Q : Y a-t-il d'attraits de type...?	R :	OUI%	NON%	JNSP%
Nature : ex. la source d'eau		63.3	36.7	--
Patrimoine bâti : ex. L'école du rang 2		83.3	16.7	--
Une personne résidente admirable...		--	96.7	3.3
Une activité villageoise : ex. festival du tracteur		10.0	90.0	--
Une organisation ou PME locale : ex. CFNO		30.0	66.7	3.3

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Ni le festival du tracteur, ni la magnifique Chorale d'Authier, ni la troupe de théâtre d'été semblent constituer des attraits à souligner, selon les réponses que nous avons compilées. D'ailleurs, ces deux dernières activités, ne figurent même pas parmi les produits touristiques de type « événements » dans le dossier 'tourisme' de la MRCA-O (novembre 2000, page 18) ni dans la rubrique événements du « Portrait socio-économique et humain » présenté à la MRC (mars 2002, page 7).

Pourtant, les résidents semblent considérer le secteur touristique comme étant très important.

Q : Le tourisme, est-il un secteur prioritaire pour le développement économique d'Authier?

R : Très prioritaire, 70%. Assez prioritaire, 23%. Non prioritaire, 7%. JNSP, 0%.

Quant à la villégiature, tout indique qu'Authier elle ne constitue pas un secteur important. Dans le dossier « L'habitat et les noyaux urbains » publié par la MRCA-O on note en annexe II que dans la localité on trouve 5 camps de chasse et aucun chalet (décembre 2000, page 25).

Section 4 : SITUATION COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPALE (à venir)

Section 5 : **LE DIAGNOSTIQUE SUR AUTHIER en bref** (les principaux constats, à venir).

Ce document préliminaire est à compléter en janvier 2006, suite à l'avis du conseil municipal et les membres du comité local Repeupler, quant à son contenu, sa pertinence et l'opportunité de le faire parvenir aux résidents d'Authier, au moins comme résumé.

APPENDICE D

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités-
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Vers des politiques locales de repeuplement de l’Abitibi-Témiscamingue rurale

ROCHEBAUCOURT 2005 : la démographie, l’économie et la communauté locale.

*Rapport de situation élaboré par l’équipe terrain du projet REPEUPLER
de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.*

Enrique Colombino, professeur ® UQAT

Joanne Bergeron, maîtrise en éducation (scolarité) UQAT

Denis Geoffroy, maîtrise en gestion; chargé de cours UQAT

N o v e m b r e 2 0 0 5

(Révisé : M a r s 2 0 0 6)

NOTE PRÉLIMINAIRE sur la mise en place du Projet REPEUPLER

À la fin du mois de mars 2004 a été signée une entente entre le ministère du développement régional du gouvernement du Québec (Madame Nathalie Normandeau), et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT. Grâce à cet accord, le Projet REPEUPLER a été mis de l'avant à l'été 2004, comme expérience-pilote à être réalisée dans six localités rurales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'automne 2004 l'équipe terrain de la Chaire Desjardins entame une tournée d'information auprès des conseils municipaux des localités retenues comme candidates pour cette initiative de l'UQAT.

En décembre 2004 le projet REPEUPLER a été présenté à l'ensemble de maires du Témiscamingue lors d'un atelier de formation de deux jours, organisé par la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et l'Université de Sherbrooke. Certains maires d'autres MRC étaient aussi présents.

Suite au bon accueil de ses dirigeants, la municipalité de Rochebaucourt a été aussi informée en décembre et retenue comme intéressée à la démarche. En janvier 2005 le conseil municipal de Rochebaucourt a voté une résolution d'appui et d'adoption du projet Repeupler, ainsi que l'engagement financier pour la réalisation des travaux dans son territoire.

En avril 2005 on a mis sur pied un comité local Repeupler (composé de M. le maire et cinq personnes) lequel procède à l'embauche d'une agente de liaison locale et ce comité organise avec elle un atelier d'information et d'animation sur les différents aspects du nouveau projet. Cet atelier Repeupler a attiré une douzaine de résidents qui ont pu exprimer clairement leurs motivations, leurs attentes et leurs préoccupations, ainsi que leurs souhaits pour l'avenir.

La cueillette de données pour la rédaction du Diagnostique débute en mai 2005, avec l'enquête de maisonnée auprès des ménages résidents, opération programmée de façon efficace par l'agente de liaison. À cette enquête suivront des réunions de groupe par secteur économique ou par secteur social sélectionné, sous la forme de 'focus group'.

La cueillette de données étant complétée vers la fin août, l'équipe terrain de la Chaire Desjardins procède aux compilations et à l'analyse de données et d'informations de l'ensemble des localités partenaires durant les mois de septembre et octobre 2005.

La rédaction du rapport de Diagnostique pour la localité de Rochebaucourt et pour les autres localités débute aussi en octobre et continue en novembre 2005. Ensuite on prépare avec elles des réunions d'information et d'ajustement avec les membres de chaque conseil municipal et du comité local Repeupler. Cette version préliminaire du rapport est un condensé du rapport final à être publié suite à cette rencontre.

L'ÉTAT DE LA SITUATION À ROCHEBAUCOURT : UN PORTRAIT 2005.

Voici les principaux résultats des travaux de consultation, de recherches de terrain et de compilation de données réalisées à Rochebaucourt dans le cadre du Projet REPEUPLER, au printemps et à l'été 2005, afin d'établir un état de la situation démographique et sociale de la localité.

Section 1 : L'APPROCHE REPEUPLER : LES OPINIONS DES RÉSIDENTS

Le premier et principal objectif du Projet REPEUPLER est celui de travailler avec la communauté locale et son conseil municipal, afin de stabiliser le niveau actuel de la population résidente de la localité, de la maintenir à ce niveau pour les prochaines années, et selon les mesures adoptées et les activités qu'on a décidé de réaliser, de l'augmenter graduellement à moyen et long terme. Cet objectif essentiellement démographique et politique constitue la caractéristique distinctive du projet.

Pour cette raison, dans cette Section 1 on présente de façon sommaire les réponses et les opinions des résidents qu'on a rencontré lors de la cueillette de données, dans des ateliers d'animation, lors de l'enquête de maisonnée ou des entretiens individuels, quant à l'approche « Repeupler » et/ou les activités à entreprendre pour réussir son objectif.

1.1 SUR LA SITUATION DE LA POPULATION DE LA LOCALITÉ

Les résidents de la localité ont répondu à l'une des questions de l'enquête Repeupler en signalant les trois principaux problèmes que, selon eux, on devrait résoudre de façon prioritaire. Nous avons regroupés les problèmes signalés par les gens en six groupes : Économie, Population, Jeunes, Personnes âgées, Services municipaux, Services de santé.

Question : Les trois principaux problèmes à être résolus de manière prioritaire et la place donnée à la question de la population locale. En %.

Problème prioritaire	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
1 ^{er}	Services Municipaux 28.6	Économie, emplois 60.0
2 ^{ème}	Population 28.6	Population 16.2
3 ^{ème}	Jeunes 19.6	Jeunes 16.2

SOURCE : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Ces % sont calculés selon le nombre total de problèmes (=100) signalés par les répondants de l'enquête dans chaque localité. On a regroupé les problèmes signalés selon les énoncés utilisés par les résidents. Le groupe 'population' comprend les énoncés suivants : *manque un journal local, manque de relève, plus d'implication des gens, d'occasions de se rassembler, de collaboration, d'entraide, améliorer les communications (câble, internet), embellir le village, plus d'ouverture aux nouvelles idées; manquent des maisons pour les familles, pour attirer des résidents, de lieux d'échanges pour les gens, manque l'église, animer plus la vie communautaire, manque le sentiment d'appartenance, changer les mentalités* .

Les problèmes signalés dans 'Économie' sont les suivants : *manque d'emplois; manque de services, manque un dépanneur, la caisse populaire, la station de service/ pompe à essence, manque d'exploitation forestière, un restaurant, commerce, tourisme, la relève agricole, la disponibilité de machinerie*. À Authier ce regroupement d'énoncés occupe la quatrième place dans la liste des priorités, avec un 14.3% de toutes les réponses.

Dans le groupe 'Services municipaux' on trouve les énoncés suivants : *améliorer les infrastructures, la gestion des égouts, de l'aqueduc, s'associer pour améliorer les services, l'asphalte dans les rangs, la circulation des camions lourds, l'attitude des fonctionnaires envers les citoyens; les lois et les règlements sont inadéquats*.

Les Services municipaux ne sont qu'à la quatrième place des priorités des gens de Rochebaucourt, avec un 5.8% des réponses additionnées. C'est un fait à souligner.

Voici les énoncés réunis dans le groupe 'Jeunes' : *activités pour les jeunes!/, activités de loisir, des emplois pour les jeunes, services de garderie, services scolaires, plus d'éducation des parents, briser l'isolement des jeunes*.

Les énoncés regroupés sous la rubrique 'Personnes âgées' sont en dernière place ou absents de la liste de problèmes à résoudre de manière prioritaire dans ces localités.

Une autre question de l'enquête Repeupler demande aux résidents leurs opinions sur certains aspects de la vie locale que l'on pourrait considérer comme « des obstacles au développement de la localité ». Voici leurs réponses à propos de la population locale.

Question : Certaines caractéristiques de la population locale sont-elles un obstacle au développement de la localité? Réponses des résidents. En %

Problème		AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
Manque dynamisme	OUI	80.0	83.3
	NON	13.3	16.7
	JNSP	6.7	---
Conflits, mésententes	OUI	53.4	63.3
	NON	43.3	36.7
	JNSP	3.3	---
Manque d'entre- -neurship local	OUI	76.7	80.0
	NON	16.6	10.0
	JNSP	6.7	10.0

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Il y a d'autres caractéristiques concernant les qualités de la population locale, telles que la solidarité, le sentiment d'appartenance ou l'ouverture au dialogue. Les réponses des résidents à ces questions seront présentées dans le rapport final par localité.

1.2 VERS UNE POLITIQUE RÉSIDENTIELLE DANS LA MUNICIPALITÉ

Pour stabiliser la population de chaque localité participante il va falloir, si telle est la volonté de la communauté, des mesures et des activités sur deux fronts. Dans le premier front, il s'agit de garder la population actuelle en état de satisfaction, en lui assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des activités de loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants dans une communauté où il fait bon vivre. Dans le deuxième front, il faudra travailler pour remplacer les résidents que s'en vont, surtout définitivement; et pour attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi de REPEUPLER.

Question : Des mesures à prendre pour attirer des nouveaux résidents.

Les réponses des résidents des localités en 2005. En %.

Mesures à prendre		AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
Effort particulier pour attirer des nouveaux résidents?	OUI :	93.3	93.3
Un programme municipal pour nouveaux résidents?	OUI :	96.7	100.0

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Selon le tableau ci-dessus, la communauté locale souhaite fortement des mesures pour attirer des nouveaux résidents. Les réponses NON ou Je Ne Sais Pas ont très faibles %.

Question : Des mesures à prendre et des attitudes énoncées vis-à-vis les immigrants ruraux de l'étranger et leurs familles. Réponses en %

Mesures; attitudes		AUTHIER	ROCHEBAUCOURT
Programme municipal p/immigrants ruraux?	OUI	70.0	76.7
	NON	10.0	- -
	JNSP	20.0	23.3
Immigrants étrangers, sont-ils bien accueillis?	OUI	73.3	56.7
	NON	13.4	6.6
	JNSP	13.3	36.7
On les aide à s'intégrer à la vie locale?	OUI	76.7	86.7
	NON	10.0	- -
	JNSP	13.3	13.3

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

À propos des immigrants ruraux étrangers et leurs familles, la communauté locale se montre ouverte et prête à les aider à s'intégrer une fois sur place. Quant à mettre de l'avant des programmes municipaux pour les attirer, elle est plutôt favorable, mais à Rochebaucourt il y a des doutes quant un bon accueil. On s'interroge là-dessus.

1.3 PROMOTION DE LA LOCALITÉ : CHOISIR LES ATOUTS ET UNE IMAGE

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de passer à l'action pour stabiliser la population et l'élargir si possible, l'une des pistes de travail à envisager est celle de la promotion de la localité, afin qu'elle soit plus connue et plus appréciée en région et ailleurs. Y a-t-il des attraits, des atouts remarquables à mettre en valeur pour se donner une image positive, attirante, du village et de la paroisse?

Question : Avons-nous des attraits, des atouts remarquables dignes d'être mis en valeur pour promouvoir notre localité?

Attraits, atouts	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT	MOFFET	RÉMIGNY
Les plus souvent nommés en %	Rang 2, Vie et École.	Rapides, chutes d'eaux, lacs.	Lac, forêt, Paysages,	Lac, forêt, Paysages

			Chasse et Pêche.	Chasse, Pêche et Érablière.
	49.0 %	39.6%	28.3%	27.4%
Les 2 ^è les plus nommés en %	Source d'eau	Ponts couverts	La messe du chasseur	L'Église locale
	34.5 %	33.3%	17.9%	19.0%
Les 3 ^è les plus nommés en %	CFNO et la pisciculture	Artistes, artisans, musiciens et lea- -ders locaux	Pont Grass- Narrow et maquettes.	Fête fra- -yante.
	10.9 %	9.5 %	10.4%	13.0%

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Les % présentés sont par rapport au total de nominations ou de 'choix' faits par les répondants de chaque localité. Ce total n'inclut pas les 'sans réponse'. Plusieurs autres attraits nommés ne recueillent qu'un faible pourcentage. Il y a donc, dispersion dans les choix ou les préférences.

1.4 LES RÉSIDENTS ET LEURS PERCEPTIONS DU PROJET REPEUPLER

Lors de l'enquête par maison, on demandé aux résidents leur opinion sur le projet REPEUPLER tel qu'ils l'avaient compris; et aussi quel était leur intérêt à participer activement à un projet que vise à améliorer l'avenir démographique du village.

Question : Tel que vous le comprenez maintenant, à l'été 2005,
diriez vous que le projet REPEUPLER est... Réponses en %

Opinion	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT	MOFFET	RÉMIGNY
Intéressant +Très important	86.7	80.0	73.3	76.7
Me laisse songeur + JNSP	13.3	20.0	26.7	23.3

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles exprimant des doutes. L'affirmation « Ça ne tient pas debout » écrite dans le questionnaire n'a récolté aucune réponse. JNSP = je ne sais pas.

La communauté locale semble bien saisir l'intention général et le principal objectif du projet Repeupler. Mais il faudra continuer à écouter et bien informer les gens indécis ou qui ont des doutes ou des questions à poser. Surtout de les inviter à s'impliquer dans les activités issues du projet.

Question : **Comment décrivez-vous votre niveau d'intérêt à participer activement d'un projet du type Repeupler?** En %

Intéressé-e?	AUTHIER	ROCHEBAUCOURT	MOFFET	RÉMIGNY
Assez, ou Très intéressé	70.0	76.7	66.7	80.0
Peu, ou Pas intéressé	26.7	20.0	26.6	16.7
Je Ne Sais Pas	3.3	3.3	6.7	3.3

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins. Été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles peu ou pas intéressées.

La mise en application du projet Repeupler en termes de mesures et d'activités concrètes semble s'annoncer dans une ambiance d'intérêt et de participation de la part des membres de la communauté locale. La moyenne des réponses favorables des quatre localités du tableau ci haut est de 73.35%.

Section 2 : LA DÉMOGRAPHIE LOCALE ET LES FAMILLES, UN PORTRAIT

2.1. Il est opportun et utile de connaître l'évolution démographique de Rochebaucourt, en comparaison avec des localités semblables de la MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest.

Tableau : **Évolution de la population de Rochebaucourt** et d'autres localités (MRC)

Année	1921	1931	1951	1961	1971	1981	1986	1991	1996	2001
Municipalité										
Authier	377	574	723	658	550	389	381	361	326	318
Authier-Nord						356	390	377	376	344
Chazel			574	571	487	371	407	373	390	336
Val-St-Gilles				675	489	340	221	208	207	189
172										
Rochebaucourt						333	303	243	227	215
Champneuf			1388	815	376	252	231	187	169	160
La Morandière							471	357	327	296
297										
St-Gérard-de-Berry						578	575	518	502	498

Sources : Recensements Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec.

Documents et livres locaux pour les années 1921 et 1931.

2.2 On constate qu'en cinquante ans plusieurs de ces paroisses agricoles et forestières ont vécu en déclin démographique évident. Voici la population totale de chaque MRC :

	1951	1961	1971	1981	1991	2001	2004
- Abitibi-Ouest :	24 787	26 595	25 323	24 921	24 109	22 405	21 305
- Abitibi :	13 669	16 542	17 086	24 897	25 334	25 090	24 355

Source : Recensements Statistique Canada 1951- 1971. Institut de la statistique du Québec 1981-2004 données révisées; compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, rapport d'avril 2005.

Dans la MRC d'Abitibi Ouest la population de l'ensemble du territoire diminue de - 14.5% entre 1981 et 2004; celle de la ville de La Sarre diminue de -16.1%.

Dans la même période la population de la MRC d'Abitibi reste plutôt la même en volume (- 2.1%) grâce à la stabilité de la population de la ville d'Amos (-3%).

2.3 Voici les dénombrements récents de la population des localités voisines :

Localité	Année :	2001 (a)	2002	2003	2004	2005 (b)
Authier		324	333	340	305	274 (b)
Authier-Nord.....		344	324	322	308	n.d.
Chazel.....		336	346	334	320	n.d.
Val-St-Gilles.....		172	169	161	154	n.d.
Rochebaucourt		219	209	206	196	189 (b)
Champneuf.....		160	158	152	151	n.d.
La Morandière.....		297	291	277	271	n.d.
St-Gérard-de-Berry.....		498	498	512	498	n.d.

Source : L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : Données de population par municipalité, 1981-2004; avril 2005. Les données 2001(a) sont révisées en avril 2005. Les données 2005(b) : dénombrement de la municipalité locale, août-septembre. 2005. Données non disponibles = n.d.

Selon la tableau ci-dessus les deux paroisses recensées (en caractères gras) ont perdu 30 résidents dans le cas de Rochebaucourt (-13.7%); et 50 résidents (-15.4%) dans le cas d'Authier, entre l'année 2001 et l'année 2005. Ce déclin démographique se reflète dans la 2^{ème} place qu'occupe dans les deux paroisses la question « **Population** » parmi les problèmes prioritaires à régler. À ce propos voir le tableau de la page 3.

Un autre **objectif** important du Projet Repeupler est celui de **la valorisation de tous et chacun des habitants résidents** dans la localité. Dans les petites collectivités rurales chaque habitant compte. Les élus municipaux et ceux des commissions scolaires sont de plus en plus conscients de cette nouvelle réalité. On a dénombré donc, les résidents de Rochebaucourt.

Voici un **portrait des ménages résidentes**, l'âge des membres et autres aspects des familles de la communauté.

2.4. À l'été 2005 on dénombre à Rochebaucourt environ **67 foyers ou ménages résidents** parmi lesquels l'on trouve, 18 personnes seules ou célibataires, 6 monoparentaux, 16 couples sans enfants et 35 familles avec enfants. Parmi ces dernières familles, onze avaient trois et quatre enfants, et vingt-quatre familles, un et deux enfants.

2.5. **Rochebaucourt est une localité habitée par des résidents de 47 ans d'âge moyenne.** Dans sa **population de 189 habitants (été 2005)** l'on trouve 61 femmes adultes dont l'âge moyenne est de 46 ans; 61 hommes adultes de 49 ans d'âge moyenne et 68 enfants et jeunes de 4 mois à 24 ans, dont l'âge moyenne est de 13 ans.

2.6. **La population actuelle de 189 habitants à Rochebaucourt est de trop petite taille.** Sa 'pyramide' démographique d'hommes et de femmes par tranche d'âge présente une base enfantine des deux sexes (0-9 ans, 11.1%) ainsi que de jeunes enfants (10-14 ans,

10.0%), soit 40 enfants ou 21,1% du total. Ensuite une tranche considérable de 27 jeunes des deux sexes (15-24 ans, 14.2%). Cet ensemble de 67 enfants et jeunes, 35% du total de la population constitue une bonne base pour l'avenir. Dans la tranche adulte l'on trouve relativement assez d'hommes et des femmes (25-54 ans, 47%). Et le sommet de la figure montre de femmes et d'hommes d'âge plus ou moins avancé (55-88 ans, 18%). Cette répartition 35%-47%-18% plutôt équilibrée de la population de Rochebaucourt est prometteuse, tout dépendant. Mais le petit nombre de résidents et la tendance à diminuer, rend quand même difficile la quête d'une consolidation du développement actuel de la localité, et surtout celui de l'avenir.

2.7. Rochebaucourt est une localité avec des habitants de longue date. Selon les données compilées cet été 2005 l'ensemble des 67 ménages ont une moyenne générale de 34 années de résidence dans la localité. Cet enracinement se constate par un 63% des ménages qui ont entre 30 et 65 années de résidence; 21% ont entre 7 et 29 années de résidence. Les nouveaux arrivants des années 2000-2005 représentent 16% avec une ancienneté entre 1 et 6 années.

2.8. Rochebaucourt est un endroit où les gens disent apprécier la vie locale et la considèrent satisfaisante à 87% des répondants de l'échantillon de notre enquête ou sondage auprès des résidents. Mais certains aspects de la vie en communauté posent question (# 2.10).

2.9. Les habitants semblent bien enracinés et stables dans la localité, car le 80% des répondants n'envisagent pas de déménager dans les cinq (5) prochaines années (certainement non et plutôt non), contre 10% (certainement oui ou plutôt oui). Et pour le premier groupe un 80% regretterait d'être obligé à déménager, tandis qu'un 17% le ferait sans trop de regrets.

2.10. À Rochebaucourt on constate **un bon (70%) sentiment individuel d'appartenance** à la localité, la paroisse ou le voisinage immédiat en tant que collectivités humaines. Tandis qu'un 30% nous disent *appartenir* à la MRC, la région, le Québec ou ailleurs.

Cependant d'autres aspects qualitatifs de la vie communautaire locale semblent préoccuper nos répondants du sondage (voir aussi le Tableau de la page 4 à ce propos):

- problème « grave ou très grave » : **manque de solidarité** 77%
manque de dialogue 77%
sentiment d'appartenance 63%
- ces mêmes questions, réponses « pas grave » : entre 23% et 37%

Quant à la communauté locale il y a, donc, des points de vue divergents à considérer.

2.11. Cependant **les opinions ou les perceptions sont en bonne partie positives à l'égard de la vie locale.** Un 67% des répondants du sondage choisissent des phrases du

type « *ici je me sens chez moi* », « *je peux me tirer d'affaire* ». Au lieu d'un 33% des choix de phrases d'indifférence ou négatives : « *ici, rien à faire* », « *la vie ici est bizarre* », « *j'en ai assez* » ou celles favorables à la vie en ville, ou ailleurs.

Ces divergences 2/3 versus 1/3 dans les perceptions des résidents sur la vie en collectivité à Rochebaucourt méritent d'être examinées de plus près, en vue d'une amélioration.

2.12. Les personnes répondantes sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants. Un 60% préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent à Rochebaucourt, tandis qu'un 40% répondent « *qu'ils déménagent* » en région ou ailleurs.

Là où il y a majorité claire c'est à propos de **l'exode des jeunes** de la localité : 80% des répondants au sondage affirment qu'il s'agit d'un « *problème grave ou très grave* ». Et ce « *n'est pas grave* » pour le 20 % restant.

#2.13. La catégorie « **enfants et jeunes** » (de 0 à 24 ans) **représentent 35% du total** de la population de Rochebaucourt. En 2005 on dénombre 21 enfants de 0 à 9 ans (11% du total); 19 jeunes enfants de 10 à 14 ans (10%), 25 jeunes hommes et femmes de 15 à 24 ans (14%).

2.14. Quant à **l'importance des personnes âgées** (34 habitants de 55 ans et plus) **elles représentent 18% du total** de la population dénombrée à l'été 2005. Leur situation à Rochebaucourt semble diviser les opinions. Plus des deux tiers de nos répondants pensent que cette situation est « *grave* » (57%) ou « *très grave* » (13%), tandis qu'un 20% la considère comme étant « *pas grave* ». Étrangement, la situation des personnes âgées n'est pas retenue ou mentionnée quand il s'agit d'énoncer les trois principaux problèmes à être résolus de façon prioritaire dans la localité. Elle ne figure même pas dans la liste complète d'énoncés (page 3).

Section 3 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE LOCALE

3.1 Dans la démarche du Projet REPEULER la vie économique de Rochebaucourt n'a pas été l'objet d'une étude approfondie en 2005. Pour le présent diagnostique, le gros de la cueillette de données a été centré sur la situation démographique et résidentielle, dont une première présentation sommaire se trouve dans les sections 1 et 2 ci-dessus.

Il est évident que l'évolution économique de Rochebaucourt constitue la toile de fond de la situation démographique et résidentielle. Mais la faible base de données disponible pour une telle étude ne nous permet pas de bien décrire cette évolution économique. Cependant on peut avancer certains constats plus qualitatifs que quantitatifs de la situation de certains secteurs économiques importants.

3.2 FORESTERIE. Selon les données du ‘focus-group’ sur la situation du secteur forestier, et celles d’un document interne utilisé à l’occasion (Guillaume Lauzon, Cellule d’aménagement forestier Descoteaux, septembre 2005) nous pouvons avancer un certain nombre de constats et de questions.

Les lots forestiers intramunicipaux occupent 19% du territoire de la municipalité, un total de 80 lots occupant une superficie de 3 200 hectares de couvert forestier de qualité différente.

La localité abrite aussi 6 800 hectares de terres forestières sous le régime de CAAF, dont la compagnie concessionnaire est Abitibi Consol. Cela prend 39% du territoire municipal.

Et à Rochebaucourt l’on trouve 7 200 hectares de terres privées avec un bon potentiel forestier. Cela représente 42% du territoire total de 17 200 hectares.

Dans les lots intramunicipaux, on disait que la qualité du couvert forestier et ses possibilités commerciales varient selon le territoire. Dans les 128 hectares de lots épars, seulement 9 hectares présentent une bonne qualité de coupe (peuplements jeunes de 30 ans et moins, 5 hectares; peuplements matures 4 hectares). Et dans les lots épars à faible qualité, l’on trouve 31 hectares (jeunes peuplements 10 hectares; peuplements matures 21 hectares).

Le gros du capital forestier intramunicipal de la localité se trouve donc, dans les 3 072 hectares des blocs de lots forestiers (96 % du total de 3 200 hectares), dont une centaine d’hectares (97 Ha) sont des terres en friche avec des potentiels différents..

La possibilité annuelle de coupe dans ces blocs de lots intramunicipaux de la localité est de 2 900 mètres cubes au total, dont 1 000 m³ de résineux (conifères) et 1 900 m³ de feuillus (peuplier). Ce total de coupe annuelle possible équivaut grosso modo, à environ 15 hectares, deux (2) mois d’ouvrage dans les chantiers de coupe et une centaine de voyages/camion.

D’autres territoires municipaux du secteur Des Coteaux, participent des travaux conjoints d’aménagement (Champneuf, La Morandière, Despinassy, Lac Castagnier) avec ceux de la municipalité de Rochebaucourt. Pour cela faire, les trois municipalités du secteur se sont associées avec la compagnie titulaire des CAAF (Abitibi Consolidated) dans un organisme du nom *Cellule d’aménagement des Coteaux*, pour la gestion en commun et l’exécution des travaux d’aménagement et de mise en valeur sur les lots intramunicipaux et sur le territoire sous CAAF. Avec une charte et un CA de 4 membres, un pour chaque partenaire, il gère un budget annuel de \$ 1,2M et développe aussi un nouveau créneau, celui de l’agro-forestier.

Au total de ces territoires, il y aurait une possibilité de coupe annuelle de 18 700 m³, dont 6 800 m³ de conifères et 11 900 m³ de peuplier.

Le secteur forestier local procure des emplois temporaires et permanents aux gens des paroisses du secteur Des Coteaux, ainsi que des contrats auprès des différents fournisseurs

d'équipements, de services, d'énergie. Ainsi, la *Coopérative forestière d'Abitibi-Centre* exécute aussi des travaux forestiers sur le territoire. Nous n'avons pas des données sur ces retombées économiques en termes chiffres d'affaires, de revenus, ou d'emplois créés.

Les constats et les opinions des résidents participants au *focus group* du secteur forestier local, en septembre 2005, sont les suivants. D'abord les atouts : *notre forêt locale est un richesse avec un bon potentiel d'exploitation; il y a des municipalités nanties en évaluation foncière et il y a des municipalités nanties en richesse forestière; Rochebaucourt est parmi les plus pauvres en richesse foncière, mais elle aussi l'une des municipalités riches en lots forestiers : à preuve, elle a signée des ententes d'aménagement (CAAF) avec Abitibi Consol; les travaux conjoints d'aménagement forestier (Des Coteaux) ont fait que les compagnies se sont mis à regarder avec intérêt notre territoire; la Cellule d'aménagement forestier est un organisme dynamique; on apprend à travailler ensemble; la planification et l'aménagement territorial est fait par la MRC, l'exécution des travaux est faite par notre municipalité; la municipalité apprend à être entreprise forestière; l'exploitation des blocs de lots forestiers donne du travail et crée des emplois; on accumule les surplus dans le fonds forestier de la MRC; on paie les redevances au gouvernement (Québec) pour la coupe du bois sur nos terres, donc on paie les droits et les taxes, en bon citoyen; la forêt locale sur les lots privés pourrait être mise en valeur avec des bonnes retombées économiques et sociales.*

Mais il y a aussi des carences, des questions à régler: *on peut faire mieux avec nos forêts comme richesse à exploiter, comme patrimoine; manque de transparence, d'information sur le secteur forestier, auprès des résidents, auprès des fournisseurs locaux compétents; le manque d'information claire démobilise les gens; il y a désintéressement des gens par rapport à la forêt publique; nos ressources forestières sont gérées de l'extérieur; manque un peu plus de pouvoir décisionnel chez nous; les profits de la mise en valeur de nos forêts s'en vont à la MRC.*

Quant aux pistes de travail, les voici : *mettre en place une dynamique de sensibilisation et d'information auprès des gens, de la communauté locale; il faudra informer plus les résidents sur les travaux sylvicoles, en les invitant à proposer des initiatives ou des services à offrir; augmenter la visibilité des plans forestiers locaux; accroître la communication entre les intervenants en foresterie; quant aux lots privés, accroître leurs possibilités de mise en valeur par l'envoi régulier d'information à jour et pertinente, y compris sur la disponibilité des individus compétents en foresterie; le syndicat de producteurs de bois pourrait être mis à contribution; organiser une rencontre des propriétaires de lots privés forestiers pour faire le point sur leurs attentes, leurs projets.*

3.3. AGRICULTURE. Les possibilités d'exploitation agricole de Rochebaucourt ont été mise à contribution depuis l'ouverture du territoire à la colonisation. Depuis, il y a eu expansion des terres agricoles (jusqu'à une centaine de fermes surtout laitières), changements

d'affectation productive, gestion de l'offre, changements technologiques, concentration des propriétés terriennes, jusqu'à la situation actuelle.

La superficie totale du territoire municipale est de 18 000 hectares (100% dont 13 800 Ha - 74%- sont dans le zonage agricole, selon le schéma d'aménagement de 1988). Nous avons retenu que 9 800 hectares (54% du total) est le couvert forestier dont une bonne partie possède une grande valeur économique.

Les milieux humides, terres basses, marais, etc. sont importants : 5 020 hectares (28%). Les plans d'eau, lacs et rivières occupent 130 hectares (moins de 1%) et les terres 'autres' 870 hectares (5%).

Cela laisse à l'agriculture 2 180 hectares (12%). (source : Guillaume Lauzon, document interne, septembre 2005). Voilà pour les superficies du territoire géographique.

En 1986 on dénombrait 18 agriculteurs; 14 en 1993. En septembre 2005 on dénombre 10 fermiers agricoles (minimum déclaré de 5 000 dollars par an) sur le territoire. Deux sont producteurs de céréales biologiques, un c'est un éleveur de porcs, une ferme pépinière en serre (aussi biologique), un cultivateur de peupliers hybrides et les restants, producteurs de bœuf. On n'a pas des données sur la situation de ces entreprises agricoles, que l'on imagine en bonne santé et rentables ou sur le point de l'être. Il faudrait approfondir le portrait des entreprises agricoles locales.

Les atouts du secteur agricole? *Beaucoup de lots en friche, de bonne qualité; notre tradition agricole, notre savoir faire existe; le territoire et son climat offrent des bonnes possibilités.*

Les carences ou les obstacles : *On n'a pas une connaissance approfondie de la qualité actuelle de nos sols agricoles; en 1991 la municipalité a passé un règlement interdisant la plantation d'arbres hybrides sur des terres à vocation agricole; donc, pas de reboisement sur des terres agricoles; il faudra distinguer les terres en friche dans la zone agricole et les terres en friche dans les lots intramunicipaux forestiers; les lois gouvernementales, en particulier les lois sur l'environnement; il y a peu d'accès aux fonds de financement agricole; manque de relève agricole.*

Les pistes de travail : *Trouver le financement pour des études des sols agricoles de la paroisse; en particulier les sols en friche, afin de voir la possibilité de diversifier l'agriculture locale dans des créneaux nouveaux; travailler plus la prise de conscience des gens sur nos richesses naturelles, dont les terres agricoles; envisager une certaine relance agricole; travailler ensemble pour attirer des nouvelles familles dans la localité, des familles à vocation rurale si possible, des couples retraités.*

3.4 Autres secteurs économiques. Ils n'ont pas été abordés comme tels lors de la cueillette de données et il n'y a pas eu de demande des résidents locaux dans ce sens.

Section 4 : SITUATION COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPALE

4.1 Activités communautaires : Il n'y a pas eu d'atelier sectoriel pour examiner en groupe la situation communautaire locale. Dans le présent rapport (voir Section 2, points # 2.8 à # 2.12 dans les pages 9 et 10) on peut lire que la majorité des résidents trouvent satisfaisante la vie à Rochebaucourt et répondent positivement sur différentes facettes de cette vie commune.

Les activités et les services communautaires sont assurés par différents groupes et organismes. Voici leur portrait à l'automne 2005 :

- . *Club de l'Âge d'Or*; s'adresse aux résidents de 50 ans et plus avec différentes activités et services adaptés aux besoins et aux attentes de cette partie de la population. Avec une charte, et un conseil d'administration, se réunit régulièrement.

- . *Cercle des Fermières*; organisme de femmes avec des objectifs d'aide à la condition féminine et aux familles, de conservation du patrimoine et des traditions. Réunions régulières avec un C.A.

- . *Comité de Bénévoles*; activités et services aux personnes seules résidant la localité. Avec charte, un C.A. et financement par subvention; 10 à 12 réunions par année.

- . *Corporation des Loisirs de Rochebaucourt*; s'occupe des installations récréatives et de l'organisation des activités de loisir en fonction des besoins des résidents. Avec une charte, un C.A., et financement par subventions; on se réunit régulièrement.

- . *Corporation de développement*; son but principal est le développement local par la prise en charge d'organismes et d'individus, avec des objectifs de revitalisation de la ruralité sur le plan social, culturel, économique, politique et éducatif. Possède une charte, un C.A., et des financements selon le projet ou l'activité. Se réunit régulièrement.

- . *Journal La Voie du Secteur des Coteaux*; c'est le Bulletin d'information communautaire aux service des résidents de Rochebaucourt (où se trouve le siège), Champneuf, Despinassy, La Morandière, Lac Castagnier . Le journal est membre de l'Association des médias écrits communautaires (AMECQ); son tirage est certifié (AVDA) et il possède son numéro de dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec et celle du Canada. Le journal se finance par une aide du gouvernement et des commandites, en plus de la vente d'espace d'annonces et de publicité. Avec un C.A. et une assemblée annuelle, c'est un organisme de fonctionnement très régulier. L'édition de mai 2005 était de 20 pages riches en information et en graphisme.

- . *Fabrique Notre-Dame-des-Coteaux*; cet organisme de la paroisse voit au financement (par la dîme) et à la gestion des actifs et des biens du patrimoine religieux. Le conseil de fabrique se réunit régulièrement.

- . *Comité Initiatives Jeunesse Des Coteaux*; organise des activités et fournit des services aux jeunes de 2 à 35 ans des localités. Son champ d'intervention est large; l'animation est assurée par des jeunes, supervisés par un résident adulte. Il chapeaute trois autres comités : des Jeunes, Culturel et la Coop CJS. Possède une charte, et un C.A. de 4 membres se réunissant régulièrement. Son financement est selon la nature et la demande des promoteurs de projets.

. *Les Lutins*; ce groupe organise la Fête de Noël pour les enfants de la municipalité, une fois par année. Avec trois administrateurs, il se finance par des dons.

. *Comité Fonds funéraires* : Au service de la famille et des amis de la personne décédée, il organise un repas communautaire, dans un esprit d'accompagnement et de réconfort collectif. Il fonctionne selon le besoin, et se finance par des dons.

4.2 Vie municipale : Selon nos sources la localité, paroisse ou municipalité, a été fondée en 1935, dans les années de la crise économique, comme plusieurs autres de la région. Elle a eu ses 70 années d'existence en 2005. Lors du dénombrement de résidents de l'été 2005, nous avons signalé 8 ménages avec une ancienneté entre 60 et 65 ans dans la paroisse. Tout un séjour.

Comme toute corporation municipale, à Rochebaucourt on gère un territoire, avec des actifs publics, immobiliers ou autres, et des actifs privés, en leur fournissant des services municipaux et un encadrement réglementaire adéquat. L'administration municipale s'occupe aussi de sa population : de questions d'habitation, de construction, de transport, d'entretien, de salubrité, d'hygiène, de conservation, de sécurité, de scolarisation, de santé, etc.

La prestation de ces services exigent un financement adéquat et une gestion serrée des fonds. Voici un certain nombre d'indicateurs sur la situation financière de la municipalité.

Profil financier et budgétaire de la municipalité de Rochebaucourt. En \$

Année	2002	2004	2005
. Richesse foncière totale	2 908 720	2 807 471	non disponible
. Secteur résidentiel	1 669 321	1 573 840	non disponible
. Industrie et commerces	341 548	219 802	non disponible
. Agriculture	760 552	812 361	non disponible
. Revenus budgétaires	226 224	295 396	non disponible
. Dépenses fonctionnement	226 978	267 151	253 830 (provisoire)
. Dette à long terme	0	0	non disponible
. Surplus accumulé	65 594	121 650	non disponible

Source : Ministère des Affaires municipales et des régions. Rapports 2005.

Dans le cas de Rochebaucourt la question des Services municipaux est signalé en quatrième place des problèmes prioritaires de la localité, avec un 5.8% seulement (page 4). On peut considérer que sur cet aspect, la municipalité et ses services sont en bonne posture.

Question : Les conflits et mésententes au sein du conseil municipal constituent-ils un obstacle au développement de la localité?

Réponses des résidents : Non 53.3% Oui : 33.3% JNSP 13.4%

Source : Enquête Repepler, 2005.

Il reste la question économique (création d'emplois) et celle de la démographie (maintien et renouvellement de la population, surtout enfants et jeunes).

Question : Indiquez l'approche ou l'acteur le plus efficace pour stimuler le développement économique de la localité? Réponses en %

. La municipalité attire des investissements	23.3 %
. Le gouvernement (provincial ou fédéral)	40.0 %
. S'entraider, s'associer en coopératives	30.0 %
. Les individus créent ses propres entreprises	6.7 %

Source : Enquête Repeupler, 2005.

Les avis de résidents sont relativement partagés quant à l'avenir de Rochebaucourt . Il y a toujours un tiers des réponses plutôt pessimistes :

Question : Selon vous, quelles sont les perspectives d'avenir de votre localité? En %

. La municipalité connaîtra un développement très dynamique	0
. Le développement sera lent mais soutenu	63.3
. Rien ne va changer ici	6.7
. Conditions de vie et de travail vont se détériorer peu à peu	26.7
. Conditions de vie et de travail vont se détériorer rapidement	3.3

Source : Enquête Repeupler, 2005.

--- o0o ---

(Révisé et corrigé en mars 2006)

Section 5 – Suggestions et Recommandations venant de sources différentes

(Extrait du Rapport préliminaire : Rochebaucourt en 2005)

5.1 Des résidents (sondage, réunions de groupe en atelier, entretiens individuels) :

Qu'on gère les affaires publiques pour créer des jobs, surtout l'exploitation forestière; et se donner une meilleure gestion intégrée des ressources (multiresources);

Qu'on fasse des efforts pour rétablir les services de base, un minimum de services commerciaux (dépanneur, restaurant, pompe à essence, caisse pop', attirer le tourisme);

Qu'on s'attaque à la diminution de la population, en travaillant pour attirer des nouveaux résidents, en faisant la promotion du village, embellir Rochebaucourt;

Animer plus la vie communautaire, stimuler le sentiment d'appartenance, écouter les gens, plus d'information, d'idées nouvelles et moins de critiques; créer plus d'occasions de se rassembler, d'échanger entre les gens; s'ouvrir plus à l'accueil; innover;

Organiser plus d'activités utiles et de loisir pour les jeunes; leur offrir plus de jobs;

Changer le zonage agricole pour obtenir des nouveaux terrains pour le village;

Se donner des outils et des moyens pour le développement résidentiel; surtout pour les jeunes familles; surtout que manquent des logements convenables, décents;

Se donner un moyen, une démarche pour impliquer les propriétaires absenteïstes dans la mise en valeur du territoire et dans le développement local;

Obtenir plus de moyens financiers et professionnels (avocat, greffier, etc) des ministères, du gouvernement (Québec) et de la MRC, pour faire avancer les projets;

Songer à faire la promotion de Rochebaucourt, mettre en valeur ses attraits (la longue rivière, les rapides, les ponts couverts, ses artistes et artisans remarquables);

Quant au projet REPEUPLER : il est perçu comme étant *intéressant* ou *très important* par une forte majorité des répondants; il va nous aider à faire le point sur notre situation, à faire une réflexion collective, à construire sur des bases plus solides, avec des projets sérieux; surtout revenir à nos valeurs comme collectivité : la fierté, la participation, l'intérêt à s'impliquer, à s'unir, le partage, l'entraide, l'ouverture au lieu de la fermeture.

Se donner un nouvel élan pour que Rochebaucourt soit toujours là, vivant, dans 100 ans.

5.2 De l'équipe terrain de la Chaire Desjardins/UQAT (sources autres que l'enquête)

Que Rochebaucourt se rapproche de Solidarité Rurale du Québec et de la Foire des villages en vue d'y participer (Montréal, février 2007);

Qu'on s'adresse au Ministère des affaires municipales et régions (MAMR) pour la relance de leur programme de jumelages entre municipalités de régions ou de pays différents, afin de créer des rencontres et des événements à l'occasion des visites;

La réalisation sur place d'ateliers collectifs de présentation d'entreprises originales et de projets réussis, afin de former une relève d'entrepreneurs pour l'économie locale;

Qu'on songe à mettre sur pied un grand événement annuel, pour célébrer les résidents et les familles méritoires et pour attirer des touristes; événement dont le concept principal ou les caractéristiques seront alimentés par un concours d'idées originales, avec la participation de toute la population : adultes, jeunes et enfants.

Que Rochebaucourt continue à demander l'implication des institutions de formation et de recherche appliquée de la région : commission scolaire, formation d'adultes, CEGEP, Université et leurs organismes spécialisés; dans le but de combiner leurs expertise avec l'intelligence collective des résidents des paroisses rurales.

(*Compilation de mars 2006*).

ATELIER D'ÉCHANGES- Assemblée publique de résidents du 29 mars 2006.

Voici mes RECOMMANDATIONS pour que la municipalité de Rochebaucourt et sa population résidente retrouvent la satisfaction de vivre et grandir ici, longtemps.

NOM, prénom :

Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités-
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Vers des politiques locales de repeuplement de l’Abitibi-Témiscamingue rurale

VAL PARADIS 2005 : la démographie, l’économie et la communauté locale.

Rapport de situation élaboré par l’équipe terrain du projet REPEUPLER
de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

Enrique Colombino, professeur ® UQAT

Joanne Bergeron, maîtrise en éducation (scolarité) UQAT

Denis Geoffroy, maîtrise en gestion; chargé de cours UQAT

N o v e m b r e 2 0 0 5
(Révision avril 2006)

NOTE PRÉLIMINAIRE sur la mise en place du Projet REPEUPLER

À la fin du mois de mars 2004 a été signée une entente entre le ministère du développement régional du gouvernement du Québec (Madame Nathalie Normandeau), et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT. Grâce à cet accord, le Projet REPEUPLER a été mis de l'avant à l'été 2004, comme expérience-pilote à être réalisée dans six localités rurales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'automne 2004 l'équipe terrain de la Chaire Desjardins entame une tournée d'information auprès des conseils municipaux des localités retenues comme candidates pour cette initiative de l'UQAT. La réunion d'information pour les trois paroisses de la Municipalité de la Baie James (MBJ) a eu lieu à Beaucanton en novembre 2004.

En décembre 2004 le projet REPEUPLER a été présenté à l'ensemble de maires du Témiscamingue lors d'un atelier de formation de deux jours, organisé par la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et l'Université de Sherbrooke.

Le 11 janvier 2005 le conseil municipal de Valcanton a voté une résolution d'appui et d'adoption du projet Repeupler, ainsi que l'engagement financier pour la réalisation des travaux dans son territoire. Leur résolution d'adhésion au projet était accompagnée de la demande de produire deux études de situation, une pour le village de Beaucanton et l'autre pour le village de Val Paradis. La Chaire Desjardins a consenti de réaliser ces deux études séparément.

En avril 2005 on a mis sur pied un comité local Repeupler composé de cinq personnes, lequel procède à l'embauche d'une agente de liaison locale et ce comité organise avec elle un atelier d'information et d'animation sur les différents aspects du nouveau projet. Cet atelier Repeupler du mois de mai 2005 a attiré dix-neuf résidents, avec une forte majorité de femmes, qui ont pu exprimer clairement leurs motivations, leurs attentes et leurs préoccupations, ainsi que leurs souhaits pour l'avenir de la localité.

La cueillette de données pour la rédaction du Diagnostique débute en août 2005, avec l'enquête de maisonnée auprès des ménages résidents, opération programmée de façon efficace par l'agente de liaison. À cette enquête suivront des entretiens individuels et des réunions de groupe par secteur économique ou par secteur social sélectionné.

La cueillette de données étant complétée début septembre, l'équipe terrain de la Chaire Desjardins procède aux compilations et à l'analyse de données et d'informations de l'ensemble des localités partenaires durant les mois de septembre et octobre 2005.

La rédaction du rapport de Diagnostique de Val Paradis débute en novembre et on communique en décembre 2005 la possibilité de se réunir en janvier 2006 afin de le présenter aux membres du conseil municipal et du comité local Repeupler. Cette version

préliminaire du rapport est un condensé du rapport final à être publié suite à cette rencontre avec les représentants impliqués de chaque localité.

L'ÉTAT DE LA SITUATION À VAL PARADIS : UN PORTRAIT 2005.

Voici les principaux résultats des travaux de consultation, de recherches de terrain et de compilation de données réalisées à Val Paradis, localité de Valcanton, dans le cadre du Projet REPEUPLER, à l'été et l'automne 2005, afin d'établir un état de la situation démographique, sociale et communautaire de la localité.

Section 1 : L'APPROCHE REPEUPLER : LES OPINIONS DES RÉSIDENTS

Le premier et principal objectif du Projet REPEUPLER est celui de travailler avec la communauté locale et son conseil municipal, afin de stabiliser le niveau actuel de la population résidente de la localité, de la maintenir à ce niveau pour les prochaines années, et selon les mesures adoptées et les activités qu'on a décidé de réaliser, de l'augmenter graduellement à moyen et long terme. Cet objectif essentiellement démographique et politique constitue la caractéristique distinctive du projet.

Pour cette raison, dans cette Section 1 on présente de façon sommaire les réponses et les opinions des résidents qu'on a rencontré lors de la cueillette de données, dans des ateliers d'animation, lors de l'enquête de maisonnée ou des entretiens individuels, quant à l'approche « Repeupler » et/ou les activités à entreprendre pour réussir son objectif.

1.1 SUR LA SITUATION DE LA POPULATION DE LA LOCALITÉ

Les résidents de la localité ont répondu à l'une des questions de l'enquête Repeupler en signalant les trois principaux problèmes que, selon eux, on devrait résoudre de façon prioritaire. Nous avons regroupés les problèmes signalés par les gens en six groupes : Économie, Population, Jeunes, Personnes âgées, Services municipaux, Services de santé.

Question : Les trois principaux problèmes à être résolus de manière prioritaire et la place donnée à la question de la population locale. En %.

Problème prioritaire	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
1 ^{er}	Économie, 45.7	Serv. Munic. 28.6	Serv. Munic. 34.5
2 ^{ème}	Population 24.3	Économie 26.2	Économie 27.1
3 ^{ème}	Serv. Munic. 12.9	Population 23.8	Jeunes 18.5

SOURCE : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Ces % sont calculés selon le nombre total de problèmes (=100) signalés par les répondants de l'enquête dans chaque localité. On a regroupé les problèmes signalés selon les énoncés utilisés par les résidents. Le groupe 'Population' comprend les énoncés suivants : manque

population, manquent familles, manquent des lieux de rencontre, plus de services pour attirer des résidents, promotion du village, l'embellir, raffermir l'identité locale, plus d'animation pour intéresser et motiver les gens; plus d'ouverture, de communication, écouter les gens, moins de critiques, faciliter les échanges, les occasions de se rassembler, animer la vie communautaire, plus de collaboration, de sentiment d'appartenance, de dynamisme, d'ouverture, d'accueil.

Les problèmes signalés dans le groupe « Économie » son : manque d'emplois, y compris pour les jeunes, trop de bureaucratie, on se méfie des promoteurs de projets, on embauche peu les gens locaux, les contrats de transport s'en vont ailleurs, l'économie locale décline, comme celle de l'Abitibi-Ouest; le projet de porcherie, manque d'appuis et de fonds de financement pour les projets ; s'assurer la pompe à essence; on coupe trop, il faut reboiser, les jobs sont loin, mettre en culture les terres agricoles.

Les problèmes signalés dans le groupe « Services municipaux » sont : les activités de loisir, la municipalité, trop de taxes et peu de services; asphaltier les rangs, entretenir les routes, assurer le service de police, récupérer, recycler les déchets, les contrats de transport s'en vont ailleurs, dézoner pour avoir des terrains résidentiels, la patinoire manque de glace, la téléphonie cellulaire, l'aqueduc; le bon fonctionnement de la municipalité; continuer l'aménagement du territoire; assurer l'électricité pour les sites touristiques; internet haute vitesse.

Dans le cas de Beaucanton, la 4^{ème} place de problèmes prioritaires revient au groupe « Jeunes » (exode, activités pour les jeunes, etc.) avec 11.4% . Mais si l'on ajoute la prévention de la toxicomanie (incluse dans le groupe « Services de santé »), la problématique juvénile occuperait aussi la 3^{ème} position avec 12.9%.

La toxicomanie préoccupe beaucoup les localités étudiées en 2005, où l'on signale à 77.8 % en moyenne comme étant un problème grave et même très grave selon nos répondants des trois paroisses. Lors du sondage de 2002 cette question donna 63.8% en moyenne comme réponses pour BVV. Même si cette question n'est pas signalée comme étant 'un problème prioritaire' comme tel, la communauté locale s'interroge là-dessus avec préoccupation.

À Val Paradis, le groupe d'énoncés « Jeunes » (activités pour les jeunes, projets de PME adaptés, plus d'encadrement, plus de formation, l'exode des jeunes) est aussi en 4^{ème} place avec 17.8%. Il est suivi en 5^{ème} place par la question des Services de santé (drogues, toxicomanie, alcoolisme). Tandis qu'à Villebois la 4^{ème} place est occupée par le groupe « Population » avec 16.0%, et en 5^{ème} place les « Services de santé » (plus de services).

Les énoncés regroupés sous la rubrique 'Personnes Âgées' sont en dernière place de la liste de principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire, avec un faible 2.2% en moyenne pour les trois localités. Pas de problème, donc, bonne nouvelle.

Une autre question de l'enquête Repeupler demande aux résidents leurs opinions sur certains aspects de la vie locale que l'on pourrait considérer comme « des obstacles au développement de la localité ». Voici leurs réponses à propos de la population locale.

Question : **Certaines caractéristiques de la population locale sont-elles un obstacle au développement de la localité? Réponses des résidents. %**

Problème		BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Manque dynamisme	Oui	50.0	70.0	66.7
	Non	26.7	23.3	30.0
	JNSP	16.7	6.7	3.3
Conflits, mésententes	Oui	20.0	33.3	50.0
	Non	40.0	53.3	20.0
	JNSP	33.3	13.4	30.0
Manque d'entrepre- -neurship local	Oui	66.7	50.0	63.3
	Non	13.3	36.7	10.0
	JNSP	16.7	13.3	26.7

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Il y a d'autres caractéristiques concernant les qualités de la population locale, telles que la solidarité, le sentiment d'appartenance ou l'ouverture au dialogue. Les réponses des résidents à ces questions seront présentées dans le rapport complet par localité.

1.2 VERS UNE POLITIQUE RÉSIDENTIELLE DANS LA MUNICIPALITÉ

Pour stabiliser la population de chaque localité participante il va falloir, si telle est la volonté de la communauté, des mesures et des activités sur deux fronts. Dans le premier front, il s'agit de **garder la population actuelle en état de satisfaction**, en lui assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des activités de loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants dans une communauté où il fait bon vivre. Dans le deuxième front, il faudra travailler pour **remplacer les résidents que s'en vont**, surtout définitivement; et pour **attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents**. C'est le défi de REPEUPLER.

Question : **Des mesures à prendre pour attirer des nouveaux résidents.**

Les réponses des résidents des localités en 2005. En %.

Mesures à prendre	BEAUCANTON	VAL	PARADIS
VILLEBOIS			
Effort particulier p/attirer des nouveaux résidents? OUI :	100	86.7	70.0

Programme municipal

p/ nouveaux résidents? OUI : 96.7 **86.7** 96.7

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Chaire Desjardins, été 2005.

Selon le tableau ci-dessus, la communauté locale souhaite fortement des mesures pour attirer des nouveaux résidents. Les réponses *Non* ou *Je Ne Sais Pas* ont très faibles %.

Le sondage aborde aussi la question des immigrants ruraux étrangers :

Question : **Des mesures à prendre et des attitudes énoncées vis-à-vis les immigrants ruraux de l'étranger et leurs familles.** Les réponses en %.

Mesures; attitudes		BEAUCANTON	VAL	PARADIS
<u>VILLEBOIS</u>				
Programme municipal p/immigrants ruraux?	Oui	73.3	73.3	40.0
	Non	6.7	6.7	16.7
	JNSP	20.0	16.7	43.3
Immigrants étrangers, sont-ils bien accueillis?	Oui	73.3	73.3	83.3
	Non	10.0	6.7	3.3
	JNSP	16.7	20.0	13.4
On les aide à s'intégrer à la vie locale?	Oui	76.7	93.3	86.7
	Non	--	6.7	--
	JNSP	23.3	--	13.3

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

À propos des immigrants ruraux étrangers et leurs familles, la communauté locale se montre ouverte et prête à les aider à s'intégrer une fois sur place. Quant à mettre de l'avant des programmes municipaux pour les attirer, elle est plutôt favorable (sauf Villebois). Mais on s'interroge quant un bon accueil, satisfaisant pour tous.

1.3 PROMOTION DE LA LOCALITÉ : CHOISIR LES ATOUTS ET UNE IMAGE

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de passer à l'action pour stabiliser la population et l'élargir si possible, l'une des pistes de travail à envisager est celle de **la promotion de la localité**, afin qu'elle soit plus connue et plus appréciée en région et ailleurs. Y a-t-il des attraits, des atouts remarquables à mettre en valeur pour se donner une image positive, attirante, du village et de la paroisse?

Question : **Avons-nous des attraits, des atouts remarquables dignes d'être mis en valeur pour promouvoir notre localité?**

Attraits, atouts	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Les plus nommés : en %	Nature, lacs et rivières, terres agricoles et bleu-etières. 32.9%	Nature, rivières, et lacs; Mont Fenouillet, eau potable naturelle. 36.9%	Funski et Festival du cheval du Mont Fenouillet + activités de plein air. 45.4%
Les 2 ^è les plus nommés en % :	Église locale et pont couvert. 28 %	Chorale locale; Festival du bleuet et Fête des pêcheurs et chasseurs. 23 %	Porte de la Baie James; Église locale pont couvert et musées divers. 35 %
Les 3 ^è les plus nommés en %	Festival du bleuet, moto cross et le Carnaval. 23.1%	Pont couvert. 16.9%	Nature, forêt, lacs et rivières; bleuetière. 11.6%

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Chaire Desjardins, été 2005.

Les pourcentages présentés sont par rapport au total (100%) de nominations ou de 'choix' faits par les répondants par localité, selon leurs propres énoncés. Ce total n'inclut pas les 'sans réponse'. On a regroupé des attraits semblables ou proches sur le plan de la promotion. Plusieurs autres attraits nommés recueillent un faible pourcentage. Il y a donc, un peu de dispersion dans les choix ou les préférences.

1.4 LES RÉSIDENTS ET LEURS PERCEPTIONS DU PROJET REPEUPLER

Lors de l'enquête par maison, on demandé aux résidents leur opinion sur le projet

REPEUPLER tel qu'ils l'avaient compris; et aussi quel était leur intérêt à participer activement à un projet que vise à améliorer l'avenir démographique du village.

Question : Tel que vous le comprenez maintenant, à l'été 2005, diriez vous que le projet REPEUPLER est... Réponses en %

Opinion	BEAUCANTON	VAL	PARADIS	VILLEBOIS
Intéressant +Très important	36.7+46.7= 83.4	36.7+40.0= 76.7	50+40=	
Me laisse songeur + Ne tient pas debout	10.0+ 3.3= 13.3	10.0+ 3.3 = 13.3	10 + 0=	
JNSP	3.3	6.7	0	

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles exprimant des doutes. L'affirmation « Ça ne tient pas debout » écrite dans le questionnaire ne récolte que 3.3 % . JNSP = je ne sais pas.

La communauté locale semble bien saisir l'intention général et le principal objectif du projet Repeupler. Mais il faudra continuer à écouter et bien informer les gens indécis ou qui ont des doutes ou des questions à poser. Surtout de les inviter à s'impliquer dans les activités issues du projet, suite à une décision collective dans ce sens.

Question : Comment décrivez-vous votre niveau d'intérêt à participer activement d'un projet du type Repeupler? En %

Intéressé-e?	BEAUCANTON	VAL	PARADIS	VILLEBOIS
Assez, ou Très intéressé	40.0+33.3= 73.3	40.0+43.3= 83.3	43+47= 90.0	
Peu, ou Pas intéressé	16.7+ 6.7= 23.4	13.3+ 3.3= 16.6	6.7+3.3=10	
Je Ne Sais Pas	3.3	0	0	

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et les réponses des résidents peu ou pas enclins à participer.

La mise en application du projet Repeupler en termes de mesures et d'activités concrètes semble s'annoncer dans une ambiance d'intérêt et de participation de la part des membres de la communauté locale. La moyenne des réponses favorables des trois localités dans ce sens est de 82.2 %.

Section 2 : LA DÉMOGRAPHIE LOCALE ET LES FAMILLES, UN PORTRAIT

2.1. Il est opportun et utile de connaître l'évolution démographique de Val Paradis, en comparaison avec des localités voisines de cette partie de la MRC. Mais le problème avec ces très petites communautés rurales réside dans leur statut comme localités : aux fins de recensements provinciaux et nationaux, Beaucanton, Val Paradis et Villebois n'existent pas comme localités. C'est la réponse de Statistique Canada, et celle de l'Institut de la Statistique du Québec. Leur population résidente est amalgamée, incluse comme un tout dans celle de la Municipalité de la Baie James, laquelle gère un énorme territoire et nos trois localités agroforestières. Même l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue ne les dénombre pas, car il n'y a pas de sources sûres, en plus d'être des communautés agricoles et forestières appartenant à la région 10 Nord du Québec. Pour compliquer un peu plus la situation, Beaucanton et Val Paradis sont fusionnées comme entités municipales, donnant lieu à la nouvelle localité de Valcanton en décembre 2001.

Ceci dit, compte tenu de la petite taille de ces populations, certains dénombrements spécifiques par les municipalités locales ont été fait ces dernières années :

Tableau : Évolution de la population de Val paradis et d'autres localités de la MRC

Année	1935	1937	1950b	1992b	1996	2001	2005 c
Localité							
Beaucanton	naiss.					268 e	244 c
Val Paradis		naiss.	706 b	361b		309 e	281 c
Valcanton (localité fusionnée en décembre 2001)						577	525 c
Villebois	naiss.					321	264 c
Les 3 paroisses VBV					934	898	789 c
Municipalité Baie James					1 978	1 422	1 416 e

Sources : Enquête Repeupler 2005. Statistique Canada Recensement 2001. Données b : :1950 et 1992, livre d'Alphonse Leblanc : Val Paradis, 2002 p.145. Données 2005 c : dénombrements comité Repeupler, été 2005. Données e en 2001 et 2006 : estimation.

2.2 En cinquante ans (1955-2005) les trois paroisses agricoles et forestières ont vécu en déclin démographique graduel évident. Cette même tendance à la baisse se reflète dans le total de la population de la Municipalité de la Baie James. Mais la diminution récente est moins forte dans BVV (-15.5 %) que dans la MBJ (-28.4 %).

En 1996 la population totale des trois paroisses BVV représentait 47% de celle de la MBJ; en 2001 elle était le 63%, et en 2005 le 56% du total de la MBJ. Ces variations sont

probablement dues aux différentes sources des données de recensement, et aussi à la portée de la cueillette de données et leur compilation pour chacune de ces années.

2.3 Un autre objectif important du Projet Repeupler est celui de la valorisation de tous et chacun des habitants résidents dans la localité. Dans les petites collectivités rurales chaque habitant compte. Les élus municipaux sont de plus en plus conscients de cette nouvelle réalité.

Dans la situation démographique de Val Paradis, donc, on doit s'attarder sur le portrait des familles résidentes, l'âge des membres et autres aspects de la vie sociale de la communauté.

2.4. À l'été 2005 on dénombre à Val Paradis 104 foyers ou ménages permanents occupant une résidence, soit une maison, soit un chalet. Il y avait neuf (9) résidences inoccupées à la même date. Parmi ces ménages l'on trouve, 31 personnes seules ou célibataires, 12 monoparentaux, 32 couples sans enfants et 37 autres couples avec enfants. Parmi ces derniers 4 avaient quatre enfants et plus chaque, onze (11) avaient trois enfants et le reste deux ou un enfant. À l'été 2005 on dénombre 99 enfants, dont l'âge varie entre 22 ans et quelques mois pour les 3 bébés fraîchement arrivés.

2.5. Val Paradis est une localité habitée par des résidents adultes de 46 ans d'âge moyenne. Dans sa population de 281 habitants (été 2005) l'on trouve 90 femmes adultes dont l'âge moyenne est de 46 ans; 91 hommes adultes de 46 ans d'âge moyenne et 99 enfants dont 93 dans la tranche de 1-18 ans (94 %) et 6 dans la tranche 19-24 ans (6 %). L'âge moyenne de l'ensemble des enfants est de 12 ans.

2.6. La population de Val Paradis montre en certain déséquilibre entre la population d'enfants et de jeunes, et celle d'âge adulte. Sa 'pyramide' démographique d'hommes et de femmes par tranche d'âge présente une base restreinte de 33 enfants (12%) de 0-9 ans des deux sexes, une tranche plus considérable de 66 jeunes (23%) des deux sexes (10-24 ans) et un nombre relativement normal (181 personnes, 65% du total) d'hommes et des femmes d'âge adulte (25-54 ans). Et le sommet de la figure montre un nombre peu considérable de femmes et d'hommes d'âge plus ou moins avancé (51 personnes de 55-85 ans et plus, 18% du total). Cette répartition de la population de Val Paradis (35-65-18) pourrait être plus 'saine' sur le plan démographique si la base enfantine était plus grande. Là où le bât blesse est la petite taille totale de la population locale, le petit nombre de résidences permanentes (103 ménages, souvent des familles avec peu de membres) car elle rend difficile la répartition de la charge fiscale pour le financement des services. Cela est un obstacle à la consolidation de la localité dans l'étape présente et celle de l'avenir.

2.7. Val Paradis est une localité avec des habitants de longue date. Selon les réponses à notre échantillon de 30 ménages, 100 % se déclarent résidents permanents, et 70% sont nés dans la paroisse. Plus de 84 % des résidents y habitent depuis 20 ans ou plus, dont 48 % y habitent depuis 40 ans et plus, y compris une dizaine de ménages avec 65 ans et plus de

résidence dans la localité!. Tandis que 16 % environ sont de résidence récente : 8 % ont entre 7 et 19 années de résidence; et 8% sont arrivés dans l'année 2000 et suivantes.

2.8. Val Paradis est un endroit où les relations familiales (100%) et sociales (70%) , entre les gens de la localité, sont satisfaisantes selon les répondants de l'échantillon de notre enquête ou sondage auprès des résidents. On est satisfaits de la vie locale à 80% (très satisfaits 37, assez satisfaits 43%). Mais pas tellement des loisirs locaux (74 % insatisfaits).

2.9. Les habitants semblent bien enracinés et stables dans ces localités de la MBJ :

Question : Avez-vous l'intention de déménager au cours des 5 prochaines années?

	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Certainement Oui, Plutôt Oui	0 + 6.7 = 6.7 %	10.0 + 0 = 10 %	0 + 10.0 = 10.0 %
Plutôt Non, Certainement Non	16.7 + 53.3 = 70%	23.3 + 36.7 = 60 %	33.3 + 40 = 73.3 %
JNSP	23.3%	30 %	16.7 %

Source : Enquête Repeupler, été 2005. JNSP = Je ne sais pas. Ce 30% songe-t-il à partir?

2.10. On constate aussi un bon (66%) sentiment individuel d'appartenance à la localité, la paroisse ou le voisinage immédiat en tant que collectivités humaines. Tandis qu'un 34% nous disent appartenir à la MRC, la région, le Québec ou une autre collectivité. D'ailleurs 64 % des répondants considèrent que le sentiment d'appartenance à Val Paradis « n'est pas grave » comme problème, contre un 32 % qu'affirme c'est un problème « grave » ou « très grave ». Mais cette proportion 2/3 et 1/3 des réponses que revient deux fois lors du sondage sur cette question montre une divergence de perceptions au sein de la communauté.

2.11. Les opinions ou les perceptions sont majoritairement positives -de la part des répondants du sondage- à l'égard de la vie locale. Un 73% des répondants choisissent des phrases du type « ici, tout ce qu'il de mieux », « je me sens chez moi », « je peux me tirer d'affaire ». Au lieu d'un 27% de phrases d'indifférence ou négatives : « ici, rien à faire », « la vie ici est bizarre », « j'en ai assez » ou celles favorables à la vie en ville.

2.12. Cependant les familles répondantes sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants. Un 47% préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent à Val Paradis, tandis qu'un 40% répondent « qu'ils déménagent » en région ou ailleurs. Un bon 13% ne se prononce pas clairement. Là où il y a unanimité c'est à propos de l'exode des jeunes de la localité : 100% des répondants au sondage affirment qu'il s'agit d'un « problème grave » (13.3%) ou « très grave » (86.7%).

-----oOo-----

Section 3 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE LOCALE

3.1 Dans la démarche du Projet REPEUPLER la situation économique de Val Paradis n'a pas été l'objet d'une étude approfondie en 2005. Pour le présent diagnostique le gros de la cueillette de données a été centré sur la situation démographique, résidentielle, sociale et communautaire, dont ce rapport rend compte de façon sommaire (Section 1 et 2).

Mais il est évident que l'évolution économique de Val Paradis constitue la toile de fond de la situation démographique et résidentielle.

Une localité prospère et en pleine croissance économique attire des investissements, assure de l'ouvrage et crée des entreprises et des nouveaux emplois. Les affaires commerciales stables ou en expansion, par le roulement de l'argent à cause des ventes et des dépenses, font augmenter les revenus des individus et surtout ceux de la municipalité et augmente ainsi l'offre locale de services publics et privés. Les résidents de la paroisse sont ainsi rassurés et des nouveaux résidents sont attirés par cette prospérité. La population se stabilise et elle peut même augmenter.

Cette évolution idéale de l'économie locale et de la gestion municipale n'est pas celle qu'on vit dans la réalité récente de Val Paradis. Ainsi les répondants du sondage ont signalé que ce sont les services municipaux (28.6%) et la création d'emplois et de revenus par l'économie (26.2%) les deux principaux problèmes auxquels il faut s'attaquer en priorité (voir pages 3 et 4). Ces réponses des résidents suggèrent que ces deux questions sont probablement reliées.

Voici un aperçu de la situation des principaux secteurs économiques de la localité.

3.2 La situation forestière en 2005 dans le territoire de BVV mérite une étude ou bilan publique en profondeur, le plus tôt possible. Faute de ce bilan, nous présentons le portrait sommaire suivant.

La situation forestière locale comporte trois volets principaux : les territoires sous régime CAAF; les lots intramunicipaux gérés par la MBJ sous la supervision du MRN-F, et les lots privés avec couvert forestier plus ou moins important. Dans les trois cas la situation n'est pas très claire, faute d'une base de données à jour et accessible, et on diffuse peu l'information.

Dans les terres sous le régime des CAAF les compagnies bénéficiaires (Tembec/Norbord) ont intensifié leurs activités de coupe à la veille de l'application des recommandations du rapport Coulombe, et en attendant le nouveau régime forestier. Cette industrie régionale a commencé à fermer des usines avec des grosses mise à pied, suite à la crise des exportations du bois d'œuvre vers les États-Unis et le renforcement de la valeur du dollar canadien. Il y a donc intensification de la coupe de bois, et rationalisation du fonctionnement des usines, mais les retombées économiques locales ne sont pas claires ni évidentes. Ça va mal et ça annonce mal pour nos localités productrices de bois à vendre comme matière première.

Dans les lots intramunicipaux des trois paroisses, la MBJ gère leur exploitation depuis plusieurs années et accumule les surplus dans un fonds dont le montant et le réinvestissement ne sont pas connus des résidents selon nos répondants. Les contrats de planification, d'aménagement et d'exploitation ont été octroyés à des compagnies régionales non locales. La situation en termes de résultats n'est pas claire, surtout la comparaison entre les retombées économiques et celles environnementales à moyen et à long terme. La présence d'un comité consultatif de gestion multiressource devrait mieux orienter et mieux clarifier les pratiques forestières de chaque projet de mise en valeur des lots intramunicipaux. Mais là encore, il y a plus d'opacité que de transparence et les gens se posent des questions. Il a y aussi une impression répandue « *qu'on coupe trop et on reboise peu* ».

Lors d'une étude réalisée en 2002 dans ce même territoire (Groupe Devamco, R. Charron et Associés, novembre 2002) les chapitres sur la qualité des sols et sur l'inventaire des lots boisés ont donné un portrait du potentiel du couvert forestier de cette région. Il est vrai que cette étude confirmait la MBJ comme le seul et principal gestionnaire des ressources des lots intramunicipaux des trois paroisses. La municipalité a donc continué la mise en valeur et l'exploitation forestière. Bref, il semble avoir un problème de communication, d'information et d'implication locale entre la MBJ et les gens de BVV.

L'étude de 2002 identifiait plus d'une dizaine de résidents entrepreneurs locaux ayant un permis d'approvisionnement en bois pour leurs petites usines de sciage, avec des volumes annuels modestes et malheureusement trop orientés à la seule première transformation. Mais cette base industrielle locale devrait être encouragée et aidée à se développer.

Une étude récente présentée à la Corporation de développement économique (Groupe forestier CFOR, sous la responsabilité de Nicolas Pouliot, consultant; janvier 2005) explore les possibilités de valorisation économique des produits forestiers *non ligneux* dans les lots de BVV, soit-ils alimentaires, biochimiques (huiles, résines, etc.) pharmaceutiques, ornementaux ou autres. C'est un pas dans la bonne direction.

L'importance et la situation de mise en valeur des lots forestiers privés de BVV est mal connue et c'est dommage, car on sait de l'existence dans ce milieu, de pratiques sylvicoles intelligentes et fort prometteuses. Mais on ignore leur étendue et leur impact économique.

Le secteur forestier de BVV est très important pour l'avenir des trois paroisses. La richesse et la qualité de cet écosystème attire des nombreux chercheurs en foresterie de l'UQAT et d'autres universités. La présence sur le terrain de ces experts scientifiques, année après année, est un atout à valoriser, et même à intégrer à la vie locale.

Lors du sondage de l'été 2005 nous avons posé des questions sur les ressources naturelles.

Question : Quelle priorité accordez-vous au développement des secteurs suivants pour assurer l'avenir économique de la localité? Réponses en %

Secteur	BEUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
---------	-----------	-------------	-----------

. Forêt privée			
très + assez prioritaire :	73	66	50
non prioritaire + JNSP	17+10	23+11	23+27
. Forêt publique			
très + assez prioritaire :	80	67	67
non prioritaire + JNSP	0 +20	27+ 6	17+16
. Transformation ressources			
très + assez prioritaire :	90	87	83
non prioritaire + JNSP	7 + 3	7 + 6	7+10
. Industrie			
très + assez prioritaire :	53	43	53
non prioritaire + JNSP	17+30	40+17	27+20

Source : Enquête Repeupler, été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Dans les trois localités, ainsi qu'à Val Paradis (87 %), la transformation sur place des ressources naturelles devrait être considérée comme étant « *assez et même très prioritaire* ».

3.3 Du côté de l'agriculture, sur le territoire des trois paroisses l'on trouve une demie douzaine de fermiers producteurs, la plupart dans la filière du bœuf à viande; au moins un producteur de viande suit le processus d'adoption d'une certification biologique. Un seul cultivateur maraîcher constitue une exception à souligner, car il produit des pommes de terre certifiées biologiques, et il commence à diversifier ses cultures vers les fraises et les bleuets.

La balance des terres agricoles sont soit louées comme pâturages ou pour la production de foin pour des troupeaux locaux ou de la région, soit laissées en friche ou carrément abandonnées depuis plusieurs années, la friche arbustive ayant déjà occupé des nombreux lots agricoles autrefois productifs. Mais le potentiel agricole de ces lots est toujours très grand.

Heureusement certaines initiatives de changement sont en marche. Le *plan de relance agricole* de BVV, suite à une étude approfondie de la situation commanditée en 2002 par la MBJ (Devamco, R.Charron et associés, novembre 2002) recommandait la création d'une société de mise en valeur des terres à potentiel forestier et surtout agricole en vue de la production certifiée biologique, sous la régie de la municipalité. Suite à ce plan, à l'hiver 2005 la MBJ annonce l'obtention d'une autorisation légale pour la remise en culture des terres et au même temps, la mise sur pied de la Ferme BioNord pour la production porcine certifiée biologique. Ce projet estimé à plus de 3 M \$ est situé dans le chemin des rangs 4^e et 5^e entre les villages de Beaucanton et de Villebois. Les travaux de préparation des terres débutent à l'automne 2005 et devront continuer à l'été et l'automne 2006. Les propriétaires des terres et les résidents des trois paroisses suivent de près l'évolution de ce nouveau et singulier projet.

Un projet de ferme de chevaux de race par des entrepreneurs privés suit son cours en 2005.

Selon notre sondage de l'été 2005, l'agriculture est un secteur *prioritaire* (64 %) à développer pour assurer l'avenir de Villebois : *très prioritaire* (27%) ou *assez prioritaire* (37 %). Les réponses *non prioritaire + je ne sais pas* comptent pour le 36% restant.

3.4 Le secteur minier n'est pas localisé sur le territoire municipal, mais il procure des jobs et des contrats aux résidents de BVV. Selon nos informations, une partie des revenus d'emploi procurés par ce secteur viennent de trois chantiers de la région : travaux de fermeture et de consolidation des terrains dans les anciennes mines de Normétal et de Joutel; et relance des travaux d'exploitation du gisement de Casa Berardi.

Question : Quel serait votre comportement comme résident en chômage si l'emploi disponible ne se trouve qu'ailleurs, loin de la localité?

Comportement	BEUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
. Demeure ici mais travaille ailleurs, loin; et on voyage.	33 %	60 %	53 %
. Quitte; déménage là où se trouve la job.	27 %	17 %	17 %
. Demeure ici en chômage et se débrouille sur place.	33 %	20 %	23 %
. Je ne sais pas	7 %	3 %	7 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins, été 2005.

3.5 Dans le secteur du récréotourisme et de la villégiature, les attentes des résidents sont plutôt ambiguës. Le tourisme est considéré un secteur relativement prioritaire (70 %) pour le développement de Val Paradis : *très prioritaire* (17 %) ou *assez prioritaire* (53 %).

Cependant les résidents ont une perception ou une image 'floue' de Val Paradis en tant que village. Soit on le perçoit comme étant plutôt *forestier et minier* (71 % des réponses), soit une combinaison de *forestier* (39 % du total des réponses), *minier* (32 %), *résidentiel* (4 %), ou *agricole* (24 %) et celui de *touristique* arrive en dernier lieu avec...0 %. Il y a, du côté de l'image qu'on se fait du village, toute une côte à remonter pour le tourisme.

En matière d'attraits ou d'atouts locaux, les résidents sont très positifs (voir page 6 : 77% pour l'ensemble) quand ils signalent *les activités festives (la Chorale locale, le Festival du Bleuet, celui des chasseurs et pêcheurs)*, *le patrimoine bâti (le pont couvert) et les atouts naturels (les lacs et les rivières; le Mont Fenouillet, la source d'eau)*. Et on peut ajouter le Théâtre du 49^e parallèle et deux ou trois PME dans la catégorie *organismes ou entreprises remarquables* (15%). Mais on se montre plus retenus quand il s'agit de signaler comme atouts *une personne résidente admirable* (8%); on signale quand même 4 ou 5 personnalités.

Section 4 : SITUATION COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPALE

4.1 La vie communautaire à Val Paradis semble bien satisfaire les résidents (voir # 2.9 p.9). Et malgré la petite taille de sa population, la localité présente en 2005 une vie communautaire fort intéressante.

La Direction de la santé publique (CRSSSBJ, Chibougamau 2004) a fait un portrait 2004 de la communauté, qui recoupe en partie celui du projet Repeupler, mais avec une approche et un but plutôt différents, bien que complémentaires. À l'aide de ce document et d'autres sources nous avons répertorié les principaux organismes de cet important secteur social et humain de Val Paradis :

Comité de la bibliothèque municipale, le Centre d'accès à l'Internet haute vitesse. Le Cercle de fermières (activités d'artisanat, expositions, ventes de produits; activités de financement; soutien de la fabrique paroissiale). *Club des 4H de Valcanton, Club de l'âge d'or* (repas communautaires, surtout lors de la Fête des mères). *Le Conseil d'école Beauvalois, Maison des jeunes L'alibi* (organisme d'animation, cinéma, joutes sportives, etc. pour les jeunes des trois paroisses). *Comité de fabrique de la Paroisse Saint-Éphrem* (l'entretien de l'église; la messe de dimanche; publie le feuillet paroissial; gestion et entretien du cimetière; activités d'administration et de financement). *Le Regroupement de femmes* (l'organisation de rencontres, des cours, et des dîner partagé durant l'année). *L'association de chasse et pêche (le Festival); le Groupe d'activités du Carrefour communautaire* (organisation d'événements, animation de la communauté). *Le Journal Le Mirador de Valcanton, la Corporation des loisirs, le comité du Festival du bleuet, le comité du Festival de Motocross, etc.*

Les résidents impliqués dans ces organismes communautaires nous ont signalés les différents problèmes auxquels ils et elles (car beaucoup de femmes sont actives dans la communauté de Val Paradis) font face : d'abord *la quête de financement*, toujours à recommencer et pas toujours suffisant; ensuite une *baisse du nombre de bénévoles* impliqués, les comités manquent de personnes disposées à travailler pour la communauté; et finalement, malgré les efforts et le temps investi par chaque groupe, *l'intérêt des habitants* ne suit toujours pas, il y a souvent un certain désintéressement, une absence de participation, de l'indifférence envers ces activités. *Ce faible dynamisme de la population locale* est signalé (70% des réponses) aussi comme un obstacle au développement. La question de l'animation communautaire engendre autant de satisfaits (43%) que d'insatisfaits (47%); et celle des loisirs rencontre peu de satisfaits (23% seulement). Et on demande au conseil municipal de s'en occuper (voir le groupe d'énoncés Services municipaux parmi les problèmes prioritaires, page 4).

Malgré ces difficultés, les bénévoles impliqués dans ces organismes continuent à travailler pour assurer une offre adéquate de services et activités communautaires. C'est très louable.

À cela s'ajoutent les services commerciaux de base offerts à Val Paradis : deux magasins dépanneurs avec pompe à essence; le point de service de la Caisse populaire Desjardins, une garderie en milieu familial, un atelier d'arts plastiques, un atelier d'ébénisterie, une entreprise de services d'entretien ménager. La fermeture du restaurant de la localité a été

regrettée par les résidents. Cette petite base commerciale demeure très vulnérable car le manque de familles et de population en général se traduit en manque de demande et de clients. D'ailleurs l'achat local subi la concurrence de l'achat à La Sarre, pratiqué par des nombreux résidents.

Lors d'un atelier d'animation en mai 2005, les résidents présents ont exprimé leur souhait de voir le commerce local se diversifier. Le sondage de l'été 2005 a confirmé cette attente. Le secteur commercial est signalé à 93 % comme étant *prioritaire pour le développement local* soit *très prioritaire* (73 %) ou *assez prioritaire* (20 %).

Ce n'est pas pareil pour le projet d'un marché public villageois. Cette idée ne récolte qu'un 63 % de priorité (23 % *très prioritaire*, 40 % *assez prioritaire*). Tandis que le 33% des réponses *non prioritaire* montre que sur ce sujet les opinions sont divisées deux tiers vs un tiers.

4.2 Les services publics et l'administration municipale occupent le secteur institutionnel de Val Paradis. Pour les services éducatifs et scolaires, la Commission scolaire de la Baie James administre l'école Beauvalois situé dans la localité pour les élèves du primaire des trois paroisses; quant au secondaire, les jeunes sont inscrits soit à Normétal (secondaire I et II) soit à La Sarre (secondaire III à V), deux écoles sous la gestion de la Commission scolaire du Lac Abitibi. Ensuite ils peuvent suivre en région la filière du CEGEP et de l'Université.

La localité est aussi desservie par le Centre de formation général des adultes et le Centre de formation professionnelle, les deux gérés par la Commission scolaire de la Baie James.

Le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie James (CRSSSBJ situé à Chibougamau) n'a pas de centre de santé dans aucune des trois paroisses. Mais c'est grâce à une entente avec le Centre SSS des Aurores Boréales de La Sarre qu'un point de service de première ligne (CLSC) est assuré localement par une infirmière, ainsi qu'une Ligne Info-santé permanente 24 h/24, et le service de soins à domicile dans les cas possibles. Et pour les cas urgents il y a toujours le service d'ambulance vers l'hôpital de La Sarre, et les services de premiers soins et de secourisme, par des bénévoles de la localité

Autres services de proximité du domaine public sont : le C.P.E. lequel encadre la garderie en milieu familial locale; le bureau de poste; la Corporation de développement économique VVBJ (un C.A. de 11 membres, avec un agent de développement et une secrétaire; guichet d'information, d'accueil et de suivi des projets de développement local venant des promoteurs d'affaires économiques et socio-communautaires des trois paroisses; liens de collaboration et de participation avec les organismes partenaires : CLD Baie-James, Tourisme Baie-James, la MBJ, comités municipaux locaux, Carrefour Jeunesse Emploi de la Jamésie, Chambres de commerce, Solidarité Rurale du Québec, comité multiressources, comité de suivi du Pacte rural, la Société de promotion industrielle de Villebois, CLD, CLE et SADC de la région); le conseil municipal de Valcanton.

Justement l'offre de services municipaux sont assurés par la corporation municipale via son conseil, ses comités et le personnel affecté à l'administration : les services d'incendie; les permis de construction et d'événements; la salubrité publique, dont la gestion des ordures et du dépotoir; l'entretien des réseaux, rues, routes, chemins et ponts, aqueduc, égouts; la gestion des services de loisirs : bibliothèque, terrains de jeux (volley-ball, tennis, terrain de balle), patinoire, roulathèque; l'aide à l'animation sociale et communautaire; la participation à la gestion intégrée des ressources naturelles du territoire, dont la mise en valeur des lots intramunicipaux (Plan d'aménagement agricole et forestier de BVV; DEVAMCO, R. Charron et associés, pour la MBJ, novembre 2002).

La municipalité garde à jour la liste électorale et les registres d'habitants et de contribuables. Suite à l'adoption du projet Repeupler par résolution du conseil municipal de janvier 2005, elle s'est impliquée dans la démarche de recherche-action de ce projet, dont *le recensement systématique de la population et des résidences*, avec des données socio-démographiques actualisées à septembre 2005. Ce nouvel outil pourrait être mis à contribution en septembre 2007 ou 2008, en complément du recensement national de Statistique Canada de cet été 2006.

Il y a confiance des résidents envers leurs élus locaux et les liens envers la MBJ. Ce constat (déjà souligné lors du sondage de 2002) rassure et oblige à la fois. Dans le cas de Val Paradis, le principal problème qu'on doit régler de manière prioritaire selon nos répondants de 2005, ce sont *les services municipaux* (en 1^{ère} place avec 28.6 % des réponses; voir # 1.1 page 3). Les services de loisirs sont très signalés, suivi du fonctionnement de la municipalité, du manque de terrains pour des nouvelles résidences, l'asphaltage des rangs et le peu de récupération pour le recyclage, parmi les insatisfactions les plus soulignées.

Pourtant, il y a beaucoup d'aspects satisfaisants, selon nos répondants; voici un aperçu :

Question : Êtes-vous satisfait des aspects ci-dessous de la vie à Val Paradis? Suite et fin

	OUI	NON	JNSP
- de la qualité et l'accès aux services de santé :	63 %	20 %	17 %
- des activités de loisir qu'on peut avoir :	23	73	4
- des attitudes des gens envers l'environnement :	70	23	7
- des moyens de communication dans la municipalité :	73	23	4
- de la variété et la qualité des services à la population :	60	33	7
- du fonctionnement de l'administration locale :	57	27	16
- des activités scolaires et autres services éducatifs :	97	--	3
- des activités paroissiales et religieuses :	77	3	20
- du fonctionnement du conseil municipal :	63	23	14
- des activités des partis politiques dans la localité :	27	13	60
- de l'animation de la vie communautaire locale :	43	47	10

Source : Enquête Repeupler, Chaire Desjardins, été 2005.

Selon l'opinion des résidents consultés, on attend de la municipalité un rôle d'institution complémentaire en matière de développement économique local. Ce mandat devrait se partager, comme les répondants de l'été 2005 suggèrent dans le tableau suivant :

Question : Quel est l'acteur ou la méthode la plus efficace pour stimuler l'activité économique de la localité?	Réponses des résidents
- la municipalité devrait attirer des investisseurs, des PME, et créer des emplois :	23
%	
- le gouvernement devrait assurer les activités économiques et l'emploi suffisant :	33
%	
- les gens doivent s'associer en coopératives et résoudre leurs problèmes ensemble :	17
%	
- les individus doivent se prendre en charge et créer leurs propres entreprises :	27
%	

Quant à se donner et entretenir une mobilisation pour le développement de la localité :

Question : Il faut mobiliser le milieu pour des projets et des actions en vue de stimuler le développement de Val Paradis. Êtes-vous d'accord ? Réponses

Assez d'accord 30% + Tout à fait d'accord 67% :	97 %
Assez en désaccord 0+ Indifférent 3% + JNSP 0 :	3 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins, été 2005. JNSP = Je ne sais pas.

Enfin, les perceptions des habitants quant au futur de Val Paradis sont très positives :

Question : **Quelles sont, selon vous, les perspectives d'avenir de votre localité?**

- | | |
|--|------|
| - On connaîtra un développement très dynamique..... | 3 % |
| - Le développement ici sera lent mais soutenu..... | 63 % |
| - Rien ne va changer à Villebois..... | 17 % |
| - On connaîtra un déclin lent. Ou un déclin rapide. Ou JNSP..... | 7 % |

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins, été 2005. JNSP = Je Ne Sais Pas.

-----oOOo-----

Voici donc pour **les principaux constats**. Les différents aspects de la vie à Val Paradis, abordés de façon objective dans ce rapport sommaire pourront être décrits et analysés plus en détail lors du **Rapport de diagnostique final (2005)** qu'on présentera **après l'assemblée publique** des résidents, afin d'intégrer les recommandations et les suites à donner à la démarche.

Nous tenons à remercier la collaboration, la patience et la courtoisie des résidentes et résidents envers l'équipe terrain de la Chaire Desjardins. Nous remercions aussi des membres du conseil municipal local et du comité local Repeupler. Un gros merci en particulier à notre agente de liaison (aujourd'hui conseillère municipale) Madame Claudine Desgagnés, par son dynamisme, son sens de l'implication et son dévouement envers sa communauté, ses familles et ses enfants. Finalement ce sont toutes ces personnes qu'on produit le rapport **Val Paradis 2005**. Merci.

APPENDICE E

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE BEAUCANTON

Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Vers des politiques locales de repeuplement de l’Abitibi-Témiscamingue rurale

BEAUCANTON 2005 : la démographie, l’économie et la communauté locale.

*Rapport de situation élaboré par l’équipe terrain du projet REPEUPLER
de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.*

Enrique Colombino, professeur ® UQAT

Joanne Bergeron, maîtrise en éducation (scolarité) UQAT

Denis Geoffroy, maîtrise en gestion; chargé de cours UQAT

N o v e m b r e 2 0 0 5

(Révision : avril 2006)

NOTE PRÉLIMINAIRE sur la mise en place du Projet REPEUPLER

À la fin du mois de **mars 2004** a été signée une entente entre le ministère du développement régional du gouvernement du Québec (Madame Nathalie Normandeau), et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT. Grâce à cet accord, le Projet REPEUPLER a été mis de l'avant à **l'été 2004**, comme expérience-pilote à être réalisée dans six localités rurales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À **l'automne 2004** l'équipe terrain de la Chaire Desjardins entame une tournée d'information auprès des conseils municipaux des localités retenues comme candidates pour cette initiative de l'UQAT. La réunion d'information pour les trois paroisses de la Municipalité de la Baie James a eu lieu à Beaucanton, en novembre 2004. Des élues municipales de Valcanton et de Villebois étaient présentes.

En **décembre 2004** le projet REPEUPLER a été présenté à l'ensemble de maires du Témiscamingue lors d'un atelier de formation de deux jours, organisé par la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et l'Université de Sherbrooke.

En **janvier 2005** le comité municipal de **Valcanton** a voté une résolution d'appui et d'adoption du projet Repeupler, ainsi que l'engagement financier pour la réalisation des travaux dans son territoire. Leur résolution d'adhésion au projet était accompagnée de la demande de produire deux études de situation, une pour le village de **Beaucanton** et l'autre pour le village de **Val Paradis**. La Chaire Desjardins de l'UQAT a consenti de réaliser séparément ces deux études.

En **avril 2005** on a mis sur pied un comité local Repeupler composé de cinq personnes, lequel procède à l'embauche d'une agente de liaison locale et ce comité organise avec elle un atelier d'information et d'animation sur les différents aspects du nouveau projet. Cet atelier Repeupler du mois de **mai 2005** a attiré un groupe de résidents qui ont pu exprimer clairement leurs motivations, leurs attentes et leurs préoccupations, ainsi que leurs souhaits pour l'avenir de la localité.

La cueillette de données pour la rédaction du Diagnostique débute en **juin 2005**, avec l'enquête de maisonnée auprès des ménages résidents, opération programmée de façon efficace par l'agente de liaison. Suite à cette enquête ou sondage on réalise plusieurs entretiens individuels auprès de personnes ressource, et un recensement démographique et résidentiel de la paroisse. De commun accord, il n'y a pas eu des réunions de groupe par secteur économique ou par secteur social sélectionné.

La cueillette de données étant complétée au mois d'**août**, l'équipe terrain de la Chaire Desjardins procède aux compilations et à l'analyse de données et d'informations de l'ensemble des localités partenaires durant les mois de **septembre et octobre 2005**.

La rédaction du rapport de Diagnostic débute en **novembre** et on communique en **décembre 2005** la possibilité de se réunir à **l'hiver 2006** afin de le présenter aux membres de chaque conseil municipal et du comité local Repeupler. **Cette version préliminaire du rapport est un condensé du rapport final à être publié suite à cette rencontre avec les élus municipaux et les résidents impliqués dans le projet.**

L'ÉTAT DE LA SITUATION À BEAUCANTON : UN PORTRAIT 2005.

Voici les principaux résultats des travaux de consultation, de recherches de terrain et de compilation de données réalisés à **Beaucanton**, localité de Valcanton, dans le cadre du Projet REPEUPLER, à l'été et l'automne 2005, afin d'établir un **état de la situation démographique, sociale et communautaire** de la localité.

Section 1 : L'APPROCHE REPEUPLER : LES OPINIONS DES RÉSIDENTS

Le premier et **principal objectif** du Projet REPEUPLER est celui de travailler avec la communauté locale et son conseil municipal, afin de **stabiliser le niveau actuel de la population résidente de la localité**, de la maintenir à ce niveau pour les prochaines années, et selon les mesures adoptées et les activités qu'on a décidé de réaliser, **de l'augmenter graduellement à moyen et long terme**. Cet objectif essentiellement démographique et politique constitue la caractéristique distinctive du projet.

Pour cette raison, dans cette Section 1 on présente de façon sommaire **les réponses et les opinions des résidents** qu'on a rencontré lors de la cueillette de données, dans des ateliers d'animation, lors de l'enquête de maisonnée ou des entretiens individuels, **quant à l'approche « Repeupler »** et/ou les activités à entreprendre pour réussir son objectif.

1.1 SUR LA SITUATION DE LA POPULATION DE LA LOCALITÉ

Les résidents de la localité ont répondu à l'une des questions de l'enquête Repeupler en signalant **les trois principaux problèmes** que, selon eux, on devrait résoudre de façon prioritaire. Nous avons regroupés les problèmes signalés par les gens en six groupes : Économie, Population, Jeunes, Personnes âgées, Services municipaux, Services de santé.

Question : **Les trois principaux problèmes à être résolus de manière prioritaire et la place donnée à la question de la population locale.** En %.

Problème prioritaire	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
1 ^{er}	Économie, 45.7	Serv. Munic. 28.6	Serv. Munic. 34.5
2 ^{ème}	Population 24.3	Économie 26.2	Économie 27.1
3 ^{ème}	Serv. Munic. 12.9	Population 23.8	Jeunes 18.5

SOURCE : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Ces pourcentages sont calculés selon le nombre total de problèmes (=100) signalés par les répondants de l'enquête Repeupler dans chaque localité.

On a regroupé les problèmes signalés selon les énoncés utilisés par les résidents. Le groupe **'Population'** comprend les énoncés suivants : *manque population, manquent naissances, plus de communication, écouter les gens, plus d'information, manque d'initiatives des gens, plus de collaboration, de solidarité, de sentiment d'appartenance, planifier l'accueil des nouveaux arrivants; manquent familles, manquent des lieux de rencontres, manquent services pour les résidents, l'intérêt des gens à s'impliquer diminue, il y a déclin de l'identité; le vieillissement de la population, plus d'activités communautaires, moins de critiques, avoir un bon restaurant, plus d'occasions de se rassembler, faciliter les échanges.*

Les problèmes signalés dans le groupe **'Économie'** sont : *manque d'emplois, y compris pour les jeunes, trop de gens sur le bien-être, on coupe trop, on reboise peu, cultiver les terres agricoles, plus d'ouverture envers l'agriculture, trop de bureaucratie pour les promoteurs de projets, manque d'appuis et de fonds de financement pour les projets, une gestion saine des fonds, les 'jobs' sont loin; l'économie locale ne se développe pas, l'économie d'Abitibi-Ouest est en déclin, on embauche peu les gens locaux, y compris dans le transport; transformer plus localement la matière première, s'assurer la pompe à essence, développer le tourisme, le projet de porcherie.*

Les problèmes signalés par les répondants dans le groupe **'Services municipaux'** sont : *trop de taxes et peu de services, entretenir les routes, asphalté les rangs, récupérer, recycler les déchets, offrir plus d'activités de loisir, la patinoire avec glace, voir au fonctionnement de Valcanton, de la municipalité, clarifier l'aménagement du territoire, faciliter la téléphonie cellulaire, l'internet haute vitesse; les contrats municipaux s'en vont vers l'extérieur, le service de police, manquent des terrains, dézoner pour disposer de terrains résidentiels; l'aqueduc, les égouts, régler pour conserver les terres boisées, embellir plus la paroisse, s'assurer l'électricité pour les sites touristiques, manquent programmes du gouvernement pour nos localités.*

Dans le cas de **Beaucanton**, la 4^{ème} place des problèmes prioritaires revient au groupe **'Jeunes'** (*exode, activités pour les jeunes, cours de formation aux métiers, etc.*) avec 11.4% . Mais si l'on ajoute la prévention de la toxicomanie, incluse dans le groupe **'Services de santé'**, la problématique juvénile occuperait aussi la 3^{ème} position avec 12.9%, en parité avec la question des Services municipaux.

La toxicomanie préoccupe beaucoup en 2005 les trois paroisses étudiées : on la signale comme étant un *problème grave* et même *très grave* à 77.8% en moyenne selon nos répondants résidents. Dans une étude de l'été 2002 (Devamco et Associés 2002, avec un questionnaire très similaire) le problème de la toxicomanie à BVV était considéré *grave* ou *très grave* à 63.8% en moyenne pour les trois paroisses. La perception de la gravité a, donc, augmenté en 2005. Cependant cette question n'est pas signalée comme étant un des principaux *problèmes prioritaires à résoudre*, mais les résidents des communautés locales s'interrogent sérieusement là-dessus.

À Val Paradis, le groupe ‘Jeunes’ est aussi en 4^{ème} place avec 17.8%. Tandis qu’à Villebois la 4^{ème} place est occupée par le groupe ‘Population’ avec 16.0%.

Les énoncés regroupés sous la rubrique ‘**Personnes Âgées**’ (*situation précaire; besoin d’un HLM ou résidence; services adéquats*) sont en cinquième place de la liste de principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire à Beaucanton, avec un faible 4.2 % (2.2 % en moyenne pour les trois paroisses). Peu ou pas de problème, donc, bonne nouvelle.

La dernière place des problèmes prioritaires : les Services de santé, avec 1.5%.

Une autre question de l’enquête Repeupler demande aux résidents leurs opinions sur certains aspects de la vie locale que l’on pourrait considérer comme « des obstacles au développement de la localité ». Voici leurs réponses à propos de **la population locale**.

Question : **Certaines caractéristiques de la population locale sont-elles un obstacle au développement de la localité?** Réponses des résidents en %

Aspect		BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Manque dynamisme	Oui	50.0	70.0	66.7
	Non	26.7	23.3	30.0
	JNSP	16.7	6.7	3.3
Conflits, mécontentes dans la population	Oui	20.0	33.3	50.0
	Non	40.0	53.3	20.0
	JNSP	33.3	13.4	30.0
Manque d’entre- -neurship local	Oui	66.7	50.0	63.3
	Non	13.3	36.7	10.0
	JNSP	16.7	13.3	26.7

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Il y a d’autres caractéristiques concernant les qualités de la population locale, telles que la solidarité, le sentiment d’appartenance ou l’ouverture au dialogue. Les réponses des résidents à ces questions seront présentées plus bas et dans le rapport final par localité.

1.2 VERS UNE POLITIQUE RÉSIDENTIELLE DANS LA MUNICIPALITÉ

Pour **stabiliser la population** de chaque localité participante il va falloir, si telle est la volonté de la communauté, des mesures et des activités sur deux fronts. Dans le premier front, il s’agit de **garder la population actuelle en état de satisfaction**, en lui assurant des services adéquats, un minimum d’activités économiques locales, des activités de loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu’ils et elles sont importants dans une communauté où il fait bon vivre. Dans le deuxième front, il faudra travailler pour

remplacer les résidents que s'en vont, surtout définitivement; et pour attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi de REPEUPLER!

Question : **Des mesures à prendre pour attirer des nouveaux résidents.**

Les réponses des résidents des localités en 2005. En %.

Mesures à prendre VILLEBOIS	BEAUCANTON	VAL	PARADIS
Effort particulier p/attirer des nouveaux résidents? OUI :	100	86.7	70.0
Programme municipal p/ nouveaux résidents? OUI :	96.7	86.7	96.7

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Selon le tableau ci-dessus, la communauté locale souhaite fortement des mesures pour attirer des nouveaux résidents. Les réponses Non ou Je Ne Sais Pas ont très faibles %.

Question : **Des mesures à prendre et des attitudes énoncées vis-à-vis les immigrants ruraux de l'étranger et leurs familles. Les réponses en %.**

Mesures; attitudes VILLEBOIS	BEAUCANTON	VAL	PARADIS
Programme municipal p/immigrants ruraux?	Oui 73.3	73.3	40.0
	Non 6.7	6.7	16.7
	JNSP 20.0	16.7	43.3
Immigrants étrangers, sont-ils bien accueillis?	Oui 73.3	73.3	83.3
	Non 10.0	6.7	3.3
	JNSP 16.7	20.0	13.4
On les aide à s'intégrer à la vie locale?	Oui 76.7	93.3	86.7
	Non --	6.7	--
	JNSP 23.3	--	13.3

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

À propos des immigrants ruraux étrangers et leurs familles, la communauté locale se montre ouverte et prête à les aider à s'intégrer une fois sur place. Quant à mettre de l'avant des programmes municipaux pour les attirer, elle est plutôt favorable, sauf à Villebois où les doutes ou les réticences sont manifestes. En général on s'interroge quant à l'ouverture adéquate, satisfaisante pour tous, envers les immigrants étrangers.

1.3 PROMOTION DE LA LOCALITÉ : CHOISIR LES ATOUTS ET UNE IMAGE

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de **passer à l'action** pour stabiliser la population et l'élargir si possible, l'une des pistes de travail à envisager est celle de **la promotion de la localité**, afin qu'elle soit plus connue et plus appréciée en région et ailleurs. Y a-t-il des attraits, des atouts remarquables à mettre en valeur pour se donner une image positive, attirante, du village et de la paroisse?

Question : **Avons-nous des attraits, des atouts remarquables dignes d'être mis en valeur pour promouvoir notre localité?**

Attraits, atouts	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Les plus nommés : en %	Nature, lacs et rivières, terres agricoles et bleu-etières. 32.9%	Nature, rivières, et lacs; Mont Fenouillet, eau potable naturelle. 36.9%	Funski et Festival du cheval du Mont Fenouillet + activités de plein air. 45.4%
Les 2 ^è les plus nommés en % :	Église locale et pont couvert. 28 %	Chorale locale; Festival du bleuet et Fête des pêcheurs et chasseurs. 23 %	Porte de la Baie James; Église locale pont couvert et musées divers. 35 %
Les 3 ^è les plus nommés en %	Festival du bleuet, moto cross et le Carnaval. 23.1%	Pont couvert. 16.9%	Nature, forêt, lacs et rivières; bleuetière. 11.6%

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Les pourcentages présentés sont par rapport au total de nominations des attraits ou de 'choix' faits par les répondants par localité, selon **leurs énoncés**. Ce total n'inclut donc pas les 'Je Ne Sais Pas' ou les cases laissées en blanc.

On a regroupé des attraits semblables ou proches sur le plan de la promotion. Il y a un peu de dispersion dans les choix ou les préférences personnelles. Ainsi, plusieurs autres attraits nommés ne recueillent qu'un faible pourcentage. Mais en partant, tous les atouts, tous les attraits mentionnés sont à être pris en considération.

1.4 LES RÉSIDENTS ET LEURS PERCEPTIONS DU PROJET REPEUPLER

Lors de l'enquête par maison, on demandé aux résidents leur opinion sur le projet REPEUPLER tel qu'ils l'avaient compris; et aussi quel était leur intérêt à participer activement à un projet que vise à améliorer l'avenir démographique du village.

Question : **Tel que vous le comprenez maintenant, à l'été 2005, diriez vous que le projet REPEUPLER est...** Réponses en %

<u>Opinion</u>	<u>BEAUCANTON</u>	<u>VAL</u>	<u>PARADIS</u>
<u>VILLEBOIS</u>			
Intéressant +Très important	36.7+46.7= 83.4	36.7+40.0= 76.7	50+40=
90			
Me laisse songeur + Ne tient pas debout	10.0+ 3.3= 13.3	10.0+ 3.3 = 13.3	10 + 0=
10			
JNSP	3.3	6.7	0

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles exprimant des doutes. L'affirmation « Ça ne tient pas debout » écrite dans le questionnaire récolte des très faibles %. JNSP = je ne sais pas.

La communauté locale semble bien saisir l'intention général et le principal objectif du projet Repeupler. Les réponses 'intéressant' et 'très important' donnent 83.3 % en moyenne pour les trois paroisses. Mais il faudra continuer à écouter et bien informer les gens indécis, qui ont des doutes ou des questions à poser. Et les inviter à se joindre aux activités issues du projet, s'il y a une décision collective dans ce sens.

Question : **Comment décrivez-vous votre niveau d'intérêt à participer activement d'un projet du type Repeupler?** En %

Intéressé-e?	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Assez, ou Très intéressé	40.0+33.3= 73.3	40.0+43.3= 83.3	43+47= 90.0
Peu, ou Pas intéressé	16.7+ 6.7= 23.4	13.3+ 3.3= 16.6	6.7+3.3=10.
Je Ne Sais Pas	3.3	0	0

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et les réponses des résidents peu ou pas enclins à participer ou à s'impliquer.

La mise en application du projet Repeupler en termes de mesures et d'activités concrètes semble s'annoncer dans une ambiance d'intérêt et de participation de la part des membres de la communauté locale. Dans ce sens, la moyenne des réponses favorables des trois paroisses est de 82.2 %.

Section 2 : LA DÉMOGRAPHIE LOCALE ET LES FAMILLES, UN PORTRAIT

2.1. Il est opportun et utile de connaître l'évolution démographique de **Beucanton**, en comparaison avec des localités voisines de cette partie de la MBJ. Mais le problème avec ces très petites communautés rurales réside dans leur statut comme localités : aux fins de recensements provinciaux et nationaux, Beucanton, Val Paradis et Villebois **n'existent pas comme localités**. C'est la réponse de Statistique Canada, et celle de l'Institut de la Statistique du Québec. Leur population résidente est amalgamée, incluse comme un tout dans celle de la Municipalité de la Baie James, laquelle gère un énorme territoire très faiblement habité, dont nos trois paroisses agroforestières en voie de dépeuplement. Même l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue ne les dénombre pas, car il n'y a pas de sources sûres, en plus d'être des communautés agricoles et forestières appartenant à la région 10 Nord du Québec. Pour compliquer un peu plus la situation, Beucanton et Val Paradis ont accepté de se fusionner comme entités municipales, donnant lieu à la nouvelle localité de Valcanton au sein de la MBJ, en décembre 2001.

Ceci dit, compte tenu de la petite taille de ces populations, certains dénombrements locaux ont été fait ces dernières années :

Tableau : **Évolution de la population de Beucanton** et d'autres localités de la MBJ

Année	1935	1937	1950b	1992b	1996	2001	2005 c
Localité							
Beucanton	naiss.					268 e	244 c
Val Paradis		naiss.	706 b	361b		309 e	281 c
Valcanton (localité fusionnée en décembre 2001)						577	525 c
Villebois		naiss.			424	321	264 c
Les 3 paroisses BVV					934	898	789 c
Municipalité Baie James (née 14 juillet 1971)						1 978	1 422 1 416 e

Sources : Enquête Repeupler 2005. Statistique Canada Recensement 2001. Données **b** : en 1950 et 1992, livre d'Alphonse Leblanc : Val Paradis, 2002 p.145. Données 2005 **c** : dénombrements comité Repeupler, été 2005. Données **e**, 2001 et 2005 : estimation.

2.2 En cinquante ans (1955-2005) les trois paroisses agricoles et forestières ont vécu un déclin démographique graduel évident. Cette même diminution se reflète dans le total de la population de la Municipalité de la Baie James de 1416 habitants en 2005 (la population autochtone n'est pas comptée dans ce total). Mais la diminution récente 1996-2005 est moins forte dans BVV (-15.0 %) que dans la MBJ (-28.4 %).

En 1996 la population totale des trois paroisses **BVV** représentait 47 % de celle de la **MBJ**, en 2001 le 63 %, et **en 2005 le 56 %**. Ces variations sont probablement dues aux différentes sources de recensement et à la portée de la cueillette de données et de leur compilation à chacune de ces années.

2.3 Un autre **objectif** important du Projet Repeupler est celui de **la valorisation de tous et chacun des habitants résidents** dans la localité. Dans les petites collectivités rurales chaque habitant compte. Les élus municipaux et ceux des commissions scolaires sont de plus en plus conscients de cette nouvelle réalité.

Dans la situation démographique de **Beaucanton**, donc, on doit s'attarder sur **le portrait des familles résidentes**, l'âge des membres et autres aspects de la vie sociale de la communauté.

2.4. À l'été **2005** on dénombre à Beaucanton **99 familles ou ménages** permanents occupant une résidence, soit une maison, soit un chalet. Il y avait neuf (9) résidences inoccupées à la même date. Parmi ces ménages l'on trouve, 27 personnes seules ou célibataires, 1 personne monoparentale, 43 couples sans enfants et 28 autres familles avec enfants. Parmi ces dernières 5 avaient trois enfants chaque, 15 avaient deux enfants et le reste un enfant. À l'été 2005 on dénombre un total de 53 enfants, dont l'âge varie entre quelques mois pour les deux bébés fraîchement arrivés, et 14 ans et plus.

2.5. Beaucanton est une localité habitée par 244 résidents adultes, jeunes et enfants. L'âge moyenne de cette population est de **39 ans**. À l'été 2005 il y avait 81 femmes adultes (plus de 24 ans) d'âge moyenne de 49 ans; 90 hommes adultes de 51 ans d'âge moyenne; 29 jeunes de 15 à 24 ans et 44 enfants dans la tranche de 1-14 ans.

2.6. La population de Beaucanton montre en 2005 un déséquilibre entre la population d'enfants et de jeunes, et celle d'âge adulte. Sa 'pyramide' démographique d'hommes et de femmes par tranche d'âge présente une base très petite d'enfants de 0-9 ans des deux sexes (16 enfants, 6.5% du total), une tranche plus considérable de jeunes de 10 à 24 ans (57 jeunes, 23.3%) et un nombre relativement normal d'hommes et de femmes

d'âge adulte 25-59 ans (130 personnes, 53.2% du total). Et le sommet de la figure montre un nombre de femmes et d'hommes d'âge plus ou moins avancé 60-80 ans et plus (41 personnes, 16.8% du total).

Cette répartition de la population de Beaucanton pourrait être plus 'porteuse' sur le plan de la relève si la base enfantine était plus grande. La paroisse manque cruellement d'enfants d'âge scolaire. On dénombre 7 couples jeunes, en bas de la trentaine, dont deux seulement avec des enfants en bas âge. En fait, ce sont 26 couples dans les 30 et les 40 ans d'âge qu'assurent la presque totalité des enfants d'âge scolaire de la paroisse.

2.7 Une autre contrainte est **la petite taille totale de la population locale**, laquelle se répercute sur le **nombre limité de résidences permanentes** (99 ménages, souvent des familles peu nombreuses, 2.5 membres en moyenne), car elle rend difficile la répartition de la charge fiscale pour le financement des services municipaux. Cela engendre des sentiments d'insatisfaction ; la question des *services municipaux* figure en haut de la liste de problèmes à régler dans les trois paroisses (voir tableau de la page 3, section 1.1).

Cette situation démographique en 2005 est-elle un obstacle à la consolidation de la localité dans l'étape présente et celles de l'avenir? Nous avons posé la question aux résidents.

Question : **La faible (ou petite) taille de la population est-elle un obstacle au développement de la localité?**

Réponse	Beaucanton	Val Paradis	Villebois
Oui	96.7	66.7	70.0
Non	- -	33.3	20.0
JNSP	3.3	- -	10.0

Source : Enquête Repeupler; été 2005. JNSP : je ne sais pas.

La question de la petite taille de la population semble préoccuper les résidents répondants, au moins quant aux possibilités de développement local. Mais les avis sont partagés : les différences de perceptions entre les trois paroisses méritent d'être examinées de plus près.

2.8 Beaucanton est une localité habitée majoritairement par des résidents de longue date. Les répondants de l'échantillon de notre enquête de maisonnée, à 100 % se déclarent résidents permanents, et presque deux tiers des répondants (63 %) sont nés dans la paroisse.

Selon le dénombrement réalisé à l'été 2005, **89** ménages y habitent depuis 20 ans ou plus (90% du total), dont 69 ménages y habitent depuis 40 ans et plus (69.7 % du total), y compris une quinzaine de ménages avec 60 ans et plus de résidence dans la localité. Cela fait toute une 'ancienneté'!. Tandis que **10** ménages (10%) sont de résidence plus récente : quatre ont entre 7 et 19 années de résidence et les six autres sont arrivés dans l'année 2000

et les suivantes. Fait encourageant : ces six derniers ménages des années 2000 sont tous très jeunes.

2.9 Les habitants sont-ils bien enracinés et stables dans nos trois localités de la MBJ ?

Question : **Avez-vous l'intention de déménager au cours des 5 prochaines années?**

	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Certainement Oui , Plutôt Oui	0 + 6.7 = 6.7 %	10.0 + 0 = 10.0 %	0 + 10.0 = 10.0 %
Plutôt Non , Certainement Non	16.7 + 53.3 = 70 %	23.3 + 36.7 = 60 %	33.3 + 40.0 = 73.3 %
JNSP	23.3 %	30 %	16.7 %

Source : Enquête Repeupler, été 2005. JNSP = Je ne sais pas.

Si l'on additionne les réponses *Oui* (« *je déménage* ») et celles ayant des doutes (*JNSP*) du tableau ci-dessus, pour l'ensemble des trois paroisses la moyenne est de 32.2 %.

Ce 32% pourrait représenter : a) l'éventuel départ (possible ou probable) dans les cinq prochaines années d'environ **un tiers** des résidents; c'est-à-dire beaucoup de monde.

b) Ou le départ de seulement 9 % en moyenne des réponses *Oui* uniquement, si l'on suppose que toutes les réponses douteuses –JNSP– restent et ne déménagent pas.

c) Dans les deux cas, compte tenu de la taille de la population, un départ de résidents, c'est un départ de trop. Les réponses du tableau ci-dessus demandent une attention particulière et constante quant à l'état de satisfaction des habitants de Beaucanton et les autres paroisses.

2.10 **Beaucanton est un endroit dont la vie locale est perçue comme étant satisfaisante.** Selon les répondants de notre sondage auprès des résidents, un 86.7 % considèrent la vie locale *très* ou *assez satisfaisante*. Tandis que 13.3% sont *un peu* ou *très insatisfaits*.

Les raisons de cette majorité de satisfaits? L'attrait de la nature, de la vie à la campagne, l'environnement, l'absence de violence, la présence de la parenté, des liens amicaux, la communication, les relations avec les gens, le logement (réponses entre 70% et 97%). En moindre mesure : l'implication dans la vie communautaire (60%), et les possibilités de travail, de loisirs (de 40% à 47%). D'autres aspects de cette vie locale sont présentés ailleurs.

Ces perceptions généralement positives des résidents se reflètent dans certains choix de réponses à notre sondage. Un 67% des répondants à Beaucanton choisissent des phrases du type *ici je me sens chez moi...ici je peux me tirer d'affaire...*, au lieu des phrases négatives ou d'indifférence (33%) du type *ici il n'y a pas des loisirs... partout c'est difficile... ici la vie est bizarre... j'en ai assez...*, ou celles favorables à la vie ailleurs, en ville.

2.11 On constate aussi **un bon (63%) sentiment individuel d'appartenance** à la localité, la paroisse ou le voisinage immédiat en tant que collectivités humaines. Tandis qu'un 30% nous disent appartenir à la MRC, la région, le Québec ou une autre collectivité. D'ailleurs 60 % des répondants considèrent que **le sentiment d'appartenance à Beaucanton n'est pas grave** comme problème, contre un 27 % qu'affirme c'est un problème *grave* ou *très grave*; et un 13% ne se prononce pas. Cette proportion 2/3 et 1/3 des réponses sur cette question montre une divergence de perceptions au sein de la communauté.

D'ailleurs, 17% des résidents répondants disent qu'ils n'auraient aucun regret s'ils doivent déménager (*certainement non, plutôt non*) soit volontairement ou forcés. Tandis qu'un 73% des répondants auraient des regrets (*certainement oui, plutôt oui*). Les JNSP, 10% (# 2.9).

2.11. **Les familles répondantes sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants.** Un 63 % préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent à Beaucanton, tandis qu'un 23 % répondent *qu'ils déménagent en région ou ailleurs*. Un bon 14 % ne se prononce pas clairement.

Là où il y a consensus c'est à propos de **l'exode des jeunes** de la localité : 86.6% des répondants au sondage affirment qu'il s'agit d'un « problème grave » (30%) ou « très grave » (56.6%). Les réponses « *ce n'est pas grave* » et JNSP ont le même 6.7% chacune.

Section 3 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE LOCALE

3.1 Dans la démarche du Projet REPEUPLER la situation économique de Beaucanton n'a pas été l'objet d'une étude approfondie en 2005. Pour le présent diagnostique le gros de la cueillette de données a été centré sur la situation démographique, résidentielle, sociale et communautaire, dont ce rapport rend compte de façon sommaire (Section 1 et 2). Mais il est évident que l'évolution économique de Beaucanton constitue la toile de fond de la situation démographique et résidentielle de la paroisse aujourd'hui.

Une localité prospère et en pleine croissance économique attire des investissements, assure de l'ouvrage et crée des entreprises et des nouveaux emplois. La valeur des immeubles se maintient ou augmente et cela aide aux revenus de la municipalité; elle augmente donc, l'offre locale de services publics et privés. Les résidents de la paroisse sont ainsi satisfaits et rassurés et des nouveaux résidents sont attirés par cette prospérité tranquille. La population se stabilise et elle peut même augmenter.

Cette évolution idéale de l'économie locale n'est pas celle qu'on vit dans la réalité récente de Beaucanton. Ainsi les répondants du sondage ont signalé que c'est l'économie (jobs) le problème prioritaire auquel il faut s'attaquer (45.7%), suivi des questions concernant la population (24.3%) et ensuite les services municipaux (12.9%). Voir tableau page 3.

À ce propos, il faudrait examiner la situation des principaux secteurs économiques.

3.2 La situation forestière en 2005 dans le territoire de BVV mérite d'être décrite plus en détail lors d'une étude publique approfondie qu'il faudra faire le plus tôt possible. La situation forestière locale comprend trois volets principaux : les territoires de la couronne sous régime des CAAF; les lots intramunicipaux gérés par la MBJ avec supervision du MRN-Forêt, et les lots boisés privés.

Dans les terres publiques on poursuit l'exploitation des possibilités forestières des lots, mais dans le cadre récent de la crise canadienne du bois d'œuvre, de l'application par le gouvernement provincial des recommandations du rapport Coulombe, et de la réorganisation des activités productives de la part des compagnies forestières régionales. La situation actuelle est donc, fort complexe à BVV et en région, et de ce fait, elle n'est pas connue par nous.

Lors d'une étude de terrain réalisée en 2002 dans ce même territoire (Groupe Devamco, R. Charron et associés, novembre 2002) les chapitres sur la qualité des sols, sur la qualité et la maturité des arbres, et sur l'inventaire des ressources en matière ligneuse a donné un portrait du couvert forestier des territoires des trois paroisses, actuellement en exploitation.

Une autre étude récente (janvier 2005) pour la Corporation de développement économique, explore les possibilités de valorisation économique des produits forestiers non ligneux (autres que le bois) dans les lots de BVV, soit-ils alimentaires, biochimiques (huiles, résines, etc.), pharmaceutiques, ornementaux ou autres. C'est un pas dans la bonne direction.

L'importance et la situation de mise en valeur des lots forestiers privés de BVV est mal connue et c'est dommage, car on sait de l'existence dans ce milieu, de pratiques sylvicoles intelligentes et fort prometteuses. Mais on ignore leur étendue et leur impact économique.

Le secteur forestier de BVV est très important pour l'avenir des trois paroisses. La richesse et la qualité de cet écosystème a attiré des nombreux chercheurs en foresterie de l'UQAT et d'ailleurs. La présence sur le terrain de cette expertise scientifique, année après année, est un atout à valoriser, et même à intégrer à la vie locale.

Lors du sondage de l'été 2005 nous avons posé des questions sur les ressources naturelles.

Question : Quelle priorité accordez-vous au développement des secteurs suivants pour assurer l'avenir économique de la localité? Réponses en %

Secteur	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
. Forêt privée			
très + assez prioritaire :	73	66	50
non prioritaire + JNSP	17+10	23+11	23+27
. Forêt publique			
très + assez prioritaire :	80	67	67
non prioritaire + JNSP	0 +20	27+ 6	17+16
. Transformation ressources			
très + assez prioritaire :	90	87	83
non prioritaire + JNSP	7 + 3	7 + 6	7+10
. Industrie			
très + assez prioritaire :	53	43	53
non prioritaire + JNSP	17+30	40+17	27+20

Source : Enquête Repeupler, été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Dans les trois localités, ainsi qu'à Beaucanton (90 %), la transformation sur place des ressources naturelles devrait être considérée comme étant « *assez et même très prioritaire* ».

3.3 Du côté de l'agriculture, le portrait local se limite à une demi douzaine de producteurs, la plupart dans la filière du bœuf à viande, celle du lait ayant été abandonnée depuis les années '60. Un seul cultivateur maraîcher (pommes de terres certifiées biologiques) constitue une exception à souligner. Ce même producteur commence à élargir et diversifier ses travaux vers les fraises et les bleuets de culture.

Le reste des terres sont soit loués comme pâturage ou pour la production de foin pour des producteurs locaux ou de la région, soit laissées en friche depuis plusieurs années, soit carrément abandonnées à l'invasion d'arbres, d'arbustes et des mauvaises herbes. La friche arbustive a déjà occupé un grand nombre de lots autrefois fort productifs pour les nombreuses fermes de l'époque. Mais ce laissez aller du passé pourrait s'arrêter bientôt.

Le Plan de relance agricole de la MBJ (Devamco et associés, 2002) prévoit la création d'une société de mise en valeur des terres à potentiel agricole des trois paroisses. Un nouveau projet de porcherie biologique a été annoncé en 2004 et est en train de se mettre en place sous le nom Ferme Bio-NORD. La filière de production biologique, donc, a été retenue.

La MBJ a informé les résidents à l'hiver 2005, que le projet d'une ferme municipale dont la taille (d'environ 600 acres) et l'emplacement sont déjà déterminées, continue d'aller de l'avant. Les plans des installations ont été dessinés et les devis calculés, par les architectes,

agronomes et autres professionnels engagés. À l'automne 2005 un certain volume de travail de préparation des terres a débuté, y compris des terres en friche. Des contrats ont été octroyés, y compris de location de terres. À l'hiver 2006 on serait rendus aux appels d'offre pour l'approvisionnement des grains d'origine biologique, pour l'élaboration de la moulée à être utilisée dans cette nouvelle ferme. Bref, une nouvelle entreprise agricole prête à démarrer.

3.4 Dans le secteur du tourisme et autres activités récréatives, les attentes des résidents sont partagés. D'un coté, les résidents ne perçoivent pas l'aspect touristique de la localité.

Question : Diriez-vous que votre paroisse ou votre village est plutôt.....? Réponses en %
 Nombre de fois que l'adjectif est choisi seul ou conjointement avec autres (en %) :

agricole (6%); forestier (49%); minier (14%); résidentiel (31%); touristique (0 %)

Source : Enquête Repeupler, Chaire Desjardins, été 2005.

Les répondants ont qualifié Beaucanton soit avec un adjectif seul, soit accompagné d'autres.

L'image la plus fréquente ou dominante est celle de « village forestier et résidentiel » avec 66 % des réponses. Personne à choisi « autre » comme option d'image.

D'un autre coté, les résidents aimeraient bien voir les activités récréatives et touristiques s'installer et s'épanouir dans la paroisse, à la faveur d'une nature généreuse : Festival du bleuet, le Carnaval, le Festival de moto cross. Mais elles figurent seulement en 3^{ème} place (23%) des atouts à promouvoir (voir Tableau page 6). Étrangement la plage et le camping du lac Pajegasque ne sont même pas mentionnés; et il y a plusieurs autres oublis. Ce secteur touristique et les possibilités de promotion méritent d'être examinés de plus près.

Section 4 : VIE COMMUNAUTAIRE ET VIE MUNICIPALE

4.1 La vie communautaire à Beaucanton semble satisfaire les résidents de la paroisse. Mais cet aspect n'a pas été l'objet d'une discussion approfondie ('focus group') en 2005.

Voici un survol rapide des organismes et comités socio-communautaires locaux : la Maison de jeunes Le Spot; le Regroupement de femmes de Valcanton; la Corporation des loisirs; le journal communautaire Le Mirador; le Club 4H; la Bibliothèque locale; le groupe Femmes Chrétiennes; la Corporation plage et camping du lac Pajegasque; le CPE Mamie Souris; le siège de la Corporation de développement économique.

4.2 Quant à la vie municipale, elle se déroule à deux niveaux . Au niveau local, avec la prestation de services et la gestion administrative par le comité des élus locaux dans chaque paroisse. Et au niveau de la MBJ, par le suivi des dossiers et des interventions dans l'énorme territoire de cette municipalité si singulière.

Lors de l'étude de terrain de 2002 (DEVAMCO et associés, novembre 2002) les résidents des trois paroisses locales se sont montrés satisfaits de cette situation municipale, en accordant même un rôle de leadership à la MBJ pour la relance du développement économique.

D'ailleurs, à Beaucanton *les services municipaux* figurent seulement en 3^{ème} place des problèmes prioritaires à régler, avec un 13% fort accommodant des réponses des résidents.

Mais un sentiment collectif vers des actions nouvelles et porteuses commence à se manifester. À la phrase de notre questionnaire : « *Il faut mobiliser le milieu pour organiser le plus de projets et d'actions possibles...* » les résidents répondants ont choisi « Tout à fait d'accord » à 70% et « Assez d'accord » à 27 %. Ce 97 % d'opinions en faveur des actions pour le développement local est fort significatif.

Finalement, on peut souligner qu'en décembre 2006 les paroisses de Beaucanton et de Val Paradis pourront célébrer le 5^{ème} anniversaire de leur fusion sous le nom de Valcanton, et leur appartenance à la Municipalité de la Baie James, laquelle a été créée par loi du 14 juillet 1971, donc, le 35^{ème} anniversaire d'existence à l'été 2006. Le moment sera probablement opportun pour faire un bilan de cette expérience politique et administrative, et de l'améliorer si telle est la volonté collective des résidents et des élus municipaux.

-----oOo-----

Voici donc pour les constats, les points saillants de la situation de Beaucanton, telle que perçue dans le cadre de la démarche du Projet REPEUPLER. Ces constats, présentés de façon sommaire, seront complétés et présentés plus en détail dans le rapport final de diagnostic 2005 en voie d'élaboration.

Suite à des échanges sur le présent rapport préliminaire, avec les membres du comité municipal et du comité local Repeupler, et les ajustements qu'on jugera nécessaires, il faudra convoquer à une assemblée publique de résidents pour leur présenter cet ensemble de résultats, leur permettre de nous questionner et se donner collectivement une perspective pour les prochaines étapes à venir.

-----oOo-----

Nous tenons à remercier la collaboration et la patience des résidents envers l'équipe terrain de la Chaire Desjardins de l'UQAT, ainsi que celles des membres du conseil municipal local et du comité local Repeupler. Un gros merci à Madame Ghislaine Larivière, notre agente de liaison, ô combien efficace, aimable et dévouée envers nous et sa communauté.

APPENDICE F

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLEBOIS

**Projet REPEUPLER – Chaire Desjardins en développement des petites
collectivités- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

Vers des politiques locales de repeuplement de l’Abitibi-Témiscamingue rurale

**VILLEBOIS 2005 : la démographie, l’économie et
la communauté locale.**

*Rapport de situation élaboré par l’équipe terrain du projet REPEUPLER
de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.*

Enrique Colombino, professeur ® UQAT

Joanne Bergeron, maîtrise en éducation (scolarité) UQAT

Denis Geoffroy, maîtrise en gestion; chargé de cours UQAT

Novembre 2005
(Révision : mars-avril 2006)

NOTE PRÉLIMINAIRE sur la mise en place du Projet REPEUPLER

À la fin du mois de mars 2004 a été signée une entente entre le ministère du développement régional du gouvernement du Québec (Madame Nathalie Normandeau), et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT. Grâce à cet accord, le Projet REPEUPLER a été mis de l'avant à l'été 2004, comme expérience-pilote à être réalisée dans six localités rurales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'automne 2004 l'équipe terrain de la Chaire Desjardins entame une tournée d'information auprès des conseils municipaux des localités retenues comme candidates pour cette initiative de l'UQAT. La réunion d'information pour les trois paroisses de la Municipalité de la Baie James a eu lieu à Beaucanton, en novembre 2004.

En décembre 2004 le projet REPEUPLER a été présenté à l'ensemble de maires du Témiscamingue lors d'un atelier de formation de deux jours, organisé par la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et l'Université de Sherbrooke.

Le 9 février 2005 le conseil municipal de Villebois (MBJ) a voté une résolution d'appui et d'adoption du projet Repeupler, ainsi que l'engagement financier pour la réalisation des travaux dans son territoire. Au mois de mars, lors d'une autre rencontre, la localité s'est annoncée prête à débiter la démarche du projet.

En mai 2005 on a mis sur pied un comité local Repeupler (composé de cinq personnes, dont la présidente du comité municipal) lequel procède à l'embauche de deux agentes de liaison et ce comité organise avec elles un atelier d'information et d'animation sur les différents aspects du nouveau projet. Cet atelier Repeupler du mois de mai a attiré une quinzaine de résidents qui ont pu exprimer clairement leurs motivations, leurs attentes et leurs préoccupations, ainsi que leurs visions pour l'avenir de la paroisse.

La cueillette de données pour la rédaction du Diagnostique débute en septembre 2005, avec l'enquête de maisonnée auprès des ménages résidents, opération programmée de façon efficace par les agentes de liaison. À cette enquête suivront des réunions de groupe pour le secteur social et communautaire, sous la forme de 'focus group'.

La cueillette de données étant complétée vers la fin septembre, l'équipe terrain de la Chaire Desjardins procède aux compilations et à l'analyse de données et d'informations de la localité en octobre 2005.

La rédaction du rapport de Diagnostique pour la localité de Villebois débute à la fin novembre 2005 et on communique la possibilité de se réunir afin de le présenter aux membres de chaque conseil municipal et du comité local Repeupler. Cette version préliminaire du rapport est un condensé du rapport final à être publié suite à cette rencontre avec les représentants impliqués de chaque localité.

L'ÉTAT DE LA SITUATION À VILLEBOIS : UN PORTRAIT 2005.

Voici les principaux résultats des travaux de consultation, de recherches de terrain et de compilation de données réalisées à Villebois dans le cadre du Projet REPEUPLER, à l'été et l'automne 2005, afin d'établir un état de la situation démographique et sociale de la localité.

Section 1 : L'APPROCHE REPEUPLER : LES OPINIONS DES RÉSIDENTS

Le premier et principal objectif du Projet REPEUPLER est celui de travailler avec la communauté locale et son conseil municipal, afin de stabiliser le niveau actuel de la population résidente de la localité, de la maintenir à ce niveau pour les prochaines années, et selon les mesures adoptées et les activités qu'on a décidé de réaliser, de l'augmenter graduellement à moyen et long terme. Cet objectif essentiellement démographique et politique constitue la caractéristique distinctive du projet.

Pour cette raison, dans cette Section 1 on présente de façon sommaire les réponses et les opinions des résidents qu'on a rencontré lors de la cueillette de données, dans des ateliers d'animation, lors de l'enquête de maisonnée ou des entretiens individuels, quant à l'approche « Repeupler » et/ou les activités à entreprendre pour réussir son objectif.

1.1 SUR LA SITUATION DE LA POPULATION DE LA LOCALITÉ

Les résidents de la localité ont répondu à l'une des questions de l'enquête Repeupler en signalant les trois principaux problèmes que, selon eux, on devrait résoudre de façon prioritaire. Nous avons regroupés les problèmes signalés par les gens en six groupes : Économie, Population, Jeunes, Personnes âgées, Services municipaux, Services de santé.

Question : Les trois principaux problèmes à être résolus de manière prioritaire et la place donnée à la question de la population locale. En %.

Problème prioritaire	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
1 ^{er}	Économie	45.7	Serv. Munic. 28.6
34.5			Serv. Munic.
2 ^{ème}	Population	24.3	Économie 26.2
27.1			Économie
3 ^{ème}	Serv. Munic.	12.9	Population 23.8
18.5			Jeunes

SOURCE : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Ces % sont calculés selon le nombre total de problèmes (=100) signalés par les répondants de l'enquête dans chaque localité. On a regroupé les problèmes signalés selon les énoncés utilisés par les résidents. Le groupe 'population' comprend les énoncés suivants : *manque population, manquent familles, le vieillissement de la population, faire promotion de la localité, plus d'activités communautaires, moins de critiques, faciliter les échanges, les rencontres, animer la vie communautaire, plus de collaboration, d'entraide, de sentiment d'appartenance, plus d'implication des gens, d'occasions de se rassembler, d'accueil, plus de services, avoir un bon restaurant.*

À Villebois le groupe d'énoncés 'Population' figure en 4^{ème} place des problèmes jugés prioritaires, avec 16 % des réponses.

Les problèmes signalés dans le groupe 'Économie' sont : *manque d'emplois, des emplois plus proches, manque d'emplois pour les jeunes, trop de coupes forestières et peu de reboisement, transformer plus localement la matière première, développer plus le tourisme, plus d'ouverture envers l'agriculture, le projet de porcherie, manque la pompe à essence.*

Le groupe 'Services municipaux' regroupe les énoncés suivants : *l'aqueduc (« mets-en! »), certains égouts sont polluants, asphaltier les rangs, manquent terrains pour des résidences à cause du zonage agricole, faire la récupération, manque d'électricité dans certains sites, trop de taxes pour si peu de services, manque de règlements pour les terres boisées, plus d'activités de loisir, l'école est trop loin, embellir plus la paroisse, manquent des programmes gouvernementaux pour nos localités.*

À Villebois le groupe 'Jeunes' est signalé par les répondants de plusieurs façons : *plus d'activités pour les jeunes, plus d'encadrement, l'exode des jeunes, les jeunes ont peu d'avenir ici, la toxicomanie c'est grave.*

La toxicomanie préoccupe beaucoup les résidents en 2005 (« problème grave et même très grave » à 77.8 % en moyenne des trois paroisses, 73.4 % pour Villebois). Lors d'un sondage de 2002 cette même question donna 63.8 % en moyenne pour BVV.

Les énoncés regroupés sous la rubrique 'Services de santé' et aussi le groupe 'Personnes âgées' sont en dernière place ou absents de la liste de principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire à Villebois.

---oOo---

Une autre question de l'enquête Repeupler demande aux résidents leurs opinions sur certains aspects de la vie locale que l'on pourrait considérer comme « *des obstacles au développement de la localité* ». Voici leurs réponses à propos de la population locale.

Question : Certaines caractéristiques de la population locale sont-elles un obstacle au développement de la localité? Réponses des résidents. %

Problème		BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Manque dynamisme	OUI	50.0	70.0	66.7
	Non	26.7	23.3	30.0
	JNSP	16.7	6.7	3.3
Conflits, mésententes dans la population	OUI	20.0	33.3	50.0
	Non	40.0	53.3	20.0
	JNSP	33.3	13.4	30.0
Manque d'entrepreneurship local	OUI	66.7	50.0	63.3
	Non	13.3	36.7	10.0
	JNSP	16.7	13.3	26.7

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Il y a d'autres caractéristiques concernant les qualités de la population locale, telles que la solidarité, le sentiment d'appartenance ou l'ouverture au dialogue. Les réponses des résidents à ces questions seront présentées dans le rapport final de chaque localité.

1.2 VERS UNE POLITIQUE RÉSIDENTIELLE DANS LA MUNICIPALITÉ

Pour stabiliser la population de chaque localité participante il va falloir, si telle est la volonté de la communauté, des mesures et des activités sur deux fronts. Dans le premier front, il s'agit de garder la population actuelle en état de satisfaction, en lui assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des activités de loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants dans une communauté où il fait bon vivre. Dans le deuxième front, il faudra travailler pour remplacer les résidents que s'en vont, surtout définitivement; et pour attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi de REPEUPLER.

Question : Des mesures à prendre pour attirer des nouveaux résidents.

Les réponses des résidents des localités en 2005. En %.

Mesures à prendre	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Effort particulier p/attirer des nouveaux résidents? OUI :	100	86.7	70.0
Programme municipal p/ nouveaux résidents? OUI :	96.7	86.7	96.7

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Selon le tableau ci-dessus, la communauté locale souhaite fortement des mesures pour

attirer des nouveaux résidents. Les réponses Non ou Je Ne Sais Pas ont très faibles %.

Question : Des mesures à prendre et des attitudes énoncées vis-à-vis les immigrants ruraux de l'étranger et leurs familles.
Les réponses des résidents de la localité. En %.

Mesures; attitudes		BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Programme municipal p/immigrants ruraux?	OUI	73.3	73.3	40.0
	NON	6.7	6.7	16.7
	JNSP	20.0	16.7	43.3
Immigrants étrangers, sont-ils bien accueillis?	OUI	73.3	73.3	83.3
	NON	10.0	6.7	3.3
	JNSP	16.7	20.0	13.4
On les aide à s'intégrer à la vie locale?	OUI	76.7	93.3	86.7
	NON	--	6.7	--
	JNSP	23.3	--	13.3

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005. JNSP = je ne sais pas.

À propos des immigrants ruraux étrangers et leurs familles, la communauté locale se montre ouverte et prête à les aider à s'intégrer une fois sur place. Quant à mettre de l'avant des programmes municipaux pour les attirer, elle est plutôt favorable, sauf à Villebois où les doutes ou les réticences sont manifestes. En général on s'interroge quant à l'ouverture adéquate, satisfaisante pour tous, envers les immigrants étrangers.

1.3 PROMOTION DE LA LOCALITÉ : CHOISIR LES ATOUTS ET UNE IMAGE

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de passer à l'action pour stabiliser la population et l'élargir si possible, l'une des pistes de travail à envisager est celle de la promotion de la localité, afin qu'elle soit plus connue et plus appréciée en région et ailleurs. Y a-t-il des attraits, des atouts remarquables à mettre en valeur pour se donner une image positive, attirante, du village et de la paroisse?

Question : Avons-nous des attraits, des atouts remarquables dignes d'être mis en valeur pour promouvoir notre localité?

Attraits, atouts	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
Les plus nommés : %.	Nature, lacs et Rivières, terres	Nature, rivières, et lacs; Mont	Funski et Festival du cheval du Mont

activi-	agricoles et bleuetières.	Fenouillet, eau potable naturelle.	Fenouillet -tés de plein air.	+
	32.9 %	36.9 %	45.4 %	
Les 2è les plus nommés en %	Église locale et pont couvert.	Chorale locale; Festival du bleuet et Fête des pêcheurs et chasseurs.	Porte de la Baie James; Église locale pont couvert et -sées divers.	et
mu-	28 %	23 %	35 %	
Les 3è les plus nommés en %	Festival du bleuet, moto cross et Carnaval.	Pont couvert.	Nature, forêt, lacs et rivières, bleuetière.	
	23.1 %	16.9 %	11.6 %	

Source : Enquête Repeupler auprès des résidents. Été 2005.

Les pourcentages présentés sont par rapport au total de nominations des attraits ou de 'choix' faits par les répondants par localité, selon leurs énoncés. Ce total n'inclut pas les 'Je ne sais pas' ou les cases laissées en blanc. Plusieurs autres attraits nommés ne recueillent qu'un faible pourcentage. En principe tous les attraits nommés méritent d'être considérés, quitte à les prioriser selon une grille de critères et d'objectifs.

Dans ce tableau le total des attraits les plus nommés pour Villebois est de 92 %, le plus haut des trois paroisses, et le plus orienté pour un éventuel projet de promotion. Dans le cas de Beaucanton ce total donne 84 % et celui de Val Paradis, 76.8 %.

1.4 LES RÉSIDENTS ET LEURS PERCEPTIONS DU PROJET REPEUPLER

Lors de l'enquête par maison, on demandé aux résidents leur opinion sur le projet REPEUPLER tel qu'ils l'avaient compris; et aussi quel était leur intérêt à participer activement à un projet que vise à améliorer l'avenir démographique du village.

Question : **Tel que vous le comprenez maintenant, à l'été 2005, diriez vous que le projet REPEUPLER est...** Réponses en %

Opinion	BEAUCANTON	VAL	PARADIS
VILLEBOIS			
Intéressant +Très important	36.7+46.7= 83.4	36.7+40.0= 76.7	50+40=
Me laisse songeur + Ne tient pas debout	10.0+ 3.3= 13.3	10.0+ 3.3= 13.3	10 + 0=
JNSP	3.3	6.7	0

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables et celles exprimant des doutes. L'affirmation « *Ça ne tient pas debout* » écrite dans le questionnaire récolte des % très faibles. JNSP = je ne sais pas.

La communauté locale semble bien saisir l'intention général et le principal objectif du projet Repeupler. Les réponses 'intéressant' et 'très important' donnent 83.3 % en moyenne pour les trois paroisses. Mais il faudra continuer à écouter et bien informer les gens indécis ou qui ont des doutes ou des questions à poser. Surtout de les inviter à s'impliquer dans les activités issues du projet.

Question : **Comment décrivez-vous votre niveau d'intérêt à participer activement d'un projet du type Repeupler?** En %

Intéressé-e?	BEAUCANTON	VAL	PARADIS	VILLEBOIS
Assez, ou Très intéressé	40.0+33.3= 73.3	40.0+43.3= 83.3	43+47=	90.0
Peu, ou Pas intéressé	16.7+ 6.7= 23.4	13.3+ 3.3= 16.6	6.7+3.3=	10.0
Je Ne Sais Pas	3.3	0		0

Source : Enquête Repeupler, été 2005. On a additionné les réponses favorables (1^{ère} ligne) et les réponses des résidents peu ou pas enclins à participer (2^{ème} ligne).

La mise en application du projet Repeupler en termes de mesures à prendre et d'activités concrètes semble s'annoncer dans une ambiance d'intérêt et de participation de la part des membres de la communauté locale. La moyenne des réponses favorables des trois localités dans ce sens est de 82.2 %.

Section 2 : LA DÉMOGRAPHIE LOCALE ET LES FAMILLES, UN PORTRAIT

2.1. Il est opportun et utile de connaître l'évolution démographique de **Villebois**, en comparaison avec des localités voisines de cette partie de la MBJ. Mais le problème avec ces très petites communautés rurales réside dans leur statut de *localités*. Aux fins des recensements provinciaux et fédéraux, Beaucanton, Val Paradis et Villebois **n'existent pas comme localités**. C'est la réponse de Statistique Canada, et celle de l'Institut de la Statistique du Québec. Leur population résidente est amalgamée, incluse comme un tout dans celle de la Municipalité de la Baie James, laquelle gère un énorme territoire très faiblement habité et fortement dispersé. Même l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue ne les dénombre pas, faute de sources sûres de recensement; en plus du fait qu'elles se trouvent localisées dans la région administrative 10 Nord du Québec. Pour compliquer un peu plus la situation, Beaucanton et Val Paradis ont accepté de fusionner leurs entités municipales donnant lieu à la nouvelle localité de Valcanton au sein de la MBJ, en décembre 2001.

Ceci dit, certains dénombrements locaux ont été faits ces dernières années :

Tableau : **Évolution de la population de Villebois** et d'autres localités de la MBJ.

Année	1935	1937	1950 ^b	1992 ^b	1996	2001	2005 ^c
Municip. Beaucanton	naiss.				268 ^e	244 ^c	
Val Paradis	naiss.	706 ^b	361 ^b		309 ^e	281 ^c	
Valcanton (localité issue d'une fusion, en décembre 2001)					577	525 ^c	
Villebois	naiss.			424	321	264^c	
Les trois paroisses VVB				934	898	789 ^c	

Municipalité de la Baie James (créée le 14 juillet 1971) 1 978 1 422 1 416^e
 Sources : Recensement 1996 et 2001, Statistique Canada; Enquête Repeupler 2005 : données **b** en 1950 et 1992, du livre d'Alphonse Leblanc : Val Paradis, édition 2002. Données 2005 **c** : comité Repeupler, été 2005; données **e** 2001 et 2005 : estimations.

2.2 En cinquante ans (1955-2005) les trois paroisses agricoles et forestières ont vécu un déclin démographique évident. Cette même diminution se reflète dans le total de la population de la Municipalité de la Baie James. Mais la diminution récente 1996-2005 est moins forte dans VVB (-15.5 %) que dans la MBJ (-28.4 %).

En 1996 la population totale des trois paroisses VVB représentait 47 % de celle de la MBJ, en 2001 63 % et en **2005 le 56 %** du total de la MBJ. Ces variations sont probablement dues aux différentes sources des données de recensement, et aussi à la portée de la cueillette de données et leur compilation à chacune de ces années.

2.3 Un autre **objectif** important du Projet Repeupler est celui de **la valorisation de tous et chacun des habitants résidents** dans la localité. Dans les petites collectivités rurales chaque habitant compte. Les élus municipaux sont de plus en plus conscients de cette nouvelle réalité.

Dans la situation démographique de **Villebois**, donc, on doit s'attarder sur **le portrait des familles résidentes**, l'âge des membres et autres aspects de la vie sociale de la communauté.

2.4. À l'été **2005** on dénombre à Villebois **111 ménages** ou foyers permanents occupant une résidence soit une maison, soit un chalet (5 cas); cinq résidences sont inoccupées. Parmi ces ménages l'on trouve, 37 personnes seules ou célibataires, 6 monoparentaux, 45 couples sans enfants et 33 couples ou familles avec enfants. Parmi ces dernières 6 familles avaient trois ou quatre enfants chacune.

2.5. **Villebois est une localité habitée par 264 résidents adultes, jeunes et enfants.** L'âge moyenne de cette population est de **42 ans**. À l'été 2005 l'on trouve 93 femmes adultes dont l'âge moyenne est de 50 ans; 106 hommes adultes de 53 ans d'âge moyenne; 38 jeunes de 15 à 24 ans, et 33 enfants dans la tranche de 0-14 ans.

2.6. **La population de Villebois en 2005 manque surtout d'enfants et de jeunes, et manque aussi des femmes et d'hommes dans la tranche de 25-44 ans** de sa population adulte. Sa pyramide démographique d'hommes et de femmes par tranche d'âge présente **une petite base infantine** de seulement 13 enfants de 0-4 ans, une autre tranche limitée de 20 jeunes enfants des deux sexes (05-14 ans) et de 38 jeunes de 15 à 24 ans. L'on trouve aussi relativement peu d'hommes et des femmes dans la première moitié de l'âge adulte (45 résidents de 25-44 ans). Et vers le haut de la figure on observe un nombre considérable de femmes et d'hommes d'âge plus ou moins avancé (45-85 ans et plus). Cette répartition non équilibrée de la population de Villebois (27%,17% et 56%), en plus du petit nombre de résidents, rend difficile la consolidation et le développement de la localité et de ses services.

2.7 **La petite taille de la population totale**, le nombre limité de résidents permanents, sont des contraintes à considérer car cette situation rend difficile la répartition de la charge fiscale pour le financement des services municipaux. Un certain « cercle vicieux » s'installe : on demande plus de services publics et privés, mais la base fiscale et économique pour les financer est plutôt insuffisante, trop étroite; donc, insatisfaction de la population par un certain manque de services adéquats. (voir le tableau sur ce sujet à la section 1.1, page 3).

Cette situation démographique en 2005, est-elle un obstacle à la consolidation de la localité dans l'étape présente et celles de l'avenir? Nous avons posé la question au résidents.

Question : **La faible (ou la petite) taille de la population est-elle un obstacle au développement de la localité?** Réponses des résidents en %.

Réponse	Beaucanton	Val Paradis	Villebois
O u i	96.7	66.7	70.0
N o n	- - -	33.3	20.0
JNSP	3.3	- - -	10.0

Source : Enquête Repeupler, été 2005. JNSP = je ne sais pas.

La question semble préoccuper les résidents, mais les avis sont partagés selon la localité. Les différences de perceptions entre les trois paroisses méritent d'être examinées de plus près.

2.8. Villebois est-elle une localité avec des habitants de longue date? Selon les réponses à notre échantillon de 30 familles, plus de 37 % des répondants y habitent depuis 20 ans ou plus (année d'arrivée entre 1935 et 1985), tandis que 63% sont de résidence récente (arrivée dans les années 1986, 1990, 2000 et suivantes). Voyons maintenant l'ensemble de ménages.

Selon le dénombrement résidentiel fait en septembre 2005, **64** ménages habitent la paroisse depuis 20 ans et plus (57.6 % du total), dont 30 ménages avec une ancienneté entre 40 et 59 années de résidence (27 % du total), et autres 18 ménages ayant 60 ans et plus de résidence à Villebois (16.2 % du total). Tandis que les autres **47** ménages (42.4 %) ont une ancienneté plus récente : 36 ont entre 7 et 19 années de résidence, et les 11 autres sont arrivées entre l'année 2000 et 2005. Fait à remarquer : ces nouveaux arrivants sont autant jeunes que d'un âge plus ou moins avancé. L'arrivée des maisons de Joutel pourrait-il expliquer ce fait?

2.9. Villebois est une paroisse où les relations familiales sont satisfaisantes à 93 % selon les répondants de l'échantillon de notre enquête ou sondage auprès des résidents. Quant aux **relations sociales**, entre les gens de la communauté, la satisfaction est de 76.7 % , avec un 20% que ne se prononce pas (JNSP). Mais un général, les résidents sont satisfaits avec leur **vie** à Villebois à 93.4 % (très satisfaits de la vie ici : 56.7% + assez satisfaits : 36.7 %).

Ainsi, les opinions et les perceptions des résidents sont majoritairement positives à l'égard de la vie locale. Un 73 % des répondants choisissent des phrases du type « *ici, tous ont tout ce qu'il y a de mieux* », « *je me sens chez moi* », « *ici je peux me tirer d'affaire* ». Au lieu d'un 27% de choix de phrases d'indifférence ou carrément négatives : « *ici, rien à faire* », etc.

2.10. Les habitants semblent bien enracinés et stables dans la localité, car le 73% des répondants n'envisagent pas de déménager dans les cinq (5) prochaines années (certainement non et plutôt non), contre 10% (certainement oui ou plutôt oui) et un 17% de JNSP. Et pour le premier groupe un 93 % regretterait d'être contraint ou d'être obligé à déménager.

2.11. On constate aussi **un bon (70%) sentiment individuel d'appartenance** à la localité, la paroisse ou le voisinage immédiat en tant que collectivités humaines. Tandis qu'un 10% nous disent appartenir à la région ou le Québec; l'autre 20% ne se prononce pas.

D'ailleurs 77% des répondants considèrent que le sentiment d'appartenance à Villebois « n'est pas grave » comme problème, contre un 20% qu'affirme c'est un problème « plus ou moins grave ».

2.12. Les familles répondantes montrent **leur attachement à propos de l'avenir des enfants** de la localité. Un 77% préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent à Villebois, tandis qu'un 7 % répondent « qu'ils déménagent » en région, en ville ou ailleurs. Un bon 16% ne se prononce pas (JNSP).

Et il y a préoccupation à propos de **l'exode des jeunes** de la localité : 74 % des répondants au sondage affirment qu'il s'agit d'un « problème grave » (17 %) ou « très grave » (57%). On rappelle que la catégorie « **enfants et jeunes** » (de 0 à 24 ans) **représentent 27% du total** de la population de Villebois en 2005.

2.13. Quant à **l'importance des personnes âgées** (44 habitants de 60 ans et plus, dont 27 hommes et 17 femmes) **elles représentent 17 % du total** de la population en 2005.

La « situation des personnes âgées » à Villebois ne récolte qu'un maigre 1.3% du total des énoncés quand il s'agit de signaler les trois principaux problèmes à être résolus de façon prioritaire dans la localité (v. #1.1 p.3 et 4). Pas de mauvaise nouvelle, bonne nouvelle?

Un 60% des répondants considèrent « *pas grave* » la situation des personnes âgées; un 27% la qualifient comme étant « *très grave* » (7%) ou « *grave* » (20%). Un 13% ne se prononce pas.

---OoO---

Section 3 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE LOCALE

3.1 Dans la démarche du Projet REPEUPLER **la situation économique de Villebois** n'a pas été l'objet d'une étude approfondie en 2005. Pour le présent diagnostique le gros de la cueillette de données a été centré sur la situation démographique, résidentielle, sociale et communautaire, dont ce rapport rend compte de façon sommaire (Sections 1 et 2).

Il est évident que l'évolution économique de Villebois constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle, sans oublier d'autres secteurs et aspects importants.

Une localité prospère et en pleine croissance économique attire des investissements, assure de l'ouvrage, et crée des entreprises et des nouveaux emplois. La valeur des immeubles se maintient ou augmente à cause des nouvelles demandes. Cette valorisation fait augmenter les revenus de la municipalité; celle-ci améliore ou augmente son offre locale de services publics et privés. La vie sociale et communautaire s'anime et s'améliore. Les habitants de la paroisse sont ainsi satisfaits et rassurés, et ils le disent; des nouveaux résidents sont attirés par cette prospérité tranquille. La population se stabilise en nombre et elle peut même augmenter.

Cette évolution idéale de l'économie locale et de l'administration municipale n'est pas celle qu'on vit dans la réalité récente de Villebois. Ainsi les répondants du sondage ont signalé que **ce sont les services municipaux (34.5%) et la situation économique (27.1 %)** les deux principaux problèmes auxquels il faut s'attaquer en priorité (voir pp.3 et 4). Ces signalements des résidents suggèrent que ces deux questions sont reliées, comme nous venons de le dire.

Voici un aperçu de la situation des principaux secteurs économiques.

3.2 La situation forestière en 2005 dans les territoires des trois paroisses BVV mérite une étude publique approfondie et sans plus tarder. Faute de celle-ci, nous présentons le portrait suivant.

La situation forestière locale comprend trois volets principaux : les terres de la couronne sous le régime des CAAF, les lots intramunicipaux gérés par la Municipalité de la Baie James (MBJ) avec supervision du MRN-Forêt, et les lots boisés privés.

Dans les terres publiques sous CAAF, les compagnies bénéficiaires (Tembec, Norbord), suite aux avis et aux recommandations de la commission Coulombe, ont probablement révisé leurs plans d'approvisionnement et intensifié leurs travaux de coupe et de transport, dans le cadre de la vaste réorganisation de ce secteur industriel, de la nouvelle politique forestière en voie d'implantation et de la crise nord-américaine du bois d'œuvre. Les retombées économiques locales de cette intensification ne sont ni claires ni connues. Le secteur reste opaque.

Sur les lots intramunicipaux, on sait que la MBJ a octroyé les contrats d'aménagement et de mise en valeur ou d'exploitation à des compagnies régionales, non locales. On sait aussi qu'on coupe sur ces lots depuis des années, que beaucoup de bois est sorti et vendu aux compagnies industrielles, et que la MBJ continue à accumuler les profits de cette exploitation sur son compte. La situation en termes de résultats n'est pas claire, surtout la comparaison des retombées économiques et celles environnementales à moyen et long terme. La présence d'un comité multiressource consultatif devrait orienter et clarifier les

pratiques forestières de chaque projet de mise en valeur, mais là encore, il y a plus d'opacité que de transparence.

Lors d'une étude de terrain réalisée à BVV il y a trois ans pour la MBJ (par les consultants Devamco Inc., R. Charron et associés, novembre 2002) les élus municipaux et les résidents ont eu un portrait du couvert forestier des lots des trois paroisses, avec des données sur la qualité des sols, sur la qualité et la maturité des arbres et sur l'inventaire de matière ligneuse disponible. Sur ce dernier aspect, l'étude identifiait en 2002 plus d'une dizaine de résidents entrepreneurs de BVV ayant un permis d'approvisionnement en bois pour leurs usines de sciage, en général des volumes annuels modestes et malheureusement trop orientés à la première transformation. Cette petite base industrielle locale est à développer.

Une étude récente de janvier 2005, pour la Corporation de développement économique, explore les possibilités de valorisation économique des produits forestiers non ligneux, autres que le bois, dans les lots forestiers de BVV, soit-ils alimentaires, biochimiques (huiles, résines, etc.), pharmaceutiques, ornementaux ou autres. C'est un pas dans la bonne direction.

L'importance et la situation de mise en valeur des lots forestiers privés de BVV est mal connue et c'est dommage, car on sait de l'existence dans ce milieu, de pratiques sylvicoles intelligentes et fort prometteuses. Mais on ignore leur étendue et leur impact économique.

Le secteur forestier de BVV est très important pour l'avenir des trois paroisses. La richesse et la qualité de cet écosystème a attiré des nombreux chercheurs en foresterie de l'UQAT et d'ailleurs. La présence sur le terrain de cette expertise scientifique, année après année, est un atout à valoriser, et même à intégrer à la vie locale.

Lors du sondage de l'été 2005 nous avons posé des questions sur les ressources naturelles.

Question : **Quelle priorité accordez-vous au développement des secteurs suivants**

pour assurer l'avenir économique de la localité? Réponses en %			
Secteur	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
. Forêt privée			
très + assez prioritaire :	73	66	50
non prioritaire + JNSP	17+10	23+11	23+27
. Forêt publique			
très + assez prioritaire :	80	67	67
non prioritaire + JNSP	0 +20	27+ 6	17+16
. Transformation ressources			
très + assez prioritaire :	90	87	83
non prioritaire + JNSP	7 + 3	7 + 6	7+10
. Industrie			
très + assez prioritaire :	53	43	53

non prioritaire + JNSP 17+30 40+17 27+20
 Source : Enquête Repeupler, été 2005. JNSP = je ne sais pas.

Dans les trois localités, ainsi qu'à Villebois (83 %), la transformation sur place des ressources naturelles devrait être considérée comme étant « *assez et même très prioritaire* ».

3.3 Du côté de **l'agriculture**, sur le territoire des trois paroisses l'on trouve une demie douzaine de fermiers producteurs, la plupart dans la filière du bœuf à viande; au moins un producteur de viande suit le processus d'adoption d'une certification biologique. Un seul cultivateur maraîcher constitue une exception à souligner, car il produit des pommes de terre certifiées biologiques, et il commence à diversifier ses cultures vers les fraises et les bleuets.

La balance des terres agricoles sont soit louées comme pâturages ou pour la production de foin pour des troupeaux locaux ou de la région, soit laissées en friche ou carrément abandonnées depuis plusieurs années, la friche arbustive ayant déjà occupé des nombreux lots agricoles autrefois productifs. Mais le potentiel agricole de ces lots est toujours très grand.

Heureusement certaines initiatives de changement sont en marche. Le **plan de relance agricole** de BVV, suite à une étude approfondie de la situation commanditée en 2002 par la MBJ (Devamco, R.Charron et associés, novembre 2002) recommandait la création d'une société de mise en valeur des terres à potentiel forestier et surtout agricole en vue de la production certifiée biologique, sous la régie de la municipalité. Suite à ce plan, à l'hiver 2005 la MBJ annonce l'obtention d'une autorisation légale pour la remise en culture des terres et au même temps, la mise sur pied de la Ferme BioNord pour la production porcine certifiée biologique. Ce projet estimé à plus de 3 M \$ est situé dans le chemin des rangs 4^e et 5^e entre les villages de Beaucanton et de Villebois. Les travaux de préparation des terres débutent à l'automne 2005 et devront continuer à l'été et l'automne 2006. Les propriétaires des terres et les résidents des trois paroisses suivent de près l'évolution de ce nouveau et singulier projet.

Un projet de ferme de chevaux de race par des entrepreneurs privés suit son cours en 2005.

Selon notre sondage de l'été 2005, l'agriculture est un secteur *prioritaire* (64 %) à développer pour assurer l'avenir de Villebois : *très prioritaire* (27%) ou *assez prioritaire* (37 %). Les réponses *non prioritaire + je ne sais pas* comptent pour le 36% restant.

3.4 Le **secteur minier** n'est pas localisé sur le territoire municipal, mais il procure des jobs et des contrats aux résidents de BVV. Selon nos informations, une partie des revenus d'emploi procurés par ce secteur viennent de trois chantiers de la région : travaux de fermeture et de consolidation des terrains dans les anciennes mines de Normétal et de Joutel; et relance des travaux d'exploitation du gisement de Casa Berardi.

Question : **Quel serait votre comportement comme résident en chômage si l'emploi disponible ne se trouve qu'ailleurs, loin de la localité?**

Comportement	BEAUCANTON	VAL PARADIS	VILLEBOIS
. Demeure ici mais travaille ailleurs, loin; et on voyage.	33 %	60 %	53 %
. Quitte; déménage là où se trouve la job.	27 %	17 %	17 %
. Demeure ici en chômage et se débrouille sur place.	33 %	20 %	23 %
. Je ne sais pas	7 %	3 %	7 %

Source : Enquête Repeupler, été 2005.

3.5 Dans le secteur du **récrétourisme et de la villégiature**, les attentes des résidents sont plutôt ambiguës. D'un côté, le tourisme est considéré fortement prioritaire (84 %) pour le développement de Villebois : *très prioritaire* (47 %) ou *assez prioritaire* (37 %).

D'un autre côté les résidents ont une perception ou une image 'floue' de Villebois en tant que village. Soit on le perçoit comme étant plutôt *forestier et minier* (53 % des réponses), soit une combinaison de *forestier* (28 % du total des réponses), *minier* (25 %), *résidentiel* (18 %), *agricole* (16 %) et celui de *touristique* arrive en dernier lieu avec 12 %. Il y a, du côté de l'image qu'on se fait du village, toute une côte à remonter pour le tourisme.

En matière d'attraits ou d'atouts locaux, les résidents sont très positifs (entre 67% et 80%) quand ils signalent *les activités festives (Funkski, Festival du cheval)*, *le patrimoine bâti (la Porte de la Baie James)* et *les atouts naturels (Mont Fenouillet, le lac et la rivière Turgeon)*. Et on se montre sceptiques ou négatifs quand il s'agit de signaler comme atouts *une personne résidente admirable* ou *une organisation ou entreprise locale remarquable*. Là c'est nenni.

Section 4 : SITUATION COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPALE

4.1 La vie communautaire à Villebois semble bien satisfaire les résidents (voir # 2.9 p.10). Et malgré la petite taille de sa population, Villebois présente en 2005 une vie communautaire fort intéressante. La Direction de la santé publique (CRSSSBJ, Chibougamau 2004) a fait un portrait 2004 de la communauté, qui recoupe en partie celui du projet Repeupler, mais avec une approche et un but plutôt différents, bien que complémentaires.

Lors d'une réunion d'échanges avec des membres des comités d'animation communautaire (*focus group* de septembre 2005) et grâce à l'aide de nos agentes de liaison, on a répertorié les principaux organismes de cet important secteur social et humain de Villebois:

Comité de la bibliothèque municipale (incitatifs à la lecture; ouverture les fins de semaine; prêts sans abonnement; réseau de la B.C. Prêts; centre d'accès à l'Internet haute vitesse).
Cercle de fermières (activités d'artisanat, expositions, ventes de produits; activités de

financement; soutien de la fabrique paroissiale; gestion du compte de la caisse de décès). *Club de l'âge d'or Le Club des sages* (repas communautaires, surtout lors de la Fête des mères et le souper de Noël pour enfants et adultes). *Maison des jeunes L'alibi* (organisme d'animation, cinéma, joutes sportives, etc. pour les jeunes des trois paroisses). *Centre familial* (petite entreprise de réparation et vente de vêtements usagés, ouvert cinq jours/semaine, deux employées, salaires subventionnés). *Comité de fabrique de la Paroisse Saint-Camille* (l'entretien de l'église; la messe de dimanche; publie le feuillet paroissial chaque semaine; gestion et entretien du cimetière; activités d'administration et de financement, dont la coupe de bois et l'encan de novembre). *Centre de femmes* (l'organisation de rencontres, des cours, et un dîner partage tous les mois). *Chambre de commerce* (40 membres; soutien du commerce local; entretien de la Porte de la Baie James et du Parc de La Rosanne). *L'association des usagers du Lac Turgeon* (préservation du site; conciliation des intérêts communs et prise de position selon le dossier). *Club de motoneige des Deux- Montagnes* (l'organisation d'activités pour les trois paroisses; relations entre les membres et relations avec Joutel et autres localités; initiatives de financement avec la MBJ et autres partenaires; entretien des sentiers; ouverture chaque semaine du relais en hiver). *Centre équestre du Mont Fenouillet* (mise en valeur du site; organisation du Festival Le Mont Fenouillet à cheval; sorties Au Clair de Lune au printemps). *Club Funski* (base de plein air au Mont Fenouillet, piste de glissades, sentiers de ski de fond, randonnées; vélo de montagne; sentiers Quad VTT; brunch de dimanche en hiver; location du chalet; sorties parascolaires; observation du paysage, de la flore et de la faune).

Les résidents impliqués dans ces organismes communautaires nous ont signalés les différents **problèmes** auxquels ils et elles (car beaucoup de femmes sont actives dans la communauté de Villebois) font face : d'abord *la quête de financement*, toujours à recommencer et pas toujours suffisant; ensuite une *baisse du nombre de bénévoles* impliqués, les comités manquent de personnes disposées à travailler pour la communauté; et finalement, malgré les efforts et le temps investi par chaque groupe, *l'intérêt des habitants* ne suit toujours pas, il y a souvent un certain désintéressement, une absence de participation, de l'indifférence envers ces activités.

Malgré ces difficultés, les bénévoles impliqués dans ces organismes continuent à travailler pour assurer une offre adéquate des **services et activités communautaires**. C'est très louable.

À cela s'ajoutent **les services commerciaux** de base offerts à Villebois : un magasin général, épicier et boucher; un restaurant; une pension avec chambres; une entreprise de construction, une autre dans le transport de gravier pour les chantiers; une pépinière; une garderie en milieu familial; une coiffeuse; la Caisse populaire Desjardins. Manque toujours la pompe à essence.

Lors d'un atelier d'animation en mai 2005, les résidents présents ont exprimé leur souhait de voir le commerce local se diversifier. Le sondage de l'été 2005 a confirmé cette attente. Le secteur commercial est signalé à 100 % comme étant *prioritaire pour le développement*

local. Soit très prioritaire (87 %) ou assez prioritaire (13 %). Aucune réponse (0 %) pour non prioritaire et Je Ne Sais Pas . La Chambre de commerce a, donc, un mandat solide.

Ce n'est pas pareil pour le projet d'un marché public villageois. Cette idée ne récolte qu'un 57 % de priorité (30 % très prioritaire, 27 % assez prioritaire). Tandis que le non prioritaire 27 % et les JNSP 16 % montrent que sur ce sujet les opinions sont pas mal divisées.

4.2 Les services publics et l'administration municipale occupent le secteur institutionnel de Villebois. Pour les **services éducatifs et scolaires**, la Commission scolaire de la Baie James administre l'école Beauvalois situé à Val Paradis, localité de Valcanton pour les élèves du primaire; quant au secondaire, les jeunes sont inscrits soit à Normétal (secondaire I et II) soit à La Sarre (secondaire III à V), deux écoles sous la gestion de la Commission scolaire du Lac Abitibi. Ensuite ils peuvent suivre en région la filière du CEGEP et de l'Université.

La localité est aussi desservie par le Centre de formation général des adultes et le Centre de formation professionnelle, les deux gérés par la Commission scolaire de la Baie James.

Le Centre régional de **santé et de services sociaux** de la Baie James (CRSSSBJ situé à Chibougamau) n'a pas de centre de santé dans aucune des trois paroisses. Mais c'est grâce à une entente avec le Centre SSS des Aurores Boréales de La Sarre qu'un point de service de première ligne (CLSC) est assuré localement par une infirmière, ainsi qu'une Ligne Info-santé permanente 24 h/24, et le service de soins à domicile dans les cas possibles. Et pour les cas urgents il y a toujours le service d'ambulance vers l'hôpital de La Sarre, et les services de premiers soins et de secourisme, par des bénévoles de la localité

Autres **services de proximité** du domaine public sont : le C.P.E. lequel encadre la garderie en milieu familial locale; le bureau de poste; la Corporation de développement économique VVBJ (un C.A. de 11 membres, avec un agent de développement et une secrétaire; guichet d'information, d'accueil et de suivi des projets de développement local venant des promoteurs d'affaires économiques et socio-communautaires des trois paroisses; liens de collaboration et de participation avec les organismes partenaires : CLD Baie-James, Tourisme Baie-James, la MBJ, comités municipaux locaux, Carrefour Jeunesse Emploi de la Jamésie, Chambres de commerce, Solidarité Rurale du Québec, comité multiressources, comité de suivi du Pacte rural, la Société de promotion industrielle de Villebois, CLD, CLE et SADC de la région); le conseil municipal de Villebois.

Justement l'offre de **services municipaux** sont assurés par la corporation municipale via son conseil, ses comités et le personnel affecté à l'administration : les services d'incendie; les permis de construction et d'événements; la salubrité publique, dont la gestion des ordures et du dépotoir; l'entretien des réseaux, rues, routes, chemins et ponts, aqueduc, égouts; la gestion des services de loisirs : bibliothèque, terrains de jeux, patinoire; l'aide à l'animation sociale et communautaire; la participation à la gestion intégrée des ressources naturelles du territoire, dont la mise en valeur des lots intramunicipaux (Plan

d'aménagement agricole et forestier de BVV; DEVAMCO, R. Charron et associés, pour la MBJ, novembre 2002).

La municipalité garde à jour la liste électorale et les registres d'habitants et de contribuables. Suite à l'adoption du projet Repeupler par résolution du conseil municipal de février 2005, elle s'est impliquée dans la démarche de recherche-action de ce projet, dont *le recensement systématique de la population et des résidences*, avec des données socio-démographiques actualisées à septembre 2005. Ce nouvel outil pourrait être mis à contribution en septembre 2007 ou 2008, en complément du recensement national de Statistique Canada de cet été 2006.

Il y a confiance des résidents envers leurs élus locaux et les liens envers la MBJ. Ce constat (déjà souligné lors du sondage de 2002) rassure et oblige à la fois. Dans le cas de Villebois, **le principal problème** qu'on doit régler de manière prioritaire selon nos répondants de 2005, ce sont *les services municipaux* (en 1^{ère} place avec 34.5 % des réponses; voir # 1.1 page 3). L'aqueduc du village l'emporte de loin en mécontentement, suivi des égouts, du manque de terrains pour des nouvelles résidences, l'asphaltage des rangs et le peu de récupération pour le recyclage, parmi les insatisfactions les plus soulignées.

Pourtant, il y a beaucoup d'aspects satisfaisants, selon nos répondants; voici un aperçu :

Question : **Êtes-vous satisfait des aspects ci-dessous de la vie à Villebois?** Suite et fin

	OUI	NON	JNSP
- de la qualité et l'accès aux services de santé :	83 %	17 %	--
- des activités de loisir qu'on peut avoir :	67	27	6 %
- des attitudes des gens envers l'environnement :	63	17	20
- des moyens de communication dans la municipalité :	80	10	10
- de la variété et la qualité des services à la population :	80	13	7
- du fonctionnement de l'administration locale :	63	10	27
- des activités scolaires et autres services éducatifs :	53	10	37
- des activités paroissiales et religieuses :	83	--	17
- du fonctionnement du conseil municipal :	70	3	27
- des activités des partis politiques dans la localité :	20	13	67
- de l'animation de la vie communautaire locale :	73	13	14

Source : Enquête Repeupler, été 2005.

Il est à noter que selon l'opinion des résidents consultés, on attend de la municipalité un plus grand rôle en matière de développement économique local. Mais ce mandat devrait se partager, comme les répondants suggèrent dans le tableau suivant :

Question : Quel est l'acteur ou la méthode la plus efficace pour stimuler l'activité économique de la localité?	Réponses des résidents
- la municipalité devrait attirer des investisseurs, des PME, et créer des emplois :	34 %
- le gouvernement devrait assurer les activités économiques et l'emploi suffisant :	30 %
- les gens doivent s'associer en coopératives et résoudre leurs problèmes ensemble :	13 %
- les individus doivent se prendre en charge et créer leurs propres entreprises :	23 %

Question : **Il faut mobiliser le milieu pour des projets et des actions en vue de stimuler le développement de Villebois. Êtes-vous d'accord ?** Réponses

Assez d'accord + Tout à fait d'accord :	90 %
Assez en désaccord+ Indifférent + JNSP :	10 %

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins, été 2005. JNSP = Je ne sais pas.

Enfin, les perceptions des habitants quant au **futur** de Villebois sont très positives :

Question : **Quelles sont, selon vous, les perspectives d'avenir de votre localité?**

- On connaîtra un développement très dynamique.....	27 %
- Le développement ici sera lent mais soutenu.....	63 %
- Rien ne va changer à Villebois.....	10 %
- On connaîtra un déclin lent. Ou un déclin rapide. Ou JNSP.....	- 0 -

Source : Enquête Repeupler. Chaire Desjardins, été 2005. JNSP = Je Ne Sais Pas.

-----oOOo-----

Voici donc pour **les principaux constats**. Les différents aspects de la vie à Villebois, abordés de façon objective dans ce rapport sommaire pourront être décrits et analysés plus en détail lors du **Rapport de diagnostique final (2005)** qu'on présentera après l'**assemblée publique** des résidents.

Mais **avant**, les membres du conseil municipal, et ceux du comité local Repeupler, doivent prendre connaissance de présent rapport préliminaire, le corriger en cas d'erreur, le commenter, suggérer des modifications ou d'ajouts si cela est possible, lors d'une **rencontre** de validation avec l'équipe de la Chaire Desjardins de l'UQAT, suite au dépôt.

Nous tenons à remercier la collaboration et la patience des membres de ces deux comités, dans l'attente de la présentation du rapport Repeupler : **Villebois 2005**.

APPENDICE G

RAPPORTS SOMMAIRES PRÉSENTÉS LORS DES
ASSEMBLÉES PUBLIQUES

CHAIRE DES JARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS UNIVERSITÉ DE QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Projet REPEUPLER NOTRE RURALITÉ

MOFFET 2005 : La démographie, l'économie et la communauté locale

Les principaux résultats du rapport REPEUPLER sur l'état de la situation

Le projet **Repeupler** est une démarche d'animation et d'accompagnement (recherche-action) de la Chaire Desjardins de l'UQAT, en collaboration avec la communauté et les élus municipaux de sept petites localités agroforestières de la région : **Moffet**, Rémigny, Authier, Rochebaucourt, Val Paradis, Beaucanton et Villebois.

Le but principal du projet est celui de travailler avec le conseil municipal et les habitants mobilisés pour stabiliser à court terme la population actuelle de résidents, et selon les mesures et les activités adoptées, de réussir à augmenter graduellement cette population à moyen et long terme.

Le conseil municipal de **Moffet** a adopté le 5 avril 2005 la résolution formelle d'appuyer la réalisation du Projet **Repeupler** et de collaborer à mobiliser et impliquer les habitants. Entre avril et mai 2005, on a réalisé un atelier d'information et d'animation avec 14 résidents, on a formé un comité local Repeupler, on a engagé madame Linda Roy, agente de liaison pour la coordination des rencontres et la cueillette de données : enquête/sondage par questionnaire auprès de 30 ménages résidents choisis au hasard, trois rencontres sectorielles : agriculture, comités locaux et villégiateurs et quelques entrevues individuels avec des travailleurs forestiers ont permis d'ajouter plus d'information au présent **état de la situation**.

Portrait sommaire de la population et des familles en 2005

Moffet est fondée comme paroisse en 1936, avec des familles venant de la Beauce. **La population** augmente d'abord et, vers les années 60-70, elle s'est mise à décliner. En 2001, on recensait 239 résidents permanents et **en septembre 2005, on en dénombre 188**, soit une baisse de 27% en 5 ans. À l'été 2005 on compte aussi **167 villégiateurs**. Ce groupe de résidents temporaires représente 88% de la population permanente et ont une belle ancienneté à Moffet.

En **2005**, la population permanente se compose de **84 ménages**. L'on trouve, 43 personnes seules, 2 monoparentaux, 30 couples sans enfants et 22 avec enfants. L'âge moyen total : 43 ans.

Parmi les **résidents permanents de Moffet, 47 %** sont des hommes et des femmes de **50 ans et plus**, 32% ont entre 49 et 25 ans et 21% ont moins de 24 ans. **La localité manque de jeunes** : à l'été 2005 on compte seulement 22 jeunes entre 15 et 29 ans, un maigre 12% de la population.

La population de villégiateurs se compose de **73 ménages**, résidents temporaires. Parmi eux l'on trouve 30 personnes seules et 53 couples, dont 14 avec des enfants entre 10 et 25 ans.

Moffet est une localité avec des habitants de longue date. À l'été 2005, sur 84 ménages permanents, 27 (32%) déclarent une ancienneté de 50 ans et plus, et parmi eux, 14 ménages ont 70 ans et plus de résidence. Même les villégiateurs de longue date sont nombreux. Sur un total de 73 ménages de villégiateurs, 49 (67 %) ont sept ans et plus de résidence, et 15 ont 25 ans et plus.

Les habitants semblent donc, bien enracinés et stables dans la localité, car à la question « *Avez-vous l'intention de déménager dans les 5 prochaines années?* » **80%** des répondants affirment « *plutôt non, certainement non* ». Tandis que **20%** « *plutôt oui, certainement oui* ». Pour ceux qui ne veulent pas déménager, 73% regretteraient d'être obligés de le faire.

Le sentiment d'appartenance à Moffet « *n'est pas grave* » comme problème (73%), tandis qu'un 13% opine que c'est « *grave ou très grave* ». Une majorité (57%) se sentent appartenir au voisinage, à la paroisse, à la localité et 37% se disent appartenir à la MRC ou ailleurs.

Moffet est un endroit satisfaisant pour les relations familiales ou celles entre les résidents (selon **90%** des répondants). De plus, presque trois quarts des répondants (73%) disent « avoir beaucoup d'amis ici ». Les perceptions sont positives quant à la vie locale au quotidien : des phrases du type « *je me sens chez moi* », « *ici, tout ce qu'il y a de mieux* », « *je peux me tirer d'affaire* » récoltent **67%** des choix. Au lieu des phrases d'indifférence ou négatives (33%) : « *ici, rien à faire* », « *la vie ici est bizarre* », « *j'en ai assez de ce trou* » .

Cependant, **les familles sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants**. Un 70% préfèrent qu'ils restent et qu'ils grandissent dans la paroisse et 20% « *qu'ils déménagent* » dans une autre localité de la région ou ailleurs en ville. **L'exode des jeunes préoccupe** : 97% des répondants affirment qu'il s'agit d'un problème « *grave* » (10%) ou « *très grave* » (87%).

REPEUPLER : Les opinions et les réponses des résidents

Pour **stabiliser la population** locale, il va falloir, si t'elle est la volonté de la communauté, adopter des mesures, élaborer des projets et envisager des actions sur deux fronts :

Garder la population en état de satisfaction, en assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des loisir, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants en tant que résidents d'une communauté où il fait bon vivre. Cette approche concerne les résidents permanents et aussi les villégiateurs.

Travailler ensemble pour remplacer les résidents qui s'en vont et attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi proposé par le Projet REPEUPLER.

Le sondage de l'été 2005, auprès d'un échantillon de 30 résidents, à permis d'obtenir les réponses et les opinions suivantes sur la question d'un éventuel **repeuplement** de la paroisse :

67% des répondants ont déclaré être intéressés à participer activement à un projet qui vise à améliorer l'avenir démographique de la municipalité;

87% sont prêts à appuyer ou faire un effort particulier pour attirer de nouveaux résidents dans la localité;

93% déclarent être favorable à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer de nouveaux résidents;

60% seraient d'accord à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer des immigrants ruraux et **60%** sont prêts à bien accueillir ces nouveaux résidents;

80% affirment être prêts à les aider à s'intégrer à la vie locale.

73% des répondants considèrent le projet Repeupler intéressant et très important.

Les résidents ont signalé **les principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire** :

1) La création d'emplois (28%); **2)** Améliorer les services municipaux (24%); **3)** Les services de santé (17%); **4)** La population et la place des jeunes (15%). C'est à partir d'énoncés des réponses qu'on a regroupé ces problèmes. Concernant **les perspectives d'avenir** : 53% pensent que **le développement local sera lent mais soutenu**; 90% pensent qu'il faut **mobiliser le milieu** pour des projets et des actions **en vue de stimuler le développement de Moffet**.

La situation de l'économie locale en bref

L'évolution économique de Moffet constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. Voici un bref aperçu des trois principaux secteurs économiques de la localité.

Le secteur agricole est représenté par deux producteurs laitiers; deux de bovins et quatre de céréales. Une faible majorité de répondants (57%) seraient favorables à donner la priorité au développement de l'agriculture et seulement 27% pensent qu'il serait temps d'une relance et 43% croient au potentiel d'une agriculture mixte : biologique et conventionnelle. Enfin, seulement 13% croient que l'agriculture peut assurer l'avenir des enfants de la localité.

La foresterie locale est soumise à rude épreuve malgré le bon potentiel des lots. On coupe dans les blocs de lots intramunicipaux et dans les lots sous CAAF (Tembec). Mais le tableau du secteur n'est pas clair. Il y a des tensions et des résidents insatisfaits par la façon d'exploiter la ressource forestière. Là aussi il faut se renouveler, d'autant plus que pour la communauté la forêt publique est prioritaire pour le développement local (70% des répondants). Le quart des répondants (27%) croient que la forêt peut assurer l'avenir des enfants de la localité.

Le tourisme et la villégiature sont les secteurs que peuvent dynamiser l'économie locale, selon nos répondants. Les attraits naturels sont nombreux et Moffet jouit d'une réputation solide sur ce plan (28% des opinions). Il y a aussi un événement annuel important «Messe du chasseur» (18%) et le pont Grassy-Narrow et sa maquette (10%). Il faut inclure les activités de villégiature : ses belles pourvoiries, ses 76 chalets et les 44 camps de chasse répertoriés. Il y a donc, des atouts, mais aussi des problèmes à régler (dépotoir, entretien des chemins, communication, etc.)

La vie communautaire, commerciale et municipale

Les activités communautaires sont variées et animées à Moffet. Nous avons répertorié plusieurs organismes et comités oeuvrant dans l'artisanat, l'éducation, la chorale, les loisirs, l'organisation d'événements ou simplement l'animation de la vie sociale, paroissiale et communautaire.

Les services commerciaux indispensables sont présents dans la localité :magasin général, pompe à essence, bar/restaurant, caisse populaire, pourvoiries. Les services publics et institutionnels de base sont : l'école, la bibliothèque, l'église, la municipalité, le bureau de poste, l'infirmière.

La majorité, soit 90% des répondants, se disent assez ou très satisfaits de la vie à Moffet et 84% considèrent satisfaisantes les relations entre les gens de la localité.

Toutefois, une minorité est insatisfaite à cause du manque d'emploi, les services inadéquats, l'isolement et parce que le village manque d'intérêt. Ces éléments de malaise sont à retenir. De plus, certains services de proximité risquent d'être remis en question faute de demandeurs.

La municipalité est l'une des principales institutions publiques de Moffet. L'offre de services figure en 2^{ème} place des problèmes prioritaires selon les résidents (24.5 % des réponses).

*L'institution municipale est très sollicitée et la gestion de plus en plus complexes : gestion et protection des ressources naturelles, exode des jeunes, départ de résidents, vieillissement de la population, création d'emplois, sécurité, etc. Il est évident qu'elle a besoin de plus de moyens et d'ouverture de la part du gouvernement. Elle a besoin de la collaboration et de la participation des habitants soucieux de leur avenir. À la question « quel est l'acteur le plus efficace pour stimuler l'activité économique de la localité » les résidents s'orientent plus vers la municipalité à 40% et le gouvernement provincial à 30%; laissant peu de place à l'initiative des entrepreneurs privés (10%) ou des coopératives (17%). Le développement de Moffet sera lent mais soutenu : **53 %**.*

**CHAIRE DES JARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS
UNIVERSITÉ DE QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Projet REPEULER NOTRE RURALITÉ



RÉMIGNY 2005 : La démographie, l'économie et la communauté locale

Les principaux résultats du rapport REPEULER sur l'état de la situation

Le projet **Repeuler** est une démarche d'animation et d'accompagnement (recherche-action) de la Chaire Desjardins de l'UQAT, en collaboration avec la communauté et les élus municipaux de sept petites localités agroforestières de la région : Moffet, **Rémigny**, Authier, Rochebaucourt, Val Paradis, Beaucanton et Villebois.

Le but principal du projet est celui de travailler avec le conseil municipal et les habitants mobilisés pour stabiliser à court terme la population actuelle de résidents, et selon les mesures et les activités adoptées, de réussir à augmenter graduellement cette population à moyen et long terme.

Le conseil municipal de **Rémigny** a adopté le 11 avril 2005 la résolution formelle d'appuyer la réalisation du Projet **Repeuler** et de collaborer à mobiliser et impliquer les habitants. Entre avril et mai 2005, on a réalisé un atelier d'information et d'animation avec 14 résidents, on a formé un comité local Repeuler (5 membres), on a engagé madame Monique Dufresne, agente de liaison pour la coordination des rencontres et la cueillette de données : enquête/sondage par questionnaire auprès de 30 ménages résidents choisis au

hasard et trois rencontres sectorielles : foresterie, tourisme et promoteurs de villégiature ont permis d'ajouter plus d'information au présent **état de la situation**.

Portrait sommaire de la population et des familles en 2005

Rémigny est fondée comme paroisse en 1935, avec des familles venant de Joliette. **La population** augmente d'abord et, vers les années 60-70, elle s'est mise à décliner. En 2001, on recensait 374 résidents permanents et **en septembre 2005, on en dénombre 343**, soit une baisse de 8% en 5 ans. Ces chiffres de 2001 et de 2005 ont été révisés. Il n'y a pas eu un dénombrement de la **population non permanente** (villégiateurs temporaires).

En **septembre 2005**, la population se compose de **131** ménages. On trouve environ 88 couples dont 45 familles avec enfants, 6 personnes monoparentales et 76 résidents habitant seuls.

La moyenne d'âge des habitants permanents est de **41** ans et 40% ont **plus de 50 ans**. Les adultes entre 20 et 49 ans représentent 38% de la population. Les 123 femmes adultes ont en moyenne 53 ans et les 121 hommes 52 ans. Les jeunes entre 0 et 19 ans représentent 22% du total.

La répartition de la population par tranche d'âge montre que **la base enfantine** d'âge scolaire à Rémigny est peu nombreuse. Il y aurait aussi un certain **manque d'adultes** dans la tranche des 25-40 ans, surtout des hommes. Les **personnes âgées** sont relativement nombreuses.

Rémigny est habitée par des résidents de longue date : 72% des ménages ont 30 ans et plus de résidence dans la paroisse, dont 49% (52 ménages) ont 50 ans et plus. Au moins 12 ménages ont 70 ans de résidence. Avec une moindre ancienneté, entre 7 et 29 années de résidence, l'on trouve 25 ménages. Les nouveaux arrivants (de l'an 2000 à 2005) sont 12 ménages.

Les habitants semblent donc, bien enracinés et stables dans la localité, car à la question « *Avez-vous l'intention de déménager dans les 5 prochaines années?* » **77%** des répondants affirment « *plutôt non, certainement non* ». Tandis que **20%** « *plutôt oui, certainement oui* ». Pour ceux qui ne veulent pas déménager, 80% regretteraient d'être obligés de le faire.

Le sentiment d'appartenance à Rémigny « *n'est pas grave* » comme problème (77%), tandis qu'un 23% opine que c'est « *grave ou très grave* ». Une majorité (73%) se sentent appartenir au voisinage, à la paroisse, à la localité et 27% se disent appartenir à la MRC ou ailleurs.

Rémigny est un endroit satisfaisant pour les relations familiales ou celles entre les résidents (selon **90%** des répondants). Les perceptions sont positives quant à la vie locale au quotidien : des phrases du type « *je me sens chez moi* », « *ici, tout ce qu'il y a de mieux* », « *je peux me tirer d'affaire* » récoltent **73%** des choix. Au lieu des phrases

d'indifférence ou négatives (27%) : « *ici, rien à faire* », « *la vie ici est bizarre* », « *j'en ai assez de ce trou* » .

Cependant, **les familles sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants**. Un 47% préfèrent qu'ils restent et qu'ils grandissent dans la paroisse et 40% « *qu'ils déménagent* » dans une autre localité de la région ou ailleurs en ville. Là où il y a unanimité c'est à propos de **l'exode des jeunes** : 100% des répondants du sondage affirment qu'il s'agit d'un problème « *grave* » (13%) ou « *très grave* » (87%). C'est donc, fort préoccupant.

REPEUPLER : Les opinions et les réponses des résidents

Pour **stabiliser la population** locale, il va falloir, si t'elle est la volonté de la communauté, adopter des mesures, élaborer des projets et envisager des actions sur deux fronts :

Garder la population en état de satisfaction, en assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des loisirs, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants en tant que résidents d'une communauté où il fait bon vivre. Cette approche concerne les résidents permanents et aussi les villégiateurs.

Travailler ensemble pour remplacer les résidents qui s'en vont et attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi proposé par le Projet REPEUPLER.

Le sondage de l'été 2005, auprès d'un échantillon de 30 résidents, à permis d'obtenir les réponses et les opinions suivantes sur la question d'un éventuel **repeuplement** :

80% des répondants ont déclaré être intéressés à participer activement à un projet qui vise à améliorer l'avenir démographique de la municipalité;

83% sont prêts à appuyer ou faire un effort particulier pour attirer de nouveaux résidents dans la localité;

83% déclarent être favorable à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer de nouveaux résidents;

63% seraient d'accord à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer des immigrants ruraux et **67%** sont prêts à bien accueillir ces nouveaux résidents;

73% affirment être prêts à les aider à s'intégrer à la vie locale.

76% des répondants considèrent le projet Repeupler 'intéressant' et 'très important'.

Les résidents ont signalé **les principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire** :

1) La création d'emplois (33%); 2) **S'occuper de la population** (20%); 3) Améliorer les services municipaux (15%); 4) Les services de santé (13%); 5) La place des jeunes (12%); 6) La situation des personnes âgées (7%). C'est à partir d'énoncés des réponses qu'on a regroupé ces problèmes.

La situation de l'économie locale en bref

L'évolution économique de Rémigny constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. Voici un bref aperçu des trois principaux secteurs économiques de la localité.

Le secteur agricole est représenté par une dizaine de fermes productives. Le mode traditionnel d'exploitation semble subir beaucoup de contraintes. Les résidents pensent à 70% que l'agriculture n'offre pas d'avenir aux enfants de la localité. Et un 63% pensent qu'il serait temps d'un renouveau, d'une relance de ce secteur; par exemple, l'agriculture biologique (84% des réponses).

La foresterie locale est soumise à rude épreuve malgré le bon potentiel des lots. On coupe dans les blocs de lots intramunicipaux et dans les lots sous CAAF (Tembec). Des emplois saisonniers sont créés, des octrois de contrats aussi. Mais le tableau du secteur n'est pas clair. Il y a des tensions et des résidents insatisfaits par la façon d'exploiter la ressource forestière. Là aussi il faut se renouveler, d'autant plus que pour la communauté la forêt publique est prioritaire pour le développement local (77% des répondants), ainsi que l'ajout de valeur, la transformation du bois récolté (87%). On souhaite une réouverture de la scierie locale avec un plan solide, de bon sens.

Le tourisme et la villégiature sont les secteurs que peuvent dynamiser l'économie locale, selon nos répondants. Les attraits naturels sont nombreux et Rémigny jouit d'une réputation solide sur ce plan (27% des opinions). Il y a aussi des attraits à consolider : l'église comme patrimoine bâti et la Fête frayante (19% et 13% des opinions). Il faut inclure les activités de villégiature et cette population non permanente mal connue; ses 118 chalets et les 246 camps de chasse répertoriés. Il y a donc, des atouts, mais aussi des problèmes d'organisation, de planification du secteur à régler. Et des nombreuses propositions venant des résidents pour les résoudre.

La vie communautaire, commerciale et municipale

Les activités communautaires sont variées et animées à Rémigny. Nous avons répertorié plusieurs organismes et comités oeuvrant dans les arts, l'artisanat, l'éducation, le chant chorale, les loisirs, les sports, la culture, les festivités, l'organisation des événements ou simplement l'animation de la vie sociale, paroissiale et communautaire.

Les services commerciaux indispensables sont présents dans la localité : magasin général avec pompe à essence, restaurant, brasserie, caisse populaire, gîte touristique, pourvoiries. *Les services publics et institutionnels* de base : l'école, la bibliothèque, l'église, le bureau de poste, l'infirmière, la Maison Provost, la Maison Rouyn-Noranda (camp d'été).

La majorité, soit 87% des répondants se disent assez ou très **satisfaits de la vie à Rémigny** et 90% considèrent les **relations entre les gens** de la localité satisfaisantes.

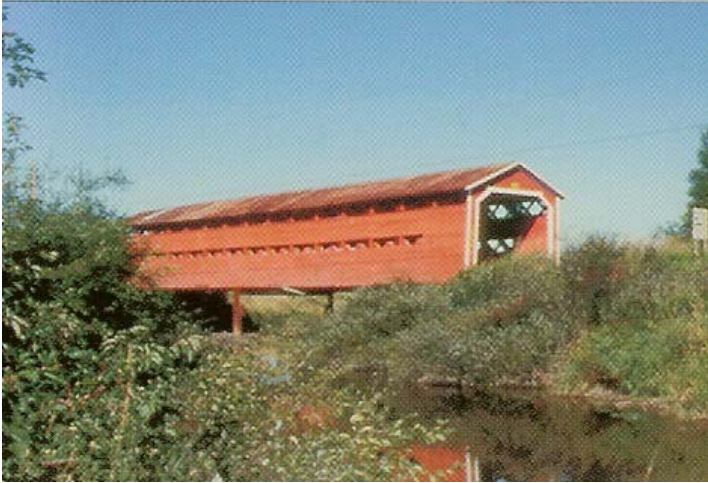
Toutefois, une minorité est insatisfaite à cause du manque d'emploi, les services inadéquats, l'isolement et parce que le village manque d'intérêt. Ces éléments de malaise sont à retenir. De plus, certains services de proximité risquent d'être remis en question faute de demandeurs.

***La municipalité** est l'une des principales institutions publiques de Rémigny. L'offre de services municipaux figure en 3^{ème} place des problèmes prioritaires selon les résidents. Il y aurait des insatisfactions quant à la participation citoyenne à la vie municipale : problèmes de communication, manque d'écoute; manque de transparence à l'occasion.*

***L'institution municipale** est de plus en plus sollicitée et la gestion de plus en plus complexe : gestion des ressources naturelles, exode des jeunes, protection des milieux naturels, départ de résidents, vieillissement de la population, création d'emplois, la sécurité. Il est évident qu'elle a besoin de plus de moyens et plus d'ouverture de la part du gouvernement, et surtout, de plus de collaboration et de participation de la part des habitants soucieux de leur avenir.*

CHAIRE DESJARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS UNIVERSITÉ DE QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Projet REPEUPLER NOTRE RURALITÉ



ROCHEBAUCOURT 2005

La démographie, l'économie et la communauté locale

Les principaux résultats du rapport REPEUPLER sur l'état de la situation

Le projet **Repeupler** est une démarche d'animation et d'accompagnement (recherche-action) de la Chaire Desjardins de l'UQAT, en collaboration avec la communauté et les élus municipaux de sept petites localités agroforestières de la région : Moffet, Rémigny, Authier, **Rochebaucourt**, Val Paradis, Beaucanton et Villebois.

Le but principal du projet est celui de travailler avec le conseil municipal et les habitants mobilisés pour stabiliser à court terme la population actuelle de résidents, et selon les mesures et les activités adoptées, de réussir à augmenter graduellement cette population à moyen et long terme.

Le conseil municipal de **Rochebaucourt** a adopté en janvier 2005 la résolution formelle d'appuyer la réalisation du Projet **Repeupler** et de collaborer à mobiliser et impliquer les habitants. En 2005, on a réalisé un atelier d'information et d'animation, on a formé un comité local Repeupler, on a engagé madame Annie Pelletier, agente de liaison pour la coordination des rencontres et de la cueillette de données : enquête/sondage par questionnaire auprès de 30 ménages résidents choisis au hasard et les rencontres sectorielles : foresterie et agriculture ajoutent de l'information supplémentaire à l'**état de la situation de Rochebaucourt en 2005**.

Portrait sommaire de la population et des familles en 2005

Rochebaucourt est fondée comme paroisse en 1935. **La population** augmente d'abord et, vers les années 60-70, elle s'est mise à décliner. En 2001, on recensait 219 résidents permanents et **en 2005, on en dénombre 189**, soit une baisse de 14% en 5 ans.

En **2005**, la population se compose de **67 ménages** parmi lesquels l'on trouve, 18 personnes seules, 6 monoparentaux, 16 couples sans enfants et 35 familles avec enfants. Parmi ces dernières, 11 familles avaient trois ou quatre enfants et 24 en avaient un ou deux.

La moyenne d'âge des habitants permanents est de **47** ans. Les habitants de **plus de 55 ans représentent 18% de la population**. Les adultes entre 25 et 54 ans représentent **47%** de la population. Les jeunes entre 0 et 24 ans représentent **35%** du total de la population.

Cette répartition 18%-47%-35% plutôt équilibrée de la population est prometteuse, tout dépendant. Mais le petit nombre de résidents et la tendance à diminuer, rend quand même difficile la quête d'une consolidation du développement actuel de la localité, et surtout celui de l'avenir.

Rochebaucourt est habitée par des résidents de longue date : l'ensemble des 67 ménages ont une moyenne générale de 34 années de résidence dans la localité. Cet enracinement se constate par un 63% des ménages qui ont entre 30 et 65 années de résidence; 21% ont entre 7 et 29 années de résidence. Les nouveaux arrivants des années 2000-2005 représentent 16% des résidents.

Les habitants semblent donc, bien enracinés et stables dans la localité car, à la question « *Avez-vous l'intention de déménager dans les 5 prochaines années?* » **80%** des répondants affirment « *plutôt non, certainement non* ». Tandis que **10%** « *plutôt oui, certainement oui* ». Pour ceux qui veulent rester, 80% regretteraient d'être obligés à déménager.

Le sentiment d'appartenance à Rochebaucourt « *n'est pas grave* » comme problème (63%). Une majorité (70%) se sentent appartenir au voisinage, à la paroisse, à la localité et 30% se disent appartenir à la MRC ou ailleurs.

Les perceptions **sont en bonne partie positives à l'égard de la vie locale** : 67% choisissent des phrases du type « *ici je me sens chez moi* », « *je peux me tirer d'affaire* » et 33% des phrases d'indifférence ou négatives : « *ici, rien à faire* », « *la vie ici est bizarre* », « *j'en ai assez* ».

Cependant, **les familles sont partagées quant à l'avenir des enfants** : 60% préfèrent qu'ils grandissent et restent à Rochebaucourt et 40% répondent « *qu'ils déménagent* » en région ou ailleurs. Il y a majorité claire à propos de **l'exode des jeunes** : 80% des répondants affirment qu'il s'agit d'un « *problème grave ou très grave* » et ce « *n'est pas grave* » pour le 20 % restant.

REPEUPLER : Les opinions et les réponses des résidents au sondage

Si la volonté de la communauté locale et des autorités élues est celle de **passer à l'action** pour stabiliser la population et l'élargir si possible.

La promotion de la localité permet de mettre en valeur des attraits et atouts remarquables, afin qu'elle soit plus connue et appréciée en région et ailleurs. Pour se donner une image positive et attirante du village: rapides, chutes d'eau, lacs sont des atouts importants selon 40% des répondants, le pont couvert 33%, les artistes, artisans, musiciens et leaders locaux 10% représentent un bon potentiel de mise en valeur.

Pour **stabiliser la population** locale, il va falloir, si t'elle est la volonté de la communauté, adopter des mesures, élaborer des projets et envisager des actions sur deux fronts :

Garder la population en état de satisfaction, en assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques, des loisirs, en célébrant les habitants permanents et les villégiateurs, en les faisant sentir importants en tant que résidents d'une communauté où il fait bon vivre.

Travailler ensemble pour remplacer les résidents qui s'en vont et attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi proposé par le Projet REPEUPLER.

Afin de garder la population en état de satisfaction, les résidents ont signalé **des problèmes à résoudre de manière prioritaire** : 1) La création d'emplois (60%); 2-3) **S'occuper de la population et des jeunes** (16%); 4) Améliorer les services municipaux (6%); La situation des personnes âgées n'est pas préoccupante.

Le sondage de l'été 2005, auprès d'un échantillon de 30 résidents, a permis d'obtenir les réponses et les opinions suivantes sur la question d'un éventuel **repeuplement** :

77% des répondants ont déclaré être intéressés à participer activement à un projet qui vise à améliorer l'avenir démographique de la municipalité;

93% sont prêts à appuyer ou faire un effort particulier pour attirer de nouveaux résidents;

100% déclarent être favorable à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer de nouveaux résidents;

77% seraient d'accord à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer des immigrants ruraux et **57%** sont prêts à bien accueillir ces nouveaux résidents;

87% affirment être prêts à les aider à s'intégrer à la vie locale.

80% des répondants considèrent le projet Repeupler intéressant et très important.

La situation de l'économie locale en bref

L'évolution économique de Rochebaucourt constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. La création d'emplois constitue le premier problème à

résoudre de manière prioritaire (60%). Les résidents répondants ont signalé **les secteurs très ou assez prioritaires à développer** : tourisme 97%, commerce 93%, ensuite l'agriculture 93% et la transformation des ressources naturelles (90%); la forêt publique 87%; la forêt privée 80%; un marché public villageois (87%) et finalement l'industrie en général 77%.

Le secteur agricole est représenté par une dizaine de fermes. Les résidents pensent à 60% que l'agriculture n'offre pas d'avenir aux enfants de la localité et un 57% pensent qu'il serait temps de relancer ce secteur : 70% préfèrent l'agriculture mixte biologique et conventionnelle.

La foresterie locale à Rochebaucourt représente un bon potentiel. L'on trouve 7 200 hectares de terres privées. Cela représente 42% du territoire total de 17 200 hectares. La possibilité annuelle de coupe dans ces blocs de lots intramunicipaux de la localité est de 2 900 m³. Au total de ces territoires, il y aurait une possibilité de coupe annuelle de 18 700 m³, dont 6 800 m³ de conifères et 11 900 m³ de peupliers. Malgré cela, seulement 30% des répondants croient que la forêt peut assurer l'avenir de leurs enfants. Cela indique **des carences et des questions à régler** : *on peut faire mieux avec nos forêts; manque de transparence, d'information; désintéressement des gens par rapport à la forêt publique; les ressources forestières sont gérées de l'extérieur; manque de pouvoir décisionnel et les profits de la mise en valeur de nos forêts s'en vont à la MRC.*

La vie communautaire, commerciale et municipale

Les activités communautaires sont variées et animées à Rochebaucourt. Nous avons répertorié une dizaine d'organismes et comités oeuvrant dans les arts, l'artisanat, l'éducation, les loisirs, les sports, la culture, l'organisation d'événements ou simplement l'animation de la vie sociale, paroissiale et communautaire. Ces organismes et ses membres sont très importants et méritoires.

Les services commerciaux : dans une étude de 1994 on a répertorié un dépanneur, un restaurant, un transporteur de bois, la caisse populaire, un transport scolaire. En 2005 l'on trouve : le transporteur de bois et deux transporteurs scolaires. La caisse pop, le dépanneur, la pompe à essence, le restaurant, ne sont plus là. Les services publics et institutionnels : l'école est à La Morandière et le bâtiment sert de centre communautaire et de salle municipale. En 2005 l'on trouve l'infirmière du CLSC, le maître de poste et une garderie en milieu familial.

La majorité, soit 87% des répondants se disent assez ou très satisfaits de la vie à Rochebaucourt. Par contre, le degré de satisfaction est faible par rapport à la variété et à la qualité des services offerts à la population : 37% sont satisfaits et 57% sont insatisfaits.

D'autres aspects qualitatifs de la vie communautaire préoccupent : manque de solidarité et de dialogue à 77%; tendance à critiquer les autres 87%. Ces éléments de malaise sont à retenir.

À 73%, les répondants se disent beaucoup ou assez intéressés par les questions liées à la **vie municipale**. **La municipalité** est l'une des principales institutions. Elle a toujours sa place pour **stimuler l'économie locale** : 23% considèrent qu'elle est efficace à ce propos; d'autres pensent que c'est plutôt le gouvernement 40%, ou les coopératives 30%, et beaucoup moins les entrepreneurs individuels 6%. Les défis sont nombreux pour une petite municipalité rurale. **L'offre de services** figure en 4^{ème} place (6%) des problèmes prioritaires selon les résidents.

Ceci dit, un tiers de la population est optimiste : 63% affirment que **le développement** de Rochebaucourt ne sera pas très dynamique, mais il sera **lent et soutenu**. En ce qui concerne l'avenir, ils sont d'accord à 93% qu'il faut **mobiliser le milieu** pour concevoir et mettre de l'avant des projets et des initiatives pour relancer et consolider la localité et sa population.

CHAIRE DESJARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS UNIVERSITÉ DE QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Projet REPEUPLER NOTRE RURALITÉ



VAL PARADIS 2005 : La démographie, l'économie et la communauté locale

Les principaux résultats du rapport REPEUPLER sur l'état de la situation

Le projet Repeupler est une démarche d'animation et d'accompagnement (recherche-action) de la Chaire Desjardins de l'UQAT, en collaboration avec la communauté et les élus municipaux de sept petites localités agroforestières de la région : Moffet, Rémigny, Authier, Rochebaucourt, Beucanton, Val Paradis et Villebois.

Le but principal du projet est celui de travailler avec le conseil municipal et les habitants mobilisés pour stabiliser à court terme la population actuelle de résidents, et selon les mesures et les activités adoptées, de réussir à augmenter graduellement cette population à moyen et long terme.

Le conseil municipal de Val Paradis a adopté en janvier 2005 la résolution formelle d'appuyer la réalisation du Projet Repeupler et de collaborer à mobiliser et impliquer les habitants. Entre avril et septembre 2005, on a réalisé un atelier d'information et d'animation, on a formé un comité local Repeupler, on a engagé madame Claudine Desgagnés, agente de liaison pour la coordination des rencontres et de la cueillette de

données : enquête/sondage par questionnaire auprès de 30 ménages résidents choisis au hasard. Ces travaux ont permis d'élaborer le présent état de la situation.

Portrait sommaire de la population et des familles en 2005

Val Paradis est fondée comme paroisse en 1937. Depuis 1991, Val Paradis est l'une des trois localités avec Beaucanton et Villebois (BVV) intégrées à la Municipalité de la Baie-James. En décembre 2001, on a créé la localité de Valcanton : fusion de Beaucanton et de Val Paradis.

À Val Paradis, la population augmente dans les années 40 et 50 et, vers les années 60-70, elle s'est mise à décliner. En 2001, on recensait 309 résidents permanents et en septembre 2005, on en dénombre 281, soit une baisse de 9% dans les 5 dernières années.

En septembre 2005, la population se compose de 104 ménages occupants une résidence ou un chalet. Il y a 7 résidences inoccupées. On trouve environ 69 couples dont 37 familles avec enfants, 12 personnes monoparentales et 31 résidents seuls. La moyenne d'âge de cette population d'habitants permanents est de 46 ans. Par tranche d'âge on compte 39 enfants entre 0 et 9 ans (14%); 75 jeunes entre 10 et 24 ans (27%); 129 adultes de 25 à 59 ans (46%), et 38 résidents de 60 ans et plus (13%), dont 21 ont 70 ans et plus.

Val Paradis est habitée par des résidents de longue date : 84% du total des ménages ont plus de 20 ans d'ancienneté; 50 ménages ont 40 ans et plus de résidence et 10 ménages y habitent depuis plus de 65 ans. Dans le 16% restant des ménages, 8 ont entre 7 et 19 années de résidence, et les autres 8 ménages sont arrivés dans les années 2000 à 2005.

Les habitants semblent donc, bien enracinés et stables dans la localité, car à la question « *Avez-vous l'intention de déménager dans les 5 prochaines années?* » 60% des répondants affirment « *plutôt non, certainement non* », 10% « *plutôt oui, certainement oui* », tandis que 30% « *ne le savent pas* ». Ces deux derniers groupes, vont-ils quitter bientôt la paroisse?

Le sentiment d'appartenance à Val Paradis « *n'est pas grave* » comme problème (64%); mais pour 34% c'est « *grave et même très grave* ». Une majorité (66%) se disent appartenir au voisinage, à la paroisse, à la localité; tandis que 34% se disent appartenir à la MRC ou ailleurs.

Val Paradis est un endroit satisfaisant pour les relations familiales ou celles entre les résidents (selon 90% des répondants). Les perceptions sont positives quant à la vie locale au quotidien : des phrases du type « *je me sens chez moi* », « *ici, tout ce qu'il y a de mieux* », « *je peux me tirer d'affaire* » récoltent 73% des choix. Au lieu des phrases d'indifférence ou négatives (27%) : « *ici, rien à faire* », « *la vie ici est bizarre* », « *j'en ai assez de ce trou* ».

Cependant, les familles sont partagées quant à l'avenir des enfants de la paroisse. Un 50% préfèrent qu'ils grandissent et qu'ils restent dans la paroisse; mais la phrase « *qu'ils déménagent* » dans une autre localité de la région ou ailleurs récolte 27%. À propos de

l'exode des jeunes : 77 % des répondants du sondage affirment qu'il s'agit d'un problème « grave » (50%) ou « très grave » (27%). La question ne fait pas l'unanimité, car pour 20 % cet exode « n'est pas grave ».

REPEUPLER : Les opinions et les réponses des résidents

Pour stabiliser la population locale, il va falloir, si t'elle est la volonté de la communauté, adopter des mesures, élaborer des projets et envisager des actions sur deux fronts :

Garder la population en état de satisfaction, en assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des loisirs, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants en tant que résidents d'une communauté où il fait bon vivre. Cette approche concerne les résidents permanents et aussi les villégiateurs.

Travailler ensemble pour remplacer les résidents qui s'en vont et attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi proposé par le Projet REPEUPLER.

Le sondage de l'été 2005, auprès d'un échantillon de 30 résidents, a permis d'obtenir les réponses et les opinions suivantes sur la question d'un éventuel repeuplement :

83% des répondants ont déclaré être intéressés à participer activement à un projet qui vise à améliorer l'avenir démographique de la municipalité;

87% sont prêts à appuyer ou faire un effort particulier pour attirer de nouveaux résidents dans la localité;

87% déclarent être favorable à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer de nouveaux résidents;

73% seraient d'accord à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer des immigrants ruraux et 73% sont prêts à bien accueillir ces nouveaux résidents;

77% affirment être prêts à les aider à s'intégrer à la vie locale.

83% des répondants considèrent le projet Repeupler intéressant et très important.

Les résidents ont signalé les principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire : 1) Améliorer les services municipaux (28%); 2) La création d'emplois (26%); 3) S'occuper de la population (24%). Aussi, l'étude démontre une préoccupation particulière pour les problèmes de toxicomanie dans les trois localités.

La situation de l'économie locale en bref

L'évolution économique de Val Paradis constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. Voici un bref aperçu des principaux secteurs économiques de la localité.

Le secteur agricole à BVV : parmi une dizaine de propriétaires de fermes environ six sont actives : producteurs de fourrage, un cultivateur maraîcher (pommes de terre certifiées biologiques et petits fruits) et les autres dans l'élevage bovin. Certaines fermes ont des pratiques sylvicoles de conservation et de reboisement tout en produisant du bois. Depuis 2003 et surtout 2005, la MBJ a annoncé la réalisation d'un plan de relance des terres agricoles, dont la mise sur pied de la ferme porcine Bio-NORD et la production locale de grains pour la moulée. À Val Paradis l'agriculture est perçue comme un secteur prioritaire à développer (Oui : 73%).

La foresterie locale est soumise à rude épreuve malgré le bon potentiel des lots forestiers. On coupe (trop?) dans les blocs de lots intramunicipaux gérés par la MBJ, dans les lots privés et dans les territoires de la couronne sous le régime des CAAF. Ce secteur a fait l'objet d'une étude en 2002 par la MBJ, laquelle octroi des contrats d'aménagement et de coupe depuis quelques années. Mais la situation réelle en termes de retombées économiques locales n'est pas claire selon les résidents. Appart quelques entrepreneurs locaux, on fait très peu de transformation du bois coupé.

Le tourisme et la villégiature sont deux secteurs qui pourraient dynamiser l'économie locale, selon nos répondants. Les attraits naturels des rivières Turgeon, Oileron, Boivin, des lacs Imbeau et Pajegasque sont fortement soulignés (37% des réponses). La Chorale de Valcanton, le Festival du bleuets, la Fête des chasseurs et des pêcheurs (23%), ainsi que le Théâtre du 49^e parallèle et le pont couvert sont aussi mentionnées comme des atouts à promouvoir (15 % et 17% des opinions). Des personnalités remarquables de la paroisse sont signalées par nos résidents répondants (6%).

La vie communautaire, commerciale et municipale

Les activités communautaires sont variées et animées à Val Paradis. Nous avons répertorié plusieurs organismes et comités : la Bibliothèque et le Centre d'accès internet, le Cercle de fermières, Clubs des 4H et de l'Âge d'Or, le Conseil de l'école Beauvalois, la fabrique de la paroisse Saint—Éphrem, le Regroupement de femmes, le Groupe du Carrefour communautaire. Les bénévoles impliqués font de leur mieux, mais ils/elles ne sont pas toujours nombreux et selon nos répondants, les résidents sont parfois réticents à appuyer les activités offertes. Ce faible dynamisme de la population locale est aussi signalé (70%) comme un obstacle au développement. L'animation dans la communauté engendre autant de satisfaits (43%) que d'insatisfaits (47%).

Cependant 80% des répondants se disent satisfaits de leur vie à Val Paradis; ils sont contents de leur logement (97%) et leurs revenus (87%) mais les occasions d'emploi sont rares (27%). Le 70 % considèrent les relations entre les gens de la localité comme étant satisfaisantes.

Quant aux services de proximité et les commerces locaux, on dénombre une garderie en milieu familial, deux magasins dépanneurs, la pompe à essence, le point de service de la Caisse populaire. Mais certains de ces services risquent d'être remis en question faute de

clients, la demande étant trop petite. Cela a été le cas du restaurant, dont la fermeture est regrettée par des nombreux résidents.

L'offre de services municipaux figure en 1^{ème} place des problèmes prioritaires (28%), suivie de près par la question des emplois (26%), selon nos répondants. Les résidents souhaitent surtout plus de services de loisir (73% sont insatisfaits) et d'entretien des rangs. Ils sont satisfaits de l'administration locale mais pas trop (57% vs 27% d'insatisfaits); et du fonctionnement du conseil municipal (63% vs 23% insatisfaits). La municipalité est l'une des principales institutions publiques, avec l'école, l'église et le gouvernement. Mais elle arrive en 3^{ème} place (23%) pour stimuler le développement économique local de manière efficace, derrière le gouvernement (33%) et les entrepreneurs privés (27%). À l'avenir ce développement sera lent mais soutenu (63 %).

CHAIRE DESJARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS
UNIVERSITÉ DE QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Projet REPEUPLER NOTRE RURALITÉ



BEAUCANTON 2005 : La démographie, l'économie et la communauté locale

Les principaux résultats du rapport REPEUPLER sur l'état de la situation

Le projet Repeupler est une démarche d'animation et d'accompagnement (recherche-action) de la Chaire Desjardins de l'UQAT, en collaboration avec la communauté et les élus municipaux de sept petites localités agroforestières de la région : Moffet, Rémigny, Authier, Rochebaucourt, Val Paradis, Beaucanton et Villebois.

Le but principal du projet est celui de travailler avec le conseil municipal et les habitants mobilisés pour stabiliser à court terme la population actuelle de résidents, et selon les mesures et les activités adoptées, de réussir à augmenter graduellement cette population à moyen et à long terme.

Le conseil municipal de Beaucanton a adopté en janvier 2005 la résolution formelle d'appuyer la réalisation du Projet Repeupler et de collaborer à mobiliser et impliquer les habitants. Entre avril et septembre 2005, on a réalisé un atelier d'information et d'animation, on a formé un comité local Repeupler, on a engagé madame Ghislaine Larivière, agente de liaison pour la coordination des rencontres et la cueillette de données de l'enquête/sondage par questionnaire auprès de 30 ménages résidents choisis au hasard. Ces travaux ont permis d'élaborer le présent état de la situation.

Portrait sommaire de la population et des familles en 2005

Beaucanton est fondée comme paroisse en 1935. Depuis 1991, Beaucanton est l'une des trois localités avec Villebois et Val Paradis (BVV) intégrées à la Municipalité de la Baie-James. En décembre 2001 on voit naître la localité de Valcanton : fusion de Val Paradis et de Beaucanton.

À Beaucanton, la population augmente d'abord et, vers les années 60-70, elle s'est mise à décliner. En 2001, on recensait 268 résidents permanents et en septembre 2005, on en dénombre 244, soit une baisse de 9 % en 5 ans. La petite taille de la population préoccupe beaucoup (97 %).

En septembre 2005, la population se compose de 99 ménages occupants une résidence ou un chalet. Il y a 9 résidences inoccupées. On trouve environ 71 couples dont 28 familles avec enfants, 1 personne monoparentale et 27 résidents seuls.

La moyenne d'âge du total d'habitants permanents est de 39 ans. Par tranche d'âges, 17% ont plus de 60 ans. Les adultes entre 25 et 59 ans représentent 53% de la population, les jeunes entre 10 et 24 ans, 23% et les enfants entre 0 et 9 ans, 7%.

La répartition de la population par tranche d'âge montre que la base enfantine d'âge scolaire à Beaucanton est peu nombreuse. On dénombre 7 couples en bas de la trentaine, dont deux seulement ont des enfants en bas âge. Ce sont les 26 couples entre 30-40 ans qui assurent la presque totalité des enfants d'âge scolaire de la paroisse.

Beaucanton est habitée par des résidents de longue date et les deux tiers des répondants au sondage sont nés dans la paroisse. À l'été 2005, sur 99 ménages, 89 ont 20 ans et plus de résidence dans la paroisse et de ce nombre 69 ménages ont 40 ans et plus d'ancienneté, et 15 autres ont plus de 60 ans. Avec une moindre ancienneté, entre 7 et 19 années de résidence, l'on trouve 4 ménages. Les 6 ménages nouveaux arrivants des années 2000-2005 sont tous très jeunes.

Les habitants semblent bien enracinés et stables dans la localité, car à la question « *Avez-vous l'intention de déménager dans les 5 prochaines années?* » 70% des répondants affirment « *plutôt non, certainement non* », 7% « *plutôt oui, certainement oui* », tandis que 23% *ne savent pas*. S'ils étaient forcés de déménager 17% n'auraient aucun regret; et 73 % le regretteraient, c'est certain.

Le sentiment d'appartenance à Beaucanton « *n'est pas grave* » comme problème (60%) et une majorité de résidents, 63%, se sentent appartenir au voisinage, à la paroisse, à la localité; et 30% se disent appartenir à la MRC, à la région, le Québec ou ailleurs.

Beaucanton est un endroit satisfaisant pour les relations familiales ou celles entre les résidents (selon 87% des répondants). Les perceptions sont positives quant à la vie locale au quotidien : des phrases du type « *je me sens chez moi* », « *ici, tout ce qu'il y a de mieux* », « *je peux me tirer d'affaire* » récoltent 67% des choix. Au lieu des phrases

d'indifférence ou négatives : « *ici, rien à faire* », « *la vie ici est bizarre* », « *j'en ai assez de ce trou* », 33 %.

Cependant, les familles sont partagées quant à l'avenir des enfants de Beaucanton. Un 63% préfèrent qu'ils restent et qu'ils grandissent dans la paroisse et un 23% « *qu'ils déménagent* » dans une autre localité de la région ou ailleurs en ville. Là où il y a forte majorité c'est à propos de l'exode des jeunes : 87% des répondants du sondage affirment qu'il s'agit d'un problème « *grave* » (30%) ou « *très grave* » (57%). C'est donc, fort préoccupant pour la communauté.

REPEUPLER : Les opinions et les réponses des résidents

Pour stabiliser la population locale, il va falloir, si t'elle est la volonté de la communauté, adopter des mesures, élaborer des projets et envisager des actions sur deux fronts :

Garder la population en état de satisfaction, en assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des loisirs, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants en tant que résidents d'une communauté où il fait bon vivre. Cette approche concerne les résidents permanents et aussi les temporaires, les villégiateurs.

Travailler ensemble pour remplacer les résidents qui s'en vont et attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi proposé par le Projet REPEUPLER.

Le sondage de l'été 2005, auprès d'un échantillon de 30 résidents, a permis d'obtenir les réponses et les opinions suivantes sur la question d'un éventuel repeuplement de la paroisse:

73% des répondants ont déclaré être intéressés à participer activement à un projet qui vise à améliorer l'avenir démographique de la municipalité;

100% sont prêts à appuyer ou faire un effort particulier pour attirer de nouveaux résidents dans la localité;

97% déclarent être favorable à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer de nouveaux résidents;

73% seraient d'accord à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer des immigrants ruraux et 73% sont prêts à bien accueillir ces nouveaux résidents;

77% affirment être prêts à les aider à s'intégrer à la vie locale.

83% des répondants considèrent le projet Repeupler intéressant et très important.

Les résidents ont signalé les principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire : 1) La création d'emplois (46%); 2) S'occuper de la population (24%); 3) Améliorer les services municipaux (13%); 4) La place des jeunes (11%); 5) La situation des personnes âgées (4 %). C'est à partir d'énoncés des réponses qu'on a regroupé ces problèmes. On constate aussi une préoccupation particulière envers l'augmentation de la toxicomanie dans les trois localités.

La situation de l'économie locale en bref

L'évolution économique de Beaucanton constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. Voici un bref aperçu des trois principaux secteurs économiques de la localité.

Le secteur agricole de BVV est représenté par une demi douzaine de producteurs : un cultivateur maraîcher (pommes de terre certifiées biologiques et petits fruits) et les autres dans la production bovine, dont au moins un dans la filière de certification biologique. Un Plan de relance agricole a été mis de l'avant par la MBJ en 2005, avec le projet de porcherie Ferme Bio-NORD (rangs 4 et 5) et la mise en culture de 600 ha. pour la production de grains biologiques pour la moulée. La vente de lots municipaux pour les promoteurs de projets locaux « n'a pas donné grande chose ».

La foresterie locale est soumise à rude épreuve malgré le bon potentiel des lots. On coupe (trop?) dans les lots intramunicipaux gérés par la MBJ, et dans les terres de la couronne sous le régime des CAAF (Tembec/Norbord). Le secteur forestier local a été étudié en 2002 pour la MBJ, mais selon les résidents, ces activités et leurs retombées locales ne sont ni claires ni évidentes.

Le tourisme et la villégiature pourraient aider l'économie locale, à 80% de priorité selon nos répondants. Les attraits naturels de Beaucanton sont placés les premiers comme atouts (33% des opinions). Il y a le patrimoine bâti à souligner : la belle église et le pont couvert (28 %) et les festivals du bleuet, de moto cross et le carnaval (23%); ainsi que sept résidents extraordinaires (mais Gilles Ste-Croix n'a pas été mentionné!) et six PME locales remarquables (7.3%).

La vie communautaire, commerciale et municipale

Les activités communautaires sont variées et animées à Beaucanton. Nous avons répertorié plusieurs organismes et comités : la Maison des jeunes, le Regroupement des femmes, la Corporation des loisirs, le journal communautaire «Le Mirador», le club 4H, la bibliothèque, les Femmes Chrétiennes, la Salle paroissiale, la corporation du lac Pajegasque, le CPE Mamie Souris, la Carrefour Jeunesse-emploi, la Corporation de développement économique/ CLD, un point de service CLSC avec une infirmière et une travailleuse sociale. L'animation de la vie communautaire est considérée satisfaisante à 77 % par les résidents répondants, et à 60 % celle de la vie paroissiale et religieuse.

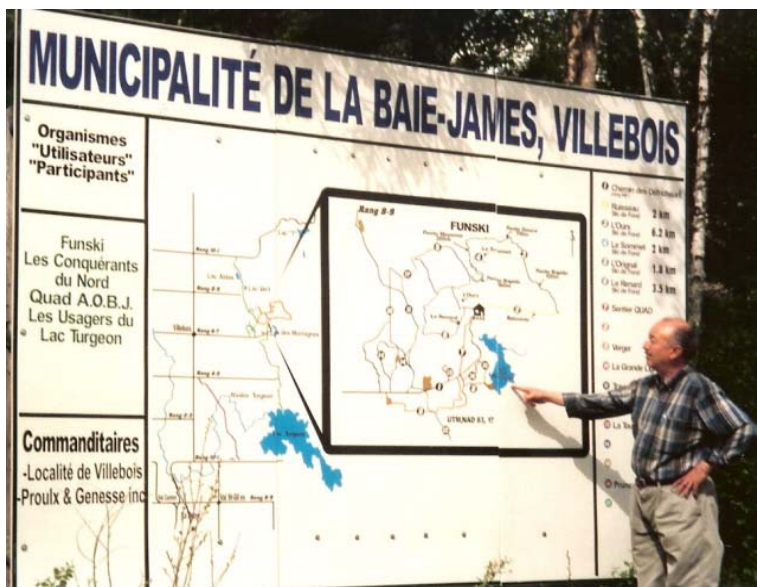
La majorité, soit 87% des répondants se disent assez ou très satisfaits de la vie à Beaucanton; ils sont contents de leur logement (97%), de leurs revenus (67%) mais les occasions d'emploi laissent à désirer (43%) ainsi que les loisirs (40%). Un 73 % des répondants considèrent satisfaisantes les relations entre les gens de la localité.

Certains services de proximité risquent d'être remis en question faute de demandeurs. Ainsi, les services commerciaux disponibles sont minimes mais essentiels : la Caisse populaire, un motel, un restaurant, un bar, un magasin dépanneur avec pompe à essence.

L'offre de services municipaux adéquats est en 3^{ème} place des problèmes prioritaires à régler, (13%). L'administration locale est perçue satisfaisante à 57%, ainsi que le conseil municipal (63%). L'acteur le plus efficace pour le développement local?: la municipalité arrive en 1^{ème} place (44 %), suivie de loin des entrepreneurs privés (23 %), du gouvernement (20%) et les coopératives (13 %). Quant aux perspectives d'avenir de Beaucanton, 80 % des répondants opinent qu'il y aura un développement lent mais soutenu (73 %) ou très dynamique (7 %); personne pense que « rien ne va changer ici ». Mais pour 13 % il y aura déclin, lent ou rapide.

CHAIRE DESJARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS UNIVERSITÉ DE QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Projet REPEUPLER NOTRE RURALITÉ



VILLEBOIS 2005 : La démographie, l'économie et la communauté locale

Les principaux résultats du rapport REPEUPLER sur l'état de la situation

Le projet Repeupler est une démarche d'animation et d'accompagnement (recherche-action) de la Chaire Desjardins de l'UQAT, en collaboration avec la communauté et les élus municipaux de sept petites localités agroforestières de la région : Moffet, Rémigny, Authier, Rochebaucourt, Beaucanton, Val Paradis et Villebois, ces trois dernières situées dans la Municipalité de la Baie James (région 10).

Le but principal du projet est celui de travailler avec le conseil municipal et les habitants mobilisés pour stabiliser à court terme la population actuelle de résidents, et selon les mesures et les activités adoptées, de réussir à augmenter graduellement cette population à moyen et long terme.

Le conseil municipal de Villebois a adopté en février 2005 la résolution formelle d'appuyer la réalisation du projet Repeupler et de collaborer à mobiliser et impliquer les habitants. Entre avril et septembre 2005, on a réalisé un atelier d'information et d'animation, on a formé un comité local Repeupler, on a engagé deux résidentes comme agentes de liaison pour la coordination des rencontres individuelles et de groupe, et la cueillette de données,

dont l'enquête/sondage par questionnaire auprès de 30 ménages résidents. Cette démarche de recherche-action nous a permis d'élaborer le présent état de la situation.

Portrait sommaire de la population et des familles en 2005

Villebois est fondée comme paroisse en 1935. Depuis 1991 Villebois est l'une des trois localités, avec Val Paradis et Beaucanton, intégrées à la Municipalité de la Baie-James.

À Villebois, la population augmente d'abord et, vers les années 60 et 70, elle s'est mise à décliner. En 2001, on recensait 321 résidents permanents et en septembre 2005, on en dénombre 264, soit une baisse de 18% en 4 ans.

En septembre 2005, les 264 habitants se retrouvent dans 111 ménages occupant 109 résidences et 5 chalets. Il n'y a pas résidences inoccupées, sauf 5 chalets. On y trouve 78 couples, 33 avec enfants et 45 sans enfants, 6 personnes monoparentales et 37 adultes célibataires et/ou vivant seuls.

La moyenne d'âge du total d'habitants permanents est de 42 ans. On compte 33 enfants entre 1 et 14 ans; 38 jeunes entre 15 et 24 ans; et 193 adultes de 25 ans et plus, soit 88 femmes et 105 hommes, dont 44 ont 60 ans et plus. Par groupe d'âge cela donne 12%-14%-57%-17%.

Villebois est habitée par des résidents de longue date : 64 ménages (58%) ont plus de 20 ans de résidence, dont 18 ménages (16%) y habitent depuis 60, 70 ans et même plus. Parmi les plus récents, l'on trouve 36 ménages (32%) avec 7 à 19 années de résidence et 11 ménages (10%) arrivés entre l'an 2000 et 2005.

Les habitants semblent donc, bien enracinés et stables dans la localité, car à la question « *Avez-vous l'intention de déménager dans les 5 prochaines années?* » 73% des répondants affirment « *plutôt non, certainement non* », 10% « *plutôt oui, certainement oui* », tandis que 17% *ne le savent pas*. Dans le premier groupe, 93% regretterait déménager s'ils sont obligés à le faire.

Le sentiment d'appartenance à Villebois « *n'est pas grave* » comme problème (77 %) et une majorité de 70% se sentent appartenir au voisinage, à la paroisse, à la localité et 10 % se disent appartenir à la MRC, au Québec ou ailleurs. Un 20% ne se prononce pas sur leur appartenance.

Villebois est un endroit satisfaisant pour les relations familiales ou celles entre les résidents (selon 93% des répondants). Les perceptions sont positives quant à la vie locale au quotidien : des phrases du type « *je me sens chez moi* », « *ici, tout ce qu'il y a de mieux* », « *je peux me tirer d'affaire* » récoltent 73% des choix. Au lieu des phrases d'indifférence ou négatives: « *ici, rien à faire* », « *la vie ici est bizarre* », « *j'en ai assez de ce trou* » que totalisent 23%.

Cependant, les familles sont partagées quant à l'avenir de leurs enfants. Un 77% préfèrent qu'ils restent et qu'ils grandissent dans la paroisse; un 7 % répondent « *qu'ils déménagent* »

dans une autre localité de la région ou ailleurs, en ville. À propos de l'exode des jeunes : 74% des répondants affirment qu'il s'agit d'un problème « *grave* » (17%) ou « *très grave* » (57%).

REPEUPLER : Les opinions et les réponses des résidents

Pour stabiliser la population locale, il va falloir, si t'elle est la volonté de la communauté, adopter des mesures, élaborer des projets et envisager des actions sur deux fronts :

Garder la population en état de satisfaction, en assurant des services adéquats, un minimum d'activités économiques locales, des loisirs, en célébrant les habitants, en les faisant sentir qu'ils et elles sont importants en tant que résidents d'une communauté où il fait bon vivre. Cette approche concerne les résidents permanents, les visiteurs temporaires et aussi les villégiateurs habitués à séjourner dans la localité.

Travailler ensemble pour remplacer les résidents qui s'en vont et attirer des nouveaux venus et les garder comme résidents. C'est le défi proposé par le Projet REPEUPLER.

Le sondage de l'été 2005, auprès d'un échantillon de 30 résidents de Villebois, à permis d'obtenir les réponses et les opinions suivantes sur la question d'un éventuel repeuplement :

90% des répondants ont déclaré être intéressés à participer activement à un projet qui vise à améliorer l'avenir démographique de la municipalité;

70% sont prêts à appuyer ou faire un effort particulier pour attirer de nouveaux résidents dans la localité;

97% déclarent être favorable à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer de nouveaux résidents;

40% seraient d'accord à la mise sur pied d'un programme municipal pour attirer des immigrants ruraux et 83% sont prêts à bien accueillir ces nouveaux résidents;

87% affirment être prêts à les aider à s'intégrer à la vie locale.

90% des répondants considèrent le projet Repeupler intéressant et très important.

Les résidents ont signalé les trois principaux problèmes à résoudre de manière prioritaire : 1) Améliorer les services municipaux (34%); 2) La création d'emplois (27%); 3) S'occuper des jeunes (19%). Le sondage démontre aussi une préoccupation grandissante envers la gravité de la *toxicomanie* dans les trois localités VVB : moyenne de 64% en 2002 et de 78% en 2005.

La situation de l'économie locale en bref

L'évolution économique de Villebois constitue la toile de fond de sa situation démographique et résidentielle. Voici un bref aperçu des trois principaux secteurs économiques de la localité.

Le secteur agricole est représenté par une demi-douzaine de producteurs : un cultivateur maraîcher (pommes de terre certifiées biologiques et petits fruits) et les autres dans

l'élevage bovin et la production de foin. Un *Plan de relance des terres agricoles* des trois paroisses a été élaboré, suite à une étude de 2002 commanditée par la Municipalité de la Baie James. Un projet de production porcine certifiée biologique a donné lieu en 2005 à des travaux sur les terres aptes et disponibles pour la production de grains pour l'alimentation animale. Ce projet soulève de l'intérêt et des interrogations chez les résidents. Et la vente annoncée de lots intramunicipaux en vue d'encourager les entrepreneurs locaux « *n'a pas donné grande chose* », car la plupart des projets soumis ont été refusés. Il y a donc, déception.

La foresterie locale est soumise à rude épreuve malgré le bon potentiel des lots boisés. On coupe (« *trop* »?) dans les blocs de lots intramunicipaux gérés par la MBJ, dans les lots privés et dans les territoires de la couronne sous le régime des CAAF (Tembec/Norbord). Ce secteur a soulevé aussi des attentes lors de l'étude de 2002, mais selon nos répondants, le bilan en 2005 de ces activités n'est pas connu et les retombées locales ne sont pas évidentes.

Le tourisme et la villégiature pourraient dynamiser l'économie locale, et un 84% de nos répondants les considèrent prioritaires pour le développement. En termes d'atouts Villebois devrait miser sur des activités de pleins airs attractifs (quads, motoneige, etc.) et l'organisation d'événements comme le Funski, le Festival du cheval du Mont Fenouillet (45%). Ensuite, sur la mise en valeur du patrimoine bâti, comme la Porte de la Baie James, l'église, le pont couvert et les musées renouvelés (35% des opinions). En 3^{ème} place, valoriser les attraits naturels tels que la rivière et le lac Turgeon parmi d'autres, la qualité du paysage boréal, et la bleuetière (12%).

Le secteur minier n'est pas localisé à Villebois, mais l'expansion de ces activités, déjà amorcée sur le territoire de la MBJ, peut procurer des emplois et des contrats aux résidents de la paroisse, ainsi que l'arrivée de nouveaux résidents, en principe temporaires, qu'il faudra satisfaire avec un bon accueil et des services de qualité.

La vie communautaire, commerciale et municipale

Les activités sociocommunautaires sont variées et animées à Villebois. Dans le rapport préliminaire Repeupler nous avons répertorié pas moins d'onze (11) organismes et comités qu'oeuvrent depuis des années dans l'animation communautaire et l'entraide, les sports et les loisirs, le domaine culturel et religieux, ainsi que dans l'économie et l'aménagement de terrains et des services aux résidents.

La grande majorité des répondants, soit 93%, se disent assez ou très satisfaits de leur vie familiale à Villebois et 77% considèrent les relations entre les gens de la localité comme étant satisfaisantes.

Toutefois, une minorité de résidents est insatisfaite à cause du manque d'emplois, les services inadéquats, la perte de l'école primaire, l'isolement et/ou parce que le village

manque d'intérêt. De plus, certains services de proximité, surtout des services commerciaux risquent d'être remis en question faute d'une demande suffisante, donc de population résidente.

L'offre de services municipale figure en 1^{ère} place (35%) des problèmes prioritaires. Le fonctionnement de l'administration locale est satisfaisante à 63% selon nos répondants et à 70% celui du conseil municipal, tandis que la communication publique obtient 80%. L'institution municipale locale fait face à des défis de développement et des demandes multiples à satisfaire.